DERNIERE EDITION

LISEZ EN PAGES 5-6 L'ANNONCE DE Laquet

L'Action
CATHOLIQUE

58e ANNEE — Numéro 17,312

PRIX : SEPT CENTS

QUEBEC — SAMEDI, 13 MARS 1965

SALLE DE LECTURE
CHAMBRE DU SENAT
OTTAWA, ONT.
3364 L 1 JANV 65

LE TEMPS QU'IL FERA

Généralement beau, peu de changement dans la température. — Minimum et maximum à Québec: 5 et 30.

Aperçu pour dimanche: généralement ensoleillé, peu de changement dans la température.

DANS CE JOURNAL

Sociale, pages 7—8
Finance, pages 18—19
Sport, pages 15—16—17
Spectacles, T.V., page 22

Le droit d'association Elément de protection et de force

Affirmation du cardinal Roy

Par Bernard Bastien

"Les hommes ne doivent pas se contenter de faire un petit peu individuellement, mais ils doivent, par l'association, se donner un élément de protection et de force", a déclaré Son Eminence le Cardinal Maurice Roy qui se rendait hier à l'inauguration du premier congrès du syndicat des fonctionnaires provinciaux à l'édifice des syndicats catholiques.

Son Eminence a rappelé la pensée de l'Eglise en ce qui concerne le droit d'association, notamment celle de Léon XIII dans son encyclique "Rerum novarum" qui consacrait l'opinion de l'Eglise. "La pensée de l'Eglise, a-t-il dit, a été courageuse, en ce qu'elle a contredit ce qui s'enseignait dans les universités à l'époque, l'opinion des patrons, et même certains catholiques éminents."

Le syndicalisme, a souligné son Eminence, remonte au Moyen-Age où les corps de métiers étaient organisés en corporation. Ceci est disparu avec la Révolution française puis est reparu depuis, grâce à cette pensée courageuse de l'Eglise.

Il ne suffit pas, a ajouté le prélat, d'obtenir la reconnaissance syndicale. Il faut faire face à des échecs, apporter des corrections, conclure des ententes et faire en sorte que les structures deviennent, avec le temps, meilleures. Ceci, a-t-il dit, entraîne un accroissement de la compétence des chefs, de la perfection technique et du travail

Le nouveau Cardinal a rappelé que ce n'est pas l'affaire de l'Eglise d'entrer dans tous les détails d'une organisation syndicale. "Vous devez chercher vos formules, sans oublier, qu'en toute chose, vous devez vous inspirez des principes chrétiens comme d'une lumière qui montre le chemin, c'est-à-dire qui empêche de confondre le fossé avec la route. La lumière, a-t-il dit, ne fait pas le chemin, elle ne fait que l'éclairer.

En exerçant votre droit, a fait remarquer son Eminence, vous ne devez jamais perdre de vue le droit des autres. "Il y a un ordre à respecter, il faut voir grand et juste et s'occuper de ses affaires par devoir, sans oublier aussi qu'il y a les affaires des autres".

Le Cardinal a souhaité toute la chance possible au nouveau mouvement syndical des fonctionnaires qui vient de naître, en faisant remarquer que ce mouvement était comme un enfant qui vient de naître. Il prendra de la maturité peu à peu, grâce aux corrections que vous lui apporterez.

"Je souhaite, a-t-il dit, que votre syndicat se développe comme un être vivant, dans un souci de justice et de charité, cette dernière adoucissant une justice rude et aidant à contenir un tout solide".



● TORONTO — 38 universitaires de Toronto tentèrent vainement de voir le consul américain dans cette ville au cours d'une manifestation de plusieurs heures devant le consulat pour exprimer une vive opposition à la brutalité de la police à Selma, Alabama. (Téléphoto UPI)

L'affiliation des fonctionnaires provinciaux
IL NE FAUT PAS LA DECIDER PAR RECONNAISSANCE (J. MARCHAND)

(par Bernard Bastien)

Commentant le problème de l'affiliation du syndicat des fonctionnaires provinciaux à la Confédération des syndicats nationaux, M. Jean Marchand, a déclaré hier, à l'inauguration de leur congrès, qu'il fallait le décider librement et non pas par reconnaissance pour la C.S.N. "Si vous ne croyez pas à l'affiliation, a-t-il dit, ne vous affiliez pas. "Ce que nous avons fait pour vous, ce n'est pas pour recevoir des compliments mais parce que c'est de l'essence même du syndicalisme de se battre pour ceux qui sont faibles".

On sait la grande lutte qui a été menée cet automne entre le syndicat des fonctionnaires provinciaux et l'association des fonctionnaires pour représenter les employés du gouvernement. La C.S.N., à la suite d'une entente de service avec le syndicat des fonctionnaires avait patronné le vote qui a décidé que la représentation se ferait par le syndicat des fonctionnaires.

Poursuivant son exposé devant les quelques centaines de congressistes, le président de la C.S.N. a déclaré qu'il voulait une affiliation librement consentie et non pas une affiliation qui ne se ferait que lorsque le syndicat aurait des problèmes.

"Mais, a-t-il dit, qu'il vous arrive qu'un gouvernement réactionnaire abolisse les lois qui vous reconnaîtront, et vous aurez besoin de nous. Une centrale ça ne peut servir tous les groupes en même temps".

"Il faut ,a-t-il rappelé, que vous participiez à cette grande bataille pour que les faibles soient moins exploités. Le syndicalisme est à l'échelle du monde et ne vise qu'à redonner à l'homme sa place c'est-à-dire, la première. Il faut que continuellement nous soyons du côté de ceux qui se battent.

Devant un auditoire attentif, M. Marchand, a souligné que ce premier congrès d'organisation marquait la naissance d'une force démocratique dans un secteur non organisé qui en avait grandement besoin.

"Nous avons fait face à plusieurs objections, comme, la Reine ne négocie pas, et surtout nous avons fait face à l'apathie des fonctionnaires qui avaient peur d'un gouvernement fort. C'est de là que nous sommes partis en 1960 pour en arriver à ce que nous sommes aujourd'hui.

"Il fallait donc, a-t-il dit, donner aux fonctionnaires une foi dans le syndicalisme. Il faut rendre un hommage particulier à ceux qui, contre tout espoir, ont espéré."

"Le plus important, et le plus difficile, a-t-il ajouté n'est peut-être pas fait. Ça ne sert à rien de déranger tout ce monde, si on ne se donne pas des structures valables et dynamiques. Il faut garder les yeux ouverts sur les objectifs primordiaux, sinon on va perdre l'esprit des croisades du début.

De l'avis de M. Marchand, l'unité sera difficile au sein du syndicat des fonctionnaires. Il faudra tenir compte des régions, des secteurs, etc... "Il s'agit de savoir comment vous allez bâtir votre syndicat. Vous devrez apprendre à faire des compromis. Commencez par négocier entre vous avant de négocier avec l'employeur, a-t-il dit.

Il demeure, a-t-il conclu, que le syndicalisme est un mouvement emballant. On essaie de refaire le monde pour que la société soit moins égoïste et les faibles moins écrasés par les forces aveugles et brutales".



● SELMA, ALABAMA — Des participants à une démonstration en faveur des droits civils affichent une grande variété de vêtements dans leur lutte contre le froid et le vent qui a balayé la rue où ils ont passé la nuit. Ils ont clairement manifesté le voeu de demeurer sur place jusqu'à leur arrestation par la police, ou la tenue d'une marche collective permise par les forces de l'ordre. (Telephoto UPI)

Pearson songerait à tenir sous peu une élection générale

Par MICHAEL GILLAN

OTTAWA. — (P.C.) — Le premier ministre Pearson a fait part à quelques-uns de ses plus intimes collaborateurs de son intention de tenir sous peu une élection générale, si l'on en croit des milieux autorisés.

Il aurait communiqué son dessein à un conseil de guerre auquel participaient cinq de ses principaux ministres, mercredi soir, à sa résidence de Sussex Drive.

A ce conciliabule assistaient son lieutenant québecois, le ministre de la Justice, M. Guy Favreau; le coprésident de la campagne libérale, le ministre des Finances, M. Gordon; le doyen du conseil des ministres, le ministres des Affaires extérieures, M. Martin; le ministre des Transports, M. Pickersgill, et le ministre du Travail, M. MacEachen.

Le premier ministre n'aurait pris aucune décision définitive. De fait plusieurs de ses ministres, peut-être même la majorité du caucus parlementaire, seraient opposés à la tenue d'une élection présentement.

En délibéré

Les adversaires du projet d'appel au peuple apportent comme raisonnement que le motif de M. Pearson: porter un autre coup au chef de l'opposition, M. Diefenbaker, et remporter une majorité qui conduise à un climat plus favorable aux Communes, ne constituent pas des raisons suffisantes pour solliciter un nouveau mandat.

Jusqu'à il y a deux semaines, M. Pearson, qui déteste les tournées électorales, avait catégoriquement repoussé l'avis de ses collègues et de ses conseillers qui préconisaient la tenue d'une élection au printemps.

Mais on a appris, la semaine dernière, qu'il avait laissé en quittant une réunion de so ncabinet, l'impression qu'il y songeait.

Selon certains milieux, présentement il voit d'un meilleur oeil la perspective d'une élection. Il inclinerait moins à ajourner un appel au peuple, ce qui l'obligerait à manoeuvrer encore pendant une autre session.

La pression exercée par les partisans et les adversaires du projet ira probablement en augmentant au cours des prochaines semaines.

Comme en 1956

Les vieux routiers estiment que l'animosité entre le gouvernement et les partis oppositionnistes est aussi grande qu'elle l'était lors du débat sur le pipeline en 1956.

Cette animadversion provient en bonne partie de la façon dont le gouvernement a traité l'affaire Rivard et l'évasion de ce dernier de la prison de Bordeaux. C'est pourquoi M. Pearson éprouvera quelque difficulté à trouver un cheval de bataille.

De toute façon, suivant certains milieux, il préférerait ajourner un appel au peuple jusqu'après la présentation du prochain budget.

Si l'on en croit certaines rumeurs, c'est avec un gouvernement remanié et plus reluisant qu'il se présenterait devant l'électorat.

Un autre point dont le premier ministre devra tenir compte sera le rapport du juge Frédéric Dorion au sujet de l'affaire Rivard. Certains tacticiens préfèrent attendre le rapport du juge en chef, ce qui interdirait la tenue d'une élection en juin.

Lettre de L. Rivard à sa femme

MONTREAL (P.C.) — Mme Lucien Rivard a révélé qu'elle avait reçu une lettre de son mari, postée à Vancouver et portant la date du 6 mars.

Elle a indiqué que son époux lui a écrit quatre pages pour lui dire de ne pas s'inquiéter. Il lui a aussi dit: "Je t'aime, oublie-moi".

Mme Rivard a précisé que son mari lui a promis de lui envoyer une autre lettre dans deux semaines. Interrogée chez elle, Mme Rivard a dit que son mari l'avait informée qu'il serait à un autre endroit la prochaine fois qu'elle aurait des nouvelles de lui.

Elle a admis que l'hebdomadaire Dimanche-Matin avait obtenu cette lettre, mais elle a refusé de dire à quelles conditions elle avait consenti à se défaire du document. Elle a signalé que la lettre lui serait remise dimanche.

Plus tôt, M. Jacques Francoeur, éditeur de Dimanche-Matin a révélé que son journal avait fait l'acquisition d'une copie d'une lettre "écrite par Lucien Rivard à sa femme" après l'évasion de celui-ci de la prison de Bordeaux le 2 mars.

Yvon Dupuis Décision: vendredi

SAINT-JEAN, Qué. (P.C.) — Le juge André Régnier a reporté à vendredi prochain sa décision sur une demande de la défense pour de plus amples détails sur les accusations de trafic d'influence portées le 23 février dernier contre M. Yvon Dupuis, ancien ministre fédéral sans portefeuille.

Le juge Régnier a dit qu'il ferait connaître sa décision vendredi prochain avant que ne débute l'enquête préliminaire de M. Dupuis.

En dehors de la Cour M. Jacques Ducros, susbtitut du procureur général adjoint, a dit que la Couronne présentera son premier témoin dès vendredi prochain. Plus de 30 témoins doivent paraître à la barre. Certains sont d'Ottawa, d'autres de Québec.

M. Dupuis doit répondre à trois chefs d'accusation voulant qu'il ait marchandé certaines influences relativement à la tentative ratée d'un groupe d'individus de son comté qui cherchaient à obtenir une franchise leur permettant d'ériger une piste de course où le paris mutuel aurait été permis.

RIVE SUD – RIVE SUD – RIVE SUD – RIVE SUD – RIVE SUD – RIVE SUD

La section classique ne sera pas enlevée

LEVIS. — Loin de discontinuer la section classique de la Commission scolaire régionale Louis-Fréchette, nous prenons les dispositions pour l'amplifier. Nous songeons même à intégrer l'élément féminin à notre classique. (Le président V.-F. Chagnon).

Nous maintiendrons la classique en septembre 1965, nous avons fait des démarches afin d'obtenir 2 Pères Eudistes à temps complet de sorte qu'à l'ouverture des cours en septembre nous aurons 3 classes d'éléments, 2 syntaxes et une méthode.

Nous sommes très fiers des résultats obtenus à date et nous sommes bien décidés à maintenir le classique régional à Lévis.

Nous avons fait des démarches fructueuses auprès des autorités et j'ai en mains, une confirmation de Mgr Marcel Lauzon, doyen de la faculté des Arts qui donnent l'autorisation de procéder à l'inscription des élèves. Nous sommes bien déterminé à intégrer l'élément féminin au classique.

Dès maintenant, je puis dire que toute la section classique sera gratuite pour tous les élèves, qu'il en sera ainsi des manuels. Ce sera la gratuité scolaire absolue au niveau de la régionale.



● M. Maurice Boyer, directeur de la Corporation des Loisirs Métropole-Sud était le conférencier lors du dernier souper du club Lion de Lévis. Présenté par M. Roland Bernier, M. Boyer a fait l'historique de la corporation puis un inventaire du travail fait pour les jeunes puis a brossé un tableau des besoins de la corporation, des projets caressés, etc. Plusieurs membres des clubs Toastmaster et Optimiste assistaient à ce souper ce qui a créé un climat particulièrement agréable. De gauche à droite : M. Roland Bernier, M. Maurice Boyer, le président Emery (Roy), M. Marcel Auger, président des Toastmasters, Lévis qui a remercié le conférencier, Dr Jean-Paul Carrier, président du club Optimiste-Lévis. (Photo Eclair Enr.)

Lancement d'un concours intermunicipal de toponymie

Le concours Intermunicipal de Toponymie organisé sous l'égide de la Chambre de Commerce de Lévis, est actuellement en cours. En gros, il s'agit pour les concurrents, de présenter des noms qui pourraient éventuellement être portés par les futures rues des municipalités de Lauzon, Lévis St-David, et St-Romuald, selon les normes suivantes :

— La valeur historique du site
— Le contexte géographique local;
— Dans la mesure du possible, en évitant de choisir des noms de saints qui existent en très grand nombre dans les municipalités;
— Eviter de choisir des noms de personnes encore vivantes. Il importe aussi de fournir le nom et le prénom au complet afin de bien préciser de quel personnage il s'agit.

Le concours est ouvert aux élèves des écoles secondaires (et aux degrés plus élevés) de Lauzon, Lévis, St-David et St-Romuald ainsi qu'a toute la population des quatre municipalités.

La somme de $300. sera donnée aux gagnants, répartie comme suit :

1 premier prix de $50.;
2 deuxièmes prix de $25.;
2 troisièmes prix de $20.;
4 quatrièmes prix de $15.;
10 cinquièmes prix de $10.

Pour participer au concours, il suffit de s'inscrire à l'adresse suivante : Comité Intermunicipal de Toponymie, case postale 40.

Un incident à la première réunion

Montréal. — (P.C.) — Un membre éminent de la Société Saint-Jean- Baptiste de Montréal, M. Jean Duceppe, a menacé hier soir, de fonder une nouvelle diocésaine dans la métropole s'il n'y avait pas entente au sein de l'organisme actuel d'ici deux mois.

Au cours de la première réunion du congrès de la SSJB, M. Duceppe a également demandé à un ancien président de la société, M. Jean Séguin, quelle était la personne qui avait fait venir les policiers qui surveillaient la porte du restaurant où avait lieu l'assemblée. M. Séguin a répondu que ce n'était pas le conseil de direction.

Durant l'assemblée qu is'est déroulée à huis clos, journalistes et membres non-délégués exclus, les délégués ont élu leur nouveau président, le notaire Yvon Groulx, par acclamation, pour remplacer M. Paul-Emile Robert. De nouveaux directeurs ont également été choisis dont M. François-Albert Angers, de l'Université de Montréal.

A la suite de l'incident entre MM. Duceppe et Séguin, le congrès a été ajourné à lundi.

Epargne de plusieurs milliers de dollars

La première résolution à être soumise lors de la séance du Conseil de Lévis fut adoptée unanimement. Il s'agissait de rescinder une résolution adoptée la semaine dernière, résolution par laquelle le conseil acceptait une somme de $55,000. des Cies d'assurances pour le feu de l'hôtel de ville, sous prétexte que la police d'assurance contenait une clause de 80 p.c. On s'est aperçu depuis qu'aucune clause semblable n'existe dans la police.

La confusion provient de ce que la ville a maintenant une police combinée qui contient cette clause de déductibilité. La police, couvrant l'hôtel de ville, fut incorporée à la police combinée sans perdre pour autant cette clause. Qui a découvert que la clause n'existait pas. L'assureur, M. Raoul Aubut déclare que c'est lui, l'échevin L'Hébreux déclare que c'est M. J.-A. Lemieux, bref, tout le monde a découvert la chose.

L'important, tranche le maire Thivierge, c'est que nous avons fait la découverte à temps.

Cours de secourisme

Un cours de Secourisme débutera lundi le 15 mars à 8 heures p.m., à la Salle Loyola de la rue D'Auteuil.

Ce cours est pour adulte et le public est invité.

Les agents de réclamations devront avoir un permis

Tous les agents de réclamations qui sont à leur compte, qu'il s'agisse d'une personne, société ou corporation, et tous leurs employés qui agissent comme agents de réclamations, devront, à compter du 1er avril 1965, détenir un permis pour pouvoir exercer leur profession.

Le Surintendant des assurances du Québec, M. Roger A. Camaraire, précise que cette mesure entre en vigueur sous l'empire de la Loi des agents de réclamations et sous l'autorité des règlements adoptés pour l'application de cette Loi par l'arrêté en conseil numéro 115 du 20 janvier 1965.



● M. L'ABBE RONALD LANDRY INVITE DE LA SSJB DE LA POCATIERE — La Pocatière (D.N.C.) — M. l'abbé Ronald Landry, directeur du Foyer-Patro de Rivière-du-Loup, qui revient d'un périple autour du monde, était le conférencier lors de l'assemblée générale annuelle de la Société St-Jean-Baptiste de Ste-Anne-de-la-Pocatière. Cette assemblée coïncidait avec l'ouverture de la semaine de l'éducation. M. l'abbé Landry a montré quelques sept cents diapositives qu'il a prises lors de ce voyage, se réservant les 5,300 autres pour des retour fréquents à La Pocatière. M. l'abbé Landry a assisté au Conseil National des Sports comme délégué du Gouvernement Canadien en compagnie du Rév. P. De la Sablonière et de M. Yvan Dubois. Gauche à droite : M. Omer Dumont, secrétaire de la permanence diocésaine; l'abbé Ronald Landry; Madame Ernest Pageau, présidente de la SSJB de Ste-Anne-de-la-Pocatière et M. l'abbé Yves Leclerc, vicaire à la cathédrale et aumônier local.

Au conseil municipal de Saint-Rédempteur

ST-REDEMPTEUR. — Le conseil municipal présidé par le maire Charles-Henri Bélanger accepte des comptes totalisant une somme de $4,748.22.

x x x

Le Ministre des Affaires Municipales informe le conseil que l'ouverture de deux nouvelles rues est autorisée sur les lots 5 et 6. Conséquemment, le conseiller Denis Baron donne avis de motion à l'effet qu'il proposera lors d'une prochaine séance, un règlement pour accepter les rues en question et à les désigner.

x x x

Le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à signer un contrat avec la Cie d'Electricité Shawinigan concernant le luminaire et le pouvoir au central du nouveau puis artésien.

x x x

MM. Gustave Hallé, Conrad Bolduc, Gérard Rioux et Henri Pilote sont nommés évaluateurs avec mission de confectionner le rôle avant le mois de juin, selon les dispositions de l'article 93, du code municipal.

x x x

A l'avenir, les permis de construction devront être demandés au secrétaire-trésorier. Cette décision fait suite à une proposition formulée par le conseiller Denis Baron.

AVIS

Toute personne possédant des renseignements sur la famille de **FELIX ST-ONGE**, décédé à Winnipeg, Man., le 9 juin 1959, est priée de communiquer avec Canada Permanent Trust Company, 433 Portage Avenue, Winnipeg, Manitoba.

Il semblerait que Félix St-Onge était né en 1875, à Pointe Lévis, Qué., ou dans les environs.

LA SOURIS MIQUETTE — par Walt Disney



LE FANTOME — par Lee Falk et Ray Moore



PHILOMENE — par Ernie Bushmiller



TERRY ET LES PIRATES — par George Wunder



LA FAMILLE TETEREC — par Chic Young



M. Laberge demande aux syndiqués d'appuyer la Campagne des Oeuvres

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, qui est co-président de la section des employés de la présente campagne de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises, invite les syndiqués à donner généreusement, "à la limite de leurs moyens", dit-il.

Cependant, le porte-parole de la FTQ a tenu à souligner que si les travailleurs doivent se montrer généreux à cette occasion, ils ne peuvent pas pour autant le faire dans le même esprit que leurs employeurs. Ceux-ci, dit-il, encouragent souvent la charité privée dans le but avoué de faire échec à l'expansion de la sécurité sociale; nous, nous favorisons le passage de la charité individuelle à la charité institutionnalisée en vue de déboucher plus rapidement sur un régime complet de sécurité sociale.

Sans nier qu'il y aura toujours place pour la charité, M. Laberge estime qu'elle doit servir de complément, plutôt que de substitut, à la justice sociale. Et, selon lui, une société civilisée moderne ne satisfait pas aux strictes exigences de la justice sans un salaire minimum décent, sans un régime complet d'assurance-santé, sans l'accessibilité parfaite à l'enseignement, etc.

Le président de la FTQ ne partage pas les vues sectaires de ceux qui croient qu'on retarde les progrès de la sécurité sociale en encourageant les oeuvres de charité. D'abord dit-il; nous trouvons inadmissible de laisser des gens dans la misère sous prétexte de préférences idéologiques. Et puis, d'après lui, en raison des besoins immenses à satisfaire, la charité tend à s'institutionnaliser, à recueillir les dons à la façon d'impôts (cotisation des entreprises, perception à la source chez les employés), ce qui devrait nous acheminer inévitablement vers une expansion de la sécurité sociale.

M. Laberge ne croit pas que l'avènement de la justice sociale soit un empêchement à l'expression de la générosité naturelle de l'homme. La véritable charité, dit-il, peut très bien se manifester sans qu'il y ait transfert d'argent, et il faut souvent plus de générosité pour écouter un malheureux d'une oreille attentive et sympathique, que pour s'en débarrasser avec un gros billet.

Le leader syndical a ajouté qu'on ne peut, à l'occasion d'une campagne de charité, passer sous silence le problème du chômage. En dépit des préjugés tenaces qui ont cours en certains milieux, dit-il, la plupart des sans-travail ne veulent pas des secours de la charité privée, ni même de l'assistance de l'Etat; ce qu'ils veulent, c'est du travail. Et alors, selon lui, la première charité à faire aux chômeurs, c'est encore de se battre pour une planification économique qui nous garantisse le plein emploi, accompagné, si possible, d'une réduction du nombre d'heures de travail imposé à chacun.

Le président de la FTQ a toutefois tenu à mettre les travailleurs en garde contre une interprétation ou une exploitation tendancieuses de ses propos. De même, dit-il, que la charité peut constituer une façon hypocrite de combattre l'avènement de la justice sociale, de même la justice peut-elle nous servir à camoufler notre égoïsme et notre mesquinerie. Dans l'ordre des priorités, dit-il, nous nous devons aujourd'hui d'appuyer totalement la présente campagne de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises.

ABONNEZ-VOUS A "LA SAINTE-CROISADE"

"LA SAINTE CROISADE" l'organe de la Pieuse Union St-Joseph, est honorée d'une bénédiction de S. S. Pie XI et elle a été recommandée à maintes reprises par feu S. E. le cardinal Villeneuve, o.m.i., archevêque de Québec.

Elle publie des articles de fond, des traits édifiants des légendes charmantes sur saint Joseph, ainsi que de nombreuses faveurs obtenues par l'intercession de ce grand saint.

"LA SAINTE CROISADE" est imprimée sur papier de luxe et ses illustrations, oeuvres d'excellents artistes, tout en agrémentant la matière à lire, permettent d'admirer les plus belles productions de l'art chrétien.

Un numéro spécimen est envoyé gratis sur demande. On s'abonne à n'importe quelle date de l'année. Prix de l'abonnement : $1.00 au Canada; $1.25 aux Etats-Unis.

De très belles récompenses sont offertes aux zélatrices de la revue.

Adresse: "LA SAINTE CROISADE" 500 chemin Sainte-Foy, Québec-6.

Comité de publicité

M. Alcid Courcy, ministre de l'Agriculture du Québec, vient de former un comité de coordination des services agricoles du Québec. Ce comité aura pour mission de faire une revue régulière des aspects variés de la recherche, de la vulgarisation et de l'enseignement agricoles dans le Québec.

On veut, grâce à ce comité, faciliter la coordination de l'action et les relations entre les différents groupes, promouvoir l'utilisation en commun des ressources et du personnel disponibles, et adapter les politiques agricoles aux besoins immédiats et futurs.

Ce comité sera affilié au comité de coordination des services agricoles du Canada.

Il est composé de dix membres qui représentent le ministère, les facultés d'agriculture des universités Laval et McGill, et les institutions de recherche agricole du ministère de l'Agriculture du Canada dans le Québec.

Voici la liste des membres:

M. Bertrand Forest, président directeur du Service de la recherche, ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

M. Georges Gauthier, secrétaire, directeur général de l'Enseignement et de la Recherche, ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

M. Ernest Mercier, sous-ministre de l'Agriculture et de la Colonisation.

M. Rolland Poirier, doyen, Faculté d'agriculture, université Laval, Québec.

M. H.-Georges Dion, diyen, MacDonald - College, McGill University.

M. Joseph Dufresne, directeur, Ecole de médecine vétérinaire, Saint-Hyacinthe.

M. Lucien Bissonette, directeur général des Services agricoles, ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

M. Champlain Perreault, directeur, Station de recherches, La Pocatière.

M. André-A. Beaulieu, directeur, Laboratoire de recherches, Saint-Jean.

M. Paul-E. Sylvestre, régisseur, Ferme expérimentale, Lennoxville.

FAITES-LE DÈS MAINTENANT
Pourquoi attendre au Printemps?

A vendre — Divers

Pour de L'AMEUBLEMENT et des ACCESSOIRES électriques de qualité
Venez nous visiter
LES NECESSITES DOMESTIQUES
43 TRANS-CANADA ouest, Rond-Point Lévis
Pour rendez-vous
Tél. 837-9381
49458 20-2 (s. au 13-3) 21 C.L.

Avis divers

MACHINES A COUDRE
CENTRE DE COUTURE Bernina-Oméga, R. LABRIE LTEE, prop. Vente et service machines à coudre, balayeuses et polisseuses 3 brosses, ainsi que batteries de cuisine en acier inoxydable 3 plis de marque "Lustre-Craft". S'adresser Centre d'Achat Rond Point, Lévis. — Tél.: Bureau: 837-3924, rés. 837-2745.
49399 26-2 (1 ms) 28 C.L.

Dentistes

Dr Yvan Bourget
B.A., B.D.S., D.D.S.
Tél. : 837-0633
BUREAU: tous les jours:
9 heures à midi — 2 à 5 heures
LE SOIR: SUR RENDEZ-VOUS
40, St-Joseph, LAUZON
48637 19-1 (mar.j.s. au 18-3) 74 C.L.

Logements à louer

ST-ROMUALD, 4-5-7 pièces, chauffé ou non, plus chambre de bain, eau chaude, "220". Pour informations, s'adresser à Tél.: 839-9408.
49947 9-3 (6 fs) 118 C.L.

Machines à coudre

CENTRE DE COUTURE COUTURIER ENR.
(Jean Couturier prop.) Dépositaire Pfaff, vous offre des machines à coudre usagées de toutes marques à prix très spéciaux, ainsi que grand choix d'accessoires et d'articles de couture. Aussi département de ventes et service de clavigraphes et machines à additionner. 41 AVENUE BEGIN, Lévis. — Tél.: 837-3824.
18-2 (1 ms) 120 A C.L.

Optométristes

DR LEO DESJARDINS
OPTOMETRISTE
examen visuel
VERRES DE CONTACT
LUNETTES
29 St-Joseph, Lauzon
Pour rendez-vous : 837-0352
48818 21-1 (mar.j.s. au 20-3) 154 C.L.

l'Action
QUOTIDIEN CATHOLIQUE

Palais de justice

Jugement et sentence maintenus contre les Editions MacLean

Dans un jugement qui est partagé par deux de ses collègues, les honorables André Taschereau et Antoine Rivard, l'hon. juge Paul-Charles Casey, de la Cour du Banc de la Reine, a rejeté l'appel inscrit, il y a déjà quelque temps, par Les Editions MacLean & Robert Fulford, trouvés coupables de mépris de Cour, le 31 janvier 1964, à Québec.

Le 18 février de la même année, l'hon. Frédéric Dorion, juge-en-chef de la Cour Superieure du Québec, avait condamné respectivement Les Editions MacLean et Robert Fulford à des amendes de $1,000 et de $500 et aux frais.

Léopold Dion, l'intimé, après avoir subi son enquête en Cour du Coroner, en juillet 1963, fut subséquemment accusé du meurtre d'un jeune garçon et, le 10 octobre 1963, à l'ouverture des Assises criminelles, son procès devant jury fut fixé au 25 novembre.

Entre ces deux dates, un article écrit par Robert Fulford fut publié dans l'édition française de novembre du MacLean français.

Le sujet dominant de l'article était la vie de Dion, son dossier criminel et son témoignage à l'enquête du coroner.

Avant que ne débute le procès de Dion, celui-ci par l'intermédiaire de son procureur, Me Guy Bertrand, fit une motion demandant que les deux appelants actuels soient accusés de mépris de Cour, motivant cette demande sur le fait qu'il considérait que cet article était de nature à empêcher que l'accusé subisse un procès équitable et impartial.

Le président du Tribunal trouva les accusés coupables de mépris de Cour et il souligna que la publication de l'article dans le magazine s'était produite à une période critique, soit entre l'inauguration des Assises ,le 10 octobre, et le début du procès, le 25 novembre.

L'hon. Casey approuve entièrement l'hon Dorion lorsque celui-ci a déclaré, au procès :

" — — — lorsqu'un procès est engagé pour être poursuivi devant les jurés, la presse doit exercer une très grande prudence, afin de ne pas influencer ceux qui seront appelés à servir comme jurés".

Un nouveau procès pour un accusé condamnée à deux ans de pénitencier

Marcel Dion, qui avait interjeté appel d'un jugement de culpabilité et d'une sentence de deux ans de pénitencier prononcés par un juge de la Cour des Sessions de la Paix, à Montmagny, au cours de l'été 1944, a obtenu gain de cause devant les honorables juges Paul-Charles Casey, André Taschereau et Antoine Rivard.

L'homme avait été condamné après avoir été trouvé coupable d'une effraction et d'un vol de $1,537.12 en marchandise et en argent, le 23 juin dernier, à St-Jean Port-Joli, dans le magasin de Albert Lebel.

L'hon. André Taschereau appuie sa décision de casser le jugement de culpabilité et la sentence prononcés contre l'appelant sur les faits suivants :

La Couronne a porté, en plus de l'accusation pré-mentionnée, trois autres charges distinctes contre trois autres individus pour le même vol. Deux d'entre eux seulement ont reconnu leur culpabilité.

La Couronne a donc procédé contre l'appelant et l'autre qui n'a pas plaidé coupable, mais ceux-ci, quoique accusés séparément, ont subi un procès conjoint.

L'inculpé soutient dans son factum que le tribunal n'avait pas juridiction pour faire un procès conjoint à l'appelant et à l'autre accusé, même du consentement de ceux-ci, et que ce moyen peut être invoqué quoique qu'il n'ait pas été énoncé dans les griefs d'appel.

"Le grief de l'appelant est donc, à mon avis, bien fondé".

"Je ferais en conséquence droit à l'appel, je casserais le jugement de culpabilité et la sentence prononcés contre l'appelant et j'ordonnerais un nouveau procès", conclut l'hon. juge Taschereau.

Roger Tremblay est envoyé à son procès aux Assises criminelles

Roger Tremblay, industriel de 43 ans, du 2,430, chemin St-Louis, Sillery, a été envoyé à son procès aux prochaines Assises criminelles, hier, par S.H. le juge en-chef Thomas Tremblay, de la Cour des Sessions de la Paix, sous l'accusation d'avoir, le 24 octobre dernier, à Lévis, dans l'intention de blesser Jean-Paul Fournier, déchargé illégalement deux balles de revolver.

La défense n'a pas présenté de témoins à l'enquête préliminaire.

La sidérurgie sous contrôle de l'Etat

Les Bureau confédéral de la CSN, qui comprend des représentants de toutes les régions de la province et de toutes les fédérations professionnelles affiliées à cette centrale, a siégé à Montréal, les 10 et 11 mars, et a étudié, avec les renseignements qu'il avait en main, le projet de la création d'un complexe sidérurgique (Sidbec).

Le bureau considère que ce projet est de très grande importance pour le développement économique du Québec et qu'il ne doit pas être réalisé dans des conditions telles que tous les efforts déployés ne donnent naissance qu'à une entreprise privée comme les autres, nous croyons que la participation du gouvernement, au contrôle de l'entreprise, par le seul canal de la Société générale de financement (où le gouvernement est minoritaire) équivaut à abandonner le projet aux mains des intérêts privés.

Conséquemment, la politique de prix de l'entreprise serait déterminée suivant les mêmes critères que ceux qui sont utilisés présentement dans le secteur de l'acier. Il ne sera donc pas possible, tout en tenant compte de la rentabilité, de varier cette politique de manière à favoriser le développement industriel. Autrement dit, si les prix sont alignés sur ceux de Hamilton, nos producteurs devront payer l'acier le même prix que s'ils devaient l'acheter dans une ville ontarienne. Nous nous priverions ainsi, au point de départ, d'un stimulant économique de première grandeur.

Le Bureau confédéral de la CSN est d'avis que le complexe sidérurgique (Sidbec) devrait être autonome structurellement, favoriser la décentralisation industrielle et être contrôlé majoritairement par le gouvernement qui doit s'assurer une représentation directe sur le conseil d'administration. C'est la seule façon de protéger adéquatement cette entreprise contre les convoitises des intérêts privés et de s'assurer qu'il remplira bien la fin pour laquelle il a été conçu.

Formation d'un comité de publicité pour la semaine de la Santé mentale

Conscients du problème des maladies mentales qui frappent un Canadien sur 10, plusieurs représentants de la presse parlée et écrite ont formé hier un Comité de publicité en vue de la préparation de la semaine de la Santé mentale qui se tiendra du 2 au 9 mai.

La présidence a été confiée à M. Jean Lenoir, responsable de la publicité à CBVT. En font également partie M. Louis-Marie Lavoie, président de l'Association pour la région de Québec; Mme Florence Drapeau, journaliste au "Chronicle Telegraph"; Mme Jean Grandbois, présidente du comité féminin; M. Guy Drouin de Télé 4; M. Louis Fortin, directeur des programmes de Radio-Canada (radio); M. Yvan Frenette, directeur des programmes de CKCV; M. Denis Dubé du "Soleil"; M. l'abbé Jean-Marie Lachance, docteur en psychologie et psychothérapeute; Mme Yolande Michaud, directrice de l'Association; Mlle Lise Lachance, journaliste à "L'Action".

Les politiques syndicales ne concordant pas avec celles de l'employeur

L'HYDRO-QUÉBEC EST INVITÉE À DES RÉUNIONS "AU SOMMET"

Le vice-président exécutif de la Fédération canadienne des employés de service publics (CSN) M. Jean-Robert Gauthier a déclaré hier que la Fédération qu'il dirige ainsi que la Fédération des Travailleurs du Bâtiment (CSN) représentée par son directeur des services, M. Réal Labelle, ont proposé à M. Roger Chartier, directeur général du personnel à l'Hydro-Québec, des réunions "au sommet" avec les représentants des syndicats concernés "dans le but spécifique de s'expliquer réciproquement les objectifs et les politiques pour tenter d'en arriver à une entente acceptable à toutes les parties sur un certain nombre de clauses de principes". Dans la lettre que M. Gauthier faisait parvenir à M. Chartier le 8 mars dernier, les Fédérations précisent que la formule proposée consiste en une discussion non formelle des questions comme les fonctions de la gérance, la mobilité du personnel, l'ancienneté, l'évaluation des tâches, la procédure de règlement des griefs, les droit acquis, les salaires, l'ancienneté, l'arbitrage des griefs, les assurances collectives, le fonds de pension, etc...

"L'examen des questions qui nous concernent pourrait se faire de part et d'autre dans un plus grand esprit d'objectivité. Des explications claires et précises pourraient s'échanger au sujet des raisons d'être des objectifs et politiques poursuivies. Les accords généraux de principes ainsi convenus pourraient, par la suite, s'appliquer dans chaque cas précis de négociation en tenant compte, évidemment, des adaptations particulières nécessaires à effectuer", déclare M. Gauthier dans sa lettre.

Cette démarche donne suite à une décision du Conseil professionnel des syndicats des employés de l'industrie de l'électricité (FCESP-CSN) créé en avril 1963 et groupant 9,000 membres répartis dans les syndicats suivants:

A l'arbitrage
Association des employés de la Compagnie d'électricité Shawinigan (CSN)

Négociations à venir
Syndicat des employés de bureau de la Compagnie d'électricité Shawinigan (CSN)

En conciliation
Syndicat des services publics (employés manuels) région du Bas St-Laurent (CSN)

Négociations à venir
Syndicat des employés de l'Hydro-Québec (services intérieurs) Section Bas St-Laurent (CSN))

En négociation
Syndicat des employés de bureau de la Compagnie d'électricité Gatineau (CSN)

En négociation
Syndicat national des employés de la Compagnie Electrique Saguenay (CSN)

Négociations à venir
Syndicat des employés de l'électricité de la région de Québec (CSN)

En conciliation
Syndicat national interprofessionnel des employés de bureau de l'Hydro-Québec, Manicouagan (CSN)

En conciliation
Syndicat national interprofessionnel des employés de l'Hydro-Québec, Manicouagan Section Commission hydro-électrique de Québec ((C SN) (Outardes)

En conciliation
Syndicat des employés de la construction de Hauterive (CSN)

Ce Conseil a pour rôle d'étudier les problèmes particuliers des employés du secteur de l'électricité, d'établir des politiques de négociation avec l'Hydro-Québec et d'étudier les moyens à prendre pour atteindre ces objectifs.

EN VUE DU BIEN COMMUN

M. Gauthier révèle dans sa lettre que "l'expérience des négociations passées et actuelles démontre d'une façon évidente, que les objectifs et les politiques poursuivis en matière de négociations collectives par nos syndicats ne concordent pas toujours avec celles de l'Hydro-Québec et ses compagnies filiales. Comme question de fait, les négociateurs patronaux et syndicaux s'affrontent toujours à l'occasion de chaque négociation au sujet des mêmes clauses de principes. Les conseillers techniques patronaux et syndicaux qui partent souvent de la même ville, soit Montréal, reprennent continuellement les mêmes débats, que cela soit à Rimouski, à Hull, à Manicouagan ou ailleurs... Nous considérons qu'une très grande perte de ressources humaines et matérielles découle de cette façon de négocier les conventions collectives de travail.

C'est donc dans un but d'efficacité que M. Gauthier suggère des réunions "au sommet" Il termine en disant :



● LANCEMENT DE LA "PLACE DES SEIGNEURS" — Le lancement a été marqué par un cocktail-dégustation auquel ont assisté un grand nombre de personnalités du monde de l'industrie, des affaires et politique. La "Place des Seigneurs" est le répondant pour Charlesbourg du "Jardin des Seigneurs" de Ste-Foy. Sur notre photo : MM. Hector Verret, maire de Charlesbourg, Guy Marcoux, mp., Jean-Jacques Bédard mp. et Rolland Couillard, président de Couillard Entreprises Inc.

M. Bona Arsenault veut connaître l'auteur d'une déclaration anonyme

M. Bona Arsenault, secrétaire de la province, prie l'auteur d'une déclaration anonyme faite au nom de la Société Saint-Jean-Baptiste de Rimouski de bien vouloir se démasquer. Cette déclaration attaquait le secrétaire de la province.

Voilà ce que dit M. Arsenault dans un communiqué remis à la presse, hier.

M. Arsenault déclare: "Une déclaration anonyme, publiée jeudi le 11 mars dans les journaux, au nom de la SSJB de Rimouski m'attaque injustement, sans la moindre provocation. En effet, je n'ai jamais imputé quelque responsabilité ou tort que ce soit aux diverses sociétés Saint-Jean-Baptiste diocésaines de la province".

La déclaration dont parle M. Arsenault disait que le secrétaire de la province avait imputé aux Sociétés Saint-Jean-Baptiste toute la responsabilité de tout ce qui le trouble: séparatisme, communisme, Etats généraux, Etats associés. Elle ajoutait que M. Arsenault voyait tout en fonction de "la" politique et que la SSJB ne faisait pas de la politique de la façon "de ce monsieur".

Assemblée

M. Arsenault prie donc l'auteur de cette déclaration de bien vouloir se démasquer et de voir, le plus tôt possible, à ce que soit convoquée par lettre à au moins une semaine d'avis, une assemblée générale spéciale de tous les membres de la SSJB de Rimouski, assemblée qui devra être annoncée dans les journaux locaux.

Il le prie aussi de l'inviter, à trois jours d'avis, à le rencontrer afin que tous deux puissent exposer chacun leur point de vue sur les sujets soulevés dans la déclaration.

La Fédération

Dans son communiqué, M. Arsenault fait remarquer que la Fédération des SSJB est autocratique et qu'elle est profondément engagée dans le domaine politique comme porte-étendard des mouvements séparatistes.

Il ajoute que la SSJB de Montréal est noyautée par des séparatistes.

80% des incendies qui font l'objet d'une enquête sont présumément allumés par une main criminelle

A la suite d'une nouvelle parue dans les journaux du 6 mars annonçant que "quatre-vingt pour cent des incendies dans la province de Québec sont causés par des mains criminelles", le commissaire des incendies du Québec, M. F.-X. Perreault, précise qu'il est plutôt juste de dire que **"quatre-vingt pour cent des incendies faisant l'objet d'une enquête, dans le Québec, sont au départ présumés avoir été allumés par une main criminelle".**

M. Perreault souligne que, selon les statistiques officielles, les deux causes principales d'incendie dans le Québec sont: a) **les allumettes** (fumeurs imprudents) et, b) **l'électricité** (négligence).

Au sujet de l'explosion de la maison d'appartements de Ville LaSalle, M. Perreault précise que l'enquête se poursuit et qu'un rapport sera présenté à cet effet au gouvernement provincial. D'ici là, rien d'officiel ne peut être rendu public.

A la compagnie Québec Power

Les employés devront voter pour choisir leur syndicat

par Bernard Bastien

Une décision rendue hier par le juge Roger Bisson de la Commission des Relations de Travail décrète un vote au scrutin secret parmi les employés de la compagnie Québec Power appartenant au syndicat national des employés de l'électricité de la région de Québec, dans l'affaire qui les opposait à l'Union internationale des électriciens.

Demain matin, le 14 mars, à 9 h. 30 a.m., à l'édifice des syndicats nationaux sur le boul. Charest, une assemblée sera tenue pour tous les employés de la compagnie Québec Power, afin d'expliquer la teneur de la décision.

La décision du juge Bisson aura pour résultat de déterminer par quel syndicat les employés concernés désirent être représentés.

Pour justifier sa décision, le juge Bisson prétend que les 125 démissions que les employés avaient données à l'Union internationale ne peuvent être retenues parce que celles-ci ont été transmises à cette union le jour même de la requête du syndicat.

Le syndicat prétendait compter 180 membres sur un total d'environ 250 salariés, tandis que l'union américaine, à la même date, n'en avait plus que 75 au maximum.

Au Parlement

LES POMICULTEURS

M. Jean-Jacques Bertrand, député de l'Union Nationale, a demandé, hier, au ministre de l'Agriculture si les indemnités promises aux pomiculteurs qui ont souffert de pertes l'an dernier allaient être payées. M. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture, a répondu qu'un projet a été préparé à cet effet et que le prochain budget supplémentaire allait en tenir compte.

LES CULTIVATEURS DE LOTBINIERE

Le ministre de l'Agriculture, M. Alcide Courcy, a fait savoir que les cultivateurs de Lotbinière dont les récoltes ont subi des dommages l'an dernier ne bénéficieraient pas d'une indemnité gouvernementale.

RAPPORT

Le ministère des Terres et Forêts du Québec vient de publier son rapport annuel pour l'année 1963-64. Ce rapport contient différents renseignements sur le service de la protection des forêts, sur les statistiques concernant l'industrie forestière, sur les chemins d'accès en forêt, sur le comité d'études économiques et de planification forestière, etc.

Plus de poisson sur nos tables

La Direction des pêcheries du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec participera, du 15 au 20 mars prochain, à "La Semaine de la Québecoise". Un stand, conçu de façon à mettre en lumière les principaux aspects de l'industrie de la pêche a été aménagé au Centre commercial de la Place Laurier à Sainte-Foy, où se tiendra cette manifestation.

Mlle C. Bazin, conférencière de la Division des pêcheries, sera présente pour renseigner les consommateurs sur les produits de la mer.

On présentera une variété de plats, dont plusieurs seront préparés à la cuisine expérimentale du ministère: lundi le 15 mars, menu pour une réception; mardi, plats économiques, mais attrayants; mercredi, rôle du poisson dans la diète; jeudi, les milles surprises d'un buffet; vendredi, jour consacré aux produits marins; samedi: l'hôtesse parfaite sert du poisson à ses invités.

Le poisson étant devenu partie intégrante de notre alimentation, il importe de connaitre sa valeur nutritive, les saisons propices à l'achat de telle ou telle espèce, les jours d'arrivage chez les poissonniers. Les différents modes de cuisson ne sont pas à négliger non plus, puisque le poisson aime la variété. Il peut arriver qu'on ne soit pas friand de poisson. On peut toutefois former son goût, tout comme on apprend à aimer les huitres et le caviar. Il y a avantage à le faire, car le poisson est essentiel au bon fonctionnement de l'organisme tout comme la viande et les oeufs.

Le stand de la Direction des pêcheries sera ouvert tous les jours de 13 à 17 heures, ainsi que les mardi, jeudi et vendredi soir. Des recettes et quelques brochures d'information y seront distribuées gratuitement: Petit poisson deviendra grand favori, — A Perceptible Halo over your Dinner Table, — le Guide du consommateur, ainsi que d'autres publications du ministère.

Remaniement à la Régie des Alcools ?

Le juge Omer Legrand, vice - président de la Régie des alcools du Québec, vient de faire parvenir au Cabinet provincial, sa démission comme membre de la RAQ nous a déclaré le Procureur général Me Claude Wagner hier, en ajoutant que le Cabinet avait accepté cette démission.

Par ailleurs, M. Wagner a refusé de commenter d'autres nouvelles au sujet d'un remaniement dans l'administration de la Régie des alcools du Québec.

Ces nouvelles voudraient que le président de la Régie le juge Lucien Dugas démissionne pour retourner à la magistrature que Mlle Marguerite Choquette retourne à la pratique du droit et que le Dr Rubin Lévesque se lance dans la politique.

M. Wagner n'a pas voulu commenter ces dernières rumeurs.

Commission d'enquête

Par un arrêté ministériel, une commission d'enquête en vertu de l'article 99 du Code du travail est constituée pour s'occuper du différend entre les autorités de l'hôpital Hôtel-Dieu de Hauterive et le Syndicat National des employés des hôpitaux de Hauterive (section des Employés généraux et corps professionnels).

Sur la recommandation de l'hon. Carrier Fortin, c'est Me Arthur Gendreau, avocat de Rimouski, qui a été nommé commissaire-enquêteur et qui fera rapport au gouvernement sur ce différend.

Adoption de trois bills

Trois projets de lois ont été adoptés en troisième lecture par l'Assemblée législative hier.

Il s'agit des bills suivants:

Bill 14, "Loi modifiant la Loi du Crédit agricole";

Bill 17, "Loi modifiant la Loi des compagnies";

Bill 18, "Loi modifiant la Loi de l'assurance édition".

Sylvain Lelièvre à St-Jean-Eudes

C'est ce soir à 8 hres 30, en la salle du Centre Culturel St-Jean-Eudes, que le chansonnier québecois Sylvain Lelièvre donnera un récital de ses chansons.

Ce jeune chansonnier a été lancé, il y a deux ans, alors qu'il remportait les honneurs, à l'échelle nationale et au niveau international, du concours "Chansons sur Mesure", avec "Les Amours anciennes".

Il a depuis participé à plusieurs émissions de radio et de télévision. Ce soir, sur la scène de l'external St-Jean-Eudes, Sylvain Lelièvre présentera plus de vingt-cinq chansons et poèmes.

Installation

M. l'abbé Henri Gingras, curé de St-Raymond de Portneuf sera installé sa nouvelle cure, dimanche, le 14 mars, à 3 heures de l'après-midi.

Aujourd'hui

SAMEDI

Académie de Québec — A 2 h. 30 p.m. symposium sur les aménagements de la vie religieuse des 16-20 ans.

Bois de Coulonge. — Réception pour les membres de la Croix-Rouge de la Jeunesse à 4 h. p.m.

C.S.N. — 155 est, boul. Charest, congrès des fonctionnaires provinciaux.

Jeune Commerce de Québec — A la Porte St-Jean à 8 h. 30 p.m. diner-causerie organisé par le comité féminin. Nicole Ière, reine du carnaval '65 sera la conférencière.

DIMANCHE

St-Raymond. — Installation de M. l'abbé Henri Gingras, nouveau curé.

l'Action éditoriale

Lorenzo Paré, redacteur en chef

Un rayon de soleil dans un ciel brumeux

Le discours de S. E. le cardinal Maurice Roy au Parlement, mercredi dernier, fut comme un rayon de soleil dans un ciel brumeux.

Il faut convenir du fait suivant : A scruter davantage le rapport de la Commission Parent, on y relève des points douteux ou obscurs qui avaient d'abord échappé aux lecteurs même les plus qualifiés et surtout aux plus sympathiques. Ainsi le chapitre XXV du 3e volume sur la *"formation morale et religieuse"* suscite un malaise grandissant.

Non pas que ces trente pages ne provoquent que des inquiétudes. Au contraire, elles constituent, sur l'enseignement de la morale et de la religion, une belle synthèse de la doctrine et de ses diverses applications en Amérique et en Europe. Mais, outre que le rapport laisse obscurs certains points doctrinaux, il en vient à des recommandations pour le moins incomplètes. Et, à la fin, on se demande si le curé ou l'aumônier n'est pas évincé de l'école et si la part du maître n'est pas trop exclusive.

Or, Son Eminence rappelle : "Il serait déraisonnable de vouloir limiter l'action de l'Eglise à un enseignement livresque et lui interdire d'exercer au sein de l'école son ministère, l'action pastorale par laquelle les âmes sont non seulement instruites, mais nourries spirituellement par les sacrements et guidées par l'assistance du prêtre et des apôtres qui l'assistent normalement dans sa tâche. *L'application de la loi qui est en vigueur dans cette province et qui prévoit que les catholiques auront à leur disposition des écoles catholiques, devrait permettre à l'Eglise de remplir pleinement son rôle dans le domaine de l'enseignement public et privé grâce à l'action harmonieusement combinée des laïcs, des religieux et des prêtres . . .*"

Comme on ne saurait décemment passer outre à ce voeu, ceux-là seront rassurés qui s'inquiétaient du droit des curés, de ses vicaires ou des aumôniers à poursuivre leur action pastorale *"au sein de l'école"*.

* * *

Ceci est d'autant plus important que l'enseignement de la religion et de la morale est inséparable de l'enseignement chrétien, que la formation morale et religieuse est partie intégrante de la formation tout court.

Depuis la *"grande charte de l'"éducation chrétienne"* exposée par Pie XI et cent fois confirmée par Pie XII, on se demandait en certains milieux même catholiques, si, en vertu de la liberté de conscience et de la liberté religieuse, on ne devait pas atténuer quelque peu l'enseignement traditionnel de l'Eglise sur ce point. Il a fallu que Jean XXIII vienne rappeler *"le propre droit de l'Eglise d'avoir des écoles où soit inculquée, par des maîtres aux convictions solides, une conception chrétienne de la vie, où tout l'enseignement soit donné dans la lumière de la foi"*.

Depuis 1959, ceci n'a pas évolué. Le discours de Son Eminence l'atteste. A son retour de Rome où, depuis deux ans, il a séjourné de longs mois, où il a oeuvré en compagnie des Pères du Concile et tout près du Saint-Père, le Cardinal convient que "l'Etat peut désormais, et avec raison veut assumer toutes ses responsabilités en éducation; mais, ajoute-t-il, *il ne s'ensuit aucunement que le domaine de l'enseignement devienne étranger à l'Eglise.* Ses enfants, non seulement laïcs, mais religieux et prêtres, ont naturellement un rôle à y jouer, chacun selon sa compétence propre, même dans les sciences profanes. Mais il y a plus : *l'Eglise comme telle ne peut se désintéresser de l'école . . . car elle a et elle aura toujours à former ses enfants"*. Et cette formation est inséparable de la vie; elle se confond avec la vie; elle fait partie intégrante de l'apprentissage de la vie qui se fait surtout à l'école.

* * *

Ces vérités, Son Eminence les rappelle moins à titre de cardinal qu'à titre de citoyen du Québec, tellement la religion est un enrichissement pour tout l'homme, un principe d'ordre, d'initiative, de fraternité dans la société civile. La religion est non seulement un droit mais un devoir pour l'homme. Et le cardinal d'ajouter : *"C'est à ce droit et à ce devoir du citoyen que répond l'activité du prêtre : il entretient une vie dont la société humaine a besoin : cette vie, l'Etat ne peut la donner lui-même, mais il doit la regarder comme un bien de la nation et en favoriser l'épanouissement"*.

Pareil enseignement va de soi tellement il est logique . . . sauf pour "le laïcisme sectaire (qui) demande à l'Etat d'ignorer toute religion au point de dresser des cloisons étanches et de gêner la pratique de la foi religieuse. Pour lui le prêtre est un étranger suspect dont la présence est simplement tolérée et dont on attend avec impatience le départ".

Et Son Eminence d'ajouter cette précision : *"En d'autres pays, ce système a inspiré des lois qui ont profondément divisé et blessé de grandes nations chrétiennes ;on essaie aujourd'hui de le propager chez nous"*.

Jusqu'ici, l'opinion publique et nos gouvernants ont fait échec à pareil sectarisme. Le discours de Son Eminence est de nature à encourager les résistants . . . dont nous sommes, à l'ACTION, dont sont également les citoyens en grande majorité et aussi la plupart de nos gouvernants. Tous ensemble disent donc de tout coeur: Merci, Eminence, de vos propos aussi tonifiants qu'éclairants.

Louis-Philippe ROY

LETTRE DE PARIS

L'enjeu démesuré des prochaines élections municipales

De notre correspondant
Maurice HERR

Dans quelques jours, la campagne électorale pour les élections municipales des 14 et 21 mars prochains sera terminée en France. Une intense activité règne dans les milieux politiques où l'on se prépare fébrilement à un affrontement dont d'aucuns considèrent qu'il sera peut-être décisif pour l'avenir du régime gaulliste.

Il ne s'agit en fait que d'élire, dans les quelques 28,000 communes de France, les hommes chargés de gérer les affaires locales : abattoir municipal, bornes-fontaine, chemins vicinaux, bureau d'entraide, etc. . ., et l'on proclame à l'envi que la désignation d'administrateurs sérieux et compétents ne doit pas être faussée par le jeu des passions politiques et partisanes. Mais chacun sait qu'une élection, à quelque niveau que ce soit, est nécessairement un acte politique, et il en sera ainsi pour ce scrutin communal, que la conjoncture rend d'ailleurs plus "politique" que jamais.

Cela est si vrai que, délaissant la plupart des batailles locales qui s'engagent avec plus ou moins d'ardeur à travers toute la France, les regards se tournent vers la ville de Marseille où se joue, dans des conditions assez singulières, une partie capitale.

L'actuel maire de la grande cité phocéenne est M. Gaston Defferre, socialiste, qui tient sous sa houlette une municipalité disparate composée de socialistes, de radicaux, de républicains populaires et de modérés, qui a été élu en 1959 dans une position centriste, contre une liste communiste d'une part, et contre une liste gaulliste d'autre part.

Candidat à l'élection présidentielle de décembre prochain, M. Defferre se veut homme d'union, et il aurait aimé en administrer la preuve au pays tout entier en obtenant de la population marseillaise qu'elle le réélise à la tête d'une municipalité semblable à celle dont le mandat s'achève.

Mais c'était compter sans les décisions de son propre parti, et surtout sans la volonté, maintenant bien affirmée, des communistes désireux de barrer la route de l'Elysée à ce maire de Marseille qui prétendait être contre de Gaulle le candidat de toute la gauche sans accepter de "discuter" avec les camarades du P.C.

* * *

Le parti socialiste, nous l'avons déjà signalé, s'est engagé dans une vaste opération de conservation de ces mairies, que M. Guy Mollet appelle "les citadelles de la démocratie". Pour cela, la S.F.I.O. a fait preuve d'un opportunisme qui étonne et parfois même afflige les milieux politiques, dans la mesure où les socialistes montrent qu'ils sont moins attachés à leurs principes qu'aux places qu'ils détiennent, ou qu'ils espèrent conquérir.

Dans la région parisienne, et en quelques autres endroits, l'alliance de type "Front populaire" avec les communistes est la seule qui puisse permettre aux socialistes d'éviter l'écrasement. Alors, va pour le Front populaire ! Mais ailleurs, ce même Front populaire risque d'être néfaste dans la mesure où il fera refluer vers les candidats gaullistes les électeurs du centre effarouchés. Ici, la S.F.I.O. recherche des alliances sur sa droite, et condamne ceux des siens qui s'en tiennent mordicus, à l'idée du Front Populaire. Ce jeu de bascule, plus cynique que subtil, aboutit à des situations ahurissantes. Ainsi dans la région parisienne, les socialistes qui refusent l'alliance avec les communistes — moins par doctrine, d'ailleurs que parce qu'ils savent qu'avec cette formule ils seront battus — sont menacés d'exclusion par M. Guy Mollet (lequel fait d'ailleurs alliance à Arras avec le M.R.P. et le centre, contre les communistes). Mais ailleurs, et précisément à Marseille, ce sont les partisans socialistes du Front populaire qui sont exclus de leur parti pour avoir refusé de suivre M. Defferre dans sa politique d'union "centriste".

On a certes bien du mal à s'y reconnaître dans toutes ces combinaisons; plus de 2,300 formules différentes d'alliances ont été dénombrées à travers la France, dont au moins 1.500 avec la participation des socialistes. Ce qui va singulièrement compliquer le travail des statisticiens et des commentateurs politiques au lendemain des scrutins des 14 et 21 mars.

* * *

C'est donc finalement sur les résultats des élections dans quelques grandes villes que l'on pourra tenter de porter un jugement sur l'évolution de l'opinion électorale en France. Et encore, ne sera-ce pas là chose facile, car en maints endroits les considérations locales vont peser sur le scrutin. Cependant, l'élection de Marseille aura la valeur d'un test, et c'est pourquoi ce qui se passe dans cette grande ville retient plus particulièrement l'attention.

Il semble en effet que les communistes, qui ont "débauché" un certain nombre d'élus socialistes pour constituer avec eux des listes Front Populaire contre le maire sortant, M. Defferre, ont délibérément manoeuvré pour mettre celui-ci en difficulté. Ainsi, privé du concours de l'extrême-gauche, M. Defferre aura bien du mal à résister aux attaques de l'U.N.R. et des gaullistes, qui sont tout autant désireux que les communistes de faire mordre la poussière chez lui au rival du Général dans la course à l'Elysée. Car il est évident que s'il est battu à Marseille, M. Defferre devra abandonner tout espoir de briguer le mandat présidentiel. Par contre, s'il gagne, ses chances élyséennes ne peuvent qu'augmenter.

Mais pourquoi cette attitude des communistes à l'égard de celui qui, malgré de faibles chances de succès, est le seul candidat valable que la gauche puisse opposer à de Gaulle ? Objectivement, le Parti communiste fait ainsi le jeu du président de la République, comme il fait le jeu du gaullisme partout où ses listes favoriseront l'élection de candidats U.N.R., contre laquelle, pourtant, il tire à boulets . . . rouges.

* * *

L'explication la plus généralement admise de ce paradoxe est la suivante : la politique étrangère du parti socialiste et de son candidat à l'Elysée, M. Defferre, est "atlantique", tandis que celle du général de Gaulle est à maints égards, jugée "positive" par Moscou et par les communistes français. Il semblerait donc que le Parti communiste, quelle que soit son attitude au plan intérieur, veuille que de Gaulle demeure à l'Elysée, plutôt que de l'y voir remplacer par un homme — fût-il socialiste et "de gauche" — qui ne fournirait pas les mêmes satisfactions à eux-mêmes, et surtout à la diplomatie soviétique.

Le calcul est peut-être audacieux et il ne semble pas tenir compte du fait que de Gaulle est un pragmatiste dont le "réalisme" au moins aussi grand que celui de Moscou, ne s'embarrasse guère d'idéologie. La méfiance qu'il affiche à l'égard de l'"Atlantisme" est moins doctrinale qu'expérimentale et technique. Or, cela se corrige aisément, et de Gaulle n'est pas un homme à hésiter sur ses variations. Toujours est-il que l'on est loin, on le voit, des bornes-fontaines et des chemins vicinaux qui sont, théoriquement, l'enjeu des prochaines élections municipales.

(Droits réservés B.I.P. et l'ACTION)

VOTRE OPINION VOTRE OPINION VOTRE OPINION

Langue et musique

M. le Redacteur,

Nul n'est plus sourd que quelqu'un qui ne veut rien entendre.

Pour répondre à Mlle Marthe Belleau, concernant la langue parlée au sein de l'orchestre symphonique de Québec, je dois dire que le but de ma lettre du 19 février dernier, n'avait rien d'autre que de démontrer par des faits, qu'il y a dans notre province, un glissement vers l'anglicisme. L'agissement des responsables de nos orchestres de Québec et aussi de Montréal (où la situation est plus grave) sert de prétexte pour démontrer ce fait.

Mlle Belleau écrit "Langue ou Musique".

Propager l'art musical dans la province, et du même coup, contribuer à l'avilissement de la langue de notre peuple, démontre non seulement un manque de sincérité, mais aussi une incohérence responsable, au détriment de notre culture, partie intégrante de notre entité.

Il est regrettable de constater que Mlle Belleau n'ait pu saisir la teneur de ma lettre (du moins, c'est ce qu'elle nous laisse croire) en nous démontrant une attitude évasive, et ce qui est plus grave, un manque de fierté qu'aucun Canadien français digne de ce nom ne saurait tolérer chez lui. Où sont les convictions ?

En terminant, sachez chère demoiselle, qu'il y a, à Québec des matinées françaises, qui musicalement, seraient tout aussi enrichissantes et profitables à nos jeunes anglophones d'aujourd'hui, en plus de les aider à apprendre la langue de notre Québec. Il reste suffisamment de sièges à leur disposition.

Spécialement dédié à vous, chère demoiselle:

A QUAND LA VRAIE PROVINCE DE QUEBEC ?

Claude Létourneau, violoniste.

Chinoiseries

Que doit-on penser du documentaire qu'on nous a servi dimanche soir, le 28 février, sur le réseau de la télévision d'Etat ? A en juger par cette émission sur la Chine Rouge, il semble que nos amis du Céleste Empire ont une fois de plus roulé leurs naïfs visiteurs occidentaux. A moins que ce soient les téléspectateurs qu'on veuille rouler ?

L'impression générale qui se dégage est que la Chine, partie de zéro en 1949, fait de gigantesques bonds en avant sous la direction estimée de Mao et du parti communiste. Le "hic", c'est que la propagande y est vraiment trop évidente. Comme de juste, l'ouvrier complimente la direction de l'usine, les vieillards rappellent le temps de "l'esclavage", on rencontre "par hasard" une personnalité — voyons, tout le monde sait que c'est préparé unilatéralement des semaines à l'avance — on visite le paysan heureux, etc . . . etc . . . A-t-on remarqué qu'il n'y a pas eu l'ombre d'une seule critique contre le gouvernement ? (Aucun Chinois n'est intéressé à être porté "volontaire" pour le Sin-Kiang).

L'on s'est répandu en admiration devant le présent régime, mais l'on a omis de parler de la sinistre farce des tribunaux Populaires, de la formation "spontanée" des Communes, de la "Période des Cent Fleurs", où chacun était invité à critiquer le régime : une vague de protestations déferla sur le pays, mais le Parti la brisa peu après dans une sauvage répression. L'émission nous a aussi renseignés sur les "relations amicales" que la Chine entretenait avec les autres pays. Les Chinois ont donc "libéré" le Tibet pour le protéger. En Inde, ce devait être une salve d'honneur . . . Que se passe-t-il au Congo ?

Pour la religion ce fut encore pire. Outre le truquage probable de la cérémonie, on est venu faire allusion à une assez grande liberté de conscience. A-t-on oublié le martyre de l'Eglise de Chine, les missionnaires torturés et chassés honteusement, les prêtres chinois fusillés, les militants emprisonnés, les "lavages de cerveaux" . . . etc . . .

En un mot, il semble que l'on aie donné de la Chine une idée qui ne correspond pas à la réalité. Si tout va si bien en Chine, si le parti communiste a apporté de si grands bienfaits, pourquoi le SOURIRE est-il disparu de la Chine Nouvelle ?

Léonce NAUD,
C.P. 13
Deschambault.

Lavés au "Baby's Own"

M. le Rédacteur,

Dans le journal de jeudi, le 25 février, j'ai lu avec indignation, et je ne suis pas la seule, que l'équipe du journal "Le Carabin" était exonérée de tout blâme.

Ces chers étudiants ont été lavés à l'eau de rose, au savon Baby's Own. Ils pourront à l'avenir écrire ce que bon leur semble, car une commission dite "d'enquête" vient de leur donner carte blanche.

Je ne comprends pas que le conseil des étudiants ait choisi comme membre du Jury Monsieur Gérard Pelletier, si sympathique à l'école neutre et que M. l'abbé Hamelin ait adhéré au jugement rendu.

Mes connaissances théologiques ne me permettent pas de discuter à ce palier, mais toutes les personnes que j'ai rencontrées après qu'elles eurent vécu derrière le rideau de fer ou dans les pays satellites et tous les articles que j'ai lus, écrits par des gens ayant vécu l'expérience marxiste, m'ont appris que les débuts furent ceux que nous vivons présentement.

Les étudiants et leurs "enquêteurs" sont à l'avant-garde; mais nous, nous sommes dans l'angoisse.

Jeannine L. Morel.
Québec

Contre M. Charpentier

M. le rédacteur,

La présente est pour vous manifester mon mécontentement envers votre correspondant dans la capitale fédérale, M. J. Charpentier.

Comme il nous l'a si gentiment fait savoir dans une de ses chroniques, M. Charpentier est fils d'ambassadeur et en conséquence a été "élevé" à l'étranger. Il a bien appris le français, mais ensuite ! Il ne connait pas le Québec puisqu'il n'y a pas vécu. C'est pourquoi il ne connait pas l'esprit qui anime le Québec actuellement.

M. Charpentier a des préjugés et il les cache bien mal. Non seulement il a des préjugés mais il a fait des options politiques auxquelles il essaie de nous convertir. Il est anti-N.P.D.; et il essaie de nous convaincre que le parti de gauche ne peut recevoir notre adhésion parce que la planification implique nécessairement un pouvoir central fort. Donc ne votez pas pour le N. P.D.; c'est un parti de gauche et centralisateur.

Mais d'autre part, il revient à intervalles réguliers pour dissuader les québécois de voter Crédit Social parce qu'eux ils sont trop nationalistes; ils veulent dépouiller Ottawa de ses pouvoirs; ce sont de gros méchants décentralisateurs. Et puis ce sont de vrais clowns; il nous font honte à Ottawa (ça c'était avant les scandales de l'administration libérale). Donc ne votez pas pour le parti de droite, c'est un parti décentralisateur et les membres de ce parti sont des "innocents".

Quant au parti libéral, M. Charpentier regrette le bon temps où M. Chevrier et Lesage étaient à Ottawa. Sous Chevrier au ministère de la justice, nous dit-il, les scandales n'auraient pas éclaté. Celui-ci aurait relevé tous les noms des conservateurs dans le rapport (de la gendarmerie) et aurait dit à Diefenbaker qu'ainsi il valait mieux pour les deux partis taire l'affaire.

Pour M. Charpentier, le seul qui soit digne d'éloges, c'est M. Diefenbaker. Il écrivait encore dernièrement qu'il avait donné des chèques bilingues (quel honneur), qu'il avait institué les conférences fédérales provinciales, etc . . . Il est bien mécontent du fait que M. Balcer ait ruiné les chances électorales du parti conservateur.

M. Charpentier peut choisir les options politiques qu'il désire mais qu'il nous fasse grâce de nous les exposer. Le droit aux options existe parce qu'on ne peut démontrer la valeur scientifique d'une option et à ce titre la mienne a autant de poids que celle d'un ministre ou que celle de M. Charpentier. Donc, assez de chroniques-propagande.

D'autre part, M. Charpentier a le don d'aller à l'encontre du sentiment et des aspirations des québécois. Pour lui, la compensation fiscale a pour résultat de dépouiller Ottawa de sa puissance (notre droit est peu important). Donc il s'oppose. Alors, que tout le Québec décrie Diefenbaker, il le loue. Tandis que le Québec appuie Balcer, M. Charpentier le blâme. Alors que le Québec se félicite de l'accord "international" franco-québécois, M. Charpentier écrit que c'est un accord somme toute assez banal et qui ne nécessitait guère une ratification officielle. Les représentations autonomistes du Québec lui paraissent régionales. Selon lui, il serait indécent que Lesage retourne à Ottawa après avoir défendu les intérêts du Québec (ça c'était à la t.v.). Il est même allé jusqu'à demander la démission de René Lévesque dans une de ses chroniques.

Lorsqu'il dénonce une opinion extrême et sans nuance, il verse dans l'autre extrême sans faire plus de nuances. Ce n'est guère mieux. Après des attaques aussi virulentes, il est normal qu'il reçoive des ripostes. Aussi, il protège ses arrières en se comparant à l'informateur de Cléopâtre. Pour lui le tour est joué.

M. Charpentier est partial, rempli de préjugés, et incompétent. C'est un étranger qui ne connaît pas les aspirations du Québec.

C'est pourquoi je demande qu'il soit remercié de ses services.

Jean DROLET,
Québec.

NDLR. Voilà un lecteur qui s'en tient au "Crois ou meurt". Ceux qui diffèrent d'opinions avec lui n'ont pas le droit de vivre. "L'Action" a des vues plus larges : elle publie les attaques de ses contradicteurs, en éliminant les injures.

Souvenirs de prison

M. le Rédacteur,

J'ai travaillé deux ans sur les fermes en Ontario. Durant l'hiver, il fallait à tous les soirs vers les 9 heures, aller mettre douze à dix-huit pouces de paille sous les vaches. Le fermier me disait que c'était la loi en Ontario; si un fermier était pris à laisser coucher ses vaches sur le ciment, il était poursuivi et les perdait.

Je suis allé coucher à la prison de Montréal, sur la rue Craig, il y a quelques années. Là, il y avait quinze hommes couchés sur le plancher de ciment; aucun banc de bois, juste quatre murs et un dur plancher de ciment.

A Hull, j'ai couché dans une cellule sur un banc; mais il fallait coucher plié car la longueur n'était que de 5 pieds 6 pouces.

Je ne connais pas les conditions de la station de police où Monsieur Hébert a été enfermé, mais à la station de police de Montréal, je puis dire que c'est barbare !

H. B.

Notre avenir

M. Jean Recurt mérite de chaleureuses félicitations pour sa courageuse et très opportune mise en garde : "Ici, comme en France" publiée dans l'Action du 1er mars, au sujet de la perte éventuelle de notre enseignement indépendant.

M. Recurt exprime de façon réaliste et à la lumière d'une expérience tragique ce que plusieurs d'entre nous redoutent avec le bouleversement actuel de notre système d'enseignement.

Les mêmes causes produisent les mêmes effets. Si nous laissons aux gouvernants — disons plutôt aux politiciens — la direction complète de l'enseignement nous verrons ce secteur public soumis à toutes sortes d'influences plus ou moins délétères et révolutionnaires. Nos réformateurs ne manqueront pas, au nom de la liberté et du progrès, sous prétexte de largeur de vue et de compréhension, de saboter ce que nous avons de plus précieux : notre catholicisme, la confessionnalité de l'enseignement. L'Eglise et la morale, c'est vieux jeu . . .

N'oublions pas que les ennemis de l'Eglise sont actifs et astucieux; ils savent mener une propagande insidieuse et bien orchestrée.

Les idées étranges d'irréligion et d'insubordination qu'affichent sans vergogne certains jeunes universitaires, dans un pays pourtant catholique, sont déjà un avant-goût de ce qu'ils voudront réaliser lorsque, dans 10 ans, ils seront à la direction des affaires.

Réagissons pendant qu'il en est encore temps; ne soyons pas les complices inconscients ou muets de notre destruction; n'allons pas risquer la triste expérience qu'a vécue la France malgré une vitalité religieuse plus grande et moins exposée que la nôtre.

Il est plus facile de descendre que de monter. Veillons à ne pas trop descendre.

Joseph Ferland
Beauce.

Une foule de petites choses

Evidemment, c'est la charité qui importe le plus. Le chrétien est en tout premier lieu le disciple du Christ, qui vit de la grâce et se préoccupe du bonheur des autres. C'est bien clair que le christianisme ne consiste pas dans de petites prescriptions mesquines : se lever et se coucher tôt, ne pas dormir au sermon, porter un scapulaire, ne pas mettre de sucre dans son café . . .

Oui, évidemment, voyons à l'essentiel.

Mais les détails ont aussi leur importance. Notre-Seigneur n'a-t-il pas dit : "Celui qui méprise les petites choses dégringolera petit et à petit. C'est une vérité qu'il n'est pas facile de faire accepter aux jeunes. Ils se veulent héros sans apprentissage. Ils ont du mal à comprendre que pour acquérir une volonté ferme pour les grandes occasions, il n'y a pas de plus sûr moyen que de vouloir efficacement dans les petites. Entreprendre peu, mais le mener à bon terme, sans broncher.

Mon cher petit monsieur, vous vous dites incapable de renoncer à une cigarette . . .

Ma chère petite demoiselle, vous ne pouvez vous priver d'un colifichet . . .

Et vous seriez assez énergiques, tous les deux, pour renoncer l'un à l'autre quand vous brûlez d'amour ? . . . J'ai peine à vous croire.

Quand on n'a pas l'énergie de tailler le bois mou, il est bien certain qu'on ne vaut rien dans le bois dur.

Pourquoi tant de jeunes, une fois doublé le cap de la quinzaine, tournent-ils mal ? C'est qu'ils n'ont pas été initiés au sacrifice; les parents les ont dorlotés, leur ont tout donné sans qu'il en coûte.

Il n'est pas nécessaire d'être un grand psychologue pour blâmer les parents et les éducateurs de ne pas initier les jeunes au sacrifice dans les petites choses.

Malheur aux enfants gâtés !

André JOBIN,
prêtre

DIEU nous parle dans la BIBLE

Textes choisis par la Société catholique de la Bible

Jésus dit : "Laissez les petits enfants et ne les empêchez pas de venir à moi; car c'est à leurs pareils qu'appartient le Royaume des Cieux".

(Mt 19, 14)

Jésus dit : "Ce ne sont pas les gens bien portants qui ont besoin de médecin, mais les malades. Je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs".

(Mc 2, 17)

Paquet

115ième ANNIVERSAIRE

VENTE

Gagnez une dodge 1965

VENDUE PAR CHOUINARD AUTOMOBILES Inc.



CONDITIONS DU CONCOURS

Inscrivez vos nom, adresse et numéro de téléphone au verso de vos factures ou fac-similés acceptables datés du 8 au 20 mars inclusivement. Venez les déposer dans des boîtes spéciales placées à différents endroits de notre magasin. Le tirage aura lieu le 20 mars.

Notre Vente 115e c'est

LE TRIOMPHE DES VALEURS ET DES BAS PRIX !

Voyez !

Choisissez !

Epargnez !

EN VENTE DES LUNDI LE 15 MARS A 9H. A.M.

Collection ALOUETTE

11 titres différents et du plus haut intérêt pour tous. Une valeur extraordinaire dont vous devez profiter.

Val. 5.50 — **1.55**

Paquet, librairie, rez-de-chaussée.

Globerama

"L'aventure de la Terre", "La vie et ses merveilles", "Histoire des civilisations", "Conquêtes de la Science", "L'Homme dans le monde Moderne".

Val. 4.50 — **1.88**

Paquet, librairie, rez-de-chaussée.

Pantalons d'étudiants

Pantalons gris viscose et nylon. Modèle avec ganses à la taille. Poches garnies de cuir. Tailles 8 à 18 ans.

Rég. 7.99 — **3.88**

Paquet, confection pour garçons, rez-de-chaussée.

2000 verges de coton glacé

sur fond blanc et de couleurs. Pastilles de différentes grosseurs. Largeur 36 pouces. Prix jamais vu pour telle qualité. Rég. .89

la verge — **.55**

Paquet, tissus à la verge, 3e étage.

Rideaux tailleurs

en grand spécial. Dacron simple de première qualité. Dans le blanc seulement. 41" x 90"; 41" x 96"; 41" x 99". Rég. jusqu'à 5.99

la paire — **3.55**

Paquet, rideaux, 4e étage.

Tuiles de prélart incrusté

avec légères imperfections. Epaisseur Domestic dans des teintes décoratives et attrayantes. Moiré, marbré handicraft, beige, blanc, noir, taupe-vert-brun et beige. 9 x 9. La tuile

Rég. .15 — **.08**

Paquet, tapis, 4e étage.

Ensemble de lit Frontenac

Grandeur 36" x 72" et 39" x 72". Un magnifique ensemble de lits comprenant matelas, sommier-caisse, tête de lit et pattes.

49.88 ou 2 pour 96.88

Rég. 69.99 — **49.88** ou 2 pour 96.88

Paquet, meubles, 5e étage.

Bottes de neige

pour hommes. Bottes toute de cuir à semelles crêpelées et doublées de chaud mouton. Pointures 6 à 11.

Rég. 15.99 — **6.88**

Paquet, chaussures pour hommes, rez-de-chaussée.

Chapeaux pour hommes

en velours et fini soie. Rebord étroit. Première qualité, solde de lignes. Quantité limitée. 6¾ à 7½.

Rég. 8.95 à 17.50 — **2.88**

Paquet, chapeaux pour hommes, rez-de-chaussée.

Séraphin pour garçons

en tweed et nylon avec basque. Première qualité et grande vogue. La quantité est cependant limitée. 6½ à 7.

Rég. 3.50 à 3.98 — **1.77**

Paquet, chapeaux pour hommes, rez-de-chaussée.

Sac de voyage Air Canada

Pratique, petit, avec suffisamment d'espace de rangement. Léger et de belle apparence. Bleu avec garniture blanche et or. Fermoir et poignée sur le dessus.

Rég. 2.49 — **1.88**

Paquet, valises, sous-sol.

Fraîches blouses de coton

Choix de blanc, bleu et rouge et aussi dans l'imprimé. Manches courtes ou longues. Légèrement imparfaites. Tailles 10 à 18 ans.

Rég. 2.98 et 3.98 — **1.88**

Paquet, sport pour dames, 2e étage.

AUSSI A PLACE LAURIER.

COMMANDEZ PAR LA POSTE OU PAR TELEPHONE. 653-8711 Place Laurier. 529-4501 St-Roch

Paquet

VENTE 115 ANNIVERSAIRE

GAGNEZ UNE DODGE '65

Vendue par CHOUINARD AUTOMOBILES INC.



CONDITIONS DU CONCOURS :

Inscrivez vos nom, adresse et numéro de téléphone au verso de vos factures ou fac-similés acceptables datés du 8 au 20 mars inclusivement. Venez les déposer dans des boites spéciales placées à différents endroits de notre magasin.

Le tirage aura lieu le 20 mars.



Epargnez jusqu'à 14.11

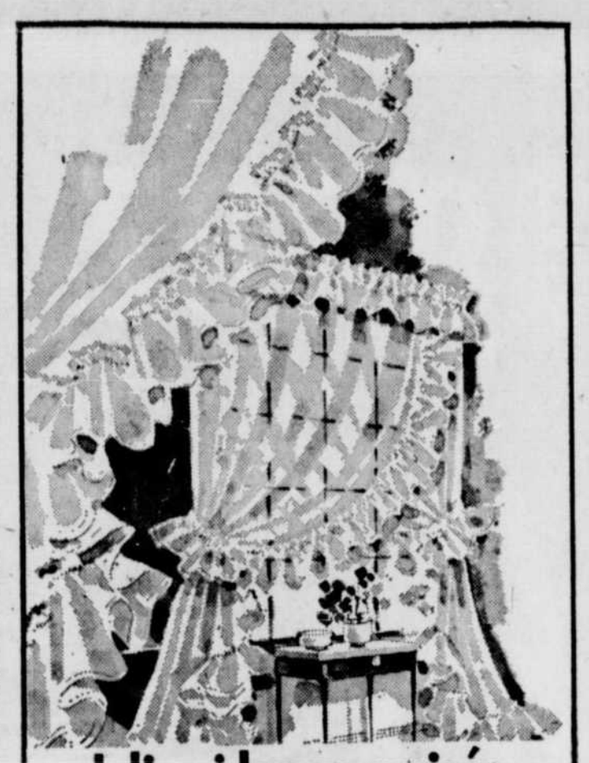
Belles draperies acétate et rayonne

Pour votre chambre, le salon, le vivoir etc... une aubaine à ne pas manquer. Choix de deux modèles à patrons semi-modernes et très décoratifs. Prix jamais vus pour une telle qualité. Blanc et melon, blanc et turquoise, grillé et turquoise, beige et melon, blanc et abricot.

1 paire de 2 laises 96" x 95. Rég. 27.99 — **18.88**

1 paire de 3 laises 144 x 95". Rég. 42.99 — **28.88**

Paquet, rideaux, 4e étage.



Jolis rideaux croisés en dacron simple

Pour la chambre à coucher ou pour la salle à dîner et autres pièces de la maison, de très beaux rideaux, garanti de la première qualité dans le blanc seulement.

70 x 90 Rég. 11.29 — **9.88**

90 x 90 Rég. 14.99 — **12.77**

135 x 90 Rég. 19.99 — **17.77**

Paquet, rideaux, 4e étage.



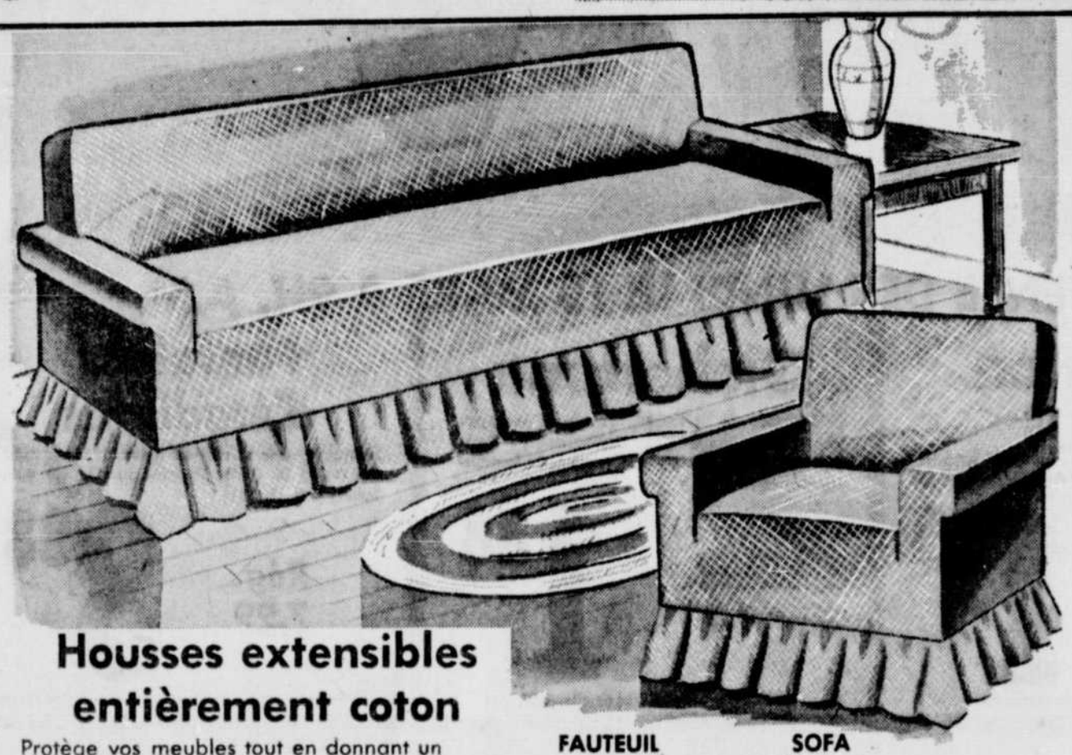
TAPIS CLASSES PAR CATEGORIE D'USAGE

Epargnez 1.11 la v.c.

Tapis broadloom de Barrymore "MOON RIVER"

De nouvelles fibres pour tapis la propylène 100% Herculon. Tapis à l'épreuve des mites très durable pour le salon, boudoir, corridors et aussi très facile d'entretien. Beige, or, bleu. 12'. Prix orig. 8.99 LA VERGE CARREE — **7.88**

Paquet, tapis, 4e étage.



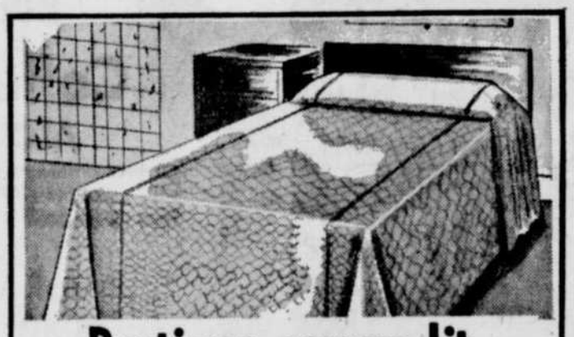
Housses extensibles entièrement coton

Protège vos meubles tout en donnant un nouveau cachet à vos pièces. Une valeur imbattable. Profiter de l'offre très spéciale qui vous est faite pour redonner une fraîcheur toute neuve à votre mobilier. Brun, or et vert.

FAUTEUIL **4.88** Rég. 6.99

SOFA **9.77** Rég. 13.99

Paquet, rideaux, 4e étage.



Pratique couvre-lit piqué genre jetée

Nous vous offrons un très beau couvre-lit et un choix de 6 coloris. Couvre-lit piqué idéal pour la chambre des enfants et la chambre d'invités. Teintes unies seulement. Royal, tangerine, or, blanc et vert. Lits doubles seulement. Rég. 19.99 — **13.77**

Paquet, rideaux, 4e étage.



Ensemble de bain en chenille de coton

comprend 2 pièces à envers latex. Siège fini avec contour élastique et dessin avec riches coloris et motif ciselé. Tapis à même motif et assorti. 20 x 33. Jaune, beige, bleu, lilas, vert, orange, etc... Rég. 3.99 — **2.88** L'ensemble

Paquet, tapis, 4e étage.



Couvre-lit tissé genre "Homespun"

Motif à rayures formant quadrillé. Combinaison de couleurs décoratives. Inspiration scandinave. Parfaitement lavable, rétrécissement contrôlé. Achetez-en plusieurs et confectionnez de jolies tentures assorties. 87 x 105 ou 72 x 105, rouge, bleu, vert et brun (aucun brun dans 72 x 105) — **6.66** Rég. 8.59

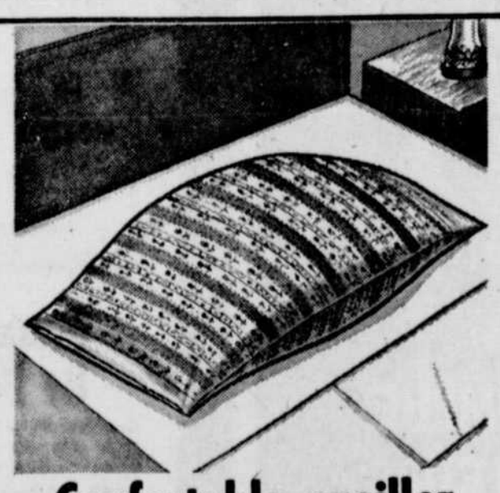
Paquet, toile et cotonnade, 4e étage.



Linges à vaisselles en pure toile

Une belle occasion de regarnir votre lingerie. De grands et beaux linges à vaisselles en pure toile avec motifs de rayures sur fond blanc. Décoratifs, de longue durée et parfait pour la cuisine. Dimensions: environ 24 x 36. Val. .69 — **3/1.44**

Paquet, toile et cotonnade, 4e étage.



Confortable oreiller en plumes stérilisées

Procurez-vous cet oreiller tout repos en plumes de poulet et de canard. Recouvert d'un coutil à motif floral délicat et garanti à l'épreuve de la plume. Fini avec cordonnet. 20 x 26. Val. 3.49 — **2.77**

Paquet, toile et cotonnade, 4e étage.



Réputé prélart congoleum de fabrication canadienne

surface émaillée et base de feutre. Motifs discontinués. Pratique pour la cuisine et la salle de bain. Facile d'entretien et gardant longtemps sa belle apparence. 6'. Beige, gris, turquoise, ivoire. Rég. 1.09 — **.88** La verge carrée

Paquet, tapis, 4e étage.



Applicateur Bissell Modèle 290C de luxe

pour nettoyer vos tapis, rien de plus pratique et de plus rapide. Obtenez en plus avec l'achat de l'applicateur un paquetage bonus comprenant un contenant de 22 onces de shampooing et aussi, vaporisateur pour nettoyer les fourneaux.

Rég. 17.63 — **13.88**

Paquet, tapis, 4e étage.



Ensemble nappes et serviettes

en luxueuse rayonne damassée aux teintes pastel. Vous aimerez l'élégance du patron floral. Présenté dans un emballage de fantaisie. Rose, turquoise, ivoire, jaune, blanc.

56 x 76 avec 6 serviettes Val. 6.39 — **4.88**

60 x 90 avec 8 serviettes Val. 8.99 — **6.77**

Paquet, toile et cotonnade, 4e étage.



Taies d'oreillers finement brodées

Une véritable aubaine. Taies d'oreillers rehaussées de fine broderie à la main sur coton de qualité première. Choix de motifs variés. Val. 2.49

LA PAIRE **1.55**

Paquet, toile et cotonnade, 4e étage.

PROFITEZ DE NOS CONDITIONS FACILES DE PAIEMENTS: COMPTE COURANT ● COMPTE BUDGETAIRE "PAQUET" ● PAIEMENTS DIFFERES ● MISE DE COTE MOYENNANT LEGER ACOMPTE.

FEMME DE MAISON FEMME DE RAISON



Le jeudi, 25 mars, à deux heures et quart, au Musée provincial, les membres de la Société d'étude et de conférences et leurs amies auront le plaisir d'entendre M. Gérard Morisset prononcer une conférence sur les "Trésors artistiques du Québec", sous la présidence de Mme Laurent Gelly.

M. Gérard Morisset, conservateur du Musée provincial, est diplômé de l'école du Louvre, à Paris. Il fut nommé, en 1935, attaché honoraire des Musées nationaux de France; en 1949, il fut choisi comme conférencier de l'Institut franco-canadien outre-mer.

A Québec, il fut tour à tour directeur de l'enseignement du dessin dans les écoles de la province, directeur de l'inventaire des oeuvres d'art, et secrétaire de la Commission des Monuments historiques.

Dans la carrière de M. Morisset, les honneurs littéraires et artistiques ne se comptent plus. A deux reprises, soit en 1936 et 1949, il obtint le prix littéraire de la province, et en 1938 et 1946, celui de l'Académie des Beaux-Arts de Paris. En 1954, il reçut la médaille Pierre-Chauveau de la Société Royale du Canada, société dont il est membre, et au sein de laquelle il a brillé par ses oeuvres d'une profonde érudition.

Congrès de la Fédération des sociétés d'infirmières visiteuses

Thème : Coordination des soins à domicile, le samedi 13 mars 1965, au Holiday Inn

PROGRAMME :

AVANT-MIDI

9h.00 a.m.—Inscription
9h.20 a.m.—Ouverture du congrès par le président, le docteur Geo.-Albert Bergeron.
9h.30 a.m.—Séance de la matinée. Animateur : M. Paul Guertin

Communication :
Présentation d'un Plan Communautaire de Soins à Domicile.

EXPOSE DES PRINCIPES :

Docteur Jean-Paul Parent, président de l'oeuvre de l'assistance aux malades à Domicile Inc., de Québec.

EXPOSE TECHNIQUE :

Mademoiselle Doris Custeau, préposée au travail du Plan Communautaire.
10h.30 a.m.—Café.
10h.45 a.m.—Forum de discussions.

A la table :

Représentant de la Commission Hall : Mlle Alice Girard, doyen faculté de Nursing de l'université de Montréal.

Représentant d'un service officiel de Santé : Docteur Georgette Gélinas, directeur du Service de Santé, Ville St-Laurent, Montréal.

Représentant du Collège des Médecins : Docteur Roger Dufresne, directeur Relations Professionnelles.

Représentant de la Corporation des Travailleurs Sociaux : M. Robert Hamel, président.

Représentant du ministère de la Santé : Docteur Sarto Sirois, assistant directeur Assurance-Hospitalisation.

Représentant de l'Association des Hôpitauxx Catholiques : M. André Moisan, directeur-général.

Période de questions.

DEJEUNER

12h.30 p.m.—Déjeuner-causerie
Président : M. Horace Lamarche. Causerie : Situation d'un Plan Communautaire de Soins à Domicile dans une Société Moderne.

Docteur Georges-A. Bergeron.
2h.15 p.m.—Séance d'affaire.
2h.45 p.m.—Assemblée générale annuelle de la Fédération des Sociétés d'Infirmières Visiteuses.

des FLEURS !



McKenna

Fleuriste
1183 est, rue St-Jean - Qué.
Tél. : 522-6868



Combattez la FAIBLESSE

Si vous êtes pâle, faible, toujours fatiguée, sans appétit, nerveuse, endurant des malaises organiques dus à la pauvreté du sang, les bonnes PILULES ROUGES, par leur formule à base de fer, sont un tonique qu'il vous faut. Achetez aujourd'hui mêmes les

PILULES ROUGES

AMÉLIORÉES
Elles sont peu coûteuses.
Tonique à base de fer,
préparé contre l'anémie.

La silhouette de printemps de la Canadienne est née

(par Albert Glaude)

Dix coiffeurs créateurs canadiens et un couturier ont présenté une "première" nationale de la silhouette qu'ils proposent à la femme canadienne.

C'est une tradition qui remonte maintenant à plus de 10 ans qui veut que les coiffeurs réservent la primeur de leurs créations printanières au Congrès de H. Chalut Cie Ltée à St-Jérôme.

Pour la première fois dans l'histoire de la mode, un couturier venait se joindre à eux cette année.

C'est dans cette "petite" ville, les 23 et 24 février 1965, qu'un public ébloui a pu applaudir à tout rompre ce qu'il avait crû être une présentation de mode et qui en fait un grand spectacle.

Sur une chorégraphie de Michel Conte des mannequins, superbement habillés et coiffés, ont été présentés de façon tout à fait originale et en tout cas vraiment inusitée.

Mais, ayant collaboré assez étroitement à cette réalisation, il me paraît difficile de trop insister sur la réussite extraordinaire de ce spectacle-présentation.

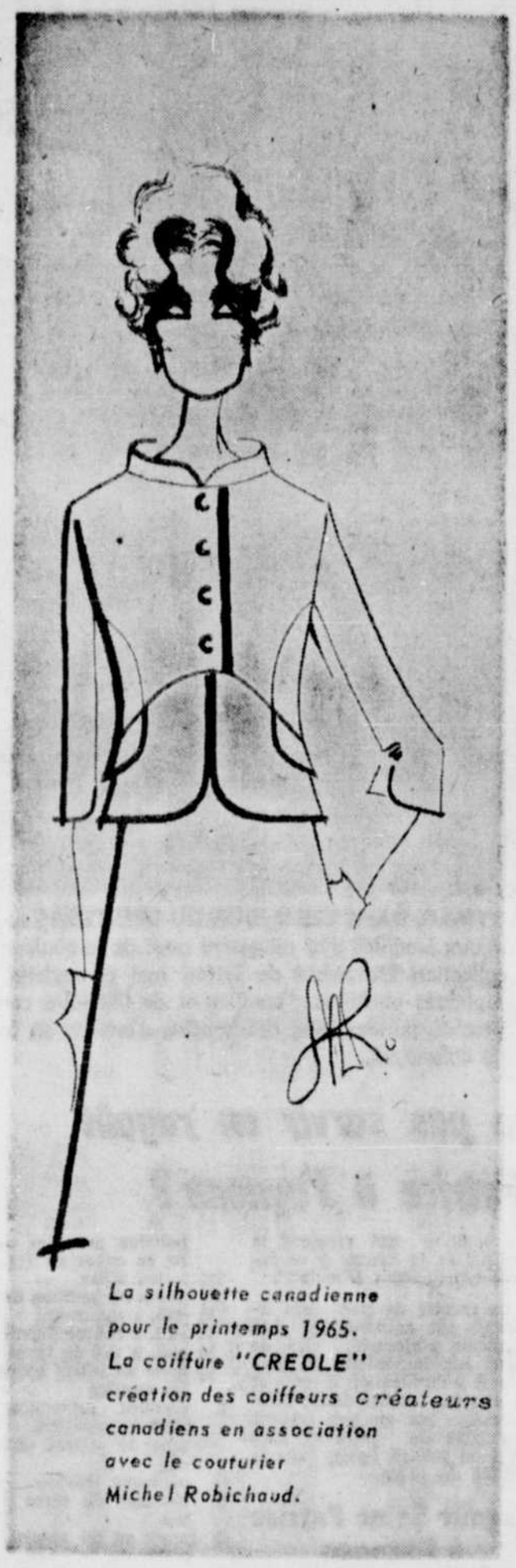
En marge de cet article, vous avez sous les yeux la silhouette canadienne. Cette illustration parle d'elle-même: vous savez maintenant, Madame, que les prochains beaux jours vous connaîtront bouclée sur cheveux courts et habillée "à la Robichaud".

On me permettra de me réjouir de la totale réussite de cette première expérience couture-coiffure.

Michel Robichaud ne se présente pas volontiers en public, ni en personne, ni par ses créations.

Nous venons donc de vivre une expérience extraordinaire et devant le succès remporté nous pouvons déjà confirmer que Michel Robichaud et les Coiffeurs continueront leur collaboration pour la mode d'automne 1965.

Enfin, c'est vrai, la mode canadienne est une réalité bien vivante. Elle est née au Canada français, elle a sa place sur le plan international, elle est une forme tangible de ce que l'on appelle le grand Art.



La silhouette canadienne pour le printemps 1965. La coiffure "CREOLE" création des coiffeurs créateurs canadiens en association avec le couturier Michel Robichaud.

Du 14 au 20 mars

Semaine nationale de la Santé

Aidez à sauver nos bébés

Neuf pour cent des décès survenus au Canada en 1962 étaient des enfants de moins d'un an. Aidez à sauver nos bébés. Accordez votre appui à la Ligue Canadienne de Santé dans sa campagne dont le but est de diminuer la mortalité infantile.

La mortalité infantile

La mortalité infantile est plus élevée au Canada que dans 13 autres pays du monde occidental. Sur 1,000 bébés nés au Canada en 1962 — dernière année pour laquelle les statistiques sont complètes — 28 sont morts avant leur premier anniversaire. En Suède et aux Pays-Bas, 15 bébés sur 1,000 seulement sont morts durant la même période. Aidez la Ligue Canadienne de Santé à lutter contre la mortalité infantile durant la Semaine Nationale de Santé, du 14 au 20 mars.

Mieux vaut prévenir que guérir

Des maladies, dont la plupart peuvent être prévenues, ont tué 5,692 enfant canadiens de moins de 10 ans durant l'année 1962. Parmi ces enfant, 4,016 étaient âgés de 1 à 4 ans. La Ligue Canadienne de Santé s'efforce d'éliminer les maladies qui peuvent être prévenues. Accordez votre appui à la Ligue Canadienne de Santé durant la Semaine Nationale de Santé, du 14 au 20 mars.

Près de 13,000 bébés canadiens n'atteignent pas leur premier anniversaire

Près de 13,000 bébés canadiens n'atteignent pas leur premier anniversaire. En 1962, le nombre de bébés morts au Canada était de 12,941. Des mesures de prévention auraient pu sauver des milliers de ces bébés. Accordez votre appui à la Ligue Canadienne de Santé dans sa campagne destinée à informer toutes les mères canadiennes sur les principes de l'hygiène.

La douce France élargit les droits de la femme

PARIS (A.F.P.) — La femme mariée française sera plus indépendante de son mari si le conseil des ministres adopte le projet de loi que lui soumet M. Jean Foyer, ministre de la Justice et qui, après avis du conseil d'Etat, devrait être déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale, lors de la prochaine session.

Parmi la trentaine de projets que le ministre de la Justice doit commenter à la Chancellerie figure en effet le projet de réforme des régimes matrimoniaux qui comporte dans ses dispositions deux points essentiels :

1. La femme mariée conservera ses pouvoirs sur ses biens propres.

2. Elle participera plus étroitement à la gestion du mari sur les biens propres du ménage et à l'éducation des enfants.

Cette nouvelle communauté légale, dite régime de la communauté légale réduite aux acquêts, permettra à chacun des deux époux de conserver dans son patrimoine personnel les biens et immeubles qui étaient sa propriété avant le mariage. Par contre, les biens meubles et immeubles acquis dans le mariage resteront à la communauté.

La communauté légale en France est, si l'on peut ainsi s'exprimer, une "vieille institution". Les sondages effectués semblent prouver que l'opinion publique est, dans son ensemble, favorable à cette loi. La réforme de celle-ci prise à l'initiative de certains mouvements féministes, permet son assouplissement. Elle règle notamment sur le plan pratique le problème qui se posait inévitablement lors de la dissolution du mariage. Les juristes ont estimé qu'il n'était pas normal, en effet, que l'un des deux époux fut lésé.

Comment entretenir vos bijoux

TORONTO (P.C.) — Les huiles naturelles de la peau, les savons et produits de beauté provoquent à la longue une opacité sur la surface des pierres précieuses et métaux. Le savon accumulé sur la face interne de la pierre sertie en bijou voile son éclat. Les métaux sont moins brillants à cause de la poussière.

En nettoyant les bagues, on peut procéder de la façon suivante : utiliser une épingle à cheveux sur laquelle on glisse l'anneau, pour ensuite tremper le bijou dans un bain d'eau chaude et détergent liquide ou en flocons. Si l'opération se fait au lavabo, on aura soin de bien fixer le bouchon, surtout en faisant couler l'eau froide pour enlever la solution savonneuse. On peut employer une petite brosse à sourcils pour éclaircir légèrement le bijou qui sera ensuite essuyé avec un linge moelleux.

Autre méthode

L'une des méthodes les plus faciles pour nettoyer les diamants et autres pièces de bijouterie, sauf pour celles qui comportent des perles ou du jade, est de les tremper dans une solution nettoyante spécialement conçue à cet effet et qu'on trouve chez les bijoutiers et dans les grands magasins. Ce liquide est présenté avec une minuscule brosse qui permet de nettoyer facilement tous les recoins de la monture.

Les experts conseillent de faire polir de temps à autre une bague de diamant ou quelque bijou précieux, pour leur permettre de montrer tout leur éclat.

Un peu de tout

Directrice de la Fédération parents-instituteurs du Québec

MONTREAL (P.C.) — Mme Thomas J. Knox, de Trois-Rivières, a été nommée directrice de la Fédération des groupements catholiques parents-instituteurs au Québec. Mère de sept enfants, Mme Knox, qui est d'origine italienne, avait contribué à la création du groupement de sa localité il y a 10 ans.

La réunion annuelle de l'Association des Consommateurs du Canada se tiendra en juin

OTTAWA — (P.I.) — La réunion annuelle de l'Association des Consommateurs du Canada se tiendra du 8 au 10 juin au Collège MacDonald, à Sainte-Anne-de-Bellevue, sur l'île de Montréal.

La nouvelle a été annoncée par Mme A.F.W. Plumptre, présidente de l'association.

Dans la revue qui s'adresse aux consommateurs canadiens, Mme Plumptre écrivait à l'intention des membres de l'association, que les résolutions devant être présentées à la réunion seront entendues par les membres de l'exécutif national, des associations provinciales et organisations nationales qui y prendront part.

La présidente dit que l'Association veut encore s'assurer que tous les aliments de bébés, contenus dans des récipients de verre soient protégés contre toute infiltration avec des couvercles fermés hermétiquement.

Parmi les projets de l'association, Mme Plumptre a souligné qu'on étudie la possibilité d'une qualité de saucisse qui établirait la juste proportion de protéine et de gras dans cette viande.

Une petite tranche de l'histoire des suffragettes

TORONTO. — (P. C.) — Une grand'mère de 72 ans, se souvient encore de l'époque où avec ses compagnes, elle voulait faire sauter les édifices, et à ce moment, elle avait été condamnée à la prison pour conspiration et possession de dynamite. Mme Nell Hall-Humpherson était une suffragette consacrant ses efforts à obtenir le droit de vote pour les femmes en Grande-Bretagne.

Ce groupe de suffragettes maintenant âgées de 70 à 90 ans, se réunissent une fois ou deux par année à Londres, pour prendre le thé, et pour aller déposer des fleurs devant la statue d'Emmeline Pankhurst, leader de ces ferventes suffragettes. Quelques-unes des survivantes se sont rencontrées le 6 février, date du 47e anniversaire de l'obtention du droit de vot les femmes britanniques. Mme Hall-Humpherson, une Anglaise d'origine, ne se trouvait pas à Londres cette année, mais à sa demeure de Toronto, elle a rappelé cette époque orageuse où les jeunes demoiselles de l'ère édouardienne défiaient leurs contemporains, hommes et femmes.

Elle fut appréhendée pour la première fois, à l'âge de 1. ans, mais cette cause ne donna pas lieu à un procès.

En 1914, Nell Hall, alors célibataire, était en charge de toutes les opérations pour les suffragettes. Elle se cachait dans l'appartement d'une amie à Londres, réunissant et distribuant le matériel pour les explosions à la dynamite. La police découvrit sa cachette, et fit un raid à l'appartement où se trouvaient notamment les plans de dynamitage, mais qui ne furent pas trouvés. Cependant, Mme Hall-Humpherson fut reconnue coupable de conspiration et possession de dynamite, et condamné à trois mois de prison pour chacune de ces deux accusations.

A sa sortie de prison, la première guerre mondiale était commencée. Madame Pankhurst avait alors fait une déclaration à l'effet "qu'aussi longtemps que l'Angleterre serait en guerre, les suffragettes cesseraient leurs activités".

En 1918, les femmes de 30 ans et plus, obtinrent le droit de suffrage et finalement en 1928, toutes les femmes à compter de 21 ans eurent le même privilège.

En Californie, les femmes travaillent à la récolte du brocoli

Salinas, Calif. (P.A.) — Dans la vallée Salinas, en Californie, des femmes travaillent à la récolte du brocoli, un travail effectué autrefois par la main d'oeuvre du Mexique. La tâche n'est pas aussi pénible qu'on pourrait le croire. Ces femmes sont sur un lit de roses, en comparaison des conditions de travail qui étaient celles des hommes auparavant.

Les travailleuses circulent à travers les champs au son de la musique de radio transistor. Quatre fontaines à rafraîchissement escortent les moissonneuses. Il y a aussi deux périodes de repos durant lesquelles on sert du café et des beignes. Autrefois, les hommes travaillant aux moissons devaient marcher à travers champs, s'arrêtant sans cesse pour faire la récolte.

Maintenant, l'entreprise est devenue l'affaire des femmes et de la mécanisation. Les femmes installées sur les moissonneuses mécaniques avancent et font marche arrière à une vitesse d'un mille à l'heure. Le brocoli est coupé et déposé sur la bande automatique qui mène au camion de chargement. Jusqu'à présent, il n'existe qu'une équipe de 25 femmes pour ce travail, mais une entreprise d'emballage cherche à recruter une autre équipe.

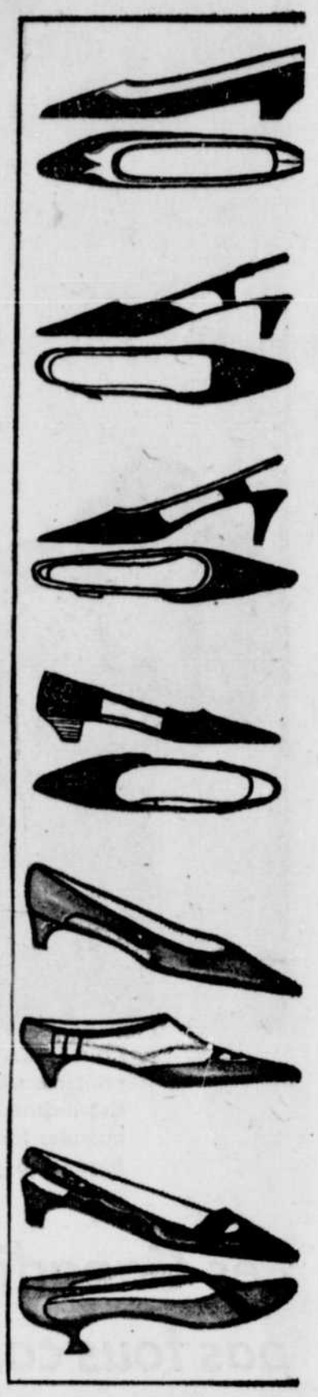
Activités québécoises

Le Cercle St-Vincent

Le prochain thé-offrande du Cercle St-Vincent sera servi chez Madame Aimé Frenette, jeudi le 18 mars, de 3h. à 5h. p.m.

Club Cambrai

La réunion hebdomadaire du club de curling Cambrai, section féminine, aura lieu le lundi 15 mars. Serviront le thé : Mme Pauline Bojeck et Mme Mabel Holton assistées de Mme P. Condon et Mme Irène Laliberté.



La mode à vos pieds

Robol

Une ou deux ROBOL ce soir, effet demain matin

CONSTIPATION

Spencer ou Spirella

CELEBRES SUPPORTS DE TOUS GENRES ET MEDICAUX
GAINES ET CORSETS
CEINTURES POUR DAMES, HOMMES ET ENFANTS.
SOUTIENS-GORGE
NOUVELLE LINGERIE SPENCER
Modéliste esthétique
Mlle HERMELLE LABONTE
Spécialiste en corseterie
986, 3e Avenue
Tél. : 525-6055

Enchères Marceau Enr.
110 rue St-Paul, Québec — Tél.: 692-0317
Enchères MARCEAU
• ENCANTEUR depuis plus de 50 ans
• EVALUATEUR de meubles antiques et style
• LIQUIDATEUR
Rene P. Soucy, B.A.V.A. - ENCANTEUR - 110 St-Paul Québec



LA DELICATE NOUVEAUTE DE L'OR — Les bijoux printaniers en or font ressortir le travail des joailliers. Ces broches demi-lune composées de pièces d'or minuscules font la paire et se marient joliment avec un bracelet à plusieurs rangs et des boucles d'oreilles massives.

L'EMAIL DANS LES BIJOUX DU PRINTEMPS — Les bijoux émaillés d'or ressortent avec de la couleur. La collection fantaisiste de Trifari met en vedette des répliques parfaites d'abeilles et de libellules comme broches portées avec des boucles d'oreilles en forme de colimaçon.

OR ET PIERRES BLANCHES — C'es une vraie échappée de soleil ornée de pierres blanches brillantes que nous présente ce pendentif signé Trifari. Les boucles déploient en éventail des rayons de soleil identiques à ceux du pendentif.

Les Canadiens ne sont pas tous convaincus de la nécessité de l'immunisation

Ottawa (P.C.) — Malgré les progrès immenses réalisés dans le domaine de l'immunisation des milliers de Canadiens, enfants et adultes, ne sont pas protégés contre les maladies pouvant être évitées.

En collaboration avec les ministères de la Santé, fédéral et provinciaux, la Ligue de la santé du Canada essaie de convaincre tous les Canadiens de la nécessité de l'immunisation à travers le pays.

La Ligue a organisé une semaine nationale de l'immunisation, dont les activités se déroulent chaque année en septembre, à titre de programme de renseignements sur l'immunisation.

Maintenant dans sa 22e année, cette semaine est consacrée à un vaste programme éducatif.

"Dear charlotte"

OTTAWA (P.C.) — L'ex-maire d'Ottawa, mademoiselle Charlotte Whitton, a célébré, lundi son 69e anniversaire de naissance, en déjeunant avec quelques amies, et en présentant le soir son émission télévisée. Elle a souligné que sa nouvelle carrière à la télévision lui plaît beaucoup. Cinq soirs par semaine, elle apparaît au petit écran dans une émission transmise sur le réseau CTV, et qui s'intitule "Dear Charlotte". Mlle Whitton répond aux questions qui lui sont adressées par les téléspectateurs.

Alors qu'on lui demandait si elle songe à retourner dans l'arène politique, Charlotte Whitton a répondu: "Donnez-moi encore un peu de temps. Je suis si heureuse ces temps-ci". Elle dit qu'on lui a suggéré de se présenter comme candidate dans une circonscription fédérale de l'Ontario, mais "qu'elle ne savait trop sous quelle bannière poser sa candidature".

Au jour de son anniversaire, Mlle Whitton dit avoir reçu une quantité de bons souhaits, et une avalanche de fleurs "presque assez pour l'enterrer". A l'heure du déjeuner, elle était l'invitée de quelques représentantes de "la première brigade Charlotte Whitton", des femmes qui lui avaient accordé leur appui lors de sa première élection municipale à Ottawa en 1950.

Pourquoi ne pas servir un ragoût Saint-Patrice à l'agneau ?

S'il est un mois imprévisible, c'est bien mars — un jour, le ciel est ensoleillé, le lendemain, des rafales soudaines balaient tout sur leur passage.

Le vent vif aiguise l'appétit, aussi, pourquoi ne pas essayer un ragoût Saint-Patrice à l'agneau ? Délicieux par une froide journée de tempête, surtout s'il est servi avec un pain soda irlandais.

"Pour ce genre de plat, on ne doit pas faire brunir la viande", de dire Madame Françoise Coulon, économiste ménagère au Centre d'Information d'Agneau de la Nouvelle-Zélande. "Ce sont les cubes de bouillon qui ajoutent la couleur et la saveur à ce ragoût typiquement irlandais".

La recette de pain soda irlandais est authentique. Les Irlandais n'ajoutent pas de sucre aux ingrédients et s'opposent à l'utilisation d'oeufs et de raisins. Autre détail intéressant, les anciens avaient l'habitude de cuire ce pain dans un poêlon épais, sur la surface du poêle.

Ragoût Saint Patrice à l'agneau

1½ livre d'agneau désossé ou 2¼ livres d'épaule ou de poitrine avec les os coupé en cubes de 1½ pouce
2½ tasses d'eau
2 cubes de bouillon de boeuf
1¼ cuil. à thé de sel
¼ cuil. à thé de poivre
¼ cuil. à thé de thym moulu
½ tasse de céleri haché avec les feuilles
3 carottes moyennes, coupées en quartiers
⅓ tasse de piment vert tranché
6 oignons moyens
6 pommes de terre moyennes
2 tasses ou un paquet de 12 onces de pois congelés
3 cuil. à table de persil émincé
3 cuil. à table de farine
⅓ tasse d'eau

Déposer la viande dans une grande casserole; ajouter les 2½ tasses d'eau, les cubes de bouillon, le sel, le poivre, le thym et le céleri; couvrir et faire mijoter pendant 1 h. 30, en brassant de temps à autre.

Ajouter les carottes, le piment vert, les oignons, les pommes de terre et continuer de faire mijoter pendant une heure; durant les 15 dernières minutes de cuisson, additionner de pois et de persil.

Egoutter le bouillon dans une petite casserole; faire une préparation lisse avec la farine additionnée du ⅓ de tasse d'eau; incorporer ce mélange au bouillon, remuer et cuire à feu lent jusqu'à l'obtention d'une sauce épaisse. Verser sur la viande et les légumes et servir très chaud. Donne 6 portions.



● Un ragoût irlandais cuit à petit feu dans un chaudron de cuivre . . . des morceaux d'agneau juteux et tendre entourés d'oignons et de pommes de terre, auxquels des languettes de piment vert, des carottes et des pois viennent prêter leur saveur et leur couleur.

Pain soda irlandais

2 tasses de farine tamisée tout usage
¼ cuil. à thé de sel
1 cuil. à thé de soda à pâte
2 cuil. à table de sucre (facultatif)
1½ tasse environ de petit lait

Pour un pain soda brun :
Remplacer les 2 tasses de farine tamisée tout usage par une tasse de farine tamisée tout usage et une tasse de farine graham.

Mélanger parfaitement la farine, le sel la poudre à pâte et le sucre. Y joindre le petit lait et former une pâte souple pouvant se manier facilement.

Faire tomber le tout sur une surface enfarinée et pétrir légèrement une dizaine de fois. Former une boule de pâte et déposer dans un moule rond de 8 pouces de diamètre, légèrement graissé et enfariné, manipuler délicatement en faisant adopter à la pâte la forme du moule.

Utiliser l'envers d'un couteau pour carreler la surface du pain. Cuire de 35 à 45 minutes dans un four chauffé à 350°, jusqu'à ce que la pâte soit légèrement brunie. Laisser refroidir dans le moule pendant 10 minutes, puis démouler le pain sur un treillis et continuer de refroidir complètement. Découper en tranches minces et servir avec du beurre.

Horoscope

LE LUNDI, 15 MARS

21 mars au 20 avril (Bélier) — Quand un changement a été convenu, il n'y a pas lieu de le contremander. On compte sur votre logique pour éviter la confusion.

•

21 avril au 21 mai (Taureau) — Eliminez les gestes routiniers de votre programme quotidien. Gardez-vous de critiquer à tort et à travers. Journée réconfortante.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Aspects planétaires favorables à vos ambitions. Vous commencez le mois sur un bel élan, il conviendrait de le conserver jusqu'à la fin.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Faites-vous un point d'honneur de cultiver la bonne entente dans votre voisinage. Journée propice aux hommes d'affaires.

24 juillet au 23 août (Lion) — Configurations planétaires qui augurent des offres extraordinaires, les changements importants et des affaires profitables.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Ne vous éparpillez pas dans trop de directions à la fois. Commencez la journée sur un tempo qui vous convient et que vous pourrez conserver par la suite.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Maintenez l'équilibre entre les tâches matérielles et les activités intellectuelles. Rappelez-vous qu'il n'y a que les sots qui ne se trompent pas.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Il y a de nombreuses distinctions à faire. Ne cultivez pas de "châteaux en Espagne".

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Acceptez de passer à la censure, vous y trouverez un stimulant et des motifs de fierté. Heureuse rencontre au cours de la soirée.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Vous rencontrez des gens bizarres qui tiennent des propos fantastiques. Il faut éviter le surmenage.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Systématisez votre travail, vous en tirerez profit et vos collaborateurs également. Ne vous faites pas tirer l'oreille pour accorder une faveur .

20 février au 20 mars (Poissons) — Que la journée soit bonne ou médiocre, elle sera différente de ses voisines. "Ne vendez pas la peau de l'ours avant de l'avoir tué".

SI VOUS ETES NE UN 15 MARS

Vous êtes fier, loyal et affectueux, mais quelquefois trop orgueilleux. Vous avez un tempérament riche, mais qui ne sera pas toujours facile à diriger. Avant de songer à instruire les autres, n'oubliez pas de vérifier si vos connaissances sont à jour.

Pendant la semaine nationale de la santé

Favorisez la bonne santé mentale de ceux que vous aimez

L'Association Canadienne de Santé Mentale déclare que l'administration de 'vitamines' psychologiques — amour, tendresse, affection — est l'élément le plus important pour le maintien d'une bonne santé mentale. L'Association donne cette ordonnance dans le communiqué publié à l'occasion de la Semaine Nationale de Santé, qui sera célébrée du 14 au 20 mars sous les auspices de la Ligue Canadienne de Santé.

"Pour le moment", déclare l'Association, "nous ne connaissons pas la cause d'un grand nombre de troubles mentaux, mais nous pouvons faire un certain nombre d'assomptions utiles concernant les facteurs qui encouragent ou découragent le développement d'une bonne santé mentale".

Les principes de bonne nutrition — "fournir au corps une nourriture appropriée, en quantité appropriée et au moment approprié, de façon à faire face à des besoins physiques variés" pourraient s'appliquer également dans le domaine de la santé mentale.

"La psychiatrie et les sciences sociales sont bien au courant de la nature des 'vitamines' psychologiques . . . on sait depuis longtemps, par exemple, que l'amour, la tendresse et l'affection sont des éléments essentiels au bon développement psychologique du bébé et de l'enfant".

L'Association continue, "on sait aussi maintenant que l'adulte et particulièrement le vieillard ont aussi des besoins émotifs qui doivent être satisfaits si l'on veut maintenir une bonne santé mentale et éviter les troubles mentaux".

L'Association fait appel aux "maîtres, aux parents et à tous ceux qui sont dans l'entourage des enfants, pour qu'ils se renseignent mieux sur l'environnement émotif, social et physique des jeunes, afin de prévenir les troubles mentaux".

"Comme dans tous les problèmes de santé, l'enfant est d'importance primordiale dans toute oeuvre de prévention. Il nous faut apprendre à aider les enfants avec sagesse et à anticiper les réactions critiques qui se produisent lorsqu'une trop grande tension est combinée avec une satisfaction insuffisante des besoins émotifs".

Demi-grandeurs



Pour les journées ensoleillées et chaudes qui s'en viennent, nous vous offrons cette robe fraiche et ample. Son encolure est en "V" à l'avant et en rond dans le dos.

Demandez le patron 9283.

Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

Miss Japon-Canada

TOKYO — (Reuter) — Hiroko Koba, âgée de 23 ans, de Kamakura au Japon, devient une ambassadrice de bonne entente avec le titre de "Miss Japon-Canada". Elle commencera une tournée de trois semaines au Canada le 19 mars.

Mlle Koba a été choisie à Tokyo parmi un millier de concurrentes par un jury nommé par le ministère canadien du Commerce qui a organisé le concours, l'ambassade canadienne à Tokyo et certaines firmes japonaises.

Sur 523 candidates, dix furent choisies comme finalistes. Mlle Koba sera l'invitée d'honneur au Pavillon canadien de la Foire du Commerce de Tokyo qui commencera le 16 avril.



L'APPLICATION DES NOUVELLES NORMES LITURGIQUES

ROME — (C.C.C.) — Les difficultés de l'application des nouvelles normes liturgiques et les moyens d'y faire face ont fait l'objet d'une allocution que le Pape a adressée aux prédicateurs de Carême des églises de Rome, qu'il a reçus à la chapelle Sixtine, avec à leur tête le cardinal Luigi Traglia, pro-vicaire pour le diocèse de Rome.

Paul VI a souligné l'importance et la gravité de la tâche qui attend les pasteurs dans ce domaine. "Il s'agit, en effet, de changer tant d'habitudes respectables et chères", a-t-il dit. "Il vous faut déranger les fidèles pieux et bons pour leur proposer de nouvelles formes de prière qu'ils ne parviennent pas à comprendre tout de suite. Il faut gagner à une expression personnelle et collective de prière tant de gens qui a l'église ne prient pas ou qui ne prient pas comme ils voudraient. Il faut savoir agir avec persuasion. Il s'agit d'un grand événement qui met en jeu de très hautes idées. Il faudra avoir en même temps une connaissance approfondie du nouveau fait liturgique et l'art de veiller aux détails dans toutes leurs exigences."

Le Saint-Père a relevé à ce propos que le chant constitue sans doute la partie la plus difficile à mettre au point.

"Il faudra peut-être des années chez nous pour atteindre un but", a-t-il souligné. "Mais il faut commencer sans délai et persévérer afin de parvenir à donner à l'assemblée des fidèles sa voix grave, unanime, douce et sublime".

Après avoir souligné que la parole est au nombre des choses qui exigent le maximum de préparation, Paul VI a précisé : "La parole divine est à prononcer et à écouter avec une dignité rénovée".

Paul VI a dit encore qu'il se rendait compte qu'il était difficile de fixer une ligne d'application pratique. "Cela, a-t-il relevé, surtout en un moment où l'on voit toutes les positions ébranlées par l'insinuation ou par l'assaut d'une problématique qui met tout en question, qui expose tout à la critique et qui croit que l'on peut tout juger et tout changer."

"Cependant, a conclu le Pape, il vous faudra être ouverts à l'esprit de rénovation qui envahit le monde et qui pénètre aussi dans les normes ecclésiastiques. Sachez en même temps vous défendre du vertige des innovations arbitraires, des suggestions de la mode courante d'idées non approuvées par l'Eglise et qui n'ont pas subi l'épreuve de l'expérience."



LE BONHEUR EST À CE PRIX

Depuis que le Christ a choisi de souffrir, la souffrance n'est plus une chose dégradante et inutile, elle est devenue une précieuse source de rédemption. Catherine de Saint-Augustin a compris qu'entre nous et le ciel la croix se dresse, non pas comme une barrière, mais comme un trait d'union qui nous unit à l'Amour.



Trop de gens ne se donnent qu'à eux-mêmes et se refusent à l'Amour parce qu'ils ont peur de souffrir. Aux pieds du crucifix, les chrétiens s'offrent à la souffrance par amour pour le Christ, qui l'a exaltée par sa grâce et son divin exemple. Les chrétiens connaissent également, comme la petite sœur souriante, Catherine au cœur généreux, la valeur pour les âmes de la souffrance, car "le Corps mystique du Christ s'édifie et se complète dans la mesure où la passion de Jésus-Christ entre dans ses membres".

Le Comité des Fondateurs de l'Eglise du Canada
25 ouest, rue Jarry, Montréal 11

(75)

Le renouveau conciliaire et le catholicisme allemand

PARIS. (CCC). — Parlant à Paris sur le renouveau conciliaire et le catholicisme en Allemagne", le cardinal Dopfner, archevêque de Munich, a tout d'abord souligné l'apport que le catholicisme français avait fait au renouveau catholique en Allemagne, puis la collaboration qui s'est établie entre catholiques français et catholiques allemands et qui s'est manifestement montrée au Concile, dès la première séance, par les interventions du cardinal Liénart, évêque de Lille, et du cardinal Frings, archevêque de Cologne. Le cardinal Dopfner a ensuite retracé l'oeuvre accomplie par le Concile et les débuts d'application de ses décisions, qui ne se poursuivent pas toujours facilement.

Brossant ensuite le tableau du catholicisme en Allemagne, en évoquant ses expériences successives comme évêque de Wurzbourg, puis de Berlin et, enfin, comme archevêque de Munich, il a insisté sur la réforme liturgique, encore trop lente à s'établir partout, sur le renouveau des études bibliques, sur la pastorale missionnaire, qui doit être soutenue par un laïcat mieux instruit de sa religion, sur les initiatives sociales, qu'il estime encore insuffisamment au point, enfin, sur le rapprochement avec les protestants, qui ne permet pas encore d'entrevoir l'unité comme très proche, mais qui a déjà permis une communauté de prière.

Dans sa conclusion ,le cardinal a montré qu'avec le Concile tous les catholiques devaient travailler pour la paix du monde.

Remerciant le cardinal Dopfner, Mgr Blanchet, recteur de l'Institut catholique de Paris, a dit que l'archevêque de Munich a su, à Paris comme au Concile, manifester ses qualités maîtresses : le courage intellectuel et la flamme.

Semaine des vocations et de la Croisade Eucharistique

C'est du 21 au 28 mars que se déroulera dans la plupart des diocèses la Semaine des Vocations et de la Croisade Eucharistique : A la rencontre du Seigneur. Chaque jour dans les écoles, il y aura des travaux scolaires, des causeries, des sketches et des Célébrations de la Parole, sans nuire au déroulement normal du programme des classes. Dès dimanche, Messieurs les Curés ouvriront cette semaine de prières et de manifestations en faveur des Vocations en abordant ce sujet dans leur homélie. Au cours de la semaine, les parents seront invités à une soirée d'informations sur la Croisade Eucharistique et les Vocations. Les parents doivent apporter leur généreuse collaboration à cette campagne nationale : éducation à la générosité, à la ferveur. Le Seigneur a besoin de prêtres, de religieux et religieuses, de militants laïcs dans le monde, de missionnaires. Nous sommes tous responsables de la diminution des vocations supérieures à une époque où l'Eglise en a plus besoin que jamais. Sachons encourager les jeunes qui organisent cette semaine "A la rencontre du Seigneur !"

Le patriarche Maximos explique pourquoi il a accepté le cardinalat

ROME. (CCC). — Un porte-parole du patriarcat grec-melchite catholique à Rome a remis à la presse la déclaration suivante :

"Certains ont pu être étonnés qu'après les prises de position très nettes du patriarche Maximos, celui-ci ait ensuite accepté le cardinalat ,et on a déjà opposé ce fait à certaines de ses déclarations antérieures. Pour cette raison, il lui a semblé utile de donner les précisions suivantes :

Le souci constant de Sa Béatitude le patriarche Maximos IV a toujours été de faire entendre à l'Eglise d'Occident la voix de l'Eglise d'Orient, et de souligner la nécessité d'une ouverture de celle-ci à une perspective ecclésiologique complémentaire. Dans cet esprit, il a affirmé la place unique des sièges patriarcaux apostoliques dans l'Eglise et le rôle qui revenait à leurs titulaires dans son gouvernement. Tant que le collège des cardinaux demeurait une institution propre à l'Eglise de Rome et du patriarchat d'Occident, il lui semblait impossible que les patriarches orientaux y participent. Un échange de lettres et de télégrammes entre le patriarche et le Saint-Père lui a donné l'assurance qu'une évolution profonde était en cours et que l'entrée dans le collège des cardinaux n'entrainait plus une incorporation à l'Eglise d'Occident, mais bien une participation plus universelle au pastorat de l'Eglise.

Certains points essentiels sont déjà assurés dès maintenant par de récentes décisions du Saint-Père, comme :

1)—Le fait pour les patriarches de ne pas recevoir de titre romain, mais d'entrer dans le collège cardinalice au titre de leur siège patriarcal;

2)—Celui d'un premier changement dans l'ordre des préséances, qui nous rapproche déjà beaucoup de l'ordre établi par les premiers Conciles oecuméniques, avec l'espoir fondé d'une révision générale de la question;

3)—Celui de la transformation radicale du cérémonial de collation, plus en harmonie avec le renouveau liturgique et le sens de l'Eglise à notre époque.

"C'est pourquoi Sa Béatitude a estimé que l'intransigeance négative ne peut être une méthode valable dans l'action oecuménique et que la question qui se pose, étant de par la nature des choses, d'ordre ecclésial, à l'intérieur de l'Eglise catholique dans sa situation actuelle, ne devait être résolue que dans cette perspective, et non pas dans celle d'un rétablissement plénier de la communion entre l'Eglise catholique et les Eglises orthodoxes, ce qui créera une situation entièrement nouvelle, exigeant des solutions appropriées.

"Fidèle donc à sa tradition, le patriarche Maximos continue de considérer le patriarcat comme un sommet hiérarchique. Mais croyant profondément à l'action de l'Esprit-Saint qui mène son Eglise, il a voulu, avec l'accord de son synode, assumer la charge supplémentaire du cardinalat, afin de collaborer pleinement à l'effort mangifique de renouvellement dirigé par Sa Sainteté le pape Paul VI, auquel **la lie la plus confiante affection".**

L'Eglise orthodoxe russe est opposée à la prescription des crimes de guerre nazis

MOSCOU. — (C. C. C.) — "L'Eglise orthodoxe russe ne peut que condamner l'intention du gouvernement fédéral allemand de faire couvrir, à partir du 8 mai prochain, par la prescription les crimes de guerre commis par les nazis", écrit Mgr Alexis, patriarche de Moscou et de toutes les Russies et chef de l'Eglise orthodoxe russe, dans une déclaration qui a été publiée à Moscou.

"Du point de vue de la morale chrétienne, poursuit le patriarche, cette intention du gouvernement ouest-allemand ne constituerait pas un acte de charité, mais un oubli sacrilège de crimes inhumains sans précédent."

Mgr Alexis affirme en conclusion que "l'acte injuste et illégal projeté par le gouvernement de Bonn, recèle un danger réel pour la paix en Europe, car l'amnistie des criminels de guerre rendrait légale leur participation à la vie politique et sociale de l'Allemagne fédérale et aurait, par conséquent, des répercussions inévitables sur les destinées de l'humanité."

Message pascal

CITE DU VATICAN. — (A. F. P.)) — **Le pape prononcera** son message pascal le dimanche de Pâques, à midi, puis donnera la bénédiction "urbi et orbi" du balcon central de la basilique de Saint - Pierre. Dans la matinée, il célébrera la messe sur le parvis de la basilique.

Les treize mardis en l'honneur de saint Antoine

Le Père Directeur du Sanctuaire du Lac Bouchette donne avis à tous les dévots de saint Antoine que les Exercices officiels des TREIZE MARDIS en l'honneur du grand saint de Padoue se feront à l'Ermitage du Lac Bouchette, cette année comme par les années précédentes, en préparation à la Grande Fête de saint Antoine le 13 juin.

Ces **Treize Mardis** commenceront **mardi le 16 mars**, et se termineront **mardi le 8 juin**. — Les personnes qui ont des intentions à envoyer au Lac Bouchette à l'occasion des Treize Mardis sont priées de les adresser au plus tôt à **l'Ermitage St-Antoine**, LAC BOUCHETTE, Qué.

(Communiqué de l'Ermitage, Lac Bouchette, 10 mars 1965).

MAGASINEZ
d'avance lundi
le 15 mars dès 9.30 A.M.
avant l'ouverture de notre
VENTE de MARS

Pollack QUEBEC

Lundi est un jour spécial

car il vous donne l'opportunité de jouir des aubaines de la Vente de Mars avant son ouverture officielle mardi le 16 mars à 9.30 A.M. Lundi vous pourrez profiter de ce qu'il n'y aura pas de foule et vous magasinerez plus à votre aise tout en bénéficiant des mêmes aubaines. Dans tous les départements, il y a de nombreuses économies à réaliser sur les plus nouvelles marchandises du printemps !...





GAGNEZ
une RENAULT DAUPHINE "65"

Cette magnifique voiture est semblable à celles qui seront bientôt construites dans les nouvelles usines Renault du Québec. Déposez vos factures ou fac-similés dans le baril réservé à cette fin près du bureau de crédit, troisième étage. Elle sera attribuée le 17 avril. Bonne Chance !

Ici et là dans l'éducation

par André VILLENEUVE

COURS DE PERFECTIONNEMENT EN CARDIOLOGIE

La Faculté de médecine de Laval organise pour la période du 31 mars au 3 avril prochain des cours de perfectionnement en cardiologie à l'intention des omnipraticiens. Ces cours de perfectionnement sont donnés dans le cadre de l'extension de l'enseignement et sont sous la direction pédagogique du Comité de l'enseignement médical permanent et d'Yves Morin.

L'inscription à ces cours est limitée à 20 participants. Les inscriptions seront strictement acceptées selon l'ordre de leur arrivée. Les frais d'inscription sont de $40 et comprennent les déjeuners au Pavillon Pollack. La remise doit accompagner l'inscription et le chèque doit être fait à l'ordre de l'Université Laval et adressé au Dr Pierre Jobin, secrétaire du Comité de l'enseignement médical permanent. A la fin du cours, on remettra une attestation de présence aux participants.

Nous rappelons que "Les journées du praticien des hôpitaux affiliés de Québec débutent le 20 mars à l'hôpital St-François d'Assise. Il y sera question de "l'examen du membre inférieur".

ETUDIANTS DE LAVAL EN ALLEMAGNE

Sept étudiants de Laval iront faire un stage en Allemagne cet été grâce à la fondation récente de l'Association canadienne-allemande des échanges universitaires.

Cette association, qui organise l'un des plus importants programmes d'échanges d'étudiants au Canada, vient de se voir reconnaître de façon toute particulière par le gouvernement qui lui a accordé une charte fédérale.

Le conseil d'administration de cette nouvelle association se compose de professeurs d'universités canadiennes. Il s'agit des professeurs H. Boeschenstein, de l'université de Toronto, président, I. Schmidt-Mackey, de l'université Laval, et J. B. MacLean, de l'université de Victoria, vice-présidents, R. H. Keyserlingk, de l'université d'Ottawa, secrétaire, et M. R. Greif, d'Ottawa, trésorier.

Le but de cette association est d'accroître les échanges universitaires entre le Canada et l'Allemagne. Grâce à la coopération de la République fédérale d'Allemagne et de son ambassade à Ottawa, l'association a pu organiser deux voyages par avion pour l'été prochain.

DANS LES ECOLES DE L'ARCTIQUE

La Semaine de l'Education ne revêt peut-être pas, dans les écoles de l'Arctique, toute la solennité qu'on lui donne dans le sud du Canada. L'autobus scolaire n'a peut-être pas le même éclat. Mais cela ne veut pas dire que les écoles n'y sont pas tout aussi importantes.

Ce qui rend différentes maintes écoles du Nord, ce sont les difficultés que pose leur érection. Ici, il faut compter avec les délais imposés par les intempéries et la lenteur des expéditions, qui retardent la construction, l'installation du personnel enseignant et l'ouverture des classes. Pour des localités isolées, la fondation d'une école représente un événement lourd de conséquences, tout comme aux premiers jours de notre histoire, dans les campagnes canadiennes, où l'instruction acquérait un grand prix du seul fait qu'elle était si difficile à obtenir.

Lors d'une conférence tenue récemment à Frobisher Bay, les rapports du corps enseignant ont démontré que les jeunes Esquimaux savent non seulement rêver de grandes choses, mais aussi faire des projets d'avenir. Nombreux sont ceux qui pensent déjà au lendemain, mot que leurs grands-pères redoutaient.



● La Pocatière (D.N.C.) — Le grand tirage de la Comet '65 organisé dans le diocese de Ste-Anne-de-la-Pocatière au profit des mouvements d'Action catholique, a été fait récemment par M. Léopold Côté, président du Conseil des Oeuvres, en la salle du Service Social de l'Enfance et de la Famille à La Pocatière. M. Gaétan Giguère, de St-Juste, comté de Montmagny est l'heureux gagnant de cette voiture. Son billet portait le numéro 6188. De gauche à droite, M. Gérard Lafrance, St-Pascal; M. P.-E. Dickner, maire de Notre-Dame du Portage; Mgr Paul-Emile Deschênes, M. le Dr Cajetan Gauthier, de Montmagny; M. Valérien Lachance, de Rivière-du-Loup; Mme Alphonse Gauthier, de l'Islet; M. le Dr Champlain Perrault, Mme E. Giroux et M. l'abbé Maurice Proulx, tous membres-directeurs du Conseil des Oeuvres du diocèse de Ste-Anne-de-la-Pocatière.

M. Claude Edwards à Québec

Le Conseil de district de Québec, de la Fédération du Service Civil du Canada, recevra Québec monsieur Claude Edwards, président de la Fédération le 15 mars. Il sera accompagné du docteur Jean-G. Dumouchel, premier vice-président et directeur des Recherches de l'Association Nationale des employés de la Commission d'Assurance-Chômage et du Service National de Placement.

Monsieur Edwards adressera la parole lors d'une assemblée de tous les employés fédéraux qui aura lieu dans la salle des Syndicats Catholiques, 155, Blvd Charest est, Québec, lundi le 15 mars 1965 à 8 h. 15 p.m. Les empolyés seront informés des derniers développements concernant le plan d'assurance collective et de la négociation collective entre le Gouvernement Fédéral et ses employés.

La Fédération du Service Civil du Canada groupe plus de 80,000 membres dont au-delà de 4,000 dans la région de Québec.

Prochain entretien

Les participants, parents, couples et éducateurs de la série d'entretiens-échanges en Catéchèse organisée par les Groupements de Foyers et l'Office Catéchétique Diocésain, voudront bien noter que le prochain cours aura lieu mardi soir le 16 mars, 8.30 h. p.m. à la salle Académique de l'Institut St-Joseph St-Vallier 555, Chemin Ste-Foy, Québec, (face à l'Oratoire St-Joseph).

Le sujet inscrit au programme est: "Dieu se crée un peuple .... un peuple adulte".

Tous les membres des Groupements de Foyers, Parents et Educateurs qui désirent assister, sont très cordialement invités sans autre avis.



● EXPLICATIONS — Mlle Nettye Pollack, de Québec, fournit ici quelques explications sur le drapeau canadien au président de la Chambre de Commerce d'Hollywood, M. H. D. Gilruth, au moment où ce dernier se préparent à le hisser devant l'édifice de la Chambre. Mlle Nettye a passé fréquemment des séjours dans cette partie des Etats-Unis où nombre de nos concitoyens se rendent au cours de l'année.

Règlement du conflit à l'Alliance Canadienne des Syndicats de Journalistes

A la suite de la déclaration de l'Alliance Canadienne des Syndicats de Journalistes et de la réponse de la Confédération des Syndicats Nationaux, les représentants de l'A.C.S.J. ont été convoqués à une réunion du Comité Exécutif de la C.S.N., pour expliquer l'attitude de leur organisme. Cette réunion eut lieu, à Québec, le 26 février. Il fut alors convenu que l'Alliance ferait une mise au point qui dissiperait les malentendus qu'avait pu provoquer sa déclaration. La mise au point parut dans les journaux du 1er mars, mais ne donna pas satisfaction à la C.S.N.

Le 8 mars, l'Alliance fit parvenir un télégramme au Président et au Secrétaire de la Confédération. Voici le texte de ce télégramme :

En vue de dissiper les malentendus qu'a semblé susciter la déclaration de l'Alliance Canadienne ces Syndicats de Journalistes faite à Trois-Rivières, le 20 février dernier, l'Exécutif de l'A.C.S.J. tient à préciser ce qui suit :

Telle qu'elle était formulée, la déclaration de l'A.C.S.J. pouvait laisser croire que des individus étaient attaqués. Mais telle n'était pas l'intention de l'A.C.S.J. La déclaration visait à soulever le problème que pose la formule des négociation au moment et à affirmer publiquement que ce problème doit faire l'objet de discussions démocratiques à l'intérieur de la Confédération des Syndicats Nationaux, notamment. C'est dans ce sens et dans ce sens seul que toute la déclaration de l'A.C.S.J. doit être interprétée.

Afin de redresser tout tort qui aurait pu éventuellement résulter de cette déclaration, l'A.C.S.J. tient en outre à souligner qu'elle est consciente des faits suivant :

1) lors des conflits de La Presse, de la Régie des Alcools et des hôpitaux de Montréal, la C.S.N. a consenti des efforts importants pour aider les syndiqués en cause.

2) dans le cas de La Presse, l'appui de la C.S.N. et de ses dirigeants, en particulier son Secrétaire Général, M. Marcel Pepin, a permis de sauvegarder la liberté d'information qui était menacée.

3) en raison des structures mêmes de la C.S.N. les dirigeants de cette centrale ne peuvent refuser les demandes d'aide que leur adressent les syndicats affiliés et, à la Presse, ce sont les syndiqués en cause qui ont eux-mêmes demandé l'intervention de la C.S.N.

L'Exécutif de l'A.C.S.J.

Le Bureau Confédéral de la C.S.N., qui a siégé à Montréal, les10 et 11 mars, a pris connaissance des différentes déclarations publiques remises aux journaux dans cette affaire et a été saisi du télégramme que nous venons de produire

En considération de ce dernier document, le Bureau Confédéral déclare que l'incident soulevé par la première déclaration de l'A.C.S.J. est clos et que la paix est rétablie entre les deux organismes syndicaux.

Jean Marchand
Président de la CSN

Vous aimez "l'Action" ? Dites-le à vos amis



Au premier signe de
RHUME OU GRIPPE
avant de faire quoi que ce soit
PRENEZ
INSTANTINE
MARQUE DÉPOSÉE

Quand vous sentez que vous attrapez un rhume ou la grippe, et que vous avez une sensation de mal de tête, des muscles endoloris, un mal de gorge ou de la fièvre, *la première chose à faire*, c'est de prendre d'INSTANTINE. Prenez INSTANTINE avant de faire quoi que ce soit d'autre, car INSTANTINE commence à agir instantanément pour faire baisser la fièvre, soulager la sensation de mal de tête et calmer les douleurs musculaires; vous vous sentez donc vite mieux.



Pas de chance avec leur bombe

Deux jeunes hommes n'ont pas eu de chance dans leur tentative d'extorquer de l'argent au propriétaire du restaurant "Aux deux guitares", M. J.-M. Beaudet. En effet, ce dernier n'a pas eu froid aux yeux et devant les deux individus qui faisaient mine d'avoir une bombe en leur possession il est demeuré calme et n'accorda aucune importance à la menace proférée par ces derniers qui ont dit vouloir faire sauter l'établissement si on ne leur remettait pas l'argent de la caisse immédiatement.

Les deux jeunes hommes n'ont eu rien d'autre à faire que de quitter les lieux au plus vite. L'un d'eux fut retracé peu de temps après et un mandat a été émis contre l'autre hier après-midi.

Moyenne des salaires

OTTAWA. — (P. C.) — La moyenne des salaires horaires payés dans les usines canadiennes ont augmenté de $2.04 à $2.08 durant le mois de décembre.

Le Bureau fédéral de la statistique précise que durant la même période la moyenne des salairese hebdomadaires a baissé de $84.04 à $80.85.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

RÉGIE DES LOYERS

AVIS

A TOUS LES PROPRIETAIRES ET LOCATAIRES

DES MUNICIPALITES DU QUEBEC CI-DESSOUS MENTIONNEES :

Cité d'Alma	Cité de LaSalle	Ville de Saint-Hubert
Ville d'Anjou	Ville de La Tuque	Cité de Saint-Hyacinthe
Cité d'Arvida	Cité de Lauzon	Cité de Saint-Jean
Ville de Beaconfield	Cité de Laval-des-Rapides	Cite de St-Jérôme
Ville de Bourlamaque	Ville de Lemoyne	Cité de Saint-Lambert
Cité de Cap-de-la-Madeleine	Cité de Lévis	Cité de Saint-Laurent
Cité de Chicoutimi	Cité de Longueuil	Cité de Saint-Michel
Cité de Chicoutimi-Nord	Ville de Malartic	Cité de Sainte-Thérèse
Cité de Chomedey	Ville de Montmorency	Ville de Saint-Pierre
Cité de Côte-Saint-Luc	Cité de Montréal	Cité de Salaberry-de-Valleyfield
Cité de Dorval	Ville de Montréal-Est	Cité de Sept-Iles
Cité de Drummondville	Cité de Montréal-Nord	Cité de Shawinigan
Cité de Duvernay	Ville de Montréal-Ouest	Ville de Shawinigan-Sud
Ville de Gatineau	Cité de Noranda	Cité de Sherbrooke
Cité de Granby	Cité d'Outremont	Cité de Sorel
Cité de Grand'Mère	Ville de Pierrefonds	Cité de Thetford-Mines
Cité de Hull	Cité de Pointe-aux-Trembles	Ville de Tracy
Ville d'Iberville	Cité de Pointe-Claire	Cité des Trois-Rivières
Cité de Jacques-Cartier	Cité de Québec	Ville de Val d'Or
Cité de Joliette	Ville de Québec-Ouest	Cité de Verdun
Cité de Lachine	Ville de Rimouski	Ville de Victoriaville
Cité de Laflèche	Cité de Rivière-du-Loup	Ville de Villeneuve
	Cité de Rouyn	Cité de Westmount

Le village de Drummondville-ouest, dans le comté de Drummond;

Le village de la Providence, dans le comté de Saint-Hyacinthe;

Le village de Saint-Joseph, dans le comté de Saint-Hyacinthe;

La paroisse de Saint-Athanase, dans le comté d'Iberville;

La paroisse de Saint-Jean-l'Evangéliste, dans le comté de Saint-Jean;

La municipalité de Drummondville-Sud, dans le comté de Drummond.

Tous les baux de logements d'habitation expirant le ou après le 30 avril 1965 seront automatiquement prolongés jusqu'au 30 avril 1966, à moins que l'une ou l'autre des parties n'empêche cette prolongation automatique de la façon suivante :

1 Un locataire qui désire quitter les lieux à l'expiration de son bail doit donner à son propriétaire un avis écrit de son intention, au plus tard le 31 mars, si son bail expire le 30 avril, et au plus tard 30 jours avant son expiration si son bail expire après le 30 avril.

2 Un locataire qui veut empêcher que son bail avec son propriétaire soit prolongé aux mêmes conditions (soit qu'il désire une réduction de loyer ou un changement dans les conditions de location) doit s'adresser à la Régie des loyers pour faire une demande de prolongation de bail et de fixation de loyer au plus tard le 31 mars, si son bail expire le 30 avril, et au plus tard 30 jours avant son expiration, si son bail expire après le 30 avril.

3 Un propriétaire qui veut empêcher que son bail avec le locataire soit prolongé aux mêmes conditions (soit qu'il désire une augmentation de loyer ou un changement dans les conditions de location) doit donner à son locataire un avis écrit de son intention au plus tard le 31 mars, dans le cas d'un bail expirant le 30 avril, et au plus tard 30 jours avant son expiration dans le cas d'un bail expirant après le 30 avril.

4 Un locataire qui a reçu de son propriétaire l'avis mentionné au paragraphe précédent et qui accepte les nouvelles conditions de son propriétaire doit répondre par écrit.

5 Un locataire qui ne désire pas accepter les nouvelles conditions de son propriétaire doit s'adresser à la Régie des loyers pour faire une demande de prolongation de bail et de fixation de loyer. Cette demande de prolongation de bail et de fixation de loyer doit être faite au plus tard le 31 mars, si l'avis du propriétaire a été donné le ou avant le 20 mars, et dans les 10 jours de cet avis s'il a été donné après le 20 mars.

(Cet avis s'applique à toute maison construite avant le 30 avril 1951, quel qu'en soit le loyer mensuel payé actuellement, si le loyer mensuel de cette maison, au 1er décembre 1962, était de $125. ou moins dans les municipalités de l'île de Montréal, ou de $100., ou moins, à la même date, dans les autres municipalités).

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS SUPPLEMENTAIRES, S'ADRESSER A LA REGIE PROVINCIALE DES LOYERS.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

EMPLOIS DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Ministère de l'Education — Québec

DIRECTEURS DE SERVICES — Direction générale des programmes et examens (Concours 65 - 945)

Traitement initial selon la compétence : $12,000 - $14,000

Directeur du service :
programmes élémentaires
programmes secondaires
programmes post-secondaires professionnels
programmes pour adultes
programmes pour l'enfance exceptionnelle
formation des maitres

DESCRIPTION DES FONCTIONS : Promouvoir les recherches nécessaires pertinentes à l'évolution du service en collaboration étroite avec le service de la recherche; assurer la coordination des diverses matières inscrites aux programmes; travailler avec les autres directeurs de service à l'élaboration des programmes de formation des maitres.

FORMATION ET EXPERIENCE : Détenir une licence au niveau universitaire. Plusieurs années d'expérience dont au moins sept (enseignement, recherche ou administration scolaire) dans le secteur concerné; bonne connaissance des programmes actuels et des réseaux d'institutions; expérience dans la recherche pédagogique et dans la création d'instruments de mesure pédagogique de forme évoluée (cette expérience devant être démontrée par des documents).

CHEFS DE DIVISIONS — Direction générale des programmes et examens (Concours 65 - 946)

Traitement initial selon la compétence : $9,800 - $11,000 ou $12,000

Chef de la division :
programmes de français
programmes d'anglais
programmes d'arithmétique et de mathématiques
programmes d'éducation religieuse (catholique)
programmes d'éducation religieuse (protestante)
programmes de l'éducation physique
programmes de sciences
programmes de français (langue seconde)
programmes d'histoire
programmes de géographie
programmes des beaux-arts
programmes de philosophie

DESCRIPTION DES FONCTIONS : Recruter et diriger le personnel des comités consultatifs qui élaboreront les programmes; recruter des enseignants devant faire l'expérimentation des programmes et orienter leurs travaux; participer à l'élaboration de programmes pour la formation des maitres; diriger la préparation des examens et le processus d'approbation de manuels.

FORMATION ET EXPERIENCE : Détenir une licence au niveau universitaire dans la matière concernée, ou une licence en pédagogie avec spécialisation dans la matière concernée. Plusieurs années d'expérience, dont au moins cinq dans l'enseignement de cette spécialité appuyée sur de solides connaissances didactiques; expérience dans la recherche pédagogique et la création d'instruments de mesure pédagogique de forme évoluée (cette expérience devant être démontrée par des documents).

Les candidats devront être capables de comprendre la langue seconde, orale et écrite. De plus, on accordera la préférence aux candidats ayant de l'expérience dans l'élaboration de programmes scolaires. Ceux qui croient ne pas pouvoir occuper le poste convoité, de façon immédiate, sont aussi invités à présenter leur candidature.

Les personnes compétentes intéressées doivent s'inscrire au moyen de la formule "demande d'emploi" de la Commission du service civil, 50, rue Saint-Joseph est, Québec, ou 1454, rue de la Montagne, Montréal. — Les inscriptions seront acceptées jusqu'au 15 mars 1965. Bien mentionner le numéro de concours et indiquer un choix précis.

AVIS

REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC

AVIS est par la présente donné que les personnes ci-après mentionnées ont fait une demande de permis à la Régie des Alcools du Québec :

QUEBEC-CITE	
Allard, Mme Gustave, 136, rue Ste-Anne	Salle à manger Bar
Allard, Maurice, 601, rue Boisseau	Epicerie
Bisson, Jean-Claude, 153, rue St-Paul	Epicerie
Lavoie, Paul-H. 2465, boul. Ste-Anne	Bar
Tonchia, Joseph, 378, rue du Roi	Restaurant
QUEBEC-COMTE	
Durand, Gérard, 2950, boul. Hamel O. Les Saules	Epicerie
Audet, Fernand, 2941, boul. Ste-Anne, Gifard	Motel Salle à manger Bar
Blouin, Anatole, 2690, rue St-David, Gifard	Epicerie
Corrigan, John, Stuart, 2950, boul. Laurier, Ste-Foy	Salle à manger Bar Cabaret
Dufour, Roger, 2829, boul. Hamel, Ville Les Saules	Salle à manger Bar
Pelletier, Guy, boul. St-Pierre (Club Sportif Laurentien, Inc.) Notre-Dame des Laurentides	Club
KAMOURASKA	
Lévesque, Maurice-A. St-Pacôme	Hôtel Salle à manger Bar Epicerie
LEVIS	
Villemure, J.-Marcel, St-Lambert	Hôtel Salle à manger Bar
Labranche, Yolande Drolet, 10A-10B, St-Joseph, Lauzon	Salle à manger
Carrier, Louis, St-Louis de Pintendre	Epicerie
Konstantinides, Nick, St-Nicolet (Villieu)	Salle à manger
LOTBINIERE	
Mercier, Henri-Paul, St-Agapit	Hôtel Salle à manger Bar
Sévigny, Daniel, St-Gilles	Hôtel Salle à manger Bar
MONTMAGNY	
Fréchette, Pierre-Paul, 7, Ste-Marie, Montmagny	Epicerie

Quiconque désire formuler des objections à l'émission de ces permis doit le faire par écrit, dans les quinze jours de la publication du présent avis.

L'écrit contenant les raisons de l'objection à l'octroi d'un permis doit être signé et envoyé dans le délai ci-dessus, par poste recommandée, à :

REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC
BUREAU DU GREFFIER
Case Postale 2027
Québec 2.

Le président de Standard Oil estime que les capitaux américains ne constituent pas une menace pour le Canada

Par CARMAN CUMMING

NEW YORK — (P.C.) — M. John Kenneth Jamieson, qui a vu le jour à Medecine Hat, Alberta, est aujourd'hui président de la plus importante société pétrolifère au monde, Standard Oil, du New Jersey. Cet homme d'affaires croit que "l'argent et l'habilité peuvent couler n'importe où".

Il a prouvé la justesse de la dernière partie de cette maxime à la mi-février quand il a accédé à la présidence de Standard Oil six ans après s'être établi aux Etats-Unis. Il n'a obtenu sa citoyenneté américaine que l'an dernier.

Cet homme robuste, aux cheveux grisonnants, qui est âgé de 54 ans, semble aussi à son aise sur le chantier d'un puits de pétrole que dans sa somptueuse suite du 29e étage d'un gratte-ciel. Il parle lentement, pesant chaque mot, et ne prononce jamais un mot pour rien dire.

Il s'est occupé de tous les aspects de l'industrie pétrolifère, des deux côtés de la frontière, et il a été surnommé "J.K. Sloughfoot" dans les milieux pétrolifères de l'Alberta en raison de ses pieds. Il chausse la pointure 13.

PAS DE MENACE

En ce qui a trait de l'entrée de capitaux américains au Canada, M. Jamieson dit que sa propre expérience l'a convaincu que les Canadiens ne devraient pas s'en faire outre mesure au sujet de l'étendue des investissements américains dans les industries clés.

"Je n'y vois rien de tellement répréhensif, dit-il. Le Canada avait certainement besoin de ces capitaux quand toutes ces transactions ont eu lieu et je ne crois pas que cela ait causé du tort.

"Bien entendu, nous sommes internationalistes. Nous aimons à croire que l'argent et l'habilité peuvent couler n'importe où".

Advenant une récession, le contrôle américain serait-il nocif ?

"Vous voulez sans doute dire qu'une compagnie américaine fermerait d'abord les portes de sa filiale canadienne ?

"Je ne crois pas. Les administrateurs sont trop habiles . . . Les gens sont tous simplement trop intelligents et trop sophistiqués pour agir de la sorte, de nos jours".

IL NE S'EN FAIT PAS

Sa propre expérience des deux côtés du 45e parallèle a eu pour effet d'élargir ses horizons et "je crois que c'est pour cette raison que je ne m'énerve pas quand les Canadiens se mettent à se plaindre de la domination américaine".

En ce qui a trait à l'avenir économique des deux pays, "je ne crois pas que vous puissiez concevoir rien d'autre qu'une coopération plus étroite au cours des années". Il note qu'il y a une tendance vers un éventuel marché commun mais, ajoute-t-il, personne ne peut dire quand et comment cela sera réalisé.

LA FAMILLE

M. Jamieson et sa femme, de son nom de fille Ethel Burns, de Reid Hills, Alta, occupent un appartement de Manhattan. Un fils, John Burns, étudie présentement à Toronto et une fille, Anne Frances, a épousé à New York récemment James Edward Miller, de Minneapolis.

Sur le canal Welland

Travaux qui doivent être faits rapidement alors que les secteurs des 27 milles de la voie de navigation sont complètement asséchés

STICATHARINES, Ont. — (P. C.) — Depuis la mi-décembre, alors que le dernier navire de la saison de navigation a traversé le canal Welland, le bruit de l'outillage lourd de construction a remplacé le cri des sirènes des bateaux.

Les hommes et toute la machinerie doivent travailler sans relâche afin de terminer un travail qui ne peut être accompli que lorsque les secteurs des 27 milles de cette voie de navigation sont asséchés.

Dans quelques jours, la majeure partie de cette activité hivernale cessera, l'eau étant ramenée dans le canal afin de le préparer pour l'ouverture de la navigation, le 1er avril.

ECLUSES MODERNISEES

A l'heure de pointe d'une journée moyenne, l'an dernier, il se trouvait 40 navires retenus dans le réseau de huit écluses qui élimine la différence de 327 pieds du niveau de l'eau entre les lacs Erié et Ontario.

Bien que la plus grande partie du travail effectué actuellement n'est qu'en vue du jumelage éventuel, les navigateurs vont se rendre compte, cette année, de quelques changements survenus au canal. L'économie de temps ne sera peut-être que de quelques minutes, mais cela représentera un grand nombre d'heures, pour toute une saison de navigation.

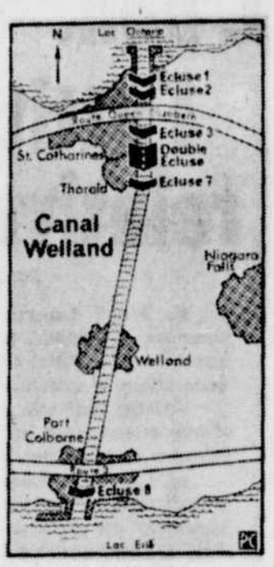
"Au début des travaux, nous devons faire des préparatifs élaborés pour trouver divers moyens de protéger les niveaux de l'eau, déclare le directeur de ce projet, M. William O'Neill.

"On entreprend immédiatement la réalisation de certaines améliorations au canal, parce qu'elles peuvent aider un peu à décongestionner la navigation. Autre facteur important, au cours des premières années, c'est la modernisation des écluses existantes".

Dans les 10 milles de la section nord, où le canal traverse St. Catharines et Thorold, sept écluses éliminent la plus grande partie de la différence de niveau entre les deux lacs. L'écluse No 8, à Port-Colborne, est une écluse de protection qui s'adapte aux niveaux variants du lac Erié.

TROIS JUMELAGES

A l'endroit où la dénivellation est la plus accentuée, dans l'escarpement du Niagara, trois des écluses sont construites en forme d'escalier et sont déjà jumelées, c'est-à-dire qu'il y existe des canaux séparés pour la navigation dans chaque sens.



● CANALISATION — En 1971, le canal Welland sera aménagé de façon à accueillir un trafic simultané dans les deux sens. Des travaux dans le cadre du programme de $180,000,000 ont été effectués au cours de l'hiver alors que les sections de la voie maritime de 27 milles étaient à sec. Ce dessin montre les huit écluses nécessaires pour remédier au dénivellement de 327 pieds entre le Lac Erie et le lac Ontario. Sept d'entre elles sont concentrées sur une distance de 10 milles. Les écluses 4, 5 et 6 ont été jumelées antérieurement. Les cinq écluses individuelles serviront à la navigation remontant la voie, de nouvelles écluses étant construites à côté de chacune pour la navigation en sens inverse.

Les quatres autres écluses sont simples et continueront de servir ainsi jusqu'à ce que de nouvelles écluses soient construites à côté de chacune d'elles, pour pourvoir à la navigation vers le St-Laurent.

L'importance du canal dans la voie maritime du St-Laurent apparait lorsque l'on apprend que la valeur des cargaisons qui y ont été transportées l'an dernier est de près de $5 milliards. La jauge totale était de 51,000,000 de tonneaux, une augmentation de 24 p. cent comparativement à 1963, et le nombre des navires qui y ont transité a augmenté de 700.

Il y eut naturellement congestion et des navires durent attendre, soit pour pénétrer dans le canal, soit entre les écluses. Au nombre des projets de travaux d'hiver destinés à faire diminuer la congestion se trouvent l'extension de deux murs d'attache entre les écluses Nos 2 et 3, et l'élargissement d'une courbe de deux milles, en haut de Port-Robinson.

Au cours de l'hiver, et même durant l'été, une partie du mur du côté ouest du port de Port-Weller est redressée, afin d'éliminer un rétrécissement du canal et lui donner une largeur supplémentaire de 110 pieds.

PILIER ENLEVE

A l'extrémité supérieure de l'écluse No 7, on a commencé le travail en vue de l'installation d'écluses de protection qui, une fois en place, pourront être fermées contre la force du courant. Il s'agit d'un projet de deux ans, d'un coût de $1,400,000, qui permettra à certains navires d'économiser jusqu'à vingt minutes, les travaux doivent être terminés pour la saison de 1966.

En même temps que ces travaux, on a enlevé le pilier d'un pont tournant de chemin de fer, abandonné, situé au milieu du canal. La largeur du canal est ainsi de 210 pieds de plus. Auparavant le pilier divisait le canal en deux sections de 80 pieds chacune.

Des tunnels seront creusés sous le canal à St. Catharines, à Welland et à Thorold, ce qui permettra l'élimination de quelques ponts ;il est aussi question de remplacer le dernier pont tournant, qui sert au chemin de fer New-York Central, à Welland, par un pont levant.

Une partie importante du programme aura lieu l'hiver prochain, lorsque l'on commencera l'installation du nouvel outillage pour faire fonctionner les écluses. Les grosses portes de 200 tonnes seront essentielles à la construction des écluses jumelées.

P.-E. Dubé fait l'apologie du BICQM

ST-NICOLAS. — Membre de l'exécutif du BICQM et président du Syndicat Industriel de St-Romuald, M. Paul-Emile Dubé s'est adressé a... membres du conseil de St-Nicol..., hier soir. Il a d'abord défini ce qu'est le BICQM, une centrale d'informations, de plans, de statistiques mis au service de ceux qui veulent véritablement s'occuper d'industrialiser la région de Québec. Ce bureau, a-t-il ajouté, a des connections à l'échelle mondiale, il pourra vous fournir une aide concrète comme il l'a fait à St-Romuald, vous empêcher de perdre votre temps en tatonnements inutiles et coûteux, sera la jonction de toutes les bonnes volontés locales. Vous réaliserez alors que l'adhésion que vous venez de donner est un geste heureux qui vous apportera des dividendes.

Le bureau est voué à l'industrialisation de toute la région, il collabore avec les industriels intéressés à s'établir dans cette région mais c'est toujours l'industriel lui-même qui décide où il s'implantera.

Ds sa fondation, le Syndicat industriel de St-Romuald a donné son adhésion au BICQM et nous avons alors posé un geste que nous n'avons jamais regretté. Bien au contraire, nous réalisons aujourd'hui que si le bureau n'existait pas, il faudrait le créé.

Je comprendrais difficilement qu'une ville soucieuse de s'industrialiser n'adhère pas au bureau, c'est un outil essentiel et ceux qui s'en privent ne seront pas surpris de connaître de grandes déceptions dans ce domaine ou toutes les bonnes volontés sont nécessaires.

Je ne vous promet pas d'industries pour demain; je vous dis seulement que ça viendra granduellement pour peu que vous vouliez sincèrement un centre d'attrait industriel.

Vous avez tout ce qu'il faut pour attirer des industries chez vous, étidiez, travaillez, fondez un syndicat qui se mettra résolument à la tâche et vous serez surpris des résultats que vous obtiendrez.

M. Dubé a par la suite cité en exemple le Syndicat de St-Romuald qui a amené 29 industries à St-Romuald depuis sa fondation, qui a crée un grand nombre de nouveaux emplois, (850) a permis au trésor municipal de retirer environ $100,000 en taxes. Depuis 20 ans, les salaires payés ont été de $29,000,000.00 et pourtant, nous n'avons pas perdu 1 seul sous.

TRACTEURS USAGÉS 'John Deere'



et plusieurs autres en bon ordre

SOUFFLEUSES A NEIGE USAGEES

parfaite condition

Toute offre raisonnable sera considérée.

Consultez

DORÉ

EQUIPEMENT LTEE

1720 St-Vallier ouest

Route Québec-Montréal

Tél. : 681-4601

"AIR FRANCE annonce le départ du vol 030 à destination de PARIS"

LE MERVEILLEUX VOYAGE

Choisissez le jour qui vous convient. Tous les soirs, à 8h.45, un Boeing 707 d'Air France décolle de Montréal à destination de Paris sans escale. Une importante recommandation cependant: Pour vous éviter des déceptions, RÉSERVEZ TÔT!

En effet, le service, le confort, le sourire, la cuisine Air France sont si attrayants . . . le tarif excursion de 21 jours ($347.00 Montréal-Paris aller-retour) si tentant, qu'il nous faut parfois répondre "complet" aux clients de la dernière heure. Et puis, il y a les magnifiques vacances d'été 1965 d'Air France qui vous offrent d'intéressants tours en France et en Europe à partir de $714.00, tous frais compris. Demandez donc la brochure illustrée "VACANCES AIR FRANCE ÉTÉ 1965" à votre agent de voyage ou à Air France, 1265, rue Peel, Montréal - tél. 861-9001.

Et n'oubliez pas . . . à bord d'AIR FRANCE, vous êtes déjà en FRANCE!

Tous les jours aussi—Air France relie Montréal et Chicago sans escale.
Départ de Montréal à 1h.50 p.m.



AIR FRANCE
LE PLUS GRAND RÉSEAU DU MONDE

à Votre Service

RESERVATION ET INSCRIPTION SANS FRAIS

VOYAGE CLAUDE MICHEL INC.

100 D'YOUVILLE, Québec — Tél. : 529-8981
400 EST, RUE RACINE, Chicoutimi — Tél. : 543-0844

Explications fournies par l'hon. Wagner en rapport avec le "modus" vivendi" de Lucien Rivard à Bordeaux

Par Roger Braneau

Le détenu Lucien Rivard et son compagnon André Durocher, qui se sont évadés de la prison de Bordeaux, le 2 mars dernier, jouissaient à la prison, avec une cinquantaine d'autres prisonniers, d'un statut spécial qui leur permettait de regagner leur cellule à neuf heures le soir au lieu de quatre heures l'après-midi comme la plupart des détenus. Ces quelque 50 prisonniers étaient des permissionnaires qui pouvaient circuler dans la prison, sous surveillance des gardes, pour vaquer à diverses occupations comme la livraison des messages, des cabarets, l'entretien des patinoires. C'est ainsi que Rivard et Durocher ont pu prendre la fuite dans la soirée du deux mars. Ces explications ont été fournies par le Procureur général Me Claude Wagner en Chambre hier, dans le débat résultant de la présentation d'une motion de blâme envers le département du Procureur général à la suite de l'évasion de Rivard. La motion a été présentée jeudi par le député de Montréal - St-Jacques, M. Paul Dozois.

Questnons et réponses

Voici la liste des questions et réponses fournies par le procureur général Me Claude Wagner.

Q. — Quels sont les règlements qui s'appliquent à la prison de Bordeaux, aux détenus de la catégorie de Rivard ?

R. — Les règlements sont ici en fascicules; ils datent du 27 novembre 1952; ils prévoient que les détenus doivent rester dans leur cellule 23 heures et demie par jour. Mais ces règlements ont été abrogés parce que nous avons voulu humaniser les conditions des prisonniers à Bordeaux et ailleurs. Et grâce aux améliorations, certains changements sont intervenus.

Q. — Quels sont les règlements qui s'appliquent à la catégorie des détenus tels que Durocher ?

R. — Les mêmes règlements s'appliquent à tous les détenus sauf aux détenus dangereux, que l'on isole, et sauf, évidemment, les cas psychiatriques qui, eux, ont véritablement un traitement spécial.

Q. — Est-ce vrai que tous les détenus doivent être renfermés dans leur cellule à quatre heures de l'après-midi ?

R. — L'heure de la rentrée dans les cellules est quatre heures de l'après-midi, sauf pour les cas d'une cinquantaine de permissionnaires dans diverses ailes de la prison, soit les gens qui s'occupent de la livraison des cabarets, les gens qui s'occupent des messages, du lavage dans les différentes salles, des sports, de la patinoire, des hobbies et de toutes ces choses.

Q. — Est-ce que des règlements qui s'appliquent à des détenus de cette catégorie pouvaient permettre à un prisonnier comme Rivard de circuler librement dans la prison et, comme certains journaux l'ont relaté, de rentrer dans sa cellule très tard dans la nuit après avoir suivi les programmes de télévision ?

R. — Jamais aucun prisonnier n'a le droit de circuler librement dans la prison sans être accompagné d'un garde et l'officier au centre de l'aile doit savoir où il est, exception faite, quant à la télévision, pour un groupe de jeunes, de juvéniles, dans une aile particulière, qui regardent la télévision jusqu'à neuf heures et de malades dans l'infirmerie.

Q. — Comment se fait-il, si tel règlement existe et si les prisonniers doivent être dans leur cellule à quatre heures de l'après-midi, que Durocher se soit rendu chez le sergent Beaupré à six heures 20 ?

R. — La réponse a été donnée par les réponses antérieures : les permissionnaires réintègrent leurs cellules à neuf heures. Durocher était un de ces permissionnaires.

Q. — Depuis quand le sergent Beaupré est-il en charge de l'aile "A" et avait-il assumé cette responsabilité de surveiller les prisonniers détenus dans cette aile en particulier ?

R. — Le sergent Beaupré était revenu en service le 28 décembre 1964 il s'occupait donc de l'aile "A" depuis environ un mois.

Q. — Est-ce que le sergent Beaupré était obligé d'obtenir l'autorisation des assistants-chefs Bélanger et Lapierre pour permettre à Durocher d'aller arroser la patinoire ?

R. — En théorie : oui. En pratique, il ne l'a pas fait et il a outrepassé ses pouvoirs.

Q. — Depuis quand Durocher était-il préposé à l'arrosage des patinoires ?

R. — Durocher était préposé à l'arrosage des patinoires depuis le début de la saison.

Q. — Pourquoi le garde Bonneville est-il allé chercher Rivard pour accompagner Durocher afin que ceux-ci puissent arroser la patinoire ?

R. — Il a reçu l'ordre d'aller chercher Rivard, ordre donné par Beaupré.

Q. — Est-ce que Bonneville est allé chercher Rivard en compagnie de Durocher sur un ordre de Beaupré ou si Rivard était affecté à l'arrosage des patinoires ? Dans ce cas, depuis quand l'était-il ?

R. — Beaupré savait que Durocher et Rivard étaient des permissionnaires; il savait que ces deux-là s'occupaient de l'arrosage des patinoires depuis le début de la saison et voilà pourquoi il n'a pas consulté.

Q. — A-t-on vérifié les dires des ex-détenus rapportés par plusieurs journaux à l'effet que le projet d'évasion de Rivard n'était un secret pour personne dans la prison ? Depuis deux semaines, cette évasion n'aurait été un secret pour personne à la prison.

R. — Ces dires ont commencé à être l'objet d'une enquête et de vérifications et cette enquête se poursuit.

Q. — Comment se fait-il que ces prisonniers étaient en possession de ce révolver en bois? Quelle est la provenance de ce pistolet ? A-t-il été fabriqué à la prison ?

R. — L'enquête se poursuit sur cepoint. Tout indique évidemment que ce révolver aurait été fabriqué dans la prison même et comme on sait, il est assez difficile de faire parler les détenus sur ce sujet-là.

Q. — Est-il vrai que les gardes ont vu dans la poche de veston de Rivard, le fameux pistolet alors qu'il se rendait aux douches et une autre fois, alors qu'il était dans l'antichambre du gouverneur ou de l'assistant-gouverneur de la prison ?

R. — Jamais, à la connaissance du gouverneur ou des adjoints ou des assistants, jamais pareille chose n'est survenue. Jamais un révolver de ce genre-là n'a été vu. Et s'il avait été vu, on soupçonne bien que ça n'aurait pas été toléré.

Q. — Comment se fait-il que les détenus qui se sont enfuis avaient en leur possession du ruban gommé en quantité suffisante pour ligoter quatre gardes ? On a dû, disait un député, employer une jolie quantité de ruban gommé pour lier les jambes et les mains de quatre personnes.

R. — Rivard et Durocher s'occupaient des sports, s'occupaient de la patinoire, s'occupaient des gourets, etc. Ils avaient en main le matériel nécessaire et c'était normal. Ces articles n'étaient pas dissimulées. Les prisonniers avaient accès à ces articles.

Q. — Est-il normal de remettre à l'épouse de Rivard les $2,000 qui étaient déposés à la prison ?

R. — Oui, car se montant appartient au détenu et comme exemple, je vous cite que la semaine précédente, $1,500 furent remis à la mère d'un détenu.

Q. — Comment se fait-il et comment est-il possible que deux détenus organisent une évasion qui dure une heure, maitrisent trois gardes dans la chaufferie et organisent toute leur évasion sans que personne s'en aperçoive et sans que personne ne donne l'alarme ? Une absence prolongée comme celle-là des cellules aurait dû éveiller des soupçons et le sergent Beaupré qui avait autorisé l'arrosage aurait dû se rendre compte que l'on n'arrosait pas.

R. — Rivard et Durocher, comme nous l'avons vu dès le début, ont maitrisé avec astuce tous les gardes qui leur barraient la route, et qui voulaient entraver leur évasion. Ce n'est pas avant neuf heures que ces permissionnaires devaient retourner à leur cellule.

Q. — Comment se fait-il que la police provinciale n'a été avisée de l'évasion qu'une heure plus tard ?

R. — A 7 h. 20, l'alerte fut donnée à l'intérieur de la prison; à 7 h. 40 la Gendarmerie royale fut avisée; à 7 h. 45 la Sûreté municipale fut avisée et à 7 h. 47, la Sûreté provinciale fut avisée.

Q. — Comment se fait-il que la police de Toronto a appris l'évasion par la télévision ?

R. — Le procureur général n'a pas été saisi d'aucune plainte de la police de Toronto quant à un retard possible dans la transmission de la nouvelle à Toronto.

Q. — Comment se fait-il que la coordination des trois corps de police provinciale, de Montréal et fédérale n'ait été demandée que trois jours après l'évasion ?

R. — Ceci est faux.

Q. — Pourquoi Rivard avait-il un traitement de faveur ?

R. — Nous avons déjà répondu par les réponses antérieures. Rivard par sa conduite avait obtenu d'être l'un des cinquante permissionnaires parmi les prévenus et détenus qui avaient droit à certains privilèges et il se trouvait pas conséquent dans la même catégorie que plusieurs autres.

Q. — Si on avait constaté que Gaudry était myope, comment se fait-il qu'on l'ait affecté à un poste avec autant de responsabilités ?

R. — Il est évident que Gaudry ayant été engagé en 1953 n'a pas subi à ce moment-là d'examen médical; il portait à ce moment-là des verres tout comme il en porte aujourd'hui. Rien dans les dossiers du personnel de la prison, n'indiquait qu'il soit myope et ce n'est qu'après l'évasion qu'un examen médical fut demandé et obtenu.

Q. — Depuis quand Gaudry était-il affecté à ce poste de sentinelle ?

R. — Depuis septembre dernier.

Q. — Depuis quand les personnes suivantes étaient-elles entrées au service de la prison ?

R.— Le gouverneur Tanguay, depuis mai 1962; l'assistant-chef Léopold Bélanger, depuis janvier 1962; Beaupré, le 21 mars 1960; le sergent Larue, 24 novembre 1961; l'assistant-gouverneur Pilon, 16 septembre 1940; l'assistant-chef CharlesEdouard Lapierre, janvier 1962; le garde Bonneville, novembre 1964.

Q. — Est-ce qu'il y a eu des mandats de perquisition émis mais non exécutés ?

R. — A la connaissance du procureur général, tous les mandats émis ont été exécutés.

Q. — Est-ce qu'il y a eu des contre-ordres politiques de ne pas les exécuter ?

R. — Non.

Q. — Est-ce que le comptable Bourgeois a averti la police immédiatement ?

R. — Selon les rapports qui ont été faits, M. Beourgeois, après son aventure, est retourné à son bureau et avant d'avertir la police, il a reçu l'appel de Rivard l'avisant où se trouvait son auto.

Q. — Est-ce que l'évasion de Rivard et de Durocher a été organisée à l'intérieur et à l'extérieur ou tout simplement le fruit du hasard ?

R. Dois-je de répéter encore une fois ? Ça été le fruit de la stupidité humaine.

Q. — Doit-on tenir une enquête royale ?

R. — Je pense bien que je n'ai pas besoin de vous donner cette réponse-là. L'enquête a été faite, elle a été soignée. Nous avons voulu donner à cette Chambre tous les renseignements concernant cette évasion, nous n'avons rien à cacher, et j'espère que l'opposition, le chef de d'opposition en particulier cessera sa méthode d'insinuations d'innuendo afin de salir dans la population le bon renom de la justice.



● **LA CHAMBRE DE COMMERCE DE CHARLESBOURG. — Diner de l'Education, Château Lac-Beauport, le 10 mars 1965. De gauche à droite : Me Gaston Savard, vice-président de la Chambre; M. Roger Carette, président de l'A.P.J.C. qui remerciait le conférencier. Le conférencier, M. Gilles Bergeron, Ing., sous-ministre-adjoint au ministère de l'Education. Me Gaston Michaud, président de la Chambre. M. Camillien Boldue, Ing., président du comité de Planification. Réginal-Jean Talon qui présentait le conférencier. M. Louis Warren, secrétaire de la Chambre.**

L'hon. Pierre Laporte explique l'attitude du Gouvernement relativement à l'affaire Rivard

Par Jean Martel

M. Pierre Laporte, leader du gouvernement en Chambre, a expliqué, hier, l'attitude du gouvernement relativement à l'affaire Lucien Rivard et au débat que cette affaire a entraîné.

L'Union Nationale avait reproché au gouvernement d'avoir attendu neuf jours avant d'accepter un débat sur l'évasion de M. Lucien Rivard de la prison de Bordeaux.

M. Laporte a répondu à cette critique en disant qu'il y avait diverses motions sur la table et qu'en vertu du règlement ces motions devaient être débattues avant celle qui demandait un débat sur l'affaire Rivard.

En outre, a dit le leader du gouvernement, le procureur général a attendu à hier matin pour répondre aux questions que l'Union Nationale a posées avant-hier, afin de donner des réponses justes et précises.

RESPONSABILITE

En ce qui concerne la responsabilité du gouvernement dans toute cette affaire, M. Laporte a dit qu'on ne devait pas tenir le gouvernement responsable de tous les événements déplorables qui se produisent dans la province.

Mais l'évasion de M. Rivard et de son complice de la prison n'était-elle pas due à la négligence du gouvernement qui aurait accordé un traitement de faveur à M. Rivard, ce qui aurait permis à celui-ci de pouvoir se sauver ?

A cette critique M. Laporte a répondu que l'évadé Rivard ne jouissait pas d'un tel traitement.

Cependant, le prévenu Rivard n'avait pas à être traité plus sévèrement parce qu'il était question qu'il soit remis au gouvernement américain pour être jugé aux Etats-Unis. Il n'avait pas à être traité plus sévèrement parce qu'une commission d'enquête fédérale est en train d'étudier certains de ses agissements.

M. Laporte a posé cette question : le gouvernement est-il responsable de l'évasion parce que M. Rivard a profité de l'humanisation des conditions de détention pour se sauver ?



INSTRUCTEUR ET PROMOTEUR DE SECURITE

Homme dans la trentaine ayant une douzième année ou l'équivalent, bonne connaissance de l'anglais, pouvant s'exprimer facilement en public et prêt à voyager intensément. Une certaine expérience des exploitations forestières et scieries serait un avantage.

Travail : après un entrainement poussé, organiser et donner à travers la province des cours de prévention d'accidents et de premiers soins dans l'industrie forestière, organiser des comités sécuritaires, donner des conférences, préparer et tenir des assemblées régionales, etc.

Salaire attrayant, fonds de pension, assurance-groupe, etc. — Donner curriculum vitae complet en faisant application par écrit.

ASS'N SECURITE DES INDUSTRIES DE SCIAGE DU QUEBEC INC.,
580 Grande-Allée Est — Chambre 440 — Québec 4, P.Q.

Cours de prospection

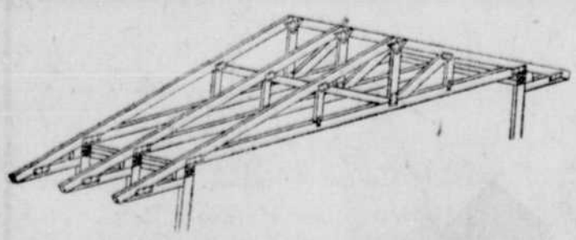
DU 20 AVRIL AU 14 MAI 1965

- **COURS :** (160 heures) donnés à l'Université Laval, sous les auspices du Ministère des Richesses Naturelles, Québec, par des professeurs de la Faculté des Sciences.
- **SUJETS :** Prospection, géologie, minéralogie, analyse de minerais, excursions, etc.
- **CONDITIONS : $15.** Aucun examen d'admission.

S'adresser au
DIRECTEUR du Département de Géologie,
Faculté des Sciences, Cité Universitaire, Québec 10, P.Q.
L'inscription doit se faire avant le 12 avril. Le nombre de places est limité.

VERRES de CONTACT
Dr Marcel Tremblay
OPTOMETRISTE
973, 3e Avenue Québec 524-2869

mes tapis j'achète
QUEBEC PRELART & TAPIS LTEE
865, 1ère Avenue 529-8175



STRUCTURE DE TOIT PLUS SOLIDE

- Erection facile et rapide surtout en hiver, comparativement aux méthodes conventionnelles.
- Aucun travail d'ajustement.
- Pour tout genre de construction, de 10 à 70 pieds de portée.
- Mesures uniformes.
- Approbation de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement.



BOIS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION
PRES DU NOUVEAU BOULEVARD LAURENTIEN
355, rue Dupuy Tél. : 623-9871

Voyage culturel Europe-été-1965

Plus de six semaines à travers l'histoire et l'art des pays d'Europe. — 53 jours dont 45 en Europe. — Aller par bateau de Montréal ou Québec le 28 juin. — Retour par avion "jet", 21 août, à Dorval. — Angleterre, Belgique, Allemagne, Suisse, Italie, Monaco, France, Hollande.

$1,203.00
(en dollars canadiens)
TOUT COMPRIS

Profitez de l'expérience : onzième année consécutive. Excellent service d'une grande compagnie. — Pour détails d'informations, demandez :

R. P. Julien Déziel, O.F.M.
Les Franciscains,
Châteauguay, Qué.

Ajustement

Selon les informations obtenues, le ministère du Revenu rajusterait, à la fin de l'année fiscale, la remise de la taxe de vente aux municipalités. L'année fiscale se termine à la fin de mars.

L'on sait que des municipalités de la banlieue de Québec craignent que la remise de la taxe de vente aux municipalités ne se fasse pas selon les promesses du ministre, M. Kierans.

Le ministère procedera au rajustement lorsqu'il aura tous les chiffres de la taxe de vente en main.

"QU'ON COURE" à L'ACTION

Pas une... Pas deux...
Pas trois...

4 MAIS automobiles

de marques populaires



A GAGNER

...et en plus

10 prix de $50.00 EN ARGENT

1ère	ATTRIBUTION — LE 15 MAI	1965
2ème	ATTRIBUTION — LE 14 AOUT	1965
3ème	ATTRIBUTION — LE 13 NOV.	1965
4ème	ATTRIBUTION — LE 12 FEV.	1966

L'ACTION, 3 Place Jean-Talon — Tél. : 522-4771

TARIF D'ABONNEMENT

Livraison par porteur :	12 mois	6 mois	Livraison par la poste :	12 mois	6 mois
Ville de Québec et grandes banlieues :	$17.00	$8.75	Provinces de Québec et N.-B. :	$12.00	$6.25
Autres centres :	$15.00	$7.75	Autres provinces du Canada :	$15.00	$7.75

Nom .....
Adresse .....
Comté .....

SI VOTRE ABONNEMENT EST EXPIRE, NE MANQUEZ PAS DE LE RENOUVELER SANS TARDER AFIN DE VOUS ASSURER DE PARTICIPER AUX QUATRE ATTRIBUTIONS

MULTIPLIEZ VOS CHANCES EN RECRUTANT UN NOUVEL ABONNE !

L'annonce régulière dans "l'Action" est un placement à rendement immédiat

l'Action
QUOTIDIEN CATHOLIQUE

Pour vos travaux d'impression, choisissez l'atelier de l'Action. Procédés typographiques et lithographiques.

Violent échange verbal en Chambre

M. Bertrand attribue au Procureur général "l'habitude de se retrancher derrière des versions officielles"

Par Roger BRUNEAU

Le député de Missisquoi, M. Jean-Jacques Bertrand, a été le centre d'un impétueux échange verbal entre oppositionnistes et ministériels hier, lorsqu'il a attribué au Procureur général "l'habitude de se retrancher derrière des versions officielles, des déclarations ministérielles qu'il a le droit de faire".

M. Bertrand a pris à son compte une déclaration faite par M. Gérard Pelletier, dans une lettre ouverte au Procureur général, lettre parue dans la revue Cité Libre de janvier dernier.

L'extrait de cette lettre disait : "Or vous, le plus jeune et le plus récent de ses ministres, vous avez fait servir l'appareil du pouvoir et le prestige de la justice non pas à chercher honnêtement la vérité, ni à mettre à jour les faits, mais au contraire à imposer aveuglément une version officielle".

Le premier ministre a vainement tenté de convaincre M. Bertrand de porter une accusation officielle contre le Procureur général en Chambre en invoquant l'article 196 et de demander que le comité des privilèges et élections enquête sur l'accusation.

M. Bertrand a répliqué qu'il ne s'agissait pas d'une accusation, mais d'un jugement d'un commentateur.

Cet incident se situait dans un débat soulevé jeudi par la présentation d'une motion de blâme envers le département du procureur général. C'est le député de St-Jacques, M. Paul Dozois qui a présenté cette motion, en rapport avec l'évasion de Lucien Rivard et André Durocher de la prison de Bordeaux.

Le député de Missisquoi, M. Bertrand, avait commencé à parler jeudi soir pour dire qu'un discours que venait de prononcer M. Wagner ne répondait nullement aux questions que lui posaient l'opinion publique et l'opposition. Reprenant la parole hier, il apprit que M. Wagner s'apprêtait à répondre aux questions. M. Bertrand lui céda alors la parole en demandant la permission de parler encore dix minutes après le Procureur général pour répondre à ses déclarations.

Lorsque M. Wagner eut terminé son exposé, M. Bertrand se leva et s'attaqua aux ministériels disant que depuis neuf jours déjà que l'opposition posait des questions, on aurait pu apporter des réponses auparavant.

Référant à une déclaration faite plus tôt cette semaine par le premier ministre M. Bertrand dit : "On aura noté que l'accusation du premier ministre, l'autre jour, à l'effet qu'il s'agissait de gens nommés par le gouvernement précédent, on aura noté une fois de plus que ces accusations marquées au coin de la partisanerie la plus bête, sont absolument mal fondées".

Le premier ministre protesta qu'il n'avait pas porté d'accusations et que c'était les gens de l'opposition qui avaient prétendu qu'il y avait eu connivence.

S'en prenant de nouveau au premier ministre M. Bertrand continue : "Cela, on appelle ça des "innuendoes", des insinuations, suivant sa méthode habituelle de tâcher de reporter sur le régime précédent les fautes qu'il n'est pas capable d'expliquer devant la population de la province".

Pour avoir la vérité sur l'affaire Rivard, dit M. Bertrand, l'opposition a dû depuis neuf jours torturer le gouvernement, "à le provoquer pour amener le Procureur général à descendre un peu près du peuple, et répondre aux voix populaires de l'opinion publique qui sont formulées par l'opposition dans le Parlement de Québec".

M. Bertrand cita ensuite l'extrait de la lettre de M. Pelletier, et le premier ministre lui demanda immédiatement s'il faisait siennes les déclarations de M. Pelletier. Il hésitait. Alors M. Wagner lui demanda s'il portait l'accusation. "Oui !" répliqua M. Bertrand.

Le premier ministre l'invita alors à inscrire au feuilleton un avis de motion en vertu de l'article 196, pour accuser le procureur général d'avoir manqué à son devoir "et nous référerons la chose au comité des privilèges et élections, avec les conséquences pour l'un ou l'autre".

C'est devant ce comité que fut instruite l'an dernier l'affaire Gabias - Hamel, comme on s'en souvient.

"La majorité libérale va triompher encore une fois", lança M. Gabriel Loubier à travers le chahut qui régnait en Chambre.

M. Bertrand ne se laissa pas fléchir par les invitations au courage de la part des ministériels et fut accusé de se faufiler lorsqu'il déclara qu'il ne s'agissait pas d'accusations mais d'un jugement d'un commentateur. Il demanda par ailleurs si le Procureur général avait poursuivi Gérard Pelletier au sujet de cette lettre ouverte.

En conclusion, M. Bertrand a rappelé que l'attitude des hommes publics sont jugées dans le public. "Nos attitudes sont jugées par nos actes et non par nos paroles". Enfin, il dit : "Le Procureur général a l'habitude de se retrancher derrière des versions officielles, des déclarations ministérielles qu'il a le droit de faire".

M. Claude Wagner a protesté qu'il ne se retranchait pas et sait prendre ses responsabilités.

L'affaire Stonehill aux Communes

OTTAWA (P.C.) — L'affaire Stonehill a rebondi aux Communes, hier. Le député néo-démocrate de Toronto-Danforth, M. Reid Scott, a posé des questions relativement à des témoignages rendus devant la commission d'enquete Dorion au sujet de cette affaire.

M. Scott a déclaré que certains de ces témoignages semblent indiquer une violation à la loi du secret professionnel.

Le président Alan Macnaughton a empêché le député d'aller plus loin et M. Scott a eu une brève prise de bec avec le ministre des Transports, M. Pickersgill, au sujet d'une question concernant le témoignage de l'ancien directeur du cabinet de l'ex-ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Me Raymond Denis, devant le juge Frédéric Dorion.

M. Scott avait demandé à l'actuel ministre de l'Immigration M. John Nicholson, s'il envisageait de faire enquête sur les témoignages rendus par Denis sur l'affaire Stonehill et ses relations avec le sénateur Louis-P. Gélinas. Le ministre a dit qu'il ne pouvait accepter l'affirmation du député.

M. Macnaughton a interrompu le député et a jugé sa question irrecevable parce qu'elle touche une question dont est présentement saisie la commission Dorion.

Le chef néo-démocrate, M. T. C. Douglas, et le ministre des Transports ont toutefois émis l'avis que l'affaire Stonehill n'entrait pas dans les cadres du mandat confié à la commission Dorion qui enquête sur une offre de pot-de-vin faite dans le but d'obtenir la libération sous cautionnement de Lucien Rivard, mais M. Pickersgill a ajouté que la question de M. Scott reposait sur une affirmation et que si le député ne reformulait pas sa question, il aurait à accepter la responsabilité pour l'exactitude du témoignage de M. Denis.

M. Douglas a repris que tous les jours les députés posent des questions en se basant sur des articles de journaux, sans avoir pour autant à accepter la responsabilité de tout ce qui s'écrit dans les journaux.

M. Macnaughton a accepté de prendre la question en délibéré, promettant de rendre une décision le plus tôt possible.



● SIGNALISATION — Depuis jeudi le service de circulation de la police municipale installe de nouveaux panneaux de signalisation pour indiquer les endroits de stationnement publics ou privés. Jusqu'ici le service a posé 22 de ces panneaux, particulièrement dans le quartier St-Roch. Le chef adjoint Gérard Girard a déclaré qu'il portera ce nombre à 60 approximativement dans toute la cité. Le P et la flèche sont identiques aux panneaux de signalisation utilisés par la police provinciale pour indiquer les endroits de stationnement. Le panneau de 30 pouces par 24 est installé à 12 pieds du sol pour qu'il ne soit pas caché par les voitures ou camions en stationnement.

Amendement au bill 15 demandé

(Par Jean GIROUX))

L'Association des Instituteurs et des Institutrices de la banlieue de Québec demandent aux Législateurs d'amender l'article 5 du Bill 15 en faisant disparaître les mots "qui compromet l'éducation d'un groupe d'élèves". Cette résolution était adoptée à l'unanimité par les 70 enseignants de l'Association lors d'une réunion tenue à Ste-Foy, jeudi le 11 mars.

Les enseignants concernes allèguent que ces mots de l'article 5 atténuent considérablement le droit de grève, et constituent pour l'employeur un outil efficace pour nier à l'instituteur le droit de vivre comme tous les citoyens du Québec, avec les mêmes privilèges et les mêmes responsabilités. La résolution vise à montrer également le danger pour les enseignants que les commissions scolaires se camouflent derrière la possibilité d'injonction que comprend ces quelques mots et refusent de prendre leurs responsabilités vis-à-vis des instituteurs.

Les enseignants font valoir les sentences arbitrales rendues pour Ste-Foy en août 64, et pour la périphérie de Québec en novembre 1964, par les juges Bernier et Trépanier. Le droit de grève est reconnu par la Charte des droits de l'homme, et par la doctrine sociale de l'Eglise, et les enseignants affirment que ce droit ne signifie pas l'emploi abusif de ce moyen extrême de persuasion.

La résolution mentionne que les instituteurs ont droit à un salaire juste et à des conditions de travail propres à assurer un meilleur enseignement, et c'est pourquoi elle demande la disparition des mots cités dans l'article 5 du Bill 15 qui rendent illusoire la loi elle-même.

Carte de membre remise au maire

Les représentants du diocèse de Québec de la Société St-Jean-Baptiste ont remis officiellement hier midi au maire Wilfrid Hamel une carte de membre actif de la société nationale.

A cette occasion le maire Hamel et le président Paul Desmarais ont fait allusion aux divergences d'opinions qui opposent l'aile québecoise et l'aile montréalaise de la société, le président Desmarais précisant que divergeances d'opinions ne sont pas oppositions mais qu'au contraire du choc des idées nait la compréhension.

Par cette remise de carte de membre actif au maire de Québec, la société inaugurait sa campagne de recrutement dont l'objectif, pour le diocèse de Québec, est fixé à 25,000 nouveaux membres. Ceci afin de porter le nombre de membres dans la région à 90,000.

Cette campagne se poursuivra à compter d'aujourd'hui d'abord dans les paroisses où la société est déjà active, puis dans les autres paroisses du diocèse.

NE RESTEZ PAS SOURDS !

Découpez ceci !

En vous dépêchant vous pourrez recevoir GRATIS un livre très intéressant, démontrant comment vous retrouverez une audition claire des deux oreilles, vous saurez qui vous parle et d'où vient le son. Vous trouverez, décrite en termes simples et en images, une extraordinaire nouveauté de Beltone destinée aux personnes qui ne veulent pas porter d'appareil acoustique. Voulez-vous retrouver une 2e chance de bonheur en famille, de succès en affaires et en société ? Ecrivez et vous recevrez ce livre précieux dans un emballage ordinaire.

CENTRE BELTONE
Québec
487 est, boul. Charest
Dépt. 26

HEMORROIDES
ET AUTRES MALADIES DU RECTUM
JACQUES TREMBLAY, M.D.
PROCTOLOGISTE
1028, DES ERABLES
Bur.: 681-6424 — Rés.: 527-2815



ROULETTES SUR DEMANDE
CATALOGUE GRATIS
GENERAL BEARING SERVICE
165, Prince-Edouard.
Tél.: 523-7619



CHARLESBOURG-OUEST — TEL. : 623-9829

3 BONNES RAISONS POUR LESQUELLES VOUS POUVEZ VOUS FIER A MAICO

1. MAICO fabrique 90% des instruments audiométriques en usage en Amérique.
2. MAICO est au premier rang des entreprises en électronique au service du gouvernement et de l'industrie.
3. MAICO vous offre un assortiment complet de 24 appareils auditifs de qualité pour tous les besoins, en accord avec vos préférences et votre budget.

SERVICE AUDITIF MAICO Inc. 895 Côte d'Abraham, Québec 4.

VENTE D'APPAREILS AUDITIFS, LABORATOIRE DE REPARATIONS, BATTERIES DE TOUTES SORTES.

Stationnement gratuit : Garage White Rose.

Sans obligation de ma part, j'aimerais obtenir plus de détails au sujet des appareils auditifs MAICO.

NOM .....

ADRESSE .....

.....

UN CHOIX DE VOYAGES

Montréal - New York : du 8 au 16 mai. Croisière sur le Ryndam à l'aller. Retour par avion. Trois jours à New York. — Prix : $180.00

L'Ouest canadien jusqu'à Victoria : quatre voyages avec le Pacifique Canadien en juin, juillet et août. — A partir de : $335.00

— Un voyage avec le Canadien National, incluant la traversée des Rocheuses en autobus, du 26 juillet au 13 août. Prix : $460.00

Les Provinces Maritimes : du 5 au 17 août, à l'occasion du congrès des éducateurs de langue française à Halifax. — Prix : $360.00

Plusieurs voyages de 21 jours en Europe. Choix de dates en avril, mai, juin, juillet et août. A partir de $725.00

LA LIAISON FRANÇAISE
75 rue d'Auteuil, Québec 4 — Tél.: 522-2601

L'Agence de voyage GINGRAS
1966, boul. Graham, Montréal 16.

L'Agence de voyage TAILLON
675, boul. Henri-Bourassa-E., Montréal 12.

RUEL BUSINESS COLLEGE



Félicitations à Mlle J. Arbour, St-St-Raphaël, comté de Bellechasse, qui a suivi les cours de secrétariat anglais et français du Ruel Business College, 32 Côte-du-Passage, Lévis, et qui a obtenu une position de sténographe bilingue chez Davie Shipbuilding, Lauzon, Lévis, P. Q.

Suivez notre concours
La chance peut vous sourire

EXAMENS DE LA VUE
Dr André Crevier
OPTOMETRISTE
869 est, rue St-Joseph — Tél. : 522-2556
Edifice MARCEL MASSICOTTE

COLONIE de VACANCES
Si vous cherchez une colonie de vacances pour vos enfants l'été prochain...
Appelez : 525-7188
ou écrivez à :
COLONIE ST-FRANÇOIS DU LAC-BLANC
490, rue St-Jean, Québec 4, P. Q.

CENTRE MEDICAL DU VERRE DE CONTACT
DOCTEUR
CAMILLE GELINAS, M.D.
Suite 380, Edifice Grande-Allée, 550 est, Grande-Allée, Québec.
Strictement sur rendez-vous
Tél.: 523-1471.

Dr J.-RAYMOND MARCHAND, O.D.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DES YEUX
VERRES DE CONTACT
Centre d'Achats Place Laurier
2700 boulevard Laurier, Ste-Foy
Ouvert tous les jours, samedi inclus. Tél.: 653-8486 Le Soir : mardi, jeudi, vendredi

GUY DORION, c.r.
PAUL-E. BERNIER, c.r.
GILLES LA HAYE, LL.L.
"Conseil"
C.-N. DORION, c.r.
AVOCATS
350 est, boul. Charest, ch. 808, Québec — Tél.: 529-9247

RADIODISC INC.
MEUBLES et ACCESSOIRES ELECTRIQUES
OUVERT TOUS LES SOIRS A CHARLESBOURG
137 est, 80e Rue, Charlesbourg
Tél.: 626-1102
301 de la Canardière — Québec
Tél.: 523-7760

Le meilleur !



M. Roland Lefaivre

Votre garage de confiance MONTCALM AUTOMOBILES a le plaisir d'aviser sa nombreuse clientèle que M. Roland Lefaivre s'est classé le meilleur vendeur du mois de février pour la vente d'automobiles et camions neufs. Je désire remercier mes nombreux clients de la confiance qu'ils m'ont témoigné dans le passé et les assurer, ainsi qu'à tout le public de mon entier dévouement à leur procurer le meilleur service possible. N'oubliez pas que pour un "MEILLEUR ACHAT" voyez votre garage de confiance "MONTCALM AUTOMOBILES", 901, 1ère Avenue, Limoilou.



VALIN INC.
764 rue St-Jean. Tél.: 522-8365
le plus important marchand de disques à Québec
lance son TOUT NOUVEAU
CLUB de DISQUES

Voici les avantages extraordinaires que vous obtenez :

1- AUCUN MINIMUM DE DISQUES A ACHETER AU COURS DE L'ANNEE

2- Tous les DISQUES sont vendus à PRIX D'ESCOMPTE

3- TOUS LES MOIS, VOUS RECEVREZ : a) Une liste des plus grands succès canadiens et américains b) Une liste des nouveautés du mois

4- Nous representons toutes les compagnies de disques telles R.C.A. Victor, Quality, Decca, London, Epic, Barclay, Columbia, Capitol, Angel, etc., dans un choix illimité.

5- Seulement $1.00 de frais d'inscription et vous êtes abonné pour des années durant.

Pour devenir membre et recevoir votre carte, remplir le coupon ci-dessous :

Je désire devenir membre du Club de Disques Valin Inc. Ci-inclus, la somme de $1.00 pour frais d'inscription.

NOM .....

ADRESSE .....

VILLE ..... TEL.: .....

CLUB DU DISQUE VALIN INC. 764 St-Jean Québec



● BAIE DE PELLY, ARCTIQUE — Le chasseur eskimo Iteenmagnak tient une lance fait d'os pointus et de cornes animales plantés dans un manche de bois et retenus par des lanières de peau de phoque. Lui et sa famille construisent des murailles de glace pour capturer l'omble de l'Arctique. (Téléphoto UPI)



● BAIE DE PELLY ,ARCTIQUE — Panneeaak, l'épouse du chasseur Eskimo Iteemangnak, et son fils Alexi, mange du poisson fraichement sorti de l'eau. Une dizaine de milles séparent cette localité de la mer salée où les Eskimos construisent des remparts de glace pour capturer l'omble de l'Arctique. (Téléphoto UPI)

A la législature de l'Ontario

Débats sur la nouvelle formule de l'Acte de l'Amérique du Nord

TORONTO (P.C.) — L'Assemblée législative de l'Ontario, déjà engagée à accepter la nouvelle formule de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, a été la scène de débats sur la question.

Le procureur général, M. Arthur Wishart, qui a proposé en anglais et en français que l'on adopte le rapatriement de cette loi, a affirmé que la nouvelle formule démontre que les provinces et le fédéral peuvent s'entretenir calmement et agréablement.

Pour sa part, le député libéral de Sudbury, M. Elmer Sopha, qui a parlé également en anglais et en français, a félicité le procureur général de son attitude à la conférence fédérale-provinciale de l'automne dernier, et il a assuré que son parti ne voterait pas contre la proposition.

Par ailleurs, M. James Renwick, député néo-démocrate de Riverdale, a soutenu que l'accord de la façon dont il a été présenté transforme la démocratie en objet de moquerie. Il a suggéré que le parlement provincial nomme un comité pour étudier la question.

Un autre néo-démocrate, M. Fred Young, a exhorté ses collègues à ne pas adopter le projet parce que celui-ci présentait l'assurance d'une inflexibilité très nette. Il a affirmé qu'un débat détaillé est nécessaire pour formuler une nouvelle constitution et amender la formule appropriée au pays.

Le français

Au cours de l'étude du projet, le procureur général a déclaré que c'était tout naturel pour lui de proposer l'adoption pour le Canada des deux langues officielles, même si l'Ontario ne reconnait pas le français.

M. Wishart a souligné que l'Ontario appuie le projet sans réserves et il a nié que les amendements à la constitution soient trop rigides. A son avis, le projet ne fait que confirmer le fédéralisme canadien, en tant que réalité politique.

La formule stipule que, sur des sujets touchant le fédéral et les provinces, l'approbation d'au moins les deux tiers des provinces et au moins la moitié du peuple est nécessaire, d'autre part, le consentement de toutes les provinces est requis pour tout amendement concernant les droits stricts des provinces, dont par exemple l'éducation et l'usage des deux langues.

Le procureur général a soutenu que ces éléments de la nouvelle loi ne sont aucunement restrictifs. Répondant aux accusations selon lesquelles, le gouvernement aurait présenté la chose comme un fait accompli, M. Wishart a répondu : "Oui, c'est un fait accompli, un accomplissement important que l'on a cherché à réaliser depuis près de 50 ans."

Cultivateurs

Dans une autre domaine, le premier ministre, M. John Robarts, a annoncé la nomination du juge Campbell de la Cour suprême de l'Ontario au poste de président d'une commission royale d'enquête sur les finances et les méthodes d'exploitation des cultivateurs connue sous le nom de Farmers Allied Meat Enterprises de Toronto. La requête d'une enquête avait été faite par les directeurs de l'organisme.

Le commissaire sera mandaté pour étudier la participation des actionnaires, les méthodes de profits, l'emploi des capitaux, les capitaux, les propriétés, les moyens d'exploitation, les investissements et les finances de l'association FAEE.

Les Indiens

De son côté, le ministre des Affaires municipales, M. Wilfred Sppner, a fait savoir que les tribus indiennes possédant un statut officiel à titre de groupement, pourront désormais obtenir des subsides du gouvernement en vue des célébrations de leurs centenaires.

Il a soumis un projet de loi amendant la loi du centenaire confédératif et élargissant le sens de municipalités éligibles pour y inclure les tribus indiennes.

Accord sur l'usage pacifique de l'atôme

OTTAWA. (P.C.). — Les représentants du Canada et de l'Italie ont signé un accord selon lequel les deux pays collaboreront dans l'élaboration de l'usage pacifique de l'énergie atomique.

M. J.-L. Gray, président de l'Atomic Energy of Canada Limited, une compagnie d'Etat, et M. Carlo Salvetti vice-président du Comitato Nazionale per l'Energie nucléaire d'Italie, ont paraphé le document

Les deux sociétés échangeront donc à l'avenir des informations dans les domaines de la physique, de la chimie, de la métallurgie, du génie et de la technologie des réacteurs atomiques. Des techniciens seront échangés entre les deux pays et chacun offrira à l'autre l'usage coopératif de ces appareils et de ses laboratoires de recherche.

M. Salvetti est à la tête d'une délégation qui visite cette semaine les diverses installations atomiques de Ontario. Les représentants italiens se sont rendus au générateur atomique de Douglas Point près de Kincardine, au centre de Rolphton où sont démontrés les usages possibles de l'énergie nucléaire et aux importants laboratoires de l'AEC à Chalk River.

Ils doivent encore visiter la station hydro-électrique de l'Ontario à Toronto et l'usine de la General Electric du Canada à Peterborough.

Recommandations pour diminuer le coût des accidents mortels de la circulation au Canada

OTTAWA. — (P. C.) — Le comité de la sécurité routière de l'Association médicale du Canada a soumis plusieurs recommandations pour diminuer le taux des accidents mortels de la circulation.

Au cours d'une réunion, le comité a approuvé un rapport de l'AMC dont les points suivants :

— meilleures ambulances, équipement plus approprié et entrainement plus adéquat des ambulanciers;

— examens médicaux pour les conducteurs avant l'obtention des permis;

— législation plus rigoureuse concernant l'usage de l'alcool;

— ceintures de sûreté dans tous les véhicules et programmes nationaux d'entrainement pour les conducteurs;

— création d'un fonds de recherches sur les blessés dans les accidents de la circulation au Canada.

Avertissements dirigés de façon normale par sonnerie

Par KEN KELLY

OTTAWA. (P.C.). — Les députés sont prévenus du début des séances, en apprennent la fin, sont invités à aller prendre leur repas ou sont convoqués à la tenue d'un vote par un système de cloches qui se fait entendre dans les principaux corridors des édifices du Parlement.

De plus, depuis 1960, il existe pour certains une série de signaux donnés par avertisseurs spéciaux qui les informent lorsqu'ils sont en dehors de la chambre des Communes

Mais ces avertisseurs sont mis seulement à l'usage des députés libéraux et conservateurs. Aussi, M. Gérard Perron, créditiste de Beauce, a soumis une protestation au président des débats, M. Alan Macnaughton.

M. Perron maintien que les créditistes, les députés du Crédit social et les néo-démocrates ont également droit à ce que leurs activités soient dirigées par avertisseurs spéciaux.

Ce système d'avertisseurs permet aux libéraux et aux conservateurs de prévenir leurs députés logeant dans l'aile-ouest du Parlement que leur présence est nécessaire à la chambre des Communes. Une marche de cinq minutes sépare les deux endroits.

Ce système est utilisé par le chef de file d'un parti, lorsqu'il juge que trop peu de ses confrères sont présents à la chambre ou lorsque quelqu'un demande un vote éclair au cours d'une séance de comité. Les votes en comité ne sont pas indiqués par la sonnerie habituelle dans les corridors

Deux coups brefs

Comme exemple de l'utilité de ce système, disons que le chef de file libéral, M. James E. Walker, York-Centre communique deux coups brefs de l'avertisseur dans l'aile ouest pour un vote en comité. Le chef de file des conservateurs, M. Eric Winkler, a de même son propre système d'avertisseurs pour prévenir les députés de l'opposition ayant leur bureau dans cette aile.

Comme pour les trois autres partis, MM. Walker et Winkler ont un personnel spécial qui va frapper aux bureaux de leurs députés dans l'aile centrale ou leur téléphone pour les inviter à venir prendre part à un vote éclair.

Dans l'aile-ouest

Il se peut que le système actuel permette seulement aux libéraux et aux conservateurs de communiquer avec leurs députés dans l'aile-ouest parce qu'ils sont les seuls à avoir dans cette aile un nombre important de représentants.

Aucun représentant des 13 créditistes ne se trouve dans cette aile. Quatre sur 9 députés du Crédit social et trois des 19 néo-démocrates se trouvent toutefois dans l'aile-ouest.

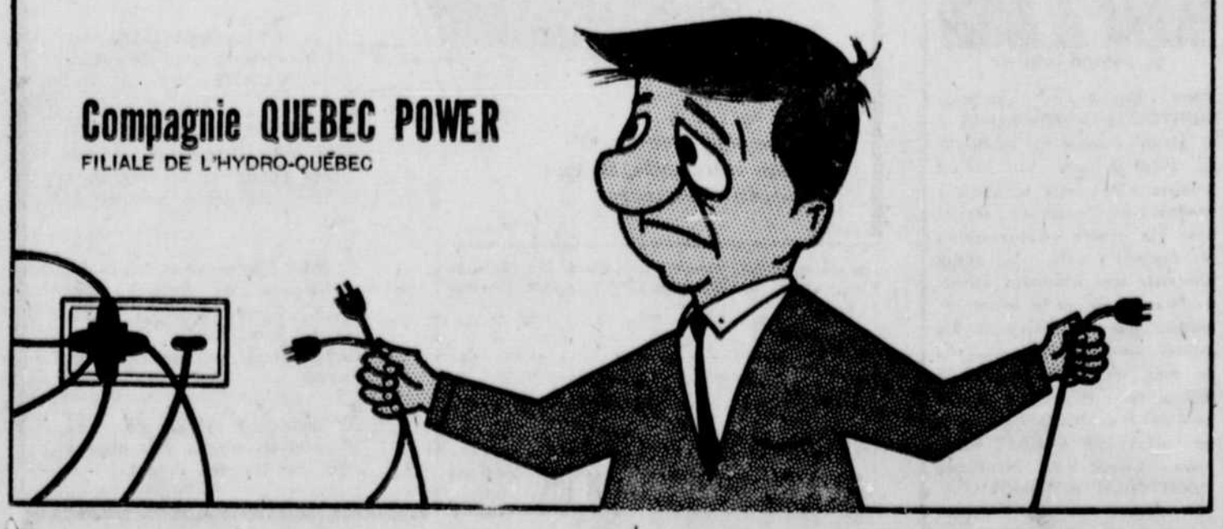
Coïncidence curieuse, le jour où M. Perron a déposé sa protestation, un vote éclair a été demandé aux Communes. Seulement 126 des 265 députés se sont levés. Et, malgré le système tant envié du parti libéral, les partisans du gouvernement sont venus à 6 voix près de perdre le vote.

vous ne savez plus où vous brancher?

installez

HOUSEPOWER

Votre entrée électrique est vieille et insuffisante. Votre filerie électrique est démodée et pauvre en prises de courant.
Petit à petit, de nouvelles lampes, de nouveaux appareils électriques sont venus la surcharger. Parfois, vous ne savez plus où vous brancher.
Cette situation est incommode et peut représenter un danger pour votre famille.
Les pages jaunes de votre annuaire téléphonique vous feront connaître le nom d'un maître électricien. Si votre entrée électrique est insuffisante, il vous conseillera, sans obligation de votre part, d'installer une entrée HOUSEPOWER et une canalisation électrique dotée de prises de courant en nombre suffisant. Les raccordements de tous les appareils électriques, actuellement sur le marché, vous seront possibles.
La Compagnie QUEBEC POWER, filiale de l'Hydro-Québec, peut vous aider à financer cette nouvelle installation électrique HOUSEPOWER en vous offrant son programme budgétaire de $4.92 par mois.



Compagnie QUEBEC POWER
FILIALE DE L'HYDRO-QUÉBEC

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

MINISTERE DE L'EDUCATION

Direction générale des Programmes et Examens

EXAMENS DE MAI - JUIN 1965

AVIS

Tous les candidats désireux de se présenter aux examens officiels de mai-juin 1965 (reprises incluses) doivent s'inscrire le plus tôt possible.

Date limite d'inscription : 15 avril 1965.
Frais d'inscription : $1.00 pour 9e année,
$2.00 pour 10e, 11e et 12e années.

I ADULTES

Les candidats qui remplissent les conditions requises pour être admis **aux examens du soir et du samedi** adressent leur demande d'admission à M. André Raymond, Direction générale des programmes et examens, Ministère de l'Education, Québec, et se conforment aux directives qu'ils recevront par la suite.

Les adultes, de quelque région que ce soit, adressent leur droit d'admission à Québec en même temps que leur formule d'inscription.

II CANDIDATS AUX EXAMENS DE JOUR (Ile de Montréal)

A) Tous les candidats de l'île de Montréal **non inscrits dans une école particulière et qui ne peuvent être considérés comme adultes aux** fins de l'examen, s'adressent pour inscription et droits d'examen au Bureau régional du ministère de l'Education, 190, boulevard Crémazie Est, Montréal 11 (tél. : 389-8011, poste 218).

B) Les autres candidats de l'île de Montréal **inscrits dans une école particulière**, s'adressent pour inscription et droits d'examen à M. Emile Parayre, 190, boulevard Crémazie Est, Montréal 11. Les frais peuvent être versés soit en argent, soit par bon de poste.

C) Pour le reste de la province, les candidats doivent s'adresser à l'inspecteur d'écoles de chacune des commissions scolaires régionales.

III EXAMEN DE LANGUE PARLEE

Les candidats de 12e année (scientifique, commerciale et commerciale spéciale) qui n'ont pas encore subi cet examen devront se présenter à l'une ou l'autre des sessions suivantes :
Jeudi matin, le 22 avril à 9 heures
Jeudi soir, le 29 avril à 7 heures
à l'endroit qui leur sera indiqué au moment de leur inscription.

IV EXAMEN DE REPRISE DE 11e et 12e (Classes régulières)

Quoique le programme de 12e scientifique ne soit plus en vigueur, il a été décidé de permettre aux candidats qui ont droit de reprise, de se présenter soit en juin, soit en août de cette année.

31 mai au 4 juin incl.

2 août au 6 août incl.

L'inscription et le versement des frais se feront tel qu'indiqué à la section II du présent article.

Les élèves qui en 1963-1964, fréquentaient les classes des commissions scolaires ou des cours à plein temps dans les écoles indépendantes, sont divisés en trois catégories pour l'inscription à la reprise :

1.— **Ceux de la Commission scolaire de Montréal** adressent leur demande à M. Robert Rose, Directeur du Bureau des examens, Commission des écoles catholiques, 3737, rue Sherbrooke est, Montréal 36.

2.— **Ceux de l'île de Montréal** s'adressent à M. Emile Parayre, 190 boulevard Crémazie Est, Montréal 11.

3.— **Ceux du reste de la province** font parvenir leur demande à l'inspecteur d'écoles de leur commission scolaire régionale.

Au moment de l'inscription, le candidat devra indiquer :

a) son numéro-pseudonyme de 1964;

b) les matières qu'il doit reprendre;

c) le cours et l'option qu'il a suivis, soit en 11e, soit en 12e.

Il devra de plus verser les frais d'inscription de $2.00.

DATE DES EXAMENS DE REPRISE (SAUF 12e SCIENTIFIQUE)

12e année commerciale et commerciale spéciale

11e année commerciale

31 mai au 4 juin incl.

11e année (cours scientifique, spécial, général)

14 juin au 22 juin incl.

Québec, le 11 mars 1965.



MUSTANG VS BARRACUDA

La "Ford Mustang" et la "Plymouth Barracuda" sont, d'après une enquête menée à travers le continent, les deux autos les plus en vogue pour l'année 1965. Or une question toute naturelle se pose à tout fervent de l'automobile ou à un acheteur éventuel : laquelle de ces deux autos — qui possèdent plusieurs qualités chatoyantes au goût et à l'oeil — est manifestement la meilleure ?

Nous ne pouvons en toute conscience affirmer catégoriquement que l'une des voitures est meilleure que l'autre. Il nous faut considérer chaque secteur de l'auto à partir du moteur jusqu'à l'espace réservé aux bagages. Cependant, à la lumière de "road test" faits par des experts américains absolument neutres vis-à-vis les compagnies qui commanditent tant la "Barracuda" que la "Mustang", il vous sera plus aisé de vous faire une idée presque définitive sur la valeur réelle de ces autos qui font tourner les yeux sur leur passage. Voici quelques considérations d'après les résultats obtenus :

— ACCELERATION. En matière d'accélération, il ne fait aucun doute que la "Mustang" est supérieure à la "Barracuda".

Voici un tableau comparatif qui le démontrera :

	MUSTANG	BARRACUDA
0-30 mph	2.1 secondes	3.1 secondes
0-45 mph	3.0 "	4.7 "
0-60 mph	6.2 "	8.7 "
0-100 mph	16.4 "	23.8 "

(Ce test a été fait avec des autos équipées de moteur OHV V-8 et d'une transmission à quatre vitesses synchronisées).

— FREINS. La "Mustang" est équipée de freins à disque à l'avant et de freins ordinaires à l'arrière. La réponse des freins à la pression de la pédale est très bonne. La "Barracuda", à cause de ses freins ordinaires tant à l'avant qu'à l'arrière, possède un pouvoir de freinage légèrement inférieur à son adversaire.

— SUSPENSION — En terrain dur et cahoteux, la "Barracuda" l'emporte sans contredit sur la "Mustang". Néanmoins, cette dernière a une meilleure traction sur la route et elle contrôle mieux le "tangage".

— MOTEUR. La "Barracuda" est de beaucoup moins bruyante que la "Mustang" et le moteur vibre moins. A l'allumage, elle l'emporte encore.

— PROTECTION CONTRE LE FROID. Mise à part la chaufferette, la "Mustang" possède un meilleur système de dégivreur et de ventilation. En outre, l'action de ses essuie-glaces est de très bonne qualité.

— GENERALITES :	MUSTANG	BARRACUDA
Espace pour les bagages :	Bonne	Excellente
Protection fournie par le pare-choc:	Pauvre	Bonne
Visibilité :	Bonne	Excellente
Confort des passagers à l'avant :	Très bonne	Bonne
Confort des passagers à l'arrière :	Bonne	Bonne
Finition extérieure :	Bonne	Très bonne
Finition intérieure :	Bonne	Excellente
Vitesse maximum :	110 mph	109 mph
Circonférence de braquage :	38 pieds	36 pieds
Milles au gallon :	10 à 16	16 à 22

Après ces quelques comparaisons qui donneront un aperçu des avantages et inconvénients des deux autos les plus en demande à l'heure actuelle dans la classe "type sport", permettez-moi d'ajouter que vous seul pouvez proclamer la championne, selon que vous désirez plus de confort pour la route, ou un meilleur démarrage, etc., etc. Il n'en demeure pas moins que pour l'instant les grands de l'automobile se livrent un duel acharné, lequel ne peut que servir les automobilistes désireux de progrès tant dans la technique que dans l'apparence de leur véhicule.

La MUSTANG



La BARRACUDA



FIN DE SEMAINE TRES ACTIVE

En fin de semaine, les trois clubs d'autos de la région de Québec seront en pleine effervescence. Le club Volvo présente son rallye des Tempêtes. Il semble d'après les organisateurs que le parcours de quelque 130 milles sera passablement difficile. Le premier départ se fera à midi, dimanche.

Pour sa part, le club Cerf organise un "skill test" à Place Fleur de Lys. Le premier départ aura lieu à 2 h. dimanche après-midi. Casque protecteur, ceinture de sécurité et pneus avec chambre à air sont obligatoires. Il est à noter que ce "midget test" est ouvert uniquement aux voitures Sport.

Enfin, un nouveau club commence ses activités dimanche également en présentant son premier rallye "Tortue". Le club Aristo, qui vient d'être constitué il y a quelques semaines, invite tous les intéressés à venir s'inscrire entre 1 h. et 2 h. au garage Perrier, sur la route 2. Le parcours de l'épreuve sera de 120 milles.

Hockey interuniversitaire

Le Rouge et Or de Laval n'a placé aucun joueur sur les équipes d'étoiles de la ligue interuniversitaire, tout comme McGill, Waterloo et Guelph. Seulement deux joueurs québecois ont reçu des mentions dans le scrutin organisé parmi les chroniqueurs sportifs du circuit, soit le joueur de défense Jacques Métras et l'ailier gauche Gratien Guimond. La seule surprise des équipes est que McMaster, qui a également fini en dehors des éliminatoires, ait placé trois joueurs sur les deux équipes de rêve, soit autant que l'Université de Montréal, détenteur du trophée Queen's.

Steve Monteith, qui en est à sa 4e nomination en autant de saisons, a dominé le vote avec 57 points, figurant sur tous les bulletins. Jean-Jacques Granger et Hank Monteith en sont également à leur 2e année sur le premier club de rêve.

Voici les deux équipes telles que compilées par Rick Rollins:

Première équipe

Bonney, Western (50) (Buts)
Granger, Montréal (42) (Défense)
McKendry, McMaster (26) (Défense)
Pond, Queen's (47) (Centre)
S. Monteith, Toronto (57) (A. droit)
H. Monteith, Toronto (52) (A. gauche)
Maximum : 58 points.

Deuxième équipe

Derbyshire, Queen's (15) (Buts)
Kelly, Western (18) (Défense)
Randle, McMaster (13) (Défense)
Delage, Montréal (16) (Centre)
Cusson, Montréal (22) (A. droit)
Spoar, McMaster (8) (A. gauche).

Dernier grand concours de ski au Lac Beauport

Le slalom-Géant "Ciment St-Laurent"

Plus de 100 skieurs participeront au populaire slalom géant "Ciments St-Laurent" qui sera disputé demain dans la côte no 1 du Relais, Lac Beauport. Le départ du concours a été fixé à 11 hres a.m. Des compétiteurs des régions suivantes : Mauricie, Cantons de l'Est, Saguenay et de Montréal se sont inscrits.

Pour la première fois 4 membres de l'Equipe Nationale, dont André Pomerleau, Pierre Lebrun, Jean Perreault participeront à cette classique annuelle. Le tracé sera jalonné par André Bertrand, entraîneur de l'équipe de l'Université Laval.

Philippe Mollar ancien membre de l'équipe nationale de France qui est actuellement au Lac Beauport pour donner un cours de formation d'entraîneurs de compétition, ouvrira le concours.

Tous les skieurs sont priés de prendre leur dossar entre 10 hrs. a.m. à 10.45hrs. a.m. à la cabane du club, au pied de la côte No 1 du Relais. Après ces heures, aucun dossar ne sera donné.

Les règlements de la Zone seront en vigueur, et l'organisation de ce concours a été confiée au club de ski Peaux-Rouges (Redskins).

Voici le résultat du tirage des départs.

VETERANS

1—Walter MOISAN
2—Georges LABRECQUE
3—Georges VEZINA
4—Ludovic FORTIN
5—Conrad DELISLE
6—Marc ROBERT
7—Gerry LEFEBVRE

HOMMES "A"

13—Pierre Lebrun, Nat. U. Laval
13—Pierre Lortie, Div. P.-Rouges
14—Georges Marier, Div. Stoneham
15—Freddy Flangger, Nat. Hillcret
15—Marc Morency, Div. U. Comm.
17—Jean Perreault, Nat. Hillcrest
18—André Pomerleau, Nat. Thetford
19—Jean Lebrun, Montagnards
20—Jean Cloutier, Stoneham
21—Walter Debrew, Lac Beauport
22—Jocelyn Dufresne, Stoneham
23—André Robitaille, Stoneham
24—Jacques Desmeules, Peaux-Roug.
25—Pierre Savoie Stoneham
26—Marc-André Girard, Un. Laval

DAMES "B"

30—Lucie Pelletier, Stoneham
31—Diane Derome, Montagnards
32—Diane Leblanc, Montagnards
33—Nicole Maheux, Montagnards
34—Doris Leblanc, Stoneham
35—Nina Pelletier, Stoneham
36—Esthelle Villeneuve, U. Comm.
37—Mimi Laflamme, Montagnards
38—Lise Demers, Es-Ki-Mo

DAMES "C"

41—Suzanne Barryl, jr, Peaux-Roug.
42—Thérèse Donaldson, sr. P. Roug.
43—Suzanne Gagnon, jr. Montag.
44—Marie Bourbeau, jr. Stoneham
45—Denise Leclerc, jr., Stoneham
46—Monique Desriviérse, jr. Lac B.
47—Marie Lemieux, jr. St-Castin
48—Suzanne Dorion, sr. U. Comm.
49—Thérèse Beaudet, jr. U. Comm.
50—Hélène Légaré, jr. Peaux-Roug.
51—Esther Beaudet, jr. Un. Comm.
52—Diane Thivierge, sr. U. Comm.
53—Hélène Bélanger, jr. Peaux-R.
54—Louise Paquet, jr. Montagnards
55—Sylvie Gagnon, jr. Montagnards
56—Audette Thivierge, sr. U. Comm.
57—Danielle Grenier, jr. Montag.
58—Hélène Richardson, jr. Val. Pru.

HOMMES "B"

63—Richard Paquet, Séminaire
64—Denis Cogger, Séminaire
65—Louis-J. Cliche, Stoneham
66—Jean Champagne, Un. Montréal
67—André Côté, Peaux-Rouges
68—Denis Breton, Séminaire
69—J.-Martin Cliche, Mt-Ste-Anne
70—Gérard Delage, Un. Laval
71—Jacques Turcotte, Un. Montréal
72—Marcel Filteau, Peaux-Rouges
73—André Moisan, Stoneham
74—Jules Gagné, Stoneham
75—Denis Deslauriers, Peaux-Roug.
76—Georges Girard, Peaux-Rouges
77—Claude Gignac, Vallée Pruneau
78—Richard Grégoire, Vallée Pruneau
79—Alain Vézina, Peaux-Rouges
80—Pierre Roy, Séminaire
81—Michel Druelle, Un. Montréal
82—Joe Hanson, Vallée Pruneau
83—Gilles Ethier, Séminaire

HOMMES "C"

88—François Lauzier, U. Comm., jr
89—Guy Castonguay, Peaux-Rouges
90—Gérard Béland, Val. Pruneau, sr.
91—J.-M. Plourde, Séminaire, jr.
92—Serge Cloutier, Peaux-Rouges, jr
93—Richard Ruel, Faucon, jr
94—René Girard, Peaux-Rouges, jr
95—Jacques Lebrun, Montagnards, jr
96—René Moisan, Stoneham jr
97—J.-Pierre Carrier Peaux-R. jr
98—Claude Pichette U. Comm. jr
99—André Morissette, Lac B. jr
100—Robert Langevin, Sémin. ?
101—Richard Laroche, Séminaire ?
102—Douglas Hendler, P. Rouges, jr
103—Robert Morency, U. Comm. jr
104—J.-Marc Claveau, Chicout. sr
105—Denis Dorion, Un. Comm. ?
106—Richard Kastner, P. Rouges, jr
107—Daniel Brousseau, Peaux R. jr
108—Bernard Paré, Un. Comm. jr
109—André Jarry, Stoneham, jr
110—Jean Gagnon, Montagnards, jr
111—J.-Guy Tremblay, P. Rouges, sr
112—Michel Rancourt, P. Rouges, jr
113—Réjean Aubry, Chicoutimi, jr
114—Denis Gagnon, Montagnards, jr
115—Marc Caron, Mt Ste-Anne, sr.
116—François Moisan, Stoneham, jr
117—Rex. Samson, Faucon, jr
118—Gilbert Ruel, Faucon, jr
119—François Gagnon Montag. jr
120—Yvon Bouchard, Faucon, jr
121—Jacques Morissette, P. Roug. jr
122—Pierre Gagnon, Montagnards, jr
123—Guy Bélanger, Peaux-Roug. jr
124—François Ruel, Faucon, jr
125—Alain Desrosiers, Montag. jr
126—Jacques Laflamme, Montag. jr

Les jeunes skieurs des cours populaires ont rendez-vous au Manège militaire

C'est demain que se tiendra au Manège Militaire, à trois heures p.m. une manifestation pour tous les élèves de la Société des Cours Populaires de Ski, saison 1965. En plus de pouvoir se mériter plusieurs cadeaux, ils assisteront à une démonstration par l'excellente équipe de gymnastes que sont les ARISTOCRATES, champion provincial.

La température ayant été plus qu'anormale cet hiver, le Slalom annuel ne pourra avoir lieu faute de neige. Tous les élèves sont quand même invités au Manège, en prenant soin d'apporter avec eux le billet numéroté qu'ils ont reçu pour participer au concours. Ce dernier servira à l'attribution au sort pour chacune des classes A, B, C, D, de tous les prix accumulés pour les gagnants du Slalom et que les parents ont si aimablement fournis.

Il va sans dire que tous les moniteurs seront présents à cette manifestation qui clôturera une dure année pour cet organisme qui s'est donné pour mission de populariser le ski auprès des jeunes.

Skieurs de classe dans le slalom "Bee Hive"

La liste des concurrents qui prendront le départ du slalom géant Bee Hive de 1965 a été soigneusement mise au point et semble bien être meilleure que jamais, avec des représentants d'au moins six pays. Les concurrents ont séjourné à Calgary en vue d'un entraînement préalable dans la région, avant l'épreuve.

François Bonlieu (France) — Gagnant de la médaille d'or pour le slalom géant aux Jeux Olympiques de 1964 et gagnant du championnat du monde catégorie professionnelle en Autriche en 1965.

Jean Carpentier (Canada) — Ancien champion du Québec et membre de l'équipe nationale canadienne en 1962-63. Directeur d'une école de ski à Stoneham, P.Q.

Adrien Duvillard (France)—Champion national de France en 1961, membre de la section française de la F.I.S. et des équipes olympiques de 1953 à 1962. S'est classé second au slalom Bee Hive en 1964. Instructeur à Aspen ,Colorado.

Pepi Gramshammer (Autriche) — Membre de l'équipe nationale autrichienne de 1955 à 1960 et gagnant de tous les principaux championnats européens. S'est classé quatrième au slalom Bee Hive en 1964. Tient un hôtel et enseigne le ski à Vail, Colorado.

Franz Gabl (Autriche) — Gagnant d'une médaille d'argent aux Jeux Olympiques de 1948 et entraîneur de l'équipe olympique canadienne en 1952 et en 1956. Directeur de l'école de ski du Mont Baker, Etat de Washington.

Bob Gilmour (Canada) — Gagnant du Kandahar du Québec en 1958, membre de l'équipe nationale canadienne en 1959 et 1962 et entraîneur de l'équipe nationale canadienne en 1961 et 1962.

Ernst Hinterseer (Autriche) — Champion du slalom géant Bee Hive en 1963 et 1964. Ancien champion national d'Autriche et gagnant de la médaille d'or aux Jeux Olympiques de 1960. Instructeur à Aspen, Colorado.

Chris Jaegli (Autriche) — Directeur de l'école de ski de Big White Mountain à Kelowna, C.-B.

Hias Leitner (Autriche) — Membre de l'équipe nationale autrichienne aux Jeux Olympiques de 1964, s'est classé cinquième au slalom Bee Hive en 1964.

Anderl Molterer (Autriche) — Gagnant d'une médaille olympique en 1956 et onze fois champion d'Autriche. S'est classé second au slalom Bee Hive en 1963. Instructeur à Aspen, Colorado.

Jim McConkey (Canada) — Skieur professionnel et directeur de l'école de ski de Tod Mountain à Kelowna, C.-B.

Marvin Moriarty (Etats-Unis) — Membre de l'équipe olympique américaine en 1958 et de l'équipe de la F.I.S. en 1958, premier aux épreuves nationales américaines.

Al Menzies (Canada) — Ancien membre de l'équipe nationale canadienne, champion alpin de l'Ouest canadien en 1964, gérant et instructeur d'Apex-Alpine à Penticton, C.-B.

Lorne O'Conner (Canada) — Membre de l'équipe nationale canadienne en 1957, 1961 et de l'équipe de la F.I.S. en 1958. Gagnant de la coupe Ryan en 1962 et premier des Canadiens au slalom Bee Hive en 1964. Directeur de l'école de ski de Blue Mountain à Collingwood, Ont.

Christian Pravda (Autriche) — S'est classé troisième au slalom Bee Hive en 1963 et 1964. Neuf fois champion d'Autriche, gagnant d'une médaille d'argent et d'une médaille de bronze aux Jeux Olympiques de 1952 et trois fois gagnant de la coupe Harriman. Instructeur à Mamoth Mountain en Californie.

Toni Spiss (Autriche) — Ancien champion d'Autriche et gagnant d'une médaille de bronze aux Jeux Olympiques de 1952. Entraîneur de l'équipe olympique autrichienne en 1956. Directeur de l'école de ski Grizzly Peaks de Red Lodge, Mont.

Othmar Schneider (Autriche) — Gagnant de la médaille d'or des Jeux Olympiques en 1952 et entraîneur de l'équipe olympique autrichienne en 1960. Directeur de l'école de ski de Boyne Mountain, à Boyne, Mich.

Heli Schaller (Autriche) — S'est classé premier au slalom Bee Hive en 1962. Trois fois vainqueur aux championnats nationaux autrichiens, ancien entraîneur de l'équipe olympique canadienne. Directeur de l'école de ski Tatra à Minneapolis, Minn.

Heinrich Schuler (Allemagne) — Enseigne le ski de compétition en Nouvelle-Zélande et à Spokane, Washington.

Benny Taugwalder (Suisse) — Instructeur au Mont Norquay, Banff, Alberta.

Mike Wiegle (Autriche) — Instructeur au Sugar Bowl Ski Club à Norden, Californie.

Otto Weidmann (Autriche)—Skieur professionnel et directeur de l'école de ski de Windham, N.Y.

Double compétition sur les pentes du Manoir St-Castin

Le concours annuel de descente (Standard Race) organisé par le Club de Ski Lac-Beauport aura lieu aujourd'hui à 2 h. précises dans une côte du Manoir St-Castin.

Il s'agit là d'une épreuve de vitesse qui permet aux concurrents de se mériter une médaille de bronze ou d'argent. La limite d'âge est de 15 ans à 75 ans inclus. L'inscription à ce concours est gratuite pour les membres du Club et de $1.00 pour les non-membres.

Pour inscriptions, s'adresser au Bureau du Club, au sous-sol du Chalet des Skieurs, de Midi à 1 heure p.m., samedi le 13 mars.

Le Club de Ski Lac-Beauport organise également pour demain le 14 mars son concours annuel de ski pour les enfants de 1 à 12 ans inclusivement. Le départ aura lieu à 11 heures a.m. précises.

Les concurrents seront groupés en trois catégories, soit : 1 à 6 ans, 7 à 9 ans et 10 à 12 ans inclusivement.

Ce concours captivant remporte chaque année un très gran succès. Pour inscriptions et dossards, s'adresser au Bureau du Club, au sous-sol du Chalet des Skieurs, de 10 h. 00 à 10 h. 45 a.m., dimanche le 14 mars.

De nombreux prix seront distribués immédiatement après le concours, au Chalet des Skieurs.

Festival du Club-Ecole

C'est dimanche, le 14 mars, à 1 heure précise, dans la côte no 2 du Manoir, qu'aura lieu le grand Festival du Club-Ecole de Ski St-Castin, organisé spécialement pour tous ses membres.

Six classes différentes prendront le départ, soit: 1.—La Direction; 2. le Ski de Récréation; 3. Enfants de 4 à 8 ans; 4. Enfants de 8 à 12 ans; 5. les Vétérans; 6. les Compétitrices.

L'inscription pourra encore se faire lorsque la concurrente viendra chercher son dossard, au local entre 10 et 11 heures, dimanche. On lui remettra également une carte lui donnant droit à un lunch offert gratuitement par le Club.

Les résultats ainsi que la remise des prix auront lieu immédiatement après la compilation, au Chalet du Skieur, près du foyer. On est prié de noter qu'il y aura prix de présence pour les officiels et les membres.

Celles qui ne désirent pas participer à cette grande compétition sont priées de se joindre à la classe des officiels, afin de prêter main-forte aux organisateurs de ce concours.

Grâce à la générosité de M. Plamondon du Manoir St-Castin, une réduction spéciale sur les billets de téléskis sera accordée à l'occasion de cette journée, aux membres qui achèteront leur billet avant-midi.

Balle-molle

Une invitation est lancée à toutes les équipes désireuses de s'inscrire dans une ligue de balle-molle inter-parcs. Une assemblée sera tenue lundi, à partir de 8 heures p.m., à la salle du Collège Boudreau, rue Beaucage.

Une invitation spéciale est adressée aux responsables des équipes représentant St-Romuald, le centre récréatif de St-Grégoire, Loretteville, la taverne Garriépy, la taverne au Castor, Donnacona, la charcuterie Legrade, les paroisses de St-Malo et Ste-Bernadette et la ville de Montmagny.

Pour plus d'informations, communiquer avec Charles Blouin, à 681-2145 ou Serge Renauld, à 527-1169, entre 5h.00 et 8h.00 p.m.

Quilles à l'Action

POSITION DES EQUIPES

	PG	Semaine	Tot.	Pts
Gilles Pelletier	47	1991—4	42766	64
J.-Louis Giroux	47	1800—4	42873	63
André Parent	44	1702—3	41995	60
Paul Marcoux	43	1977—4	42049	56
Raynald Caron	40	1938—4	42302	52
Ray. Robitaille	37	1716—0	41545	52
Jacq. Bélanger	32	1574—0	40328	42
G. Lamontagne	26	1633—0	39848	43
Charles Picard	25	1696—1	40781	31
Edm. Richard	19	1493—0	38432	26

CLASSEMENT INDIVIDUEL

HOMMES

	Semaine	Total	Moy.
Raymond Robitaille	481	10858	150.58
J.-M. Côté	514	10278	148.66
Gilles Pelletier	505	10616	147.32
Paul Marcoux	412	10013	141.2
Charles Picard	373	9581	138.59
Raynald Caron	439	8670	137.39
Jacques Bélanger	355	9262	136.14
J.-Marc Béchard	412	8843	136.3
J.-Louis Giroux	372	6098	135.22
André Parent	388	9710	134.62
Gilles Lefebvre	368	6052	134.22
Alfred Métivier	437	9641	133.65
Roméo Robert	332	9503	131.71

FEMMES

Marguerite Caron	289	7459	103.43
Mme Alf. Métivier	334	7138	103.31
Denise Laliberté	272	6127	97.16
Liliane Larose	281	6489	94.3
Mme Cl. Pichette	306	6464	91.12
Diane Verret	304	5406	91.6
Anne-Marie Côté	253	5985	90.45
Mme Geo. Lemelin	324	6255	90.45
Bérthe Blais	222	5642	81.53
Lise Marcoux	238	5634	79.25

RECORDS DE LA SEMAINE

Simple — hommes : Charles Picard, 194; femmes : Mme Alfred Métivier, 128.

TRIPLE — Hommes : J.-M. Côté, 514; femmes : Mme Alfred Métivier 334.

RECORDS DE LA SAISON

SIMPLE — Hommes : Gilles Lefebvre, 244; femmes : Marguerite Caron, 176.

TRIPLE — Hommes : Gilles Pelletier, 563; femmes : Denise Laliberté 393.

PROGRAMME DE JEUDI SOIR

Gilles Pelletier vs Ray. Robitaille
J.-Louis Giroux vs Edmond Richard
Charles Picard vs Gér. Lamontagne
Paul Marcoux vs Jacques Bélanger
André Parent vs Raynald Caron



● **A L'ISSUE DE LA SAISON REGULIERE de la Ligue Intermédiaire "Molson", plusieurs joueurs ont reçu un trophée en guise de récompense pour leurs performances. C'est M. Jean-Jacques Côté, représentant la brasserie Molson à Québec, qui s'est chargé de cette tâche agréable. On le reconnait au centre de la photo sur laquelle on remarque également, dans l'ordre habituel : Jean-Guy Desjardins (Du-ro Glass), le joueur le plus utile du circuit; Gilles Lapointe (Lévis), le meilleur gardien de buts; Jean-Louis Samson (Lévis), capitaine de l'équipe championne; Gaston Gagnon (Baladin), le meilleur compteur de la ligue.** (Photo l'Action, par Marcel Laforce)

Un autre judoka canadien convoite une autre médaille d'or

DUTTON, Ont. (P.C.) — Pat Bolger, qui est âgé de 16 ans, s'est fixé comme objectif de décrocher une médaille olympique au judo.

Elève de 11e année à l'école secondaire de Dutton, localité située à 15 milles au sud-ouest de St-Thomas, Pat est devenu le premier Canadien de l'histoire à décrocher le championnat junior des E.-U., remportant plusieurs épreuves lors d'un récent tournoi à Miami.

Bien qu'il ne mesure que 5 pieds et 6 pouces et qu'il ne pèse que 148 livres, il a constaté que sa taille n'était pas un handicap lors du tournoi de Miami, ayant renversé un adversaire de 195 livres et écroulé au plancher deux autres adversaires plus gros que lui.

En raison de ses exploits aux Etats-Unis et aussi parce qu'il est considéré le meilleur adepte du judo chez les juniors au Canada, Pat prévoit devenir bientôt ceinture noire 1er degré. Le plus haut degré au judo est ceinture noire, 10e degré, mais il n'y en a que très peu dans le monde.

Le père de Pat, M. Frank Bolger, professeur de sciences au High School de Dutton, a aidé son fils à faire ses débuts dans ce sport. Pat, qui a l'intention de devenir instructeur en culture physique, possède 28 trophées qui attestent de ses aptitudes au judo. Depuis quelques années, il suit des cours au YMCA de London sous la direction de l'instructeur Tak Ozaki.

Bien qu'il ait encore beaucoup de chemin à parcourir pour se mesurer à Doug Rogers, un Canadien qui a décroché une médaille d'argent aux Olympiques de Tokyo, son instructeur est tout au moins optimiste.

"C'est la technique qui compte au judo, dit M. Ozaki et il croit que Pat la possède.

Basketball

La Ligue Interscolaire de basketball entreprend ses séries éliminatoires de fin de saison. Chez les séniors, dans la série semi-finale "A", les Jésuites, champions de la saison régulière défendent leur championnat de l'an dernier en affrontant l'Académie qui s'est classée de justesse dans les éliminatoires. Dans l'autre semi-finale, le Séminaire rencontre le St-Lawrence : cette série devrait fournir du jeu excitant puisque ces deux formations ont remporté chacune une victoire sur l'autre durant la saison régulière.

Chez les juvéniles, l'action ne devrait pas faire défaut alors que les quatre équipes en lice batailleront pour le trophée "Pierre Vézina". Dans la première semi-finale, la puissante équipe des Jésuites joue contre le Ste-Anne, équipe qui s'est grandement améliorée durant la deuxième moitié de la saison. L'autre semi-finale met aux prises le Q.H.S. et le Séminaire, deux équipes qui fourniront des parties excitantes si l'on en juge par leur rendement respectif durant la saison.

Chez les midgets, il n'y a qu'une finale. Le Séminaire et les Jésuites se disputeront la victoire dans ce qui déterminera le véritable champion puisque les deux institutions ont un nombre identique de victoires durant la saison régulière.

Les pee wee de l'OTJ au tournoi de Mégantic

L'équipe Pee Wee de l'Ecole de Hockey de l'Oeuvre des Terrains de Jeux de Québec participera au tournoi Pee Wee qui sera présenté à Lac Mégantic au cours de la prochaine fin de semaine.

L'équipe du gérant André Marceau jouera sa première partie dimanche à 10 heures et quart de l'avant-midi, alors qu'elle sera opposée à l'équipe Pee Wee de l'Immaculée Conception de Montréal.

Roger Huot est l'instructeur de cette équipe recrutée dans les rangs des équipes Pee Wee des Parcs de Québec, qui forment les cadres de l'Ecole de Hockey de l'Oeuvre des Terrains de Jeux de Québec.

Horaire du tournoi de hockey diocésain

Voici l'horaire des joutes de hockey mineur qui seront présentées à l'Aréna de l'O.T.J. en fin de semaine dans le tournoi diocésain de la Fédération des Oeuvres de Loisirs :

SAMEDI

10 h. 30—Bantam
Pont-Rouge vs Giffard
11 h. 45—Bantam
St-Joseph, Beauce vs O.T.J. Québec
1h. 00—Midget
Donnacona vs Patro Charlesbourg
2 h. 15—Midget
Black Lake vs Pont-Rouge
3h. 30—Juvénile
Patro Laval vs Black Lake
5 h. 00—Pee-wee
Donnacona vs St-Joseph, Beauce
6 h. 15—Pee-wee
Massicotte vs N.-D. de Lévis

DIMANCHE

5 h.30—Pee-wee
Massicotte ou
N.-D. de Lévis vs Black Lake
6 h.30— Semi-finale midget
Black Lake ou Pont-Rouge vs St-Joseph, Beauce

Connues, efficaces...



Monsieur, donnez une chance à votre organisme de se refaire en prenant un bon tonique; tonifiez-vous avec les nouvelles Pilules Moro, un produit reconnu et bien établi, maintenant plus efficace que jamais et se vendant à prix raisonnable.

PILULES MORO
Tonique pour les hommes "toujours fatigués"
4-SER

COLISEE
★ PATINAGE ★
DIMANCHE SOIR
8 à 10 hres
● Patineurs et patineuses .50c
(Au-dessus de 16 ans)
SPECTATEURS — SECT. LOGES ADULTES ET ENFANTS .35c
(Taxe et charge de service incl.)

LIVRAISON IMMEDIATE
50 VOITURES
CHEVROLET
Biscayne et Bel-Air
SEDAN 4 PORTES,
EQUIPEMENTS DIVERS
COULEURS ASSORTIES

GRAND CHOIX
D'AUTOS USAGÉES
TOUTES MARQUES EQUIPEMENTS DIVERS
Nos voitures portent la "GARANTIE 12 MOIS"

La Porte
AUTOMOBILES LTEE
250 EST BOUL. CHAREST-EST • 565 BOUL. HAMEL
QUEBEC 2.



Nos douces illusions vont-elles s'envoler aujourd'hui ?

Qu'arrivera-t-il aujourd'hui et demain aux porte-couleurs du Canada dans le tournoi mondial de hockey, en Finlande ? Leur affaissement de jeudi devant les Tchèques fut trop net et évident pour qu'il soit possible de maintenir secrètement ou non de grands espoirs sur un spectaculaire redressement de leur part, surtout devant les Suédois et moins encore face aux Russes, demain.

Qui sait pourtant si, au lieu de les terrasser physiquement, ce cuisant revers ne produira pas chez eux un effet contraire et qu'ils disputeront ces deux dernières rencontres avec une vigueur décuplée par la fameuse énergie du désespoir sauvant parfois des causes perdues ?

Nous persistons à croire que les protégés du R.P. Bauer se ressaisiront. Hier soir encore le championnat était à leur portée; pourquoi dire ou écrire alors qu'ils n'avaient plus aucune CHANCE d'être couronnés.

Les grandes surprises dans le sport ne sont pas rares. C'est justement parce qu'il s'en produit souvent que les compétitions soulèvent tant d'attraits et de passions. Qui avait prévu que les Cardinaux le St-Louis accéderaient à la série mondiale et battraient les Yankees ? Qui aurait pu penser qu'un Canadien remporterait une médaille d'argent dans le judo au Japon ? Combien de supporteurs des Wings osaient anticiper finir en tête du championnat cet hiver comme ils semblent en mesure d'y arriver ?

Tant pis si nous avons tort de nous laisser bercer encore hier par de douces illusions et attendons à dimanche soir pour tirer des conclusions sur "l'aventure" de Tampere . . .

Le Forum sera probablement rempli à craquer ce soir



Tous ceux suivant de près le dénouement du championnat de la ligue Nationale ne sont pas sans réaliser que la joute de ce soir au Forum entre les Canadiens et des Red Wings est de la plus haute importance car de son résultat dépendra peut-être l'issue du grand duel décisif que se livrent actuellement les clubs de Détroit, Chicago et Montréal.

L'attrait de cette joute est tellement élevé qu'on prévoit une foule record dans le vieil amphithéâtre sportif de la métropole qui sera plein à craquer, comme il l'a probablement jamais été.. Assaillis de demande par de nombreux Québécois désirant avoir des billets pour cette rencontre cruciale, Bernard Geoffrion a été incapable d'en obtenir un seul en dépit de son influence car, dès le début de cette semaine, les billets "debouts" étaient aussi difficiles à dénicher qu'un certain Lucien Rivard.

Les commanditaires de la "soirée du hockey" sont donc assurés des bons effets de leur publicité greffée à cette partie-clé car rares seront les amateurs de hockey qui s'éloigneront de leur poste de TV ce soir, entre 8h. et 10h.

Pour les Wings comme pour les Canadiens cette joute est assurément capitale. Il s'agira d'ailleurs de la dernière confrontation (régulière) entre les deux équipes cette saison. Ce duel promet donc d'être captivant et contesté au possible par son enjeu et l'ardeur décuplée qui devrait en principe survolter les joueurs des deux camps. Les habitués du petit écran ont eu un avant-goût de cette partie en voyant les Wings affronter les Leafs mercredi soir. La plupart ont certainement hâte de revoir Gordie Howe et ses coéquipiers à l'oeuvre devant les Montréalais, surtout la fameux No 9 dont la puissance, la ruse et la technique se synchronisent si bien que nul autre joueur actif ne peut être avantageusement comparé à Gordie, qu'il s'appelle Bobby Hull, Stan Mikita et même Jean Béliveau, avouons-le.

Après la rencontre de ce soir les Wings affronteront deux fois les Bruins et une fois les Rangers d'ici dimanche prochain. Deux autres points récoltés ce soir et trois possibles victoires aux dépens des deux derniers clubs de la LNH les placeraient dans une situation virtuellement intouchable, d'ici la fin du mois, surtout que dans ces entrefaites les Canadiens, les Hawks et les Leafs se livreront un combat royal.

Précieuse accalmie pour les As avant les éliminatoires



Les As n'ont plus que huit joutes à disputer pour compléter leur propre calendrier, soit quatre au Colisée et un nombre égal à l'extérieur. Ce n'est toutefois pas avant mardi soir prochain qu'ils rejoueront alors qu'ils recevront la visite des Reds de Providence.

Ce repos d'une semaine devrait logiquement s'avérer très propice pour l'équipe locale et plus particulièrement pour les blessés et les vétérans, même si une détente trop prolongée n'est pas toujours avantageuse pour un athlète de compétition.

"Boum Boum" Geoffrion s'est déjà élevé contre le manque d'équilibre du calendrier de la ligue Américaine, surtout à cause de la mauvaise répartition des joutes. Pour une fois, néanmoins, il doit apprécier cette semaine de relâche grâce à laquelle Bill Sutherland pourra peut-être se rétablir parfaitement, tout comme Guy Rousseau. Il aura grand besoin de ces deux joueurs si utiles quand débutera le hasardeux détail et la présente accalmie permettra sans doute à Jim Morrison de retrouver ses forces et ses réflexes émoussés par un courageux mais pénible retour au jeu qui fut sans doute trop hâtif.

Geoffrion a l'air d'admettre que lui et ses joueurs doivent désormais se préparer surtout pour les éliminatoires et c'est d'ailleurs leur comportement dans la série Calder qui intéresse maintenant les amateurs de hockey de la vieille capitale, ceux surtout qui ont soutenu les As au cours de l'hiver. Aucun pilote avant Geoffrion n'a pu conduire l'équipe québécoise jusqu'à la coupe. C'est un défi que "Boum Boum" doit s'efforcer de relever. Il a suffisamment de tempérament et d'ambition pour éviter à ses amis québécois une nouvelle désillusion . . .

En souplesse . . .

● **Le tournoi mondial de 1986 aura lieu dans une ville de la Yougoslavie qui porte un drôle de nom difficile à prononcer. Elle s'appelle LJUBLJANA. Il s'agit de la capitale de la Slovénie, une province de la Yougoslavie. Sa population est nettement inférieure à celle de la cité de Champlain (138,200 habitants seulement). Le Larousse indique que l'on peut dire Lioublia au lieu de Ljubljana. Tant mieux pour les chroniqueurs sportifs de la TV et de la radio. . . .**

● **Le "Grand Antonio" (et ses 465 livres) était à Québec hier pour s'entendre avec la direction du Colisée en vue d'une soirée de lutte devant avoir lieu le 28 mars prochain. Sa barbe est toujours aussi longue que ses cheveux . . .**

● **Souhaitons que la neige recouvrant encore les pentes du Lac Beauport tienne au moins le coup jusqu'à dimanche soir pour que les dernières compétitions annoncées puissent se dérouler. Les skieurs québecois méritent bien une dernière chance . . .**

DERNIER RENDEZ-VOUS IMPORTANT POUR LES RED WINGS AU FORUM

Toe Blake et Sid Abel désirent farouchement triompher ce soir

Par la PRESSE CANADIENNE

Les Red Wings de Détroit sont l'objet des conversations dans le monde du hockey en raison de leur poussée au sommet de la ligue Nationale. Ils tenteront de prolonger leur série de sept gains consécutifs aux dépens des Canadiens à Montréal ce soir et des Bruins à Boston dimanche. Toronto reçoit Boston ce soir, tandis que les Canadiens visitent les Rangers de N. Y. et le Chicago reçoit Toronto dimanche.

LES WINGS

La poussée des Wings est le résultat d'une combinaison de patinage, du réveil des vétérans Norm Ullman, Gordie Howe, Alex Delvecchio et Ted Lindsay ainsi que des efforts des recrues.

Le gardien Roger Crozier, qui devait s'écrouler sous la tension, est demeuré la trouvaille-surprise des Wings et domine la course au trophée Vézina.

Ullman, meilleur compteur de francs buts de l'équipe, n'est plus qu'à quatre buts de Bobby Hull, meneur du circuit avec un total de 38.

Alors que les connaisseurs expriment leur surprise devant le rang des Wings, le pilote Sid Abel se rie de leurs raisonnements.

"Qui, selon eux, a affronté Toronto au cours de la série finale de la coupe Stanley l'an dernier, les Packers de Green-Bay ?"

AUTRES EQUIPES

Entre-temps les Leafs occupent le quatrième rang du circuit, à cinq points des Canadiens. En raison de leur tenue locale contre les Bruins, on peut se demander si les Leafs pourront reprendre le sentier de la victoire.

De plus, les Bruins ont une autre raison de bien jouer d'ici la fin de la saison, car le pilote Milt Schmidt les a menacés d'amendes s'ils ne faisaient pas leur possible, surtout devant leurs supporteurs.

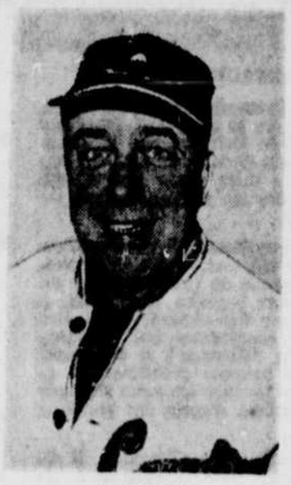
D'ailleurs, Schmidt a certes l'intention de terminer sa carrière de pilote sur une note victorieuse, car les rumeurs veulent que Hal Laycoe, ex-défense des Bruins et pilote des Buckaroos de Portland, meneurs de la ligue de l'Ouest, le remplace l'an prochain.

D'autre part, le pilote Toe Blake a laissé entendre qu'il pourrait bien utiliser Charlie Hodge et Lorne Worsely contre Détroit ce soir.

"Les deux gardiens vont revêtir l'uniforme et je ferai mon choix juste avant le match, mais si les choses se gâtent, on ne sait jamais".

John Ferguson et Jean-Guy Talbot n'ont pu pratiquer avec les Canadiens au cours des derniers jours en raison de la grippe et seront peut-être incapables d'évoluer ce soir. Dans ce cas, les jeunes Yvan Cournoyer, Gary Peters et Noël Picard seront envoyés régulièrement dans la mêlée.


Sid ABEL


Toe BLAKE

Deuxième gain décisif des Castors à Montréal

MONTREAL — (De notre envoyé spécial) — Des 43 équipes qui étaient inscrites dans le Tournoi International de hockey bantam au Centre Paul Sauvé, il n'en reste plus que onze en liste et les Castors de Québec sont toujours du nombre grâce à une victoire décisive de 8 à 1 remportée hier soir sur les Reds de Melrose, une équipe du Massachusetts. Deux autres rondes seront disputées aujourd'hui et les Castors affronteront à 11 heures ce matin le vainqueur d'une joute plus tardive entre Ottawa et Cornwall. S'ils gagnent, ils joueront à quatre heures de l'après-midi contre le survivant de Victoriaville, Valleyfield, Thurso ou Baie d'Urfe.

Pour la deuxième fois du tournoi, Marc Lepage s'est mérité la médaille d'or avec le tour du chapeau. Bruno Samson a reçu la médaille d'argent pour deux buts et une aide, alors que le cerbère des Reds, Walter Conway, remportait la médaille de bronze pour une belle performance sous une avalanche de 42 lancers pour l'équivalent de 35 minutes de jeu chronométré.

Melrose prit les Castors par surprise en marquant le premier but de la joute grâce à Stephen Dalloff qui glissa la rondelle à la gauche de Raynald Fortier après une belle feinte. Marc Lepage se chargea de renverser le pointage en marquant deux buts en 61 secondes, le premier en déjouant Conway, le second en décrochant un revers de 15 pieds au moment où il contournait la défense.

Bruno Samson reçut crédit du seul but de la 2e période quand le joueur de défense Lawrence Abbott fit dévier par mégarde dans le filet une passe de Louis-André Paquet. Conway eut probablement son meilleur arrêt de la joute quand trois joueurs des Castors se présentèrent ensemble devant lui: il réussit à bloquer et à conserver le lancer de Lepage.

Raynald Rhéaume eut l'occasion de garder les filets des Castors à la 3e période, mais il ne reçut que deux lancers, alors que ses coéquipiers en effectuaient 20, dont cinq buts, à l'autre extrémité.

Sur une mise au jeu en zone américaine, Donald Julien fit semblant de vouloir contourner le filet et lança juste à l'intérieur du poteau au moment où le cerbère commençait à se déplacer. Richard Simard porta le compte à 5 à 1 en convertissant une passe parfaite de Gilles Boucher.

Bruno Samson y alla ensuite de son 2e filet sur des courtes passes de Richard Grégoire, puis Marc Lepage compléta son tour du chapeau en traversant toute la glace alors que son équipe était en infériorité numérique. Finalement Yvon Bergeron y alla du but final clôturant le compte à 8-1 sur une passe de Normand Bélanger.

Après la joute, le capitaine du Melrose fit cadeau d'un drapeau américain à celui des Castors en guise de souvenir de cette rencontre internationale.

LES ALIGNEMENTS

MELROSE — Buts: Conway; Défenses: Marcoux, Harris, Wellis, Abbott; Avants: Carr, Searles, Dalloff, Baker, Brossard, Blake, Hynds, White, Greeley.

QUEBEC — Buts: Fortier, Rhéaume; Défenses: Radoux, Drolet, Simard, Bélanger; Avants: Lepage, Samson, Julien, Chouinard, Paquet, Bergeron, Boucher, Malenfant.

Arbitres: Jim Haggerty et Marc Fortier.

SOMMAIRE

Première période

1—Melrose. Dalloff 8:08
2—Québec. Lepage 13:00
3—Québec. Lepage. (Grégoire) 14:01
Punition: Blake 9.50.

Deuxième période

4—Québec. Samson (Paquet, Lepage) 3:25
Punitions: Greeley 1:09. Bergeron 6:35.

Troisième période

5—Québec. Julien (Chouinard, Paquet) 0:59
6—Québec. Simard (Boucher, Malenfant) 2:56
7—Québec. Samson (Grégoire) 4:17
8—Québec. Lepage 10:36
9—Québec. Bergeron (Bélanger) 12:34
Punitions: Boucher 6:16. Paquet 6:45.

Rendement des gardiens de buts dans la Nationale

Montréal — La stratégie qui consiste à retirer le gardien de buts et de le remplacer par un joueur d'avant ne porte pas toujours fruit dans la Ligue Nationale. Cette saison en effet, du moins jusqu'ici, le manège a porté fruit à trois reprises mais il a par contre échoué 11 fois. Il semble que les chances de succès soient en moyenne "d'une fois sur 17" mais néanmoins les instructeurs aiment à tenter le manège puisqu'ils sont d'accord pour dire qu'il n'y a pas tellement de différence à perdre par la marge d'un seul but ou de deux buts et il y a toujours la chance de pouvoir s'en tirer avec un match nul.

Les statistiques n'indiquent pas le nombre de fois où un gardien a été remplacé par un autre joueur mais on sait qu'il y eut néanmoins 52 occasions où un instructeur aurait pu envoyer un avant dans la mêlée alors que son club tirait de l'arrière par un but à la toute fin d'une joute. Les Bruins, qui furent victimes du manège cinq fois ont néanmoins réussi à le compter une fois avec un but, soit le 10 novembre à Boston contre le Détroit. Avec 37 secondes à faire, on retira le gardien Ed Johnston et Bob Leiter compta pour assurer un match nul de 3 à 3 aux Bruins. Les deux autres fois où la stratégie du gardien remplacé porta fruit furent les suivantes: A New-York le 13 décembre, Johnny Bower fut remplacé en faveur d'un avant de Ron Ellis compta à 19:59 pour permettre aux Leafs d'annuler contre les Rangers par 3 à 3. Le 21 février, à New-York toujours, Doug Robinson compta contre le Canadien cette fois, aussi à 19:59 minutes, pour permettre aux Rangers d'annuler contre le Canadien par 2 à 2.

Pour les Bruins, le gardien fut retiré quatre fois et Jack Norris une fois. Roger Crozier, des Red Wings et Denis Dejordy, des Black Hawks ont vu la rondelle aller se loger au fond de leur filet chacun deux fois alors qu'ils étaient sur le banc des joueurs et Jacques Plante, des Rangers et Glenn Hall, des Black Hawks, ont vu la même scène se produire une fois chacun.

Personne sera surpris d'apprendre que c'est le gardien des Bruins de Boston qui a dû bloquer le plus grand nombre de lancers depuis le début de la saison, soit 2,184 en 63 joutes ou une moyenne de 34:7 lancers par joute. Jack Norris, qui a remplacé Ed Johnston au cours des 16 dernières parties des Bruins a de plus été plus occupé que Johnston avec, lui, en moyenne 35.6 lancers par partie. C'est par contre Roger Crozier, du Détroit, qui a reçu le moins de lancers avec en moyenne 27:7 lancers par partie.

Glenn Hall, Chicago, a la meilleur moyenne pour les arrêts réussis, soit 92.3% et il est suivi de près par son coéquipier DeJordy et par Johnny Bower avec chacune moyenne de 92%. C'est Roger Crozier, du Détroit, qui a remporté le plus grand nombre de victoires, 33 tandis qu'Ed Johnston a subi le plus grand nombre de défaites, 32. Chez les autres clubs, soient ceux qui ont employé deux gardiens assez régulièrement, c'est Charlie Hodge, du Canadien, qui a remporté le plus de victoires, 21.

Tous les gardiens excepté Lorne Worsley (Canadien) et Terry Sawchuk (Toronto) ont remporté au moins une victoire contre chacun de leurs cinq rivaux. Sawchuk, lui, n'a pu vaincre les Rangers une seule fois encore tandis que Worsley n'a pu l'emporter sur les Red Wings.

Ce sont les joueurs du Canadien qui ont fourni le plus de travail à Johnston avec 346 lancers contre le gardien des Bruins dans les neuf joutes où il fut au poste, soit en moyenne 38:6 lancers par joute. Le plus haut total de lancers pour une joute, 56, a été fait contre Johnston, par les Red Wings, le 3 janvier lors d'une victoire de 8 à 1 du Détroit. Johnny Bower a été bombardé de 51 lancers par les mêmes Wings, à Détroit le 1er novembre, quand Détroit l'a emporté par 4 à 2 et les joueurs d'Abel ont réussi une 3e joute de 50 lancers ou plus — ils furent le seul club à réussir 50 lancers ou plus dans une joute — le 14 février à Détroit, quand ils l'emportèrent par 6 à 2 sur Jacques Plante et les Rangers.

C'est Charlie Hodge, du Canadien, qui eut le plus petit nombre de lancers à bloquer dans une joute, soit 14 seulement, quand les Canadiens blanchirent les Rangers par 3 à 0 à New-York le 13 octobre, soit lors de l'ouverture de la saison dans la métropole américaine l'automne dernier. Six autres fois, depuis, un gardien a eu 20 lancers ou moins à bloquer durant une joute.

Les statistiques révèlent enfin que le joueur de défense des Red Wings, Doug Barkley a fait un arrêt officiel le 24 février contre le Chicago, à Chicago, quand Sud Abel retira son gardien Crozier dans la dernière minute de jeu. Barkley arriva juste à temps devant le filet du Détroit pour bloquer un lancer . . . mais les Black Hawks furent néanmoins vainqueurs, par 3 à 2 ce soir-là.

Curling

Bonspiel-mixte INTER-CLUBS

7 h. 30 p.m.

Glace
No 1—C.C.C. — B. Crutchfield vs J.C.C. — L. Lahaie
No 22—Q.C.C. — V. Bolduc vs E.C.C. — J. Vallières
No 2—C.C.C. — Paul Amyot vs J.C.S. — S. Garant
No 23—Q.C.C. — P. Levesque vs C.C.C. — R. Rourke
No 3—F. de Lys — —D. Ross vs C.C.C. — G. Delisle
No 24—J.C.C. — R. Mainguy vs Q.C.C. — B. Girard

8 heures p.m.

No 5—W.C.C. — G. Charlebois vs C.C.C. — G. Dempsey
No 7—Q.C.C. — M. Normand vs V.C.C. — A. Stevens
No 12—C.C.C. — F. Lessard vs Q.C.C. — G. Drolet
No 4—J.C.C. — Léo Robert vs W.C.C. — L. Bouvrette
No 8—F. de Lys — G. Beaudry vs C.C.C. — G. Germain
No 13—Q.C.C. — H. Plamondon vs J.C.C. — L. Morange
No 15—C.C.C. — W. Belley vs E.C.C. — R. Drouin
No 17—Q.C.C. — R. Monast vs C.C.C. — J. Rourke
No 16—Q.C.C. — R. Giguère vs J.C.C. — C. Drolet
No 11—W.C.C. — L. Cabana vs C.C.C. — D. Dumas
No 6—F. de Lys — A. Merrithew vs Q.C.C. — B. Duchêne
No 10—C.C.C. — J.-C. Axelin vs W.C.C. — G. Venne
No 14—J.C.C. — G. Mainguy vs Q.C.C. — C. Michaud
No 9—C.C.C. — C. Fordham vs E.C.C. — R. St-Hilaire

9 h. 30 p.m.

No 2—W.C.C. — J.-F. Labissonnière vs C.C.C. — A. Grenier
No 22—J.C.C. — P. Jobin vs Q.C.C. — S. Riverin
No 5—C.C.C. — S. Coughlin vs E.C.C. — R. Brousseau
No 23—Q.C.C. — C. Thorn vs J.C.C. — R. Jinchereau
No 1—F de Lys — R. Verschuere vs C.C.C. — M. Robert
No 24—J.C.C. — R. Vézina vs V.C.C. — J. Thomas

GgolF

MIAMI — (P.A.) — Bruce Devlin a pris les devants à mi-chemin de l'omnium de Doral, dont l'enjeu est $70,000, en devançant Doug Sanders par un coup.

L'Australien a calé un eagle et deux birdies au cours des trois premiers trous en tournant un 67, cinq sous la normale, pour un total de 135.

George Knudson, de Toronto, est demeuré dans la course avec un 72, bon pour un total de 139, tandis que son concitoyen Al Balding affichait un total de 147.

Bob Shave occupe le troisième rang à 137.

Par contre, Billy Casper a continué d'éprouver des difficultés avec un 73, lui procurant une fiche de 145.

De même, Bobby Nichols a évité l'élimination de justesse avec 144.

Gary Player doit se contenter d'un total de 142 et Jack Nicklaus, d'une fiche de 143.

□ □ □

DORODO, Porto Rico PA — Wilf Homeniuk, de Winnipeg, a roulé la normale au cours des deux premières rondes de l'omnium de Porto Rico avec un total de 144.

Il accuse ainsi un retard de cinq coups sur le meneur, Al Besselink, qui détient une avance de deux coups en tête des concurrents avec un total de 139.

Wes Ellis n'a pu faire mieux qu'un 75 et est passé du premier rang au 4e, sur un pied d'égalité avec Homeniuk, tandis que Jose Jimennes ajoutait un 77 à sa première ronde de 69 pour un total de 146, le même que celui d'Art Wall, champion actuel du tournoi.

La recrue Howell Fraser, à son premier tournoi professionnel, occupe la deuxième place avec un total de 140, précédant John Barnum, à 143.



● **FAUTEUIL DE RING. — Ces quatre spectateurs assis au bord de la patinoire de l'Olympia de Détroit ont vu de près le court combat pugilistique qui a confronté Doug Barkley et Ralph Backstrom, récemment, durant la première période d'une joute dont le résultat fut nettement défavorable aux Canadiens de Montréal. Ces témoins passifs étaient aussi bien placés que les amateurs de boxe déboursant $100.00 pour assister à un combat de boxe dans un fauteuil de ring. Barkley et Backstrom furent calmés par l'arbitre qui les expédia pour deux minutes au pénitencier.**
(Téléphoto UPI)



HIER

Tournoi mondial amateur
Finlande 0, Etats-Unis 4
Allemagne Est 5, Norvège 1
Ligue Américaine
Providence 3, Baltimore 7
Ligue Junior Spéciale
(Finale 3 de 5)
Québec-Ouest 2, C.T.R. 12
(première joute)
Tournoi bantam de Montréal
Castors 8 Melrose 1

AUJOURD'HUI

Tournoi mondial amateur :
Suède à Canada
Russie à Tchécoslovaquie
Finlande à Allemagne Est
Ligue Américaine :
Buffalo à Hershey
Cleveland à Pittsburgh
Providence à Springfield
Ligue Nationale :
Détroit à Montréal
Boston à Toronto

DIMANCHE

Tournoi mondial amateur :
Russie à Canada
Suède à Tchécoslovaquie
Etats-Unis à Norvège
Ligue Américaine :
Hershey à Baltimore
Cleveland à Buffalo
Springfield à Providence
Pittsburgh à Rochester
Ligue Nationale :
Montréal à New York
Toronto à Chicago
Détroit à Boston
Ligue Junior A du Québec :
(finale 4 de 7)
Victoriaville à St-Jérôme
(première joute)
Ligue Intermédiaire :
(semi-finale 3 de 5)
Baladin à Ste-Marie 1h.30
Lévis à Duro-Glass 3h.15
(Lévis et Baladin mènent 1-0)
Ligue Junior Spéciale :
(finale 3 de 5)
C.T.R. à Québec-Ouest. 2h.

LES CLASSEMENTS
TOURNOI MONDIAL

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Tchécosiov.	5	5	0	0	39	5	10
Russie	5	5	0	0	44	11	10
Canada	5	4	1	0	23	11	8
Suède	3	3	1	1	25	10	7
Allem. Est	6	2	4	0	15	31	4
Finlande	6	1	4	1	12	24	3
Etats-Unis	6	1	5	0	13	32	2
Norvège	6	0	6	0	10	36	0

LIGUE AMERICAINE
Division de l'EST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Québec	64	39	24	1	246	202	79
Baltimore	65	32	28	5	249	219	69
Hershey	63	31	27	5	218	209	67
Springfield	64	26	34	4	213	242	56
Providence	64	20	42	2	175	261	42

Division de l'OUEST

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Rochester	64	43	18	3	264	173	89
Buffalo	64	34	24	6	226	194	74
Pittsburgh	65	27	32	6	203	234	60
Cleveland	65	19	41	5	201	260	43

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Détroit	62	35	21	6	185	150	76
Chicago	64	33	23	8	212	157	74
Montréal	63	30	21	11	180	160	71
Toronto	62	26	22	14	178	154	66
New York	62	19	33	11	157	206	49
Boston	63	17	40	6	146	229	40

Cyclisme

Calendrier des courses du printemps pour la région de Québec :

21 mars — Québec via Loretteville-Lac St-Charles, Québec 30 milles.

28 mars — Québec, Valcartier Lodge, Québec, 40 milles.

4 avril — Québec, Laval, Québec, 40 milles.

11 avril — Québec, Beaupré, Québec, 45 milles.

18 avril — Giffard, Tour de l'Ile d'Orléans, Giffard, 60 milles.

25 avril — Québec, Donnacona, Québec, 60 milles.

2 mai — Québec, Barrière du Parc (contre la montre), 60 milles.

9 mai — Québec, Lac-Sergent, Québec, 65 milles.

Les régions de Sept-Iles, Thetford-Mines et Lac-St-Jean auront elles aussi leurs courses d'entraînement, dites du printemps.

L'Union Cycliste Nationale ayant un programme très chargé pour cette année, les courses officielles débutant le 16 mai pour se terminer le 3 octobre 1965, un nombre record de participants sont attendus à toutes ces courses.

Seuls les membres duement en règle avec l'association pourront prendre part à ces courses et aussi aux courses de printemps.

Roland Fortin, sera le représentant de l'association pour la région de Québec, et c'est lui-même aidé de quelques volontaires qui agiront comme officiels lors des courses d'entraînement.

MADAME,
c'est une RENAULT automatique qu'il vous faut. Elle est si . . . économique et confortable !
Très larges facilités de paiement
CARETTE AUTOMOBILES
LIMITEE
2060, boul. Charest O. — 681-7371



QUELLES SURPRISES NOUS RÉSERVE LA FIN DU TOURNOI MONDIAL DE HOCKEY?



● LE CENTRE DES LOISIRS St-Sacrement a le plaisir d'annoncer le départ de M. Roger Dion, athlète bien connu dans le monde de la gymnastique sur appareils, pour Philadelphie. Roger Dion participera comme membre de l'équipe canadienne au championnat nord-américain de gymnastique sur appareils. M. Dion a représenté le Canada à plusieurs reprises, soit à Prague aux Championnats Mondiaux, aux Jeux Pan-Américains à Sao Paolo, ainsi qu'à de nombreuses compétitions aux Etats-Unis. Cet athlète québécois fait grand honneur au Canada et à Québec.



Sport amateur à QUEBEC

Par Jean-Claude Laprise

Que réserve la Fédération de Tennis

La saison de tennis extérieur est assez éloignée. Cependant la nouvelle Fédération de Tennis Inc. de Québec, mise sur pied en août dernier commence à faire sentir son mouvement.

La Fédération lancée par un gars qui s'y connait, Jean-Paul Massicotte, a pour but premier de promouvoir le tennis sur un organisme sérieux et non sur des directives à peu près. La nouvelle Fédération désire atteindre tout l'est de la province.

Le tennis traverse une période difficile en ce moment. Si l'on regarde le classement des joueurs canadiens, on n'est pas sans savoir que le tennis est à la baisse. Est-il normal qu'un joueur comme Robert Bédard qui est retiré de la compétition soit semé au premier rang.

On voit aussi parmi les dix premiers joueurs les noms de Henri Rochon et Roland Godin. Aujourd'hui, il faut quelque chose pour intéresser les gens au tennis, car il faut se mettre dans l'idée que le golf est devenu le rendez-vous des milliers d'amateurs qui envahissent les parcours des divers clubs de la région et nous sommes certains que le tennis s'en ressent.

Le plan de Massicotte et de ses collègues est d'offrir quelque chose de nouveau, que ce soit du côté compétition ou de la participation. La Fédération n'a pas fait grand bruit jusqu'ici. Néanmoins, le bureau de direction s'est réuni à plusieurs reprises pour trouver une formule magique. La demande fut faite pour affilier la Fédération à l'Association Provinciale, et elle fut acceptée.

Massicotte sera présent aux assises de cet organisme qui régit le tennis, à Montréal, le 26 mars. Nous sommes persuadés qu'il reviendra à Québec avec des développements lançant une ère nouvelle pour ce sport à Québec et dans la banlieue.

La Fédération est bien prête à se dévouer. Cependant, les clubs qui en somme formeront la Fédération devront mettre de l'eau dans leur vin. Jeudi soir dernier, les dirigeants de clubs furent invités à venir prendre connaissance du travail accompli depuis août dernier.

Seul Bob Chevalier, du club de tennis St-Martyrs, fit acte de présence. Où étaient les autres ? Apparemment, certaines personnes intéressées à l'avenir du tennis étaient occupées ailleurs. Le premier point important de la Fédération sera des cours de moniteurs qui commenceront prochainement à l'Académie de Québec, à tous les samedis après-midi. Ces cours seront d'une durée de trois heures par séance.

Ensuite, ces moniteurs pourront durant l'été et la saison d'hiver enseigner la technique de base. On doit apporter une attention spéciale aux joueurs juniors en préparant une programmation qui saura stimuler les jeunes. Une question que nous nous posons est de savoir si l'ancienne zone locale a été abolie ?

Championnat de natation

Pour la deuxième année, les championnats de natation de la ville et du district seront présentés au public, à l'Académie de Québec, samedi le 27 mars à compter de 2 heures. Ce concours ouvert sera pour garçons et filles, catégories junior et senior avec les épreuves habituelles.

Les gagnants recevront une médaille de bronze ou une médaille d'or. Tous les nageurs sont invités à y participer en très grand nombre. Les renseignements nécessaires peuvent être obtenus auprès des professeurs d'éducation physique ou du responsable de la natation dans chaque institution.

Les inscriptions doivent être faites avant 6 heures, vendredi le 26 mars, au Centre Sportif de l'Académie de Québec. Le directeur Roch Meynard anticipe à un franc succès pour cette compétition qui groupera les meilleurs nageurs de Québec et de la banlieue.

Tony Huot et le golf

La poussée grandissante du golf a rendu possible des écoles intérieures. La plupart des pros de la région sont à la disposition des golfeurs durant deux ou trois mois. Le premier à inaugurer ces cliniques fut Tony Huot qui a son école depuis 6 ans au centre St-François d'Assise.

En lui rendant visite, nous avons été à même de constater que les golfeurs sont anxieux d'apprendre de bonnes leçons qui les aideront à mieux se comporter sur le terrain. Huot, sans vouloir faire aucune publicité pour les écoles de golf, est d'avis que tout joueur devrait recevoir des conseils avant de s'orienter sur un parcours.

Si les joueurs partent sur des mauvaises méthodes, il sera diffieile pour eux de se défaire de leurs habitudes. Tony a pu remarquer que bien des golfeurs se sont lancés dans ce sport sans professeur durant deux ou trois ans et qu'aujourd'hui, ils prennent des leçons. C'est cette classe de gens qui ont de la difficulté à s'adapter aux bonnes manières.

Le nombre d'élèves de Huot a doublé depuis ses débuts. Le pros du Lac Beauport dirige maintenant plus de 150 golfeurs et golfeuses six fois par semaine. De ce nombre, mentionnons deux excellents prospects Gilles Demers et Peter Verreault.

En quelques lignes

Les Indiens de Québec de la ligue Provinciale de baseball s'entraineront à l'intérieur dès le début du mois prochain. Le Parc Marchand aurait deux clubs dans la ligue Nationale de baseball, un club dans chaque section. Ronald Gilbert des As Juniors a bloqué 227 rondelles en 14 périodes. Clément Labrecque terminera la saison avec les As de la ligue Américaine. L'Association de badminton de Québec annoncera prochainement une intéressante nouvelle.



● M. MAURICE FISET, chargé de la promotion au Service de la facturation, a complété, le 2 février dernier, trois parties d'affilée de même pointage dans la ligue de grosses quilles de la Compagnie Québec Power, filiale de l'Hydro-Québec. Cet exploit a valu à M. Fiset l'écusson spécial de l'American Bowling Congress. Sur cette photographie on voit M. Maurice Fiset (à gauche) recevant de M. François Buteau, commissaires des quilles à la Compagnie, la fameuse décoration. M. Fiset pratique le sport des grosses quilles depuis deux ans, tous les mardis soirs, à la salle Frontenac.

TAMPERE, Finlande PC — L'Allemagne de l'Est a remporté une victoire facile de 5-1 sur la Norvège, mais les Etats-Unis ont causé une certaine surprise en l'emportant 4-0 sur la Finlande au tournoi mondial de hockey amateur hier.

Les quatre meneurs étaient inactifs hier, à la veille de se lancer dans les deux rondes décisives samedi et dimanche. Les meneurs, les Russes et les Tchèques, demeurent les favoris pour triompher.

Matches

La victoire des Américains était d'autant plus imprévue que les Finlandais avaient réussi à faire match nul 2-2 avec la Suède, soit le meilleur résultat obtenu par une équipe de seconde division contre les favoris.

Les Finlandais, encouragés par une foule partisane, ont dominé pendant les deux premières périodes, mais n'ont pu surmonter leur grande faiblesse, soit leur manque d'habileté à finir leurs jeux en territoire ennemi.

Les Américains ont affiché un meilleur jeu d'ensemble, à leur meilleur match dans le tournoi, alors que Herb Crooks a dirigé leur offensive avec avec deux buts tandis que les frères Roger et Billy Christian complétaient leur total.

Par ailleurs, les Allemands n'ont connu aucune difficulté à disposer des Norvégiens, seule équipe sans gain dans le tournoi.

Rudiger Koach, avec deux buts, Joachim Ziesche, Helmut Novi et Wilfried Sock ont réussi les buts des vainqueurs alors que Thore Martinsen évicus.

Canadiens

Les chances des Canadiens de remporter le championnat demeurent très minces, soit à la condition de vaincre les Suédois samedi et les Russes dimanche tandis que les Tchèques essuieraient des échecs devant les Russes samedi et les Suédois dimanche. Alors le Canada et la Russie finiraient sur un pied d'égalité en tête et le Canada l'emporterait le blanchissage aux vaingrâce à son gain sur la Russie.

Le Canada n'a pas remporté le titre depuis 1961. La Suède est sortie vainqueur en 1962 et les Russes, en 1963, en plus de remporter le championnat olympique l'an dernier.

Quant aux Américains, champions olympiques en 1960, ils ont été très faibles jusqu'à leur gain d'hier alors que leur gardien Tom Haugh a brillé en enregistrant le blanchissage.

x x x

Les joueurs du tournoi sont logés dans un lieu reposant

Tampere, Finlane (P.C.) — Les Canadiens l'appellent en badinant Stalag 17 et les Américains parlent de la vie "sur le ranch".

Ils font allusion au groupe de longues bâtisses basses et du centre qu'habitent les huit équipes de hockey du groupe A au tournoi mondial amateur.

La vie y est aussi animée que dans une résidence de vieillards, ce que, d'ailleurs, le centre deviendra après le départ des équipes.

Toutefois, Stalag 17, nom d'un camp allemand de prisonniers pour les officiers lors du deuxième conflit mondial, ne peut s'appliquer sérieusement au camp des joueurs de hockey.

En effet, à part l'ennui de l'isolation, les joueurs n'ont pas à se plaindre de leur site, sis à deux milles du centre de la ville. Le gérant général de l'équipe canadienne les qualifient "excellentes".

Le centre du camp est le club des joueurs, muni de comptoirs - lunches, télévisions et magazines dans toutes les langues.

Pour sa part, le pilote des Américains, Ken Yackel, prétend que ses protégés sont heureux de la situation.

Il n'en reste pas moins que le temps est long entre les joutes, entrecoupées seulement par des parties de football dans la neige et les voyages en ville pour aller au cinéma et magasiner.

Quant au pilote canadien Gordie Simpson, il croit que la tranquilité du village est favorable à certains de ses joueurs, qui en profitent pour regagner le temps perdu dans leurs études.

Propos pessimistes en provenance de Finlande

TAMPERE, Finlande (PC) — Les experts considèrent le Canada éliminé du championnat mondial de hockey amateur.

Le Canada est ignoré dans les paris à la suite de son humiliante défaite de 8-0 aux mains des Tchèques, qui sont considérés avec les Russes les favoris par les amateurs.

Les dirigeants canadiens, très désappointés de leur insuccès d'obtenir le tournoi mondial en 1967, ont déclaré qu'ils reviseraient "la situation" au pays. Gordon Juckes, secrétaire - gérant de la CAHA a même dit qu'il "était possible" que le Canada ne participerait pas au tournoi mondial 1966.

Il n'en reste pas moins que les amateurs locaux ne croient pas à cette possibilité, car ils ne peuvent s'imaginer un tournoi mondial sans la présence du Canada.

OPINIONS

Expliquant le programme à long terme du Canada dans le but de former une équipe nationale, Juckes a déclaré: "La clef de tout notre programme, au cours des prochaines années, réside sur la présentation du tournoi au pays afin de faire revivre le hockey amateur au Canada.

"Notre succès aurait prouvé à la population canadienne la valeur du hockey mondial et aurait grandement aidé notre plan de redonner au hockey amateur une base solide au pays. Nous n'avons pu obtenir le tournoi et le fait a causé un choc dans l'opinion publique canadienne."

Pour sa part, le R. P. Bauer, conseiller spécial de l'équipe, a dit :

"Nous ne nous inquiétons pas trop des championnats présentement, car nous sommes dans une période de transition. Notre but est de rebâtir le hockey amateur et, si nous ne pouvons l'atteindre, nous pouvons oublier la compétition en Europe.

"Tout dépend de ce qui arrivera au cours des trois prochaines années et, si notre programme n'est pas réalisé alors, j'ignore ce qui surviendra."

Poursuite des éliminatoires de l'Intermédiaire à l'aréna

Les séries éliminatoires de la ligue intermédiaire "Molson" se poursuivront dimanche après-midi à l'Aréna de l'OTJ à compter de une heure trente.

La première rencontre mettra aux prises le Chez Roland de Lévis, qui mène dans la série 1 à 0 au Duro Glass Auto. La rencontre de jeudi a donné lieu à de l'excellent hockey. Une fois de plus, le Chez Roland est revenu de l'arrière pour triompher. Ses joueurs ont su profiter des erreurs de l'adversaire à la défensive pour compter.

La seconde rencontre devrait donner lieu à beaucoup d'excitation. Le restaurant Balladin et le Sainte-Marie ont joué jeudi soir, selon les amateurs qui assistent aux rencontres régulièrement, ce fut la meilleure joute de la saison. Le restaurant Balladin a triomphé de son adversaire dû à la performance phénoménale de leur gardien de but, Yvon Lachance. En effet ce dernier a volé le spectacle par ses arrêts tout simplement fantastiques. Dans les deux premières périodes, il a bloqué pas moins de trente-cinq lancers dont plusieurs très dangereux. Pour un, Reynald Dufour, un nouveau venu dans l'alignement du Sainte-Marie s'est fait frustrer au moins cinq buts. Son opposant, Guy Mercier a également une tâche extraordinaire dans les filets du Sainte-Marie.

A la troisième période, l'action n'a pas fait défaut. Le jeu devint plus rude et on assista à deux bons combats opposant tout d'abord Henri Tremblay à Roger Canuel et par la suite Jacques Dubé à Marcel Mercier. De plus, Jacques Dufour a été expulsé de la partie par l'arbitre Jean-Paul Turcotte. Il avait tout d'abord reçu une punition de mauvaise conduite après avoir critiqué une pénalisation à un de ses coéquipiers et fut finalement expulsé pour avoir insulté l'officiel.

"Bunny" Ahearne est rusé comme un filou

PAR JACK SULLIVAN
DE LA PRESSE CANADIENNE

John Francis - Bunny - Ahearn est en poltron, un dictateur, un charmant compagnon, un lobbyist réputé, un visage à deux faces, un connaisseur de bons mets et de bons vins. Et il n'y a rien qu'il aime davantage que de pousser des pointes et même de harceler les responsables du hockey canadien.

Cet Irlandais bedonnant, qui a acquis un accent britannique prononcé, ayant passé plus de 40 de ses 63 années à Londres, n'a cessé de s'engueuler et de se tirailler avec les officiels canadiens et ce depuis les années 1930. Et on ne se rappelle pas qu'il ait jamais perdu une seule bataille.

Il a fait la vie dure au Canada depuis l'époque déjà lointaine où il était secrétaire de l'Association britannique de hockey sur glace et représentant européen de l'Association canadienne de hockey amateur. Mais, depuis qu'il est président de la puissante Fédération internationale de hockey, c'est lui qui bat la mesure. Et, lorsqu'il bat la mesure, il vaut mieux prêter l'oreille à ce qu'il dit, parce qu'il a invariablement raison.

La semaine dernière, par exemple, à Tampere, en Finlande, il a affirmé que le Canada n'avait pas "une chance" de présenter le tournoi mondial de 1967.Il ne s'agissait pas d'une vantardise de sa part mais d'un tuyau au sujet des événements à venir et la prédiction de Bunny Ahearn s'est réalisée cette semaine quand le congrès de la Fédération internationale de hockey sur glace a proposé que le tournoi de 1967 soit présenté à Vienne, Autriche.

QUESTION POLITIQUES

En fait, Bunny n'avait fait que prévenir les porte-parole canadiens à Tampere que vous ne pouviez botter huit pays européens puis vous attendre après cela à ce que ces mêmes pays endossent votre candidature. En effet, l'Association de hockey amateur du Canada se proposait de n'inviter que les huit meilleurs pays. Puis, l'ACHA a réduit la liste à cinq ce qui signifiait qu'elle ignorait 11 autres pays. Cela aurait épargné au Canada l'embarras d'avoir à refuser l'admission au pays des joueurs de l'Allemagne de l'Est, un pays qui n'est pas reconnu par les pays de l'OTAN. En refusant l'entrée au Canada des porte-couleurs de l'Allemagne de l'est, les pays du bloc soviétique auraient tout simplement boycotté le tournoi canadien et l'ACHA ne voulait pas courir ce risque.

A la lumière de ces complications, les dirigeants de l'ACHA n'avaient aucune raison valable pour jeter le blâme sur Bunny Ahearn bien que ce dernier a sans aucun doute conseillé à ses amis européens d'oublier le Canada.

Les Européens font ce que Bunny leur dit et ce pour une excellente raison.

Ils n'ont pas oublié les Olympiques de 1936, quand Bunny était gérant de l'équipe de G.-B. qui avait vaincu le Canada 2-1, remportant ainsi la médaille d'or. Les Canadiens ont prétendu que les règlements exigeaient une seconde joute. Bunny n'était pas sans l'ignorer et il savait aussi que l'équipe canadienne, composée de joueurs des Royauxde Montréal et des Bearcats de Port Arthur, remporterait le match revanche. Puis, il s'est mis en frais de travailler en coulisse.

Plusieurs années plus tard, il ne pouvait s'empêcher de rire chaque fois que le sujet venait sur le tapis. "Ce fut facile", avoue-t-il. "J'ai simplement demandé aux Européens de se prononcer contre une seconde partie et, je leur ai promis de leur obtenir, en retour, des parties hors-concours avec des équipes canadiennes. Cela a suffi. Nous n'avons pas disputé de second match et nous avons volé la médaille d'or".

Un défenseur du nouveau règlement



Régina. — (P.C.) — Les adversaires du nouveau règlement de la ligue Canadienne de football, défendant aux équipes d'aligner plus que trois joueurs naturalisés, n'en ont pas examiné la base, selon Ken Preston, gérant général des Roughriders de la Saskatchewan.

De plus, "ils n'ont pas considéré les effets contraires qui seraient résultés si on n'avait pas pris les mesures pour contrôler la situation des américains naturalisés canadiens", a ajouté Preston.

Ce dernier a énoncé son point de vue à ce sujet dans un communiqué, qu'il fera parvenir à tous les gérants généraux, au président de la LCF et au commissaire Sidney Halter.

"La décision de l'exécutif de la ligue n'a pas été prise sur l'impulsion du moment, car elle a fait l'objet de discussions pendant trois ans", a précisé Preston.

Preston a expliqué sa sortie en raison des nombreuses critiques à l'endroit des dirigeants au sujet de ce règlement.

BUT

Preston a déclaré que les équipes de la LCF étaient engagées dans la vente de "récréation au public sous forme de parties intéressantes de football". Le premier but des dirigeants du circuit est donc de distribuer les forces qui assurent des matches contestés à travers la ligue et, afin d'y parvenir, certains règlements doivent être permis dans tous sports professionnels "lesquels règlements ne pourraient être tolérés dans d'autres genres d'affaires".

Preston a cité le repêchage des collégiens en exemple.

"Un joueur est obligé de négocier avec l'équipe qui l'a repêché en premier même s'il n'a eu rien à faire dans le marché.

"Même si cette politique semble contraite à notre méthode de vie, le système est nécessaire pour le progrès de chaque ligue professionnelle et pour le bénéfice ultime des joueurs eux-mêmes."

Injustice et discrimination

Dans son communiqué, Preston demande qui est objet d'injustice et de discrimination.

L'an dernier, on comptait 21 joueurs naturalisés dans la LCF. Trois d'entre eux ont fait connaitre leur intention de prendre leur retraite, diminuant ainsi le nombre à 18, plus tous les autres joueurs éligibles à la citoyenneté en 1965.

"Les équipes du circuit peuvent aligner 27 joueurs de cette catégorie, partant plus que le nombre de joueurs éligibles en 1965."

Preston a précisé que si une équipe alignait six joueurs de cette catégorie, elle n'est pas obligée de les échanger ou les soumettre au repêchage. "Si les six sont des bons joueurs, trois peuvent demeurer sur le personnel américain de l'équipe".

De plus la situation ne changera en rien son salaire.

Economie

Enfin, Preston a souligné qu'il y avait un facteur économique impliqué chez chaque équipe.

"Si une équipe aligne six Américains éligibles, dont trois deviennent citoyens canadiens, ceux-ci remplaceront trois Canadiens les moins rémunérés de l'équipe.

"L'augmentation du budget d'une équipe pourrait bien s'élever alors dans les $30,000. Si vous appliquez la formule à 8 ou 10 Américains naturalisés, vous noterez une augmentation notable au budget de l'équipe.

"Le fait n'inquiète peut-être pas certaines équipes, mais il est fort inquiétant pour les équipes qui ont perdu jusqu'à $80,000. l'an dernier.

En somme, si certaines équipes étaient dans l'obligation d'abandonner leurs opérations, ce sont les joueurs qui seraient les vrais perdants.

Par ailleurs, Preston ne peut comprendre le fait qu'il n'y a pas eu de critiques en 1962 lorsque la LCF a adopté un règlement semblable, limitant les droits de certains citoyens canadiens.

"On n'a protesté aucunement lorsque la LCF a adopté un règlement défendant à certains joueurs d'évoluer comme Canadiens parce que leur père était citoyen canadien à leur naissance même s'ils étaient nés en dehors du Canada. Est-ce que le principe impliqué n'était pas le même ?"

BOXE

COPENHAGUE (AFP) — Vendredi soir, en boxe, devant 4,500 spectateurs, l'Italien Bruno Visintin a conservé son titre de champion d'Europe de super-légers en battant le Danois Christian Christensen par arrêt de l'arbitre au 11è round.

— — —

LIMOGES (AFP) — Le boxeur super-léger Marcel Cerdan junior, fils de l'ancien champion du monde des poids moyens, a remporté une nouvelle victoire professionnelle en battant son compatriote André Leguy par KOT au second round d'un combat prévu en six reprises.

MIAMI. — Willie Pep, 137, de Hartford, Conn., a gagné par décision sur Harold McKeever, 135, de Deerfield Beach, Floride, en 8 rounds.

Wes Vovington n'est plus en grève

CLEARWATER, FLO. (P.A.) — Le voltigeur Wes Covington a mis fin à sa grève et a accepté une augmentation d'environ $3,000 des Phillies de Philadelphie en 1965.

Après-midi sportif des raquetteurs

Les Clubs Raquetteurs de l'Union Locale de Québec auront dimanche le 14 mars 1965 leur après-midi sportif au Lac-Beauport, chalet de l'Union Commerciale 2 hres P.M.

Il y aura course en raquette, partie d'anneaux entre le Club Frontenac et l'Union Commerciale.

Le Président Simon Santerre compte sur la présence es Raquetteurs en costume et leurs amis. L'entrée est gratuite. Le trajet se fera par groupe en automobile.

GORDIE HOWE et le HOCKEY

L'arbitrage est une tâche très difficile et ingrate

Les arbitres de hockey ont l'une des plus dures positions au monde, à mon avis. Ils doivent prendre leurs décisions dans une fraction de seconde. Et il y a tant de choses qui se passent en même temps qu'il ne peuvent pas être toujours dans le vrai. Mais ce sont des gens consicencieux. Ils les sifflent comme ils les voient et les punitions finissent toujours par se balancer.

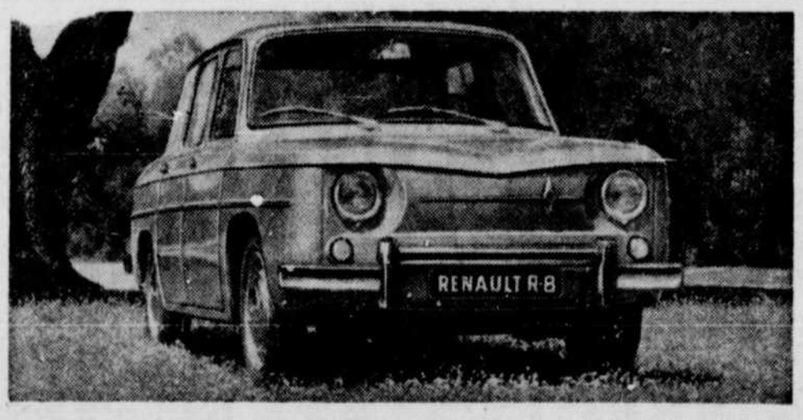
Toutefois, j'ai eu une punition contre New York récemment quand la recrue des Rangers, Arnie Brown, était en fait le joueur fautif. Ce qui m'a fait mal paraitre fut que j'ai presque réussi un but avec la main de Brown sur mon bâton.

Je portai le disque et lançai de 30 pieds. Marcel Paillé fit l'arrêt. Le retour rebondit de côté et Alex Delvecchio l'envoya à Doug Barkley sur la pointe pour éviter un joueur des Rangers qui fonçait sur lui. Je fis le tour du but et comme je me retournai, Brown saisit mon bâton juste au-dessous de ma main. Il était en face de moi. Puis il se retourna sans lâcher mon bâton. Je mis ma main sur son épaule; il avait le dos à l'arbitre.

J'étais barré parce que sa main était au-dessous de la mienne et quand il commença à se pencher en avant, je n'avais pas d'autre choix que de tomber avec lui ou de laisser aller son bâton. Je lâchai, en pensant qu'il libérerait mon bâton, mais ça ne changea rien. Alors, je me penchai sur lui et nous tombâmes tous deux à genoux.

L'arbitre a un travail difficile et il dit ce qu'il voit. Mais ce qui me fit paraitre si mal fut le fait que Barkley envoya son lancer. Même s'il y avait deux mains sur mon bâton — celle d'Arnie et la mienne — la rondelle frappa ma palette et passa à un cheveu de pénétrer dans le but. Brown aurait sûrement dû obtenir le crédit de ce but, si la rondelle était entrée dans le filet.

Au lieu de cela, Art Skovme donna une punition pour avoir retenu Brown. C'est ce qu'il lui semblait. J'ai voulu argumenter. Mais comme j'ai dit, ça s'égalise, car parfois j'étire un peu le règlement et ils me laissent faire.



RENAULT R-8 AUTOMATIQUE

proclamée "la voiture de l'année" par Canada Track & Traffic

Moteur et transmission R-8 automatique. Le moteur de 50 C.V. permet d'atteindre sans effort une vitesse de 80 milles à l'heure et au-délà. Consommation d'essence minime : jusqu'à 40 mpg. Changement de vitesse automatique commandée par boutons poussoirs.

● Chauffage puissant ● Conditionneur d'air ● Essuie-glace électrique ● Lave-glace ● Signaux de direction ● Verrouillage de sécurité-enfants sur portes arrières et nombreuses autres caractéristiques communes à tous les modèles R-8, sans supplément de prix. La protection anti-rouille de la R-8 a été prouvée.

Demandez une démonstration de la surprenante R-8, vous en constaterez les avantages.

Bientôt assemblée au Québec

CARETTE AUTOMOBILES LTEE

2060 ouest, BOUL. CHAREST — QUEBEC 10

Tél. : 681-7371 — 681-7398

COTES DES BOURSES

TORONTO

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
PETROLES				
Acme Gas	9900	28½	27	27½
Alminex	5045	480	470	475
Ang U Dv	21725	52	50	50
Asamera	2200	55	55	55
Banff	3950	240	235	237
Bata	21100	10½	9½	10½
Cal Ed	700	22½	22¼	22¼
Calvert	7000	25	25	25
CS Pete	5300	286	272	277
C Delhi	500	290	290	290
C Ex Gas	300	152	150	150
C High Cr	1000	25	25	25
C Ll Pete	500	16½	16½	16½
C Sup Oil	1164	19½	19¼	19¼
Cent Del	1650	865	835	855
Charter Oil	100	215	215	215
C Dragon	6100	23	23	23
C West P	1057	157	152	152
Dome Pete	300	18⅞	18⅝	18⅝
Dynamic	6500	17	16	16½
Fargo	300	300	295	295
Gr Plains	2670	12¼	12	12¼
Gridoil	12100	95	94	95
Murphy	250	500	500	500
N Davies	1100	21½	21½	21½
NC Oils	400	310	310	310
NCO pr	325	44	44	44
Numac	7200	148	140	145
Numac w	1300	40	39	40
Okalta	3300	14	14	14
Permo	5200	31	31	31
Petrol	1540	75	75	75
Place	2300	69	69	69
Prairie Oil	600	415	405	415
Provo Gas	6758	245	240	242
Ranger	250	149	149	149
Scurry Rn	1184	23	21½	23
South U	5000	9½	9½	9½
Spooner	18000	23	22	23
Triad Oil	6900	232	230	230
Union Oil	6240	17¾	17⅝	17⅝
Unispher	7000	20	18½	18½
U Canso	12162	360	340	345
Un Reef P	8000	35	32	33
vandoo	3000	5	4½	5
Wespac	1000	15½	15½	15½
Wstates	2375	590	585	590
Wsburne	1800	125	120	120
W Decalta	8600	296	290	290
Wilshire	1600	560	530	540
Yan Can	25000	5½	5	5

Total des ventes : 4,606,000.

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
MINES				
Acad Uran	7500	7	6½	6½
Advocate	1800	630	625	630
Agnico	3300	149	145	149
All Pitch	3600	22	21	21
Amal Rare	2000	16	15	15
A Am Moly	3610	254	250	253
Ang Rouyn	1500	165	163	165
Ansil	14642	17	15½	15
Area	2250	285	280	280
Arjon	76500	16½	15	16
Argosy	21560	41	37	39
Armore	7200	30	28	30
Armore rts	17100	1½	1	1½
A Arcad Bw	600	7	7	7
Atl C Cop	1900	125	120	120
Aunor	800	400	390	390
Bankfield	3000	14	13	13
Barex	1000	42	42	42
Barnat	3100	85	83	83
Bary Expl	700	21	21	21
Baska	800	9½	9½	9½
Belcher	3300	38	37	38
Belleterre	12800	41	36½	38
Bethlm	2700	775	770	775
Bevcon	1300	13	13	13
Bibis	5450	29	27	28
Bidcop	3700	9½	8½	9½
Big Nama	1625	46	45	45
Black Bay	4000	12½	12	12½
Bounty Ex	4308	30	29	29
Bralorne	2000	585	575	585
Brou Reef	3000	22½	22	22½
Brunswk	2376	18¼	17¾	18¼
Bunk Hill	4500	24½	24	24
Cable	62500	20	16½	20
Cadamet	151950	17	15½	16½
Camflo	15750	380	375	375
Camp Chib	1000	445	440	440
Camp RL	205	22½	22	22
C Tung	2900	94	93	93
Cam Mine	258	21	20	20½
C Austral	2300	8	8	8
C Dyno	600	165	161	165
C Jamieson	700	96	96	96
C Keeley	26800	29½	28	28
C Lencourt	23025	27½	25½	25½
Cantri	5750	40	38½	40
Candore	37900	19	18	18½
Captain	10500	13½	13	13½
Cariboo	3000	65	65	65
Casiar	889	13¾	13⅝	13¾
Cent Pat	2300	138	135	138
Cheskirk	47500	14	13	14
Chester	46000	21	19½	19½
Crib Kay	600	14	14	14
Chib M	10500	53	50	50
Chimo	5988	145	142	143
Chrom	200	121	121	121
Coch Will	600	295	292	292
Coin Lake	3000	19½	19	19
Comb Met	14500	28½	27	28
Coniagas	12800	111	103	108
Con Key	2000	11	10½	11
C Belleck	28000	10	9½	10
Cons Brewis	1000	22	22	22
C Callinan	19000	18	16½	18
C Fen	514	16	16	16
C Halli	127700	60	54	59
C Marben	2000	185	185	185
C Mogul	17160	590	550	555
C Morrison	18050	176	170	174
C Mosher	1225	152	151	152
Con Negus	36000	17½	16	17
Coq Nichol	15000	12½	12	12
C Northld	12000	22	22	22
C Rambler	9480	227	221	225
C Regcourt	4000	12½	12	12½
C Sannorm	6200	9	9	9
Conwest	1200	545	525	545
Cop Corp	10300	39	38	38
Cop Fields	920	135	134	134
Cop-Man	11000	13	12	12
Coulee	700	31	31	31
Courvan	1000	22	22	22
Cowich	16200	45	44	45
Craigmt	450	15¾	15¾	15¾
Croinor	6000	11	10½	10½
Crowpat	4000	9½	9	9
Cusco	16000	10	9½	9½
Daering	6000	15	14½	15
D'Aragon	1600	17	17	17
Deer Horn	900	65	65	65
D'Eldona	37500	13	12	12
Delhi Pac	8300	26	24½	24½
Denison	8600	25¾	24	25½
Dickns	9111	550	540	545
Discovery	1760	315	315	315
Dome	100	40¼	40¼	40¼
Donalda	1000	10	10	10
Duvan	900	10	10	10
E Amphi	4500	8½	8	8½
East Mal	100	200	200	200
East Sul	1900	585	565	585
F'west T	6500	15	13	13
F Mar	4950	505	500	500
Frncoeur	2000	14	14	14
Frobex	228	108	108	108
Gaitwin	8125	5	5	5
Genex	89200	57	51	53
Giant YK	350	15¾	15¾	15¾
Glacier	44000	16	15	15
Glenn Exp	11600	25	24	25
Goldale	1100	33	33	33
Granduc	7115	780	765	765
Gulch	5000	10	9½	10
Gulf L	3500	13½	13	13
Gunar xd	1775	570	550	550
Hastings	400	365	360	365
Headway	8500	19	18	19
Heath	1000	6	6	6
High Bell	1232	810	800	800
Hollinger	1130	30¾	30½	30¾
Hud Bay	45	77½	77½	77½
Hu Pam	2000	9	9	9
Hydra Ex	3032	24½	24	24½
Int Hellum	2800	107	105	105
I Kenville	5000	35½	33	35½
Irish Cop	2500	37	37	37
Iron Bay	4250	185	182	182
Iso	4650	400	380	400
Jacobus	7000	15	15	15
jaye Exp	23000	26	25	25
jelex	20500	27½	27	27
joburke	5000	9½	9½	9½
joliet	1500	32½	32	33½
jonsmith	42000	36	33	33½
joutel	1400	119	117	117
jowsey	3222	54	53	53
K Desmond	4500	57	55	55
K Des rst	20650	2	1	1
Kerr Add	2365	885	880	880
K Anacon	8717	385	380	385
Kirk Min	4000	15½	15	15
Kopan	4000	13	13	13
Lab Min	130	40½	40½	40½
L Dufault	4505	16⅛	15⅞	16⅛
Lakehead	7000	25	24	24
Lake Lyn	3000	40	40	40
L Osu	2000	15½	15½	15½
La Luz	765	12⅞	12⅞	12⅞
Latin Am	68028	17	15	16
Leitch	2350	470	460	470
LL Lac	300	199	199	199
Lorado	4200	160	157	159
Louvicr	2000	21½	21	21½
Lyndhst	4500	7	6½	6½
Macassa	330	290	290	290
Macdon	2000	38	38	38
MacLeod	250	111	110	110
Madsen	2300	230	220	220
Magnet	245100	8½	7½	8½
Marboy	3000	14	14	14
Marchant	1500	202	199	199
Marcon	7500	11½	10	11½
Martin	1500	79	78	78
Matach	12000	15	13	13
Mattgmi	2530	22½	21⅝	21⅝
Mayburn	3000	15½	15	15½
McAdam	28700	95	90	91
McIntyre	200	70½	70½	70½
McKen	12000	11	10½	10½
McMar	1000	6½	6½	6½
McWat	41100	49	43	46
Mentor	6400	47	46	46
Merrill	2520	57	56	57
Meta Uran	29200	18	14½	14½
Metal Mine	3540	180	175	179
Midrim	219150	76	70	75
Min-Ore	3000	13	12½	13
Moneta	500	85	85	85
Mt Wright	6600	65	64	65
Miti-M	7500	44	42½	44
Nat Expl	10700	14	13	14
Nealon	6500	12½	12	12½
New Cal	5500	109	106	106
Newconex	275	525	525	525
Nconex W	800	160	150	160
N Goldvu	173000	17	15½	16
N Harri	11000	12	11½	11½
N Hosco	6650	350	340	350
New jason	7500	11	10½	11
N Kelore	9000	14	13	13
Newlund	35675	20½	19	20
N Mylan	500	13	13	13
Newnor	6000	14	13	13½
N Rouyn	13000	10½	10	10
N Senator	18300	18½	16½	16½
New Taku	500	42	42	42
Nick Rim	3500	15	15	15
Nisto	17000	12	11	11
Norbeau	1902	243	240	241
Norgold	4000	10½	10	10½
Norlartic	7000	11	11	11
Norlex	19700	18	17	17
Normetal	256	390	390	390
Norpax	4500	15	14½	14½
N Bordu	1000	16½	16½	16½
North Exp	3400	236	235	235
N Coldstrm	2900	90	89	90
N Rank	1500	36	35	35
N Rock	1130	34	34	34
Northcal	13200	130	124	130
North Can	1100	233	232	232
Northgate	6775	865	850	885
Norsp Aw	4200	45	44	44
Norvalie	1500	10½	10½	10½
Nudul	3200	19	18½	19
Obaska	13900	12½	11⅞	12
O'Brien	6520	81	80	81
O'Leary	200	13	13	13
Opemiska	6321	915	905	910
Orchan	1625	595	590	590
Orenada	1000	7½	7½	7½
Osisko	2500	43	42	42
Pamour	2025	200	195	200
Parmaq	25000	17	15½	17
Patijo	1643	925	920	920
Pax Int	15500	36	34	36
Peerless	31000	19	16	17
Placer	320	27¾	27¼	27¼
Porc Pay	4533	34	34	34
Pow Rou	1000	50	50	50
Preston	275	770	765	770
Purdex	20500	19	17½	19
Que Ascot	1000	9	9	9
Que Chib	8600	16	16	16
Que Man	14065	24½	19	23
Que Sturg	1000	43	43	43
Quemont	1000	11	10⅞	11
Quonto	5500	12	12	12
Radiore	1500	47	46	47
Raglan	7300	164	162	162
Rayrock	11300	105	99	103
Realm	7000	12¾	12	12½
Rexspar	30000	10½	9½	10½
Rio Algom	8569	14⅛	13½	13½
Rio Rup	1000	8	8	8
Rix Athab	1300	21	21	21
Rockwin	10700	70	68	70
Roman	7536	645	595	645
Rowan Con	12000	9	8½	8½
Ryanor	189500	20	18	19
Salem	2566	30	28½	28½
San Ant	2500	22	21	22
Satellite	12500	13	12	13
Sheep Cr	2100	145	140	145
Sherritt	6870	595	580	590
Sil Eureka	340	290	290	290
Silverfield	500	315	310	315
Silvmaq	213050	31½	28½	29
Sil Miler	10320	17	16½	17
Sil Stand	4300	136	134	135
Siscoe	450	282	280	282
Stanrck	175	106	106	106
Steep R	5350	700	685	695
Sud Cont	4700	28	27	28
Sunburst	500	13½	13½	13½
Teck Corp	2702	605	600	600
Territory	2020	14½	14	14½
Texmont	50325	170	166	168
Texore	9450	52	50	50
Tex-Sol	7900	37	36	37
Thom L	1100	47½	47½	47½
Tombill	2155	124	120	124
Torbrit	1000	59	59	59
Tormont	8935	27	26	26
Tribag	10125	360	350	360
Trin Chib	500	13	13	13
U Mining	500	24½	24½	24½
Un Buffad	78050	84	78	84
UCL Mine	24600	24	21½	23
Un Keno	100	940	940	940
Un Macfie	1000	21	21	21
Un Fort	42000	21	19	20
Utd Porc	7050	18	16½	16
Upp Can	800	170	165	165
Urban Q	9000	17½	17	17½
vauze	6000	74	73	73
violam	1500	275	275	275
Wasmac	14100	195	190	195
Werner	1500	7½	7	7½
W Malar	7000	5½	5	5½
W Beaver	11500	25	22½	23½
West Mines	1570	530	525	525
W Surf I	2000	16	16	16
Wilco	18950	42	40	41
Willroy	5100	167	164	167
Winch	500	9½	9½	9½
Windfall	3225	33	33	33
Yale Lead	5900	14½	14	14
Yellorex	9500	8	7½	7½
Yk Bear	3000	162	160	160
Young HG	500	7	7	7
zenmac	1320	41	40	41
zulapa	15000	36	34	34½

TITRES LES PLUS ACTIFS

Titres	ventes	haut	bas	ferm.	ch.
INDUSTRIES					
Crush Int	21715	17	16½	16½	—½
jockey C	21440	6	5⅜	5⅜	+⅛
Steleo	10552	30	29⅝	29⅞	+¼
Shell Oil	8697	18½	17¾	18½	+⅜
Abitibi	8400	13¼	13	13¼	+¼
PETROLES					
Yan Can	25000	5½	5	5	—½
Ang U Dv	21725	52	50	50	— 2
Bata	21100	10½	9½	10½	+½
Spooner	18000	23	22	23	+1½
Un Canso	12162	360	340	345	
MINES					
Magnet	245100	8½	7½	8½	+ 1
Midrim	21950	76	70	75	+ 3
Silvmaq	213050	31½	28½	29	+½
Ryanor	189500	20	18	19	+ 1
N Godvu	173000	17	15½	16	—½

MONTREAL

(Par la Presse Canadienne)

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Abitibi	10382	13½	13	13⅛
Algoma	607	79½	79	79½
Alliance	250	13½	13½	13½
Alumin	1459	31	30⅞	31
Alm 4¼pr	100	42½	42½	42½
Alcan 3 pr	500	49¾	49¾	49¾
Ang C P 4½	200	28¼	28¼	28¼
Angt pr	290	135	54	54
Argus	110	20¼	20¼	20¼
Arg 260 pr	2265	53½	53½	53½
Arg C pr	1240	16½	16⅜	16½
Asbestos	2465	27⅞	27¼	27½
Atl Sug	300	19½	19½	19½
Atl Sug A	500	23⅞	23⅝	23⅞
Ball 5¾pr	100	25½	25½	25½
Bank Mont	1815	67¾	67½	67¾
Bank NS	185	82	81¼	82
Banq CN	180	74½	74⅜	74½
Banq PC	325	55	56	55
Bath P	1500	25⅜	25¼	25⅜
Bath 5¼pr	200	21	21	21
Bell Phone	1782	63	62¾	62⅞
Brazil	648	6½	6⅜	6½
BA Oil	539	34¼	34⅛	34⅛
BC Forest	1875	29½	29½	29½
BC Phone	125	70	69¾	70
Brineo	43435	5¾	5⅜	5½
BC Pipn 6¼pr	100	105¼	105¼	105¼
Cal Pow	1045	20½	20¼	20½
Can Cem	131	37½	57	57½
Can Cem pr	85	28½	28½	28½
C Dom Sug	125	25	25	25
Can Iron	362	48	48	48
CSL	265	33	33	33
CAE	550	14⅝	14⅜	14⅜
Cdn Brew	6600	10¼	10⅛	10⅛
C Chem wts	900	12¼	12⅛	12¼
C Imp Bk	559	71⅜	70½	71½
CIL	100	25⅞	25½	25⅞
CI Pow	850	29⅛	27	29
CI Pow pr	165	50	50	50
C Marconi	1300	5⅜	5½	5⅜
CPR	3045	68	67⅜	68
Cdn P Fina	1806	15½	15⅜	15⅜
C vickers	100	25¾	25¾	25¾
Chemcell	716	20⅞	20⅜	20⅜
Cnemc 100 p	475	23	23	23
Coghlin	300	14½	13½	14½
Con MS	5233	45⅛	44⅞	45⅛
Con Paper	1485	47	45	45¾
C Glass	2165	10⅛	10	10
Cr zell A	630	34	34	34
Crush Int	1175	17	16¾	17
Denison	315	25½	24¼	25⅛
Dist Seag	2095	37⅜	37½	37⅜
D Bridge	378	26¾	26½	26¾
Dofasco	1000	26¼	26	26¼
D Glass	1655	17	16½	16⅝
Dosco	775	17½	17⅜	17½
D Stores	980	26	25½	26
Dom Tar	3765	23¼	23	23
Dom Text	1385	40¾	4⁰¼	40¼
Donohue	300	9⅞	9⅞	9⅞
Dupont	1580	54¼	54	54
Du Pont pr	25	82¾	82¾	82¾
Falcon	1020	88	87¾	88
Fam Play	380	24½	24½	24½
Fleetwood	2650	20¾	20¼	20¾
Fraser	1800	32¾	32⅜	32⅜
Fr Pete pr	400	360	355	360
Frosst A	3290	25	24½	25
G Dynam	100	42¾	42¾	42¾
GL Paper	700	23¼	23	23
Hawk Sid	2600	7	6⅞	6⅞
Hollinger	270	30½	30¼	30½
Home A	1100	23¼	23	23¼
Home B	405	24¼	24¼	24¼
Husky Oil	1010	13⅜	13½	13⅜
Imp Oil	3080	57⅞	57½	57⅞
Imp Tob	2290	15¾	15½	15⅜
Ind Accep	1025	25	24⅞	25
Int Nickel	3665	91½	89¾	90¼
Int Pap	62	35½	35½	35½
Int Util	815	32½	32⅜	32⅜
Inter PL	215	93¼	93	93¼
Labatt	100	21	21	21
Loblaw B	1565	9⅜	9¼	9¼
Loeb M	150	13¾	13¾	13¾
Maclaren A	425	21½	21½	21½
MB PR	1850	36	35	36
Martm Tel	1310	23½	23½	23½
Mass-F	3970	34¼	33⅜	34¼
Molson A	140	45	44½	44¾
Molson B	156	45½	45½	45½
Mont Loco	200	15½	15½	15½
Moore Corp	965	64½	63¾	64½
Morse B A	300	15¾	15½	15¾
N'fld Light	525	11	11	11
Uoranda	1850	58⅜	58¼	58¾
NS LP	400	30½	30½	30½
Ocean Fish	450	7½	7½	7½
Ogilvie	1275	15⅛	15¼	15¼
Ont Steel	500	37½	37½	37½
Pac Pete	2180	11½	11⅜	11½
Pow Corp	3135	16¾	16½	16¾
Price Br	975	43¾	43⅜	43⅜
QN Gas	1973	11½	11⅜	11½
Que Phone	850	26	25¾	26
Rio Algom	350	14	14	14
Rothmans	150	25⅜	25⅜	25⅜
Royal Bank	499	81	80½	80¾
Royal Trst p	100	23¼	23¼	23¼
Renalds fed	450	13¼	13⅛	13½
Stl Cem A	25	36	36	36
Salada F	610	12⅞	12¾	12⅞
Scott Las	100	14½	14½	14½
Shell Can	334	18	18	18
Sicard	400	6⅞	6¾	6¾
Simpsons	475	28¾	28¾	28¾
Southam	340	33½	33¼	33¼
Steel Can	7685	30	29⅝	29⅞
Steinbg A	336	45½	44½	45¼
Texaco Can	210	55	55	55
Ste Fr	22	95	95	95
Tor-Dom	25	68¼	68¼	68¼
T Fin A	1500	15¾	15¾	15¾
Tr C Corp	1025	11⅜	11⅜	11⅜
Tr Can PL	600	37¾	37¼	37⅝
Tr Mt PL	100	20⅞	20⅞	20⅞
Turnbull	100	12⅜	12⅜	12⅜
Un Carbide	525	30	29⅞	29⅞
UN Steel	200	115	115	115
W Coast tr	350	15½	15	15½
Weston A	1075	91⅜	19¼	19¼
Wstn A wts	100	11	11	11
zellers	2225	15	15	15

CANADIENNE

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Ameran	14500	5½	5	5½
Ang A Mol	2500	253	253	253
Augustus	7500	37	35	37
Band Ore	5000	14	13½	13½
Bateman	2000	7	7	7
Black Hwk	1600	275	273	275
Black River	2200	17	16	17
Blue Bon	700	330	330	330
Bluewtr	500	15	15	15
Brinton Car	30	48	47½	48
Bruce Pre	31500	20	19	20
Burnt Hill	1500	39	36	37
Camflo	15300	375	360	375
C Ind Gas	5525	13½	13½	13½
Ci Inv Tr	36	36	36	36
C Int Urban	100	355	355	355
C Seclur A	1200	145	135	145
Cartier Q	4700	12½	11	11⅛
Cessland	500	450	445	445
Chemaloy	600	110	108	108
Chib Con	2000	7	7	7
Chipman	20500	27	24	27
Cleveland	38500	8	7½	8
C Oil Gas	24325	50	48	49
Comodore	3473	9¾	9½	9½
Cmodor A w	300	5⅛	5	5
Cominga	300	12½	12½	12½
C Canora	11000	60	58	60
C Manitoba	4600	45	41	41
C Mogador	3500	36	35	36
C Persh	6500	13	12	12
C virginia	11000	40	37	40
Copstrm	18000	14	13½	14
Crusade	500	9½	9½	9½
CrBridge	25600	52	50	50
Dauphin	3000	32	31	32
Delta Elect	1000	295	290	290
Denault	600	12	12	12
Dolsan	18000	23	21½	21½
D Explors	2000	12½	12½	12½
D Oilcloth	70	33⅞	33⅞	33⅞
Dumont	1000	32	32	32
E ventures	4000	35	34	34
Equity	834975	187	175	177
Fab	9000	24	23	23½
Fano	4500	10½	10½	10½
Flint Rock	3500	58	57	58
Fontana	2000	5	5	5
Ft Reliane	2000	36	36	36
Fox Lake	392800	47	43	44
Fundy	500	5½	5½	5½
G Autotrn	2650	215	200	215
Futurity	3000	41	41	41
Garney	1500	42	40	42
Glen Lake	38300	165	160	163
Grissol	100	260	260	260
Gul Por U	18000	33	29	30
Hubba	75	28½	28½	28½
Inspiratn	1835	220	215	215
Int Dredg	54200	18	16½	18
James Bay	95950	84	80	82
jockey	1000	600	600	600
jubilee	17250	229	210	210
Kelly Des	1400	55	55	55
Kiena	4500	350	340	340
Kelly rts	21400	3	1½	1½
Kodiak Pt	5314	175	165	175
Kontiki	4500	9	9	9
Lab Accep	200	10⅜	10⅜	10⅜
Lambt A	100	17½	17½	17½
Lamont A	150	18½	18½	18½
Lingside	1000	4½	4½	4½
Lith Crp	500	8	8	8
Louanna	166000	27	23½	26
M Hygrade	1500	24	21	21
Massval	1000	11	11	11
Mer Chip	10500	13	13	13
Mid Chi	400	25½	22½	22½
Mid Chib	400	25½	22½	22½
Midepsa	6100	270	265	270
Mistango	6500	29½	28	29
Molyb	1000	55	55	55
Monpre	2000	13	13	13
Mt Pleasnt

Premier syndicat de machines agricoles

OTTAWA — L'hon. Harry Hays, ministre de l'Agriculture, vint d'annoncer qu'un cultivateur albertain et ses deux fils se signalent à l'attention publique parce qu'ils sont les premiers à avoir formé un syndicat pour obtenir un prêt en vertu de la nouvelle loi fédérale sur le crédit accordé aux syndicats de machines agricoles.

Ces trois cultivateurs sont MM. Dean Cunningham et ses fils George et Roy de Kelsey, près de Camrose, en Alberta.

"Je suis particulièrement heureux, a dit le ministre, que le premier prêt consenti sous l'empire de la Loi ait été pour des fermes de type familial. Nous espérons que ce nouveau programme fédéral aidera tout cultivateur qui en a besoin partout au Canada. Nous sommes surtout intéressés à aider les exploitations familiales pour qu'elles puissent résoudre le problème du coût sans cesse croissant des machines de production. A mon avis, le premier prêt accordé en vertu de ce programme indique que nous nous orientons exactement dans cette direction".

Cette loi a été adoptée en octobre dernier et la Société du crédit agricole qui l'applique, était prête à recevoir des demandes d'emprunt au mois dernier.

Les Cunningham sont des producteurs de céréales et de bétail qui ont constaté que leurs fermes, prises individuellement, n'étaient pas suffisamment grandes pour se charger du fardeau que constituaient la mise de fonds, les intérêts et la dépréciation de trois jeux d'équipement motorisé.

Agé de 65 ans, le père cultive 160 acres de terrain. George, l'aîné, possède un quart de section et en loue un autre, soit en tout 310 acres de terre améliorée. Roy loue et exploite une ferme de 305 acres. Les deux fils sont mariés.

Ayant déjà partagé de l'équipement dans le passé et reconnu les avantages de l'utilisation coopérative de la machinerie agricole, les Cunningham ont été parmi les premiers à visiter le conseiller en crédit de la Société du crédit agricole pour obtenir des détails complets sur le nouveau programme. Ils voulaient acheter un tracteur et un cultivateur qui seraient assez puissants pour répondre à leurs besoins collectifs. Ils apprirent alors que le petit tracteur et la sarcleuse qu'ils avaient déjà seraient amplement suffisante pour constituer le premier acompte au moment de l'échange, et qu'un prêt de la Société permettrait d'acquitter le compte au complet.

Après avoir établi les termes de l'achat avec leur agent local, ils retournèrent au bureau de la Société pour compléter le contrat de leur syndicat. Trois jours plus tard, leur demande était approuvée et un chèque leur était remis pour compléter la transaction.

Les Cunningham se proposent de tirer de plus en plus avantage de cette forme de crédit en vue de maintenir à un haut niveau l'efficacité de leur équipement. L'utilisation coopérative des machines réduira au minimum leurs frais d'achat et d'entretien.

M. Hays a aussi souligné la formation d'un deuxième syndicat. Ce dernier a été formé par sept cultivateurs de Medicine Hat, en Alberta, qui se sont groupés et ont obtenu un prêt pour l'achat de l'équipement spécialisé requis pour la culture de 200 acres de maïs sucré.

Le dollar

NEW YORK (P.C.) — Le dollar canadien a cédé hier 1-64 à 92 1-2 au regard de 92 37-64 vendredi dernier.

La livre sterling a cédé 1-8 à $2.79 1-8.

CONFERENCIER



M. Roger-H. Stanton, C.A.

Sous-Ministre du Revenu, prononcera une conférence à l'occasion du dîner mensuel des R.I.A. au restaurant "La Porte St-Jean", lundi le 15 mars 1965, à 5:45 P.M. La Causerie de M. Stanton est intitulée "Le Québec en marche et Le Ministère du Revenu." (-)

Quarante pays guettent un marché alimentaire de $4.2 milliards

MONTREAL — Quarante pays se préparent à lancer une offensive de grand style en vue de s'attribuer une plus large part de notre marché alimentaire.

La Foire Internationale de l'Alimentation qui se tiendra du 25 au 28 avril à l'Exposition de l'Epicerie et des Supermarchés, au Palais du Commerce de Montréal, en constituera l'événement marquant.

Au sein de cette manifestation, les missions commerciales étrangères et les importateurs présenteront les produits de 40 pays à l'aide du plus imposant étalage de spécialités alimentaires et gastronomiques importées jamais réalisé au Canada.

Le but de cette action concertée vise à s'attribuer une part plus importante des $4.2 milliards dépensés annuellement dans les magasins d'alimentation du Canada.

Nous pouvons en juger par le fait que près de la moitié des fruits en boîtes actuellement achetés au Canada sont importés, et que les conserves de viandes et aliments congelés étrangers sont également très demandés.

Cela peut très bien n'être qu'un commencement . . . qui n'a pas échappé aux chaînes d'alimentation canadiennes, lesquelles agrandissent leurs rayons de spécialités alimentaires et consacrent davantage de place aux produits alimentaires importés.

Le dirigeant d'une importante chaîne alimentaire canadienne a déclaré que son entreprise avait constaté "une remarquable augmentation des ventes d'aliments importés", en ajoutant que cette tendance pouvait résulter de demandes émanant des divers groupes techniques. Cependant, dès que ces produits sont montrés dans les magasins, d'autres Canadiens ne manquent pas de s'y intéresser.

M. Hugh Macgregor, gérant de l'exposition, déclare d'ailleurs à ce sujet que : "De nombreux produits alimentaires importés présentés à l'exposition, sont encore inconnus ici et, qu'en même temps que d'anciennes spécialités, beaucoup d'entre eux deviendront d'usage courant au Canada".

Parmi les exposants de la Foire Internationale de l'Alimentation, la Grande-Bretagne occupera un large espace lui permettant de présenter des produits jamais vus au Canada.

Le Brésil, la France, Israël, le Venezuela, la Colombie, l'Espagne, l'Italie et l'Irlande figurent parmi les autres pays dont les stands chercheront à conquérir une part du marché canadien.

De plus, les importateurs canadiens présenteront les produits alimentaires de 2 autres pays, parmi lesquels figurent l'Allemagne, le Danemark, la Suisse, la Hollande, l'Autriche, la Bavière, la Belgique, le Japon, l'Islande, le Mexique, l'U.R.S.S., l'Ecosse, l'Afrique du Sud, le Portugal, l'Australie, la Finlande, Hong-Kong, Hawaï, la Corée, le Pérou, Singapour, le Chili, l'Inde, la Suède, la Malaisie, la Jamaïque et l'Iran.

La France compte bien intéresser la clientèle canadienne aux 40 variétés de fromages qu'elle lui offrira, et la Mission Commerciale Française pense également augmenter ses ventes de conserves de viandes, anchois, sardines, pâté de foie gras, huile d'olive, et autres spécialités.

Le Brésil, un gros fournisseur de café, beurre de cacao et jus d'orange congelé . . . s'efforce également d'augmenter ses exportations vers le Canada de conserves de viandes, de poisson et de fruits frais.

M. T. H. Lima, du Consulat du Brésil, a déclaré : "Les oranges du Brésil sont continuellement demandées au Canada, et nous espérons maintenant y introduire d'autres fruits tropicaux tels que bananes, mandarines et avocats". produits alimentaires au Canada, et M. Meir Livnat, consul et attaché commercial d'Israël, entrevoit de grandes possibilités de débouchés au Canada pour le jus d'orange, les conserves, les chocolats, les confiseries, les soupes et le thé de son pays.

Le Dr E. Pesso, de la Mission Commerciale Italienne, a déclaré que l'Italie vise à augmenter ses exportations à destination du Canada de fromages, huiles, tomate préparée, pâtes et spécialités alimentaires, confiserie et charcuterie, en ajoutant : "Jusqu'à présent, les produits alimentaires italiens ne se trouvaient que dans des magasins spécialisés mais maintenant, nous cherchons une plus large distribution par l'intermédiaire des supermarchés".

M. La-Chica, du Consulat d'Espagne, a déclaré que l'Espagne considérait le Canada comme un marché possible pour les fruits frais, oranges, raisins et melons qu'elle espère y vendre. Les autres produits qu'elle destine au marché canadien sont les fruits en boîtes, les poissons et les viandes, les fromages, les olives, les huiles comestibles et les produits à base de tomates.

En plus de ces aliments importés, l'Exposition de l'Epicerie et des Supermarchés présentera des nouveaux produits alimentaires canadiens, de même que des produits non-alimentaires. Et plus de 200 exposants y montreront aussi les plus récents matériels et équipements à l'usage du commerce de l'épicerie.

Il est estimé que plus de 10,000 dirigeants de supermarchés ,acheteurs, gérants de magasins et détaillants, viendront visiter cette exposition de quatre jours.



WILLIAM R. RANSOM

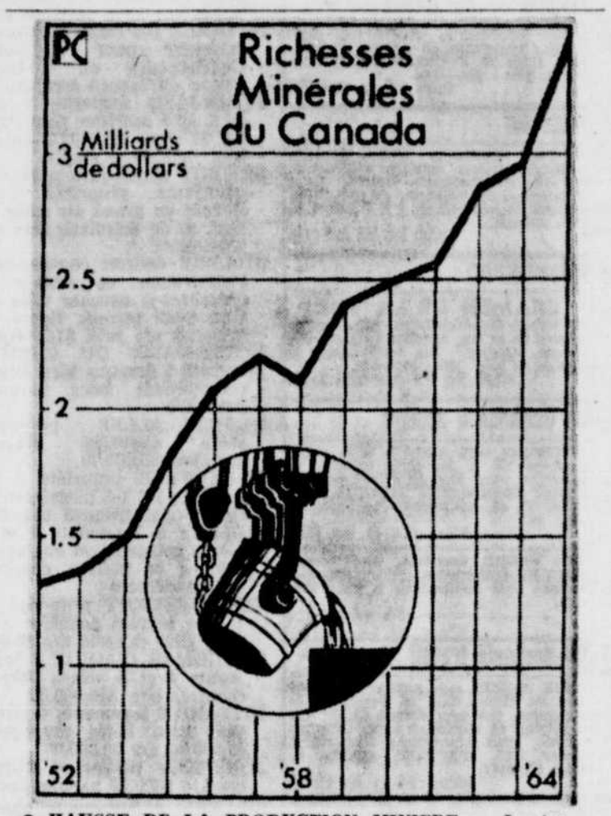
Monsieur Lewis J. Patterson, président de la société Quebec Cartier Mining, a le plaisir d'annoncer la nomination de monsieur William R. Ransom au poste de gérant général de la Société. Cette nomination entre en vigueur immédiatement.

Natif de Pontiac, Michigan, monsieur Ransom est diplômé de l'Université de l'Etat du Michigan, (B. Sc. en génie mécanique). Il entra au service de United States Steel Corporation en 1932, à titre d'ingénieur à la Division Michigan Limestone ; par la suite, il occupa de nombreux postes, tels que : contremaître adjoint - énergie électrique, surintendant adjoint et ingénieur de carrière, adjoint au gérant du District Nord, et gérant de l'Usine de Cédarville. Au moment de sa nomination, monsieur Ransom était surintendant de l'Usine de Calcite, aux opérations de Michigan Limestone, à Rogers City, une filiale de United States Steel Corporation.

Monsieur Ransom est membre de "American Institute of Mining Engineers"; "Engineering Society of Detroit"; "the Executive Board of the Boy Scouts of America", et "the Northeastern Michigan Engineering Society".

Au cours de la seconde guerre mondiale, monsieur Ransom a servi dans la Marine Américaine, à titre d'officier breveté.

La société Québec Cartier exploite de vastes gisements de minerai de fer dans la Province de Québec et compte, parmi ses installations, un port de mer à eau profonde, un chemin de fer de près de 200 milles de longueur, sans compter un concentrateur de minerai de fer des plus importants au monde. (**)



• HAUSSE DE LA PRODUCTION MINIERE — La tendance à la hausse dans la production minière s'est maintenue au Canada durant l'année 1964. La production des mines et des puits de pétrole a atteint au cours de l'année la valeur globale de $4,438,000,000 au regard de $2,975,910,000 en 1963. (Graphique P.C.)

LES CEREALES

WINNIPEG (PC) — Le marché à terme présentait une allure stable hier au milieu d'une activité modérée. La graine de lin et l'orge ont été particulièrement en faveur.

On signale la vente de 800 tonnes de lin au Japon. Le Japon aurait également fait l'acquisition de 1,200 tonnes de graine de colza.

D'autre part, l'Angleterre aurait effectué l'achat de 2,000 tonnes d'orge. Le seigle, reflétant l'allure enregistrée à la Bourse de Chicago a suscité peu d'intérêt.

Les prix du blé de toutes catégories ont gagné 1-8 de cent.

CHICAGO (P.A.) — Le marché à terme a oscillé dans un faible rayon hier.

La vieille récolte de blé a fait bonne contenance après un début chancelant. Le maïs présentait une allure stable.

Les cies d'assurance-vie ont versé 10% de plus

Les versements d'indemnités d'assurance-vie et de rentes effectués en 1964 par les compagnies d'assurance-vie se sont élevés à $768,856,000, soit une augmentation de dix pour cent en regard des versements effectués en 1963. Tels sont les chiffres que viennent de publier les compagnies d'assurance-vie au Canada.

Les indemnités versées aux détenteurs de polices ont continué de se maintenir à un niveau plus élevé que les indemnités versées après décès. Elles se sont chiffrées par $505,137,000, soit 66 pour cent de tous les versements, et représentent une augmentation de $57,178,000 en comparaison des indemnités versées aux détenteurs de polices en 1963. Ces sommes représentent les dotations échues, les indemnités d'invalidité, les rentes, les rachats de polices et les dividendes sur polices.

La distribution de dividendes aux détenteurs de polices a atteint un nouveau sommet en 1964, soit $155,269,000, somme qui représente 20 pour cent de tous les versements effectués. Les rentes versées se sont élevées à $126,082,000.

Les indemnités après décès se sont chiffrées par $263,719,000 en 1964, ce qui représente une augmentation de 5 pour cent par rapport à 1963. Les polices ordinaires d'assurance-vie constituent 57 pour cent de ce total, les polices d'assurance collective, 39 pour cent, et les polices industrielles, quatre pour cent.

Montreal Life

Actif accru de trois millions au cours de '64

Le président de la Compagnie d'Assurance - Vie Montréal, M. Hugh-H. Turnbull, M.B.E., C.R., a déclaré lors de l'assemblée annuelle de la Compagnie que les résultats obtenus par celle-ci en 1964 ont été très satisfaisants.

Un volume de $32,322,754 de nouvelles affaires a été souscrit pendant l'année et les assurances en cours en fin d'exercice se montaient à $282,668,055.

L'actif s'est accru d'environ $3 millions et se chiffre maintenant à $55,550,468. En 1964, le partage des éléments de l'actif entre les différentes catégories de placement est resté sensiblement le même qu'en 1963.

Le taux moyen d'intérêt brut réalisé par la Compagnie en 1964 a été de 6%, comparativement à 5.84% l'année précédente.

Les bénéfices réalisés ont été légèrement inférieurs à ceux de 1963, qui a été une année - record. La réserve de placement et de prévoyance a été augmentée de $2,000,000 et une somme de près de $559,000 a été ajoutée à l'excédent inaffecté qui se chiffre maintenant au total à $4,362,039.

Les administrateurs ont de nouveau autorisé l'augmentation, à compter du second semestre de 1965, de certains des barèmes de participation actuellement en vigueur.

Mouvement des bourses

Toronto

TORONTO (P.C.) — Les industrielles accusaient des gains appréciables hier au milieu d'une activité modérée à la Bourse de Toronto.

Les pétroles de l'Ouest ont également fait bonne contenance. Dans le compartiment des valeurs spéculatives, Silvermaque a gagné 1-2 à 29 cents sur un déplacement de 213,000 actions et Midrim trois cents à 75 sur un déplacement de 219,150 actions. Magnet a haussé de deux cents à 8 1-2 sur un déplacement de 245,100 actions.

Par contre, Texmont a cédé deux cents à $1.68 cependant que Raynor a gagné un cent à 19.

Stelco a gagné 1-4 à 29 7-8 sur un déplacement de 50,522 actions. CPR et Banque de Nouvelle-Ecosse ont gagné 3-8 à 68 et 81 7-8 cependant que Algoma Steel a haussé de 3-4 à 79.

Inco, Falconbridge et Cominco ont haussé de 1-2 à 90 1-2, 88 1-4 et 45 3-8. Denison a gagné 1 3-8 à 25 1-2 et Noranda 12 à 58 1-2.

Dome a cédé 5-8 à 40 1-4 et Giant Yellowknife 1-4 à 15 3-4 dans le secteur des aurifères. Le virement a été de 4,606,080 actions au regard de 4,446,000 jeudi.

Montréal

MONTREAL — (P.C.) — Le marché a progressé hier au milieu d'une activité modérée en Place locale.

Le virement industriel a été de 233,900 actions et celui des mines et pétrolières de 2,552,200.

L'indice composé a gagné 0.7 à 163.7.

Parmi les industrielles, CIL a gagné 5-8 à 25 7-8, Canada Cement 1-2 à 57 1-2 et Imperial Tobacco 1-8 à 15 5-8 cependant que Dominion Glass a cédé 3-8 à 16 5-8.

Aux services publics, CPR a gagné 1-4 à 68.

Dans le secteur des banques, Nouvelle-Ecosse a gagné 1-2 à 82 cependant que Montréal et Canadienne Impériale de Commerce ont haussé de 1-4 à 67 3-4 et 71 1-4 respectivement.

Aux papeteries, BC Forest a gagné 1-2 à 29 1-2 cependant que Consolidated Paper a cédé 1-4 à 45 3-4.

Dans le secteur des métaux non ferreux, Falconbridge a gagné 1-4 à 88 et International Nickel 1-8 à 90 1-4. D'autre part, Aluminium a haussé de 3-8 à 31 et Dominion Bridge de 1-4 à 26 3-4.

Aux pétrolières, Texaco a cédé 1-4 à 55 cependant que BA et Home ont baissé de 1-8 à 34 1-8 et 23 1-8.

Dans le compartiment des valeurs spéculatives, Cessland a perdu 25 cents à $4.45 et Jubilee 20 cents à $2.10.

New York

NEW YORK — (P.A.) — La reprise amorcée la veille s'est poursuivie hier à Wall Street. Les sidérurgiques, les automobiles et une série de titres de premier choix ont imprimé une forte poussée au marché.

Le virement a été de 6,420,000 actions au regard de 5,790,000 jeudi.

L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a doublé une fois de plus le cap des 900, accusant un gain de 3.82 à 900.33.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a gagné 1.0 à 336.1.

Pan American Worlds Airways a été la valeur la plus active, cédant 1 1-4 à 31 1-2 sur un déplacement de 367,900 actions.

General Motors a gagné 1 1-2 et Chrysler 1 1-8.

Dans le compartiment des valeurs canadiennes, McIntyre Porcupine a pris la vedette avec un gain d'un point. Aluminium Ltd et Granby Mining ont gagné 5-8, Pacifique Canadien et Internationale Nickel 3-8. Walker Gooderham a haussé de 1-4 cependant que Dome Mines a perdu 1-2.

La cote présentait une tendance générale à la hausse à la Bourse Américaine. Scurry Rainbow Oil a gagné un point et Canadian Marconi 1-4 cependant que Brazilian Traction a cédé 1-8.

Londres

LONDRES PC — Les transactions ont été si peu nombreuses qu'il était difficile de déterminer une tendance quelconque à la Bourse de Londres.

Les actions négociées en dollars ont été irrégulières. Consolidated Paper a été particulièrement terne parmi les principales valeurs canadiennes où l'on a enregistré plus de pertes que de gains.

Abitibi Aluminium, Consolidated Mining, Hollinger, Hudson's Bay Oil and Gas, Imperial Oil et Trans-Canada Pipe ont tous subi des reculs. Algoma, International et Noranda ont enregistré des gains.

Quelques banques anglaises ont monté mais les canadiennes étaient nettement négligées; ce fut le cas notamment de Banque de Montréal, Banque de Nova Scotia, Banque canadienne impériale, Banque Royale et Banque Toronto-Dominion.

Les sidérurgiques avaient un ton irrégulier.

Les papeteries sont restées ternes. Beaverbroke et De La Rue ont fléchi.

Les aurifères ont été délaissés; les pétroles aussi attiraient peu d'attention.

Fruits et légumes

MONTREAL PC — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes par les marchands au Marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division des productions horticoles, section de l'inspection ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, 201 est boulevard Crémazie, Montréal.

Pommes: McIntosh, de fantaisie $3 à $3.50, Cortland, de fantaisie $2.75 à $3.25, "C" $2.25 à $2.50.

Betteraves:: en 50 livres, $1 à $1.25.

Carottes: en 50 livres $1 à $1.25 et $2 à $2.75 les 24 cellos de deux livres.

Choux: en 50 livres, .85 à $1, rouges $1.50, Savoy $1.75 la douzaine.

Navets:: en minot, no 1 $1.75 en sac de 50 livres, no 1 $1 à $1.15, no 2, .75.

Oignons:: en sac de 50 livres, jaunes no 1 $1.75 à $2.50, petits $1.50, rouges $2.25.

Panais: $2.50 le minot, $1.25 le demi minot, $2.50 les 12 cellos de 24 onces.

Pommes de terre: en 50 livres, no 1 $1.85 à $1.90, no 2 $1.75.

Poireaux: 1.25 à $1.50, petits .60 à .75 la douzaine.

Sirop d'Erable: $5.50 à $6 le gallon, $1.60 la pinte.

Bénéfices nets

Hallnor Mines Ltd, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1964 : $391,804 soit l'équivalent de 19.6 cents l'action au regard de $371,167 ou 18.6 cents pour l'exercice précédent.

Pamour Porcupine Mines Ltd, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1964 $826,607, soit l'équivalent de 16.5 cents l'action au regard de $795,008, ou 13.9 cents pour l'exercice précédent.

Reichhold Chemicals Canada Ltd, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1964 : $444,173, soit l'équivalent de $2.92 l'action au regard de $249,964 ou $1.57 pour l'exercice précédent.

BONS DU TRESOR

OTTAWA (P.C.) — Billets du gouvernement du Canada à 91 jours vendus cette semaine: $95,000,000, prix et rendement de $99.074 et 3.775 pour cent la semaine dernière, $99.068 et 3.77.

Billets à 183 jours: $30,000,000, prix et rendement moyen, $98.098 et 3.89 pour cent. La semaine dernière, $98.093 et 3.90 pour cent.

MINISTERE DES TRANSPORTS

OTTAWA ONTARIO

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS, adressées au soussigné et portant la mention "Soumission pour climatisation d'air — Québec", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'Est, le 26 mars 1965 pour l'installation de climatisation d'air et l'exécution de travaux connexes dans le restaurant et le bar-salon de l'aérogare de Québec.

On pourra examiner les plans, devis et autres documents de soumission au bureau de l'acheteur régional, ministère des Transports, bureau 162, immeuble de l'Administration régionale, aéroport international de Montréal, Dorval /P.Q.), et en obtenir des exemplaires sur dépôt d'un chèque visé de $25 établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Les plans et devis seront également en montre aux Builders' Exchanges de Québec et de Montréal.

Le Secrétaire,
F.-T. COLLINS

8 mars 1965

PROFIT NET DIMINUÉ DE 1% À L'IMPERIAL TOBACCO

L'Imperial Tobacco a commencé des travaux de l'ordre de $1,000,000 pour multiplier les services de laboratoire de la compagnie, annonce M. J. M. Keith, président dans le rapport annuel 1964 qui paraît aujourd'hui.

D'après le rapport, ces travaux soulignent la confiance en l'avenir de la compagnie et son désir d'être à la fine point du développement de produits qui attireront les consommateurs canadiens.

Le président de l'Imperial Tobacco a déclaré : "Nous avons établi de solides fondations sur lesquelles nous sommes à poursuivre des travaux prometteurs. Nous sommes convaincus que ces travaux énergiques, ajoutés à un élan bien imprimé, faciliteront à la Compagnie une amélioration des ventes et une amélioration des bénéfices."

M. Keith note aussi que "le service de la recherche de la Compagnie, de loin déjà le plus important de l'industrie du tabac au Canada, restera parmi les centres de recherches sur le tabac les plus perfectionnés au monde."

Les ventes consolidées de la Compagnie ont atteint $351,456,000 en 1964, soit une diminution de 1% comparativement à l'exercice précédent.

Les bénéfices nets se sont chiffrés à $11,506,000 une réduction de $508,000 attribuable principalement à la hausse généralisée des coûts et à la baisse des ventes au cours du premier semestre de 1964 à la suite de l'attention accordée au rapport du Chirurgien général des Etats-UnUis concernant l'usage du tabac et la santé.

Au cours des six derniers mois de l'année, l'industrie est revenue à son taux de croissance antérieur.

Le rendement par action ordinaire s'établit alors à $1.15 au regard de $1.20 en 1963. Les dividendes par action ordinaire se sont élevés à 72 1-2 cents, un rendement identique à celui du taux accru fixé en 1961.

Au cours du dernier trimestre, le prix des différentes marques de cigarettes de la Compagnie a été augmenté de 2.8%. Même si depuis longtemps les coûts augmentent, c'est la première hausse de prix mise en vigueur par la Compagnie depuis plusieurs années. Pour le consommateur cela a signifié une augmentation d'un cent le paquet.

Les placements de l'Imperial Tobacco dans des compagnies affiliées ou associées se sont chiffrés à $5,699,000 à la fin de 1964 et ils comprennent l'acquisition du contrôle effectif de Canada Foils Limited, Growers' Wine Company Limited et Welland Winery Limited.

Les bénéfices retenus de $45,570,000 à la fin de 1964 étaient de $4,080,000 plus élevés qu'au début de l'exercice.

TRUST GENERAL DU CANADA
2, ave Chauveau, Québec
529-5311

Dividende Numéro 144

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de $0.25 par action privilégiée a été déclaré par le Conseil d'Administration. Ce dividende sera payable le 15 avril 1965 aux actionnaires privilégiés inscrits à la fermeture des livres le 31 mars 1965.

Le secrétaire,
Jean-Guy CARDINAL

Montréal, le 13 mars 1965.

LA CONGREGATION DES SOEURS DE NOTRE-DAME DU PERPETUEL-SECOURS

EMISSION D'OBLIGATIONS
$1,000,000.00, 6½%, 15/4/60
Série "A"

AVIS

RACHAT TOTAL PAR ANTICIPATION

Conformément aux stipulations d'un acte de fiducie intervenu entre LA CONGREGATION DES SOEURS DE NOTRE-DAME DU PERPETUEL-SECOURS (ci-après appelée "La Corporation") et TRUST GENERAL DU CANADA, en sa qualité de fiduciaire pour les obligataires, le 20 avril 1960, devant Me J. Guy Brissette, notaire, sous le numéro 4071 des minutes de son répertoire, la Corporation donne avis que le 15 avril 1965, elle rachètera par anticipation, toutes ses obligations, Série "A", alors en cours, émises en vertu de l'acte de fiducie ci-dessus mentionné, sur présentation et remise d'icelles à tout bureau dans la Province de Québec de la Banque Canadienne Nationale, au prix de CENT POUR CENT (100%) de leur valeur nominale, plus les intérêts courus à la date du rachat.

Ces obligations qui seront ainsi présentées pour paiement devront être munies des coupons d'intérêt échéant le 15 octobre 1965 et subséquemment.

A compter du 15 avril 1965, les obligations faisant partie de l'émission d'obligations de la Série "A", mentionnée en titre, cesseront de produire des intérêts.

La Corporation donne également avis qu'avant le 15 avril 1965, elle déposera au TRUST GENERAL DU CANADA, fiduciaire de la dite émission d'obligations, la somme requise pour le paiement en capital et intérêts des obligations ainsi rachetées.

Par ordre et pour le compte de
LA CONGREGATION DES SOEURS DE NOTRE-DAME DU PERPETUEL-SECOURS
TRUST GENERAL DU CANADA
Fiduciaire

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No 295-774

DANS LA COUR DE MAGISTRAT

SERVICE DE CREDIT POPULAIRE INC.,
Demandeur,
vs
J.-LEGER GAGNON,
Défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le vingt-deuxième jour de mars 1965, à onze heures de l'avant-midi, à 256, rue Arago Ouest.

Lesdits biens consistent en: appareil de télévision, set de chesterfield, etc., etc.

Le tout sera vendu suivant la loi. Québec, ce 13 mars 1965.

JEAN-M. PAYEUR, H.C.S.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No 295-420

DANS LA COUR DE MAGISTRAT

GENERAL EQUIPMENT LTD
Demandeur
vs
A. NADEAU,
Défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le vingt-deuxième jour de mars 1965, à dix heures de l'avant-midi, à 446, rue de la Reine.

Lesdits biens consistent en: étau, compresseur, fusil à peinture, tank à souder, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi. Québec, ce 13 mars 1965.

JEAN-M. PAYEUR, H.C.S.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No 137-328

DANS LA COUR SUPERIEURE

JACQUES LETOURNEAU,
Demandeur,
vs
RESTAURANT CAFE CASA LOMA, INC.,
Défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le vingt-deuxième jour de mars 1965, à onze heures de l'avant-midi, à 63 rue St-Paul.

Les dits biens consistent en: caisse enregistreuse, réfrigérateur, poêles, tables, chaises, grille-pain, machine à disques, machine à cigarettes, piano, glacières, télévision, vaisselle, ustensiles, et tous les articles compris dans le restaurant.

Le tout sera vendu suivant la loi. Québec, ce 13 mars 1965.

JEAN-M. PAYEUR, H.C.S.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No 134-037

DANS LA COUR SUPERIEURE

ALLIED VAN LINES, INC.,
Demandeur
vs
DOMINION TRANSPORT MOVING & STORAGE LTD,
Défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets de la défenderesse saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le vingt-deuxième jour de mars 1965, à dix heures de l'avant-midi, à 501, 16e Rue.

Lesdits biens consistent en : jeep, camions, remorques, trailer, bureaux, machines à écrire, fillières, etc., etc.

Le tout sera vendu suivant la loi. Québec, ce 13 mars 1965.

Jean-M. PAYEUR, H.C.S.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No 135-967

DANS LA COUR SUPERIEURE

LES FORMULES COMMERCIALES SAVOY, LTEE,
Demandeur,
vs
JEAN-MARC EMOND
(Le Courrier de Limoilou, Enr.)
Défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le vingt-deuxième jour de mars 1965, à 11 h. 30 de l'avant-midi, à 3420, 2e Avenue.

Lesdits biens consistent en : secrétaires, chaises, fauteuils, 2 machines à écrire, machine à additionner, fillières, etc., etc.

Le tout sera vendu suivant la loi. Québec, ce 13 mars 1965.

JEAN-M. PAYEUR, H.C.S.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTMAGNY
No 24-191

DANS LA COUR DE MAGISTRAT

JEAN-LEON CARON & ALS,
Demandeur,
vs
RAYMOND (Wellie) VAILLANCOURT,
Défendeur

AVIS LEGAL

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause, seront vendus en justice, par encan public, le vingt-deuxième jour de mars 1965, à 10 heures de l'avant-midi, à 331, rue de la Chapelle.

Lesdits biens consistent en : appareil de télévision, set de chesterfield, etc., etc.

Le tout sera vendu suivant la loi. Québec, ce 13 mars 1965.

JEAN-M. PAYEUR, H.C.S.

"AVIS est donné par la présente, conformément à l'Article 1571-d du Code Civil, qu'une cession et transport de toutes dettes, présentes et futures, de Polaris Shipping Ltd, dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est située à 1026 rue St-Jean, dans la Ville de Québec, à LA BANQUE ROYALE DU CANADA, 405, 3ième Avenue, Québec, sous forme de sécurité, exécuté le 191ème jour de février, 1965, fut enregistré au Bureau du Régistraire pour la Division d'Enregistrement de Québec, le 5ième jour de mars, 1965, sous le No 562328."

Daté le 11ième jour de mars, 1965.

La Banque Royale du Canada,
405, 3ième Avenue,
Québec 3, P.Q.

AVIS LEGAL
CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC,

DANS LA COUR SUPERIEURE

No: 137753
C. J. L. R.,
DEMANDEUR,
vs
CHENOR LTD,
3, rue St-Joseph est, Québec,
DEFENDEUR.

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets de la défenderesse, saisis en cette cause en vertu d'un bref de fieri facias seront vendus en justice en vertu du dit bref à 10 heures de l'avant-midi, ce 22 mars à 3 St-Joseph est.

Les dits biens meubles et effets consistant en: marchandise en général et ameublement de bureau, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.
QUEBEC, 13 mars 1965.

GERARD LECLERC, H.C.S.
C.P. 332, Haute-Ville, Québec.

CITE DE SAINTE-FOY

A TOUS LES ELECTEURS-PROPRIETAIRES DE LA CITE DE SAINTE-FOY

Avis public vous est par les présentes donné, par Noël Perron, Greffier, que la votation pour l'approbation du règlement "953" décrétant la création d'un fonds industriel d'un montant n'excédant pas $3,500,000.00 dollars aura lieu à la Salle du Conseil en l'Hôtel-de-Ville, 1000 Route de l'Eglise, de 9 heures du matin à 7 heures du soir, mardi et mercredi, les 30 et 31 mars 1965.

Fait et donné à Sainte-Foy, ce 12ième jour du mois de mars 1965.

Noël Perron, avocat,
Greffier de la Cité.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No : 8128-F

COUR SUPERIEURE
(EN MATIERE DE FAILLITE)

Dans l'affaire de la faillite de :
BERNARD MAYOR, professeur
2890, de Courcelles,
Ste-Foy, Québec 10.
Débiteur

AVIS est par les présentes donné que BERNARD MAYOR a fait une cession de ses biens le 10e jour de mars 1965, et que la première assemblée des créanciers sera tenue à Québec, le 30e jour de mars 1965, à 11 heures de l'avant-midi, au bureau de Monsieur Marcel Gaumond, le Séquestre Officiel en la Palais de Justice.

Québec, ce 11e jour de mars 1965.

R. LEFAIVRE & VERROEULST,

Gouvernement du Québec

MINISTERE DES FINANCES
SERVICE DES ASSURANCES

AVIS AUX AGENTS DE RECLAMATIONS A LEUR COMPTE ET A LEURS EMPLOYES AGISSANT COMME AGENTS DE RECLAMATIONS

QUEBEC, le 10 mars 1965 — A compter du premier avril 1965, toute personne (individu, société ou corporation) exerçant la profession d'agent de réclamations à son compte, et toute personne à l'emploi, comme agent de réclamation, d'un agent de réclamations à son compte, qu'il s'agisse d'un individu, société ou corporation, devra détenir un permis officiel du Surintendant des assurances du Québec, en vertu de la Loi 12-13 Elis. II, ch. 57, sanctionnée le 31 juillet 1964, et des règlements édictés par l'arrêté en conseil numéro 115 du 20 janvier 1965.

A compter du 1er avril prochain, toute personne (individu, société ou corporation), appartenant à l'une ou l'autre de ces deux catégories, et exerçant cette profession sans permis, sera coupable d'une infraction et passible d'une pénalité.

Les intéressés peuvent obtenir une formule de demande de permis en communiquant avec leur association professionnelle ou en s'adressant au Surintendant des assurances, 730 Grande-Allée est, Québec.

l'Action est membre de la Presse Canadienne, de l'Association des quotidiens du Canada et de l'Audit Bureau of Circulations.

Vice-président exécutif et rédacteur en chef : **Lorenzo Paré**
Directeur du journal : **Louis-Philippe Roy**
Directeur de l'information : **Rosaire Tremblay**
Chef du service des nouvelles : **Joseph-Louis Houde**
Directeur du tirage : **Joseph-R. Delisle**
Directeur de la publicité : **Louis-Philippe Vézina**

"L'ACTION" est imprimé et édité par la Compagnie de publication, L'Action Sociale Limitée, 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Le ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Pour toute annonce classée acceptable par téléphone, composez

522-4771

et demandez le poste 44

TARIF D'ABONNEMENT "l'ACTION"

Livraison par porteurs aux endroits ci-dessous:

Beauport, Cap-Rouge, Champigny, Charlesbourg, Charny, Château d'Eau, Courville, Giffard, Gros Pin, Lac St-Charles, Ancienne-Lorette, Les Saules, Lévis, Loretteville, Notre-Dame des Laurentides Orsainville, Québec, Québec-Ouest, St-David, St-Emile, Ste-Foy, St-Romuald, Sillery, Village Huron Ville de Montmorency.

40 cents par semaine ou $17.00 par année; $8.75 6 mois; $4.50 3 mois pour nos abonnés qui payent directement à nos bureaux ou à l'un de nos représentants.

Dans les autres centres où la distribution se fait par porteurs : 35 cents par semaine ou $15.00 par année; $7.75 6 mois; $4.25 3 mois.

Par la poste :

Dans les provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick :
1 an $12.00; 6 mois $6.25; 3 mois $3.50

Ailleurs au Canada :
1 an $15.00; 6 mois $7.75; 3 mois $4.25

Etats-Unis et pays étrangers :
1 an $25.00; 6 mois $12.50; 3 mois $6.25

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Naissances, fiançailles, prochains mariages, décès, service anniversaire, grand'messe, messe de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de naissances, fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique "l'Action Sociale", les autres dans l'avant dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues : 50 cents.

Toute autre annonce classée

Une insertion de 25 mots ou moins, 50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En-tête en noir, 25 cents additionnels par insertions; titre caractère plus gras que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre.

Annonces au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 28 insertions consécutives, moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignettes, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit :

1 insertion : 12 cents la ligne agate;
6 insertions consécutives : 10 cents la ligne agate;
26 insertions consécutives ou plus : 09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 6 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 11 heures a.m., pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

Agents demandés

BAS NYLON

PRIX gros $3.00 la douzaine et plus, commande postale acceptées, SYLRAY HOSIERY REG'D, 1999 Rosemont, Montréal, P. Q.
49305 18-2 (1 ms) 6

HOMMES OU FEMMES demandés pour vendre produits d'usage quotidien dans territoire près de chez vous. Peu de capital requis. Commission 45%, produits gratis aux clients chaque mois. Plan d'essai 30 jours. JITO, Dépt. 30, 5130, St-Hubert, Montréal.
49361 13-3 (1 fs) 6

A louer — Divers

Le plus grand Salon de location à Québec, robes de mariée, demoiselle d'honneur, bal, organisations carnaval, cocktail. SALON JEANNE ENR., 436, 3e Avenue, Québec. — Tél.: 529-7606.
49637 26-2 (1 ms) 7

Animaux à vendre

VENDONS chiens toutes races : Bergers Allemands, Boxers, Colleys, Boston Bull, Cockers, chiens d'attelages, chiens pour cultivateurs. Autres petites races. LEBOEUF KENNEL'S REG'D, St-Casimir, Cté Portneuf — Tél.: 29.
50041 13-3 (1 fs) 10

Appartements à louer

ST-PASCAL, 3 pièces plus chambre de bain, douche, thermostat dans chaque pièce. Très central, près église, hôpital, centre d'achats, épiceries, arrêt autobus, banques, bureau de poste. Convviendrait pour personne seule. Références exigées. Tél.: le soir entre 6½ et 9 heures p.m. à: 661-1821.
49624 23-2 (1 ms) 13

Appartements meublés

ST-SACREMENT, meublé, à louer, 1405 DELONGUEIL coin Marguerite-Bourgeoys, 3 pièces $100., 4 pièces $125., avril, mai, juin, juillet, aucun bail. Stationnement gratuit. 3 mois d'avis. Tél.: 653-8593.
49809 3-3 (1 ms) 13 A

Argent à prêter

PREMIERE hypothèque 7%, 20, 25 ans, deuxième hypothèque, jusqu'à 85%, 10, 15, 20 ans, ville et campagne. Société Immobilière Frontenac, 1535 Garnier 681-2802. Soir : 523-9620.
49514 18-2 (1 ms) 15

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue. Baillargeon & Carrier, notaires. CREDIT HYPOTHECAIRE INC., 38 Desjardins, Québec. Tél.: 525-4637, demandez M. André Lepage.
49594 24-2 (1 ms) 15

1ère et 2e HYPOTHEQUES: Québec, Lévis et banlieue: DEMERS, FORTIER, DEMERS. 4½% rue d'Auteuil, Québec. Tél.: 525-4909
49088 2_2 (mar.j.s. au 1-4) 15

TROUVEZ MIEUX

PRETS sur propriétés résidentielles, à logements commerciales, industrielles, 80% de la valeur marchande en 1ère ou 2e hypothèque. Taux bancaires. Payer capital et intérêt ou intérêts seulement. Remboursement jusqu'à 25 ans. Consenti dans 48 heures. Ville et extérieur. Québec Finance. Jour: 529-9759. — Soir: 661-7076.
10-1317-20-24-27-31-3 3-7-4) 15

A vendre — Divers

ARTISANAT, lits antiques, spécial grand tapis tracé, tenture, toile du pays, etc. Une visite à St-Pierre, I.O., à 26½ Ave Royale, ou Tél.: 828-2390.
(15-20-27-3) 21

A vendre — Divers

LOT de télévision garanties 1 an, refrigérateur, poêles, laveuses excellente condition, termes faciles. Achetons, vendons échangeons. Location de télévision $12.00 par mois. R.-M. ELECTRONIQUE, 430, St-Vallier ouest — S'adresser à Tél.: 529-3522.
49017 9-3 (1 ms) 21

REPRISE de finance, offertes pour balance de compte, payable $8 par mois, 7 stéréos meubles, 3 stéréos portatifs, 6 tourne-disques ordinaires, 12 télévisions, 5 sets de chambre, 2 sets de salon, 4 sets de cuisine, 2 poêles, 2 laveuses, 2 sécheuses, 2 machines enregistreuses, une machine à écrire, 1 annexe, 1 orgue électrique, 3 balayeuses, 1 polisseuse, 27 machines à coudre, 9 meubles pour machines à coudre. Toutes marchandises pleinement garanties. Service de voiture pour aller chercher et reconduire gratuitement les clients et sans aucune obligation. Demandez le Gérant du crédit. 663-7243 ou 661-7298.
49523 19-2 (1 ms) 21

REFRIGERATEUR à crème glacée, refrigérateur à liqueurs à vendre pour restaurant. Appelez pour informations à Tél.: 524-2680.
12-3 (3 fs) 21

CONCENTRES DU CHEF, indispensable pour réussir une bonne soupe. Aussi succulent dans patates pilées, sauces. Exigez (Du Chef) chez votre épicier. Si non appelez à: 663-3548.
49987 12-3 (1 ms) 21

COFFRE-FORTS de toute dimension et qualité pour bureaux et maisons privées $97.50 et plus. Aussi coffres-fort usagés en parfait ordre, MONARCH SAFE. Tél.: 522-3306.
49296 15-2 (1 ms) 21

LIVRES tout genre. Achat, vente, Canadiana. Aussi échangeons romans d'amours, marabouts. Romans-films, comics, pocket books. COMPTOIR DU LIVRE, 29, rue St-Vallier Est. Tél.: 525-6402.
49322 16-2 (1 ms) 21

EQUIPEMENTS de restaurants neufs et usagés. Poêles à patates frites, tables à salade, tranche-patates, silex, poêles à hot-dogs, grille-pain, mélangeurs, laveuses de vaisselle, peleuse de patates, HOBART machines à Bar-B-Q. VICTOR BUTCHERS' SUPPLY INC., 775 Côte d'Abrahan, Québec. Tél.: 522-4934.
49992 13-3 (l.mer.s. au 7-4) 21 j.n.o.

SERIE de disques anglais à l'état de neuf. A sacrifier. Appelez pour informations à Tél.: 522-3430, le soir seulement.
50038 12-3 (6 fs) 21

TABLE de centre, en noyer brun, en très bonne condition. Appelez pour informations à Tél.: 524-6743.
50046 12-3 (2 fs) 21

ORGUE Hammond, model "spinet", 2 claviers, 1 pédalier. A l'état de neuf. Pour informations, s'adresser à Tél.: 527-8220.
50035 12-3 (2 fs) 21

UN CAMION usagé 2 tonnes avec pneus pratiquement neufs, et boîte à bascule. Aussi une installation de porcherie. Le tout à voir sur les lieux: Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur de Jésus, Avenue du Sacré-Coeur, Québec 8. Les 12 et 13 mars 1965, de 8 heures à midi et de 1 heure à 5 heures.
49976 12-3 (2 fs) 21

EQUIPEMENTS de boucheries neufs et usagés HOBART, Balance, hache-viande, trancheurs, scies, délicatiseur. VICTOR BUTCHER'S SUPPLY INC., 775, Côte d'Abraham, Québec. Tél.: 522-4934.
50020 13-3 (mar.j.s. au 8-4) 21 j.n.o.

ARTISANAT, lits antiques, spécial grand tapis tracé, tenture, toile du pays, etc. Une visite à St-Pierre I.O., 264, Ave Royale, ou Tél.: 828-2390.
13-20-3) 21

ARMOIRE vitrine vernis pâle 5 x 3, $10.00. Manteau matelot bleu marin 4 ans, $5.00. Manteau mouton perse noir 20 ans, $30.00. Appelez à Tél.: 522-7982.
13-3 (3 fs) 21

MEUBLES NEUFS REDUITS A ½ PRIX

RABAIS général sur meubles et appareils ménagers neufs. Mobiliers de chambre, Chesterfields, Divan-lit, Sofa-lit, Mobiliers de cuisine et de dinette, Berçantes, poêles électriques, réfrigérateurs, lessiveuses, sécheuses, Lits continentaux, Lits superposés, Matelas à ressorts, Lampes de plancher et de table, Tables à café, Tables étagères, Tables de coin. Facilité de paiement si désiré. HENRI TURCOTTE LTEE, 330, rue de la Couronne. Tél.: 529-3365.
50083 13-3 (4 fs) 21

MEUBLES

ACCESSOIRES électriques vendus prix d'entrepôt. Payons comptant vos meubles, vendons neufs à crédit. CROTEAU LTEE, 25 St-Joseph-Est, Québec, Tél.: 525-9426.
49922 9-3 (1 ms) 21

A BAS PRIX

EQUIPEMENT usagé de restaurant, aussi machine à crème glacée molle, poêle à patates frites, etc. LES ENTREPRISES ST-LAURENT, 1194, St-Jean, Québec 4.
49787 2-3 (1 ms) 21

ACHETONS - VENDONS

Echangeons meubles et marchandises de toute sorte. S'adresser, Economies Royal Bargains, 5 rue HERMINE, Québec. — Tél.: 523-9804.
49971 11-3 (1 ms) 21

ENCHERES MARCEAU ENR.

VENDONS meubles et tous autres articles. Nous avons le plus gros choix de meubles neufs et usagés à bas prix. 110, rue ST-PAUL Tél.: 692-0317.
49920 9-3 (1 ms) 21

EQUIPEMENT COMPLET DE BOUCHERIE

Comptoir frigorifique pour viande et un autre pour fruits et légumes, balance, etc., etc. Règlement de succession. — S'adresser: ALPHONSE DION, 18, rue St-Louis. Tél.: 837-5469.
49847 4-3 (1 ms) 21

PEINTURES

MILLIERS de gallons des meilleures marques : Sherwin-William, Canada Paint, Martin Senour, Lowe-Brothers, C.I.L.,... etc., à liquider 2 gallons $5.00, 12 gallons $19.95, dépôt $5.00 balance C.O.D. Ecrire à : QUEBEC & ONTARIO PAINT SUPPLY, 408, boul. St-Joseph Est, Montréal.
49818 6-3 (13-20-27-3) (3-10-17-24-4) 21

Brûleurs à l'huile

NETTOYAGE de brûleurs. Nettoyage de fournaises. Ajustement carburateur avec garantie. Huile à poêle traitée au Kleen-Flo, huile à fournaise (Service gratuit). Eug. Desroches Fils Limitée, 569 ouest, St-Vallier. — 525-4946.
49968 11-3 (1 ms) 35A

NETTOYAGE de brûleurs, pots, Breeze, Kemac. Réparation carburateurs, pompes. Service à domicile. Pièces assorties. Parent, 198, 3e Avenue. 524-4990.
49844 5-3 (1 ms) 35 A

Bureaux à louer

31 McMAHON, coin d'Auteuil, 210 pieds carrés, 2ième étage libre immédiatement. Pour informations, s'adresser à Tél.: 681-6151 ou 527-2814.
49646 27-2 (s. au 20-3) 37

42 RUE STE-ANNE, (coin Desjardins), 1400 pieds carrés, comprenant 7 bureaux, voûte, toilette, service ascenseur (3e étage) bâtisse à l'épreuve du feu. A louer en tout ou en partie. SOCIETE DE FIDUCIE DU QUEBEC. — Tél.: 529-0557.
50017 11-3 (6 fs) 37

Chambres à louer

Paroisse ST-DOMINIQUE, chambre propre, permis de cuisine, usage du téléphone. Maison privée. Appelez pour informations à Tél.: 529-3576.
12-3 (3 fs) 44

Clavigraphes

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER. — $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00. GERALD MARTINEAU, 480, DORCHESTER, Québec. — Tél. : 525-5158.
49467 22-2 (1 ms) 60

E. LACOULINE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec. Tél.: 522-1539. Agents exclusifs clavigraphes OLYMPIA. Vente service. Location machine additionner. Ameublement de bureau.
49593 24-2 (1 ms) 60

UNDERWOOD

AGENTS exclusifs CLEMENT & CLEMENT Inc., 511, est, boul. Charest. Tél.: 529-9244. Location $7.50 par mois ou $18.00 pour 3 mois. Réparons, vendons machines de toutes marques, rubans, carbone, fournitures.
49834 *5-2 (1 ms) 60

Commerce a vendre

EPICERIE, comprenant bâtisse ,stock et ameublement, valeur $15,000. Sacrifier $8,000., $4,000., comptant. Balance $12.00 par semaine, loyer 2 pièces, chiffre d'affaires $1,000. par semaine. Raison autre commerce. A. MORIN, 90 Fraser, Lévis. Tél.: 837-7804.
49650 24-2 (1 ms) 66

MOTELS, choix de 2 établissements licenciés, situé à 1 mille à l'est du quai de Rimouski, près de la mer, route 10. Pour informations, s'adresser à: MOTEL BON AIR.
49902 6-3 (1 ms) 66

PLAN d'embouteillage, exclusivité, bâtisses, manufactures, résidences, patentes. Conditions de paiement. S'adresser: Courtage Immobilier YVES GERMAIN Ltée, E. ROY. Tél.: 529-8121.
49985 10-3 (6 fs) 66

MANUFACTURE à vendre, également outillage pour fabrication de meubles. Si intéressé, appelez immédiatement: 426-2886. EPICERIE HUARD, Tring-Jonction, Beauce, P. Q.
50037 12-3 (2 fs) 66

POURRAIS vendre machinerie pour fabrication de meubles. Ce même outillage pourrait être transporté à votre domicile à de bonnes conditions de vente. S'adresser Tél.: 426-2886.
50037 12-3 (2 fs) 66

MOBILIER de Salon de coiffure à vendre. En très bonne condition. Appelez pour informations à Tél.: 626-3037.
49972 11-3 (3 fs) 66

LIMITE à bois de sciage 80% bois mou, production annuelle 6,000,000.00 — 150 milles de Québec, facile d'accès, transport par eau au boulevard. Informations MAURICE OUELLET courtier, 368 du Roi, Québec 2. Tél.: 529-0707.
59894 6-3 (13-20-3) 66

COMMERCE A VENDRE

MAGASINS de disques à vendre à prix d'aubaine. Directement du propriétaire. S'adresser: COMPTOIR CLE de SOL, 3021½, Marie de l'Incarnation. — Tél.: 623-4417 — 527-5105.
50019 12-3 (2 fs) 66

Commerces demandés

COMMERCES demandés. Nous avons acheteurs sérieux, avec comptant. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers. Tél. : 681-6358.
49438 16-2 (1 ms) 66 A

Dentistes

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne de Forsyth Dental Infirmary, Boston. — Fermé les mardi et jeudi soir. — 571, 3ième Avenue, Québec, 3. Tél.: Bur. : 524-3312. — Rés.: 527-3375.
49328 15-2 (1 ms) 74

Divers

BOUILLON pour malades, vieillards, goûters de bridge, collations d'écoliers, délicieux avec croûtons, rôtis. Exigez "Du Chef" chez votre épicier, si non Tél. : 663-3548.
49987 12-3 (1 ms) 75

Ecoles

APPRENEZ métier de soudure électrique, gaz, haute pression. Héliac. Ecole Meloche, 451, 3e Avenue, Québec.
49714 1-3 (1 ms) 81

ETUDIEZ l'électrolyse, traitement pour destruction des poils superflus. Carrière nouvelle et rémunératrice que vous pratiquez aussi bien à temps partiel que complet. Cours jour et soir. Ecole d'électrolyse Onyx, 530, St-Jean, 524-8220. (Détenant permis en vertu loi écoles professionnelles privées).
49291 15-2 (1 ms) 81 j.n.o.

VOS JOLIS CHAPEAUX, APPRENEZ A LES FAIRE selon méthodes de Paris, New York avec modéliste diplômée. ACADEMIE PARISIENNE DE MODE 29¼, ST-STANISLAS — 524-6271. (Détenant permis en vertu loi écoles professionnelles privées).
49919 9-3 (1 ms) 81

COURS PAR CORRESPONDANCE SECONDAIRE 8e à 12e garçons, filles et adultes.
INSTITUT RAYMOND
1475, Chemin Ste-Foy — Québec 6.
49714 1-3 (1 ms) 81

BART SCHOOL

751, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC Jour, soir. Spécialité : conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. POUR ENTREVUE: Tél.: 522-5889. — 522-6160 — 653-1853.
49712 1-3 (1 ms) 81

INSTITUT LATIN

COURS CLASSIQUE PRIVE, Eléments latins à Philo II, culture générale, latin, par correspondance. Prospectus gratuit. Professeur P. E. Belleau, INSTITUT LATIN, 836, rue d'Aiguillon, Québec 4. Tél.: 523-3754.
49638 26-2 (1 ms) 81

INSTITUT DENYS

JOUR, SOIR, PAR CORRESPONDANCE. Cours de la 6e à la 12e année commerciale et scientifique. (Examens du ministère de l'Education). Conversation anglaise, comptabilité supérieure, sténo-dactylo, préparation à l'Ecole Technique, mathématiques. 722, Côte Ste-Geneviève, Québec. Tél.: 529-3751 — 681-2808.
8-3 (1 ms) 81

Entrepreneurs

JOS. BEGIN & FILS INC. CONSTRUCTION

Aussi construction à l'épreuve du feu, et menuiserie générale. 1800, DE LA RONDE. Tél.: 661-1301.
49991 13-3 (s. au 3-4) 88

Femmes, filles demandées

GAGNEZ $23. par semaine plus une garde-robe gratuite, dans vos temps libres. Montrez seulement Fashion Frocks aux amies. Aucun capital, sollicitation ou expérience nécessaire. NORTH AMERICAN FASHION FROCKS LTD, 3425, Industrial Boul., Dépt T-3862, Montréal 39.
13-3 (1 fs) 90

Hommes demandés

METEOR BRUSH désire prendre application pour position de vendeurs, Québec, environs. Expérience non requise, 5 à $6,000.00 par année. Pour entrevue: 1425 GARNIER, Québec, 681-8012.
49886 5-3 (1 ms) 105

EXCELLENT TERRITOIRE libre ! Commission intéressante, ligne de nécessités pour la maison à vendre dans : Ange-Gardien, Boischatel, Château-Richer et environs. Réalisez plus de $75.00 par semaine. FAMILEX, 1600, Delorimier, Montréal, Qué.
50027 13-3 (s. au 3-4) 105

SITUATIONS disponibles au Canada, Etats-Unis, Amérique du Sud. Gros salaires. EMPLOYMENT INFORMATION CENTER, suite C-62, 739, Boylston St., Boston 16, Mass., U.S.A.
48362 9-16-22-30-1 (6-13-20-27-2) (6-13-20-27-3) 105

OFFRE D'EMPLOI

LE CONSEIL de la Ville de St-David de l'Auberivière, comté de Lévis, recevra les demandes d'emploi pour un chef de police. Les personnes désireuses d'offrir leur service devront le faire au plus tard mardi le 16 mars prochain à 6 heures le soir, en adressant leur demande à: Hôtel de Ville St-David, 784 Commerciale St-David, comté de Lévis. Les intéressés devront satisfaire les normes suivantes: jouir d'une bonne santé, mesurer au moins 5 pieds et 10 pouces, peser au moins 175 livres et fournir un certificat de 9ième année; ils devront comprendre et parler l'anglais convenablement et être âgé de 21 ans et pas plus de 35 ans.
50028 11-3 (3 fs) 105

Hommes demandés

AJUSTEUR D'ASSURANCE

FEU, VOL, collision, investigation initierait homme 20 à 35 ans, 11e année ou équivalent pour devenir ajusteur d'assurance de compagnie cours de 6 mois par correspondance en français. Ecrire ECOLE PROFESSIONNELLE ABC 50 Place Crémazie, suite 1201 E, Montréal 11.
17-2 (1 ms) 105

VENDEURS DEMANDES

VENDEURS à temps partiel ou à plein temps pour les territoires de GASPESIE et COTE NORD, âgés d'au moins 24 ans. Expérience pas nécessaire. Compagnie puissante. Chances de devenir représentants réguliers avec tous les avantages qui s'y attachent. Assurances, plan de pension, etc. Ecrire au Casier 1792 L'ACTION, Québec.
49999 10-3 (6 fs) 105

REPRESENTANTS DEMANDES

Compagnie très importante, établie au Canada depuis 35 ans, demande représentants pour les territoires suivants: GASPESIE, LAC ST-JEAN et SAGUENAY, QUEBEC, NICOLET et SOREL. Les applicants devront fournir des références et posséder une automobile. — Ecrire au Casier 1793 L'ACTION, Québec.
50000 10-3 (6 fs) 105

DEVENEZ VENDEUR ETOILE

Enrôlez-vous au
COURS DE VENTE
par correspondance. Diplôme et emploi en 6 mois. Ecrire à : ECOLE PROFESSIONNELLE ABC, 50 place Crémazie, suite 1201 E, Montréal 11.
17-2 (1 ms) 105

VENTE FACILE

MAISON d'importation et de gros demande gérants et représentants auprès de la clientèle particulière pour tous les comtés de la province. Très belle ligne de jouets, jeux et nouveautés. Gros revenus assurés à hommes fiables et travailleurs, possédant auto. Envoyez résumé à M. LEIBER, C.P. 70, Sillery, Québec 6.
49949 9-3 (6 fs) 105 j.n.o.

DEVENEZ INSPECTEUR EN SECURITE

TEST d'aptitude et d'orientation précédent ce cours de six mois, par correspondance. L'endroit où vous demeurez n'a pas d'importance. Pour connaitre qualifications requises: Ecrire à: Ecole Professionnelle ABC 50 Place Crémazie, suite 1201 E, Montréal 11.
17-2 (1 ms) 105

Instruments de musique

GUITARE neuve pour débutant, marque "REGENT", A vendre, boitier compris. Ensemble de cordes neuves, deux livres de pratique, un anglais et l'autre français. Bon prix. Tél.: 683-4612.
50026 12-3 (2 fs) 115

ORGUE à tuyaux, 9 jeux, traction mécanique, en bonne condition. Prix $2,850.00 installé. ORGUE PROVIDENCE INC., La Providence, St-Hyacinthe, Qué. Tél.: 514-774-7867.
50040 12-3 (1 ms) 115

Hommes, femmes demandés

HOMMES, femmes demandés pour vendre par téléphone de l'annonce pour de vrais bons programmes publicitaires, pour Québec et extérieur. Désirons personnes avec expérience seulement, sérieuses, ponctuelles et solvables si travail à l'extérieur salaire $75.00 à $120.00 par semaine pour $300.00 de vente, plus bonus supplémentaire. 30 heures d'ouvrage, samedis libres. S'adresser en personne au: Secrétariat de la Publicité, 527, rue DUROCHER.
50087 13-3 (7 fs) 106

Logements à louer

ST-RODRIGUE, 4 pièces, chauffées, thermostat, entrée laveuse, sécheuse, balcon, 3ième étage, $79.00, près église, centre d'achats. Informations. — Tél.: 626-0309
10-3 (4 fs) 118

3 pièces, entièrement meublé, chauffé, moderne, très propre, salle de bain, poêle, réfrigérateur, tranquille, entrée privée, libre pour 1er mai. Pour informations Tél. : 525-5324.
49904 8-3 (6 fs) 118

806 Avenue DELAGE, Ste-Foy, 5 pièces, chauffées, modernes, style suisse, près école, église, centre d'achats, entretien neige, prise de courant sur terrain de stationnement gratuit. Toutes taxes comprises. Libre 1er mai. Tél.: 653-1396.
50016 11-3 (6 fs) 118

PLACE PHILIPPE, 6 et 7 pièces, modernes, thermostat, et prise de courant, concierge, clair de neige et vidanges. Visible sur appointement. Tél.: 525-4909 — soir: 623-1300.
50018 11-3 (12 fs) 118

2424 ALEXANDRA, 3 grandes pièces, moderne, chauffé, entrée laveuse sécheuse, près St-Pie X. Appelez pour informations à Tél.: 522-1811.
49890 6-3 (7 fs) 118

970 des ERABLES, petit appartement, meublé, moderne, pas d'escalier, eau chaude fournie, balcon, jardin, proximité autobus, église, $85.00. Tél.: 529-5311.
49908 6-3 (12 fs) 118

COURVILLE, logement neuf, rue Xavier-Giroux, chauffage individuel, libre immédiatement. $65.00. — Tél.: 661-4056 — 663-9963.
49927 9-3 (12 fs) 118

QUARTIER CHAMPLAIN, 77 St-Paul, 4 appartements, 1er étage, libre 1er mai. S'adresser au 85 St-Paul ou Tél : 692-0106.
49926 9-3 (6 fs) 118

QUEBEC-OUEST, logement 2 appartements, plus chambre de bain, libre, chauffage électrique 220, entrée seule. Appelez pour informations à Tél.: 527-6508.
11-3 (3 fs) 118

CHARLESBOURG, 4 appartements modernes. Pour informations, s'adresser à: 9220, HENRI-BOURASSA, $70.00 par mois.
11-3 (3 fs) 118

LOGEMENT à louer dans St-Jean-Baptiste, petit logement de 4 pièces J.-L. HARTON, 315 Latourelle, Québec. Tél.: 522-6821.
50001 10-3 (1 ms) 118

ST-RODRIGUE, logements modernes, 3 et 5 pièces. S'adresser à M. J.-L. HARTON, 240 — 47ième Rue Ouest, St-Rodrigue ou Tél.: 522-6821.
49974 10-3 (1 ms) 118

RIVE-SUD, disponible immédiatement dans quartier résidentiel neuf, endroit agréable, 211A rue Pierre Arthur, St-Romuald d'Etchemin, 6 pièces, chambre de bain, chauffé, eau chaude à l'année $90.00 par mois. Tél. : 839-8740.
8-3 (6 fs) 118

PRES EGLISE St-Jean-Baptiste, demi sous-sol, 3 pièces, plus salle de bain, chauffé, éclairé. Appelez pour informations à Tél.: 524-3358.
50034 12-3 (2 fs) 118

LOGEMENT, 3 pièces, non chauffé, bien éclairé, bain, stationnement, libre le 1er mai, $48.00 par mois. S'adresser à 2300 VITRE, apt 2, à Tél.: 683-8685.
12-3 (3 fs) 118

ST-ROMUALD, logement 6 pièces plus salle de bain, chauffé, eau chaude, quartier résidentiel, agréable, libre le 1er mai. S'adresser à Tél.: 839-9530.
50039 12-3 (2 fs) 118 j.n.o.

4 PIECES, plus salle de bain, chauffé, moderne, tulle à la grandeur, libre le 1er mai. Appelez pour informations à Tél.: 653-1031.
50049 12-3 (6 fs) 118

GIFFARD, près St-Pie X, logement neuf, 4 pièces (demi sous-sol) $80., chauffé. Entrée laveuse et sécheuse. Libre immédiatement ou 1er mai. Tél.: 661-9747 ou 661-6943.
50068 13-3 (6 fs) 118

LOGEMENT à louer de 5 appartements, plus chambre de bain, chauffage à l'électricité, entrée laveuse et sécheuse à SOROSTO. Tél.: 837-6589.
50072 13-3 (3 fs) 118

PAROISSE St-Coeur de Marie, logement de 6 pièces, plus chambre de bain. S'adresser à 946 SCOTT. Tél.: 525-5216.
50079 13-3 (6 fs) 118

STE-ODILE, 4 pièces, modernes, chauffées, près église, école, coliseé, section cave, entrée laveuse, sécheuse, connection automobile, libre 1er mai. 215, des BOULEAUX OUEST, Tél.: 842-7402.
50082 13-3 (6 fs) 118

Logements à louer

LOGEMENT à louer à: 492 Boulevard Bastien, NEUFCHATEL. Pour informations, s'adresser à Tél.: 523-3234.
50061 12-3 (1 ms) 118

BIENVILLE, 3 pièces, non chauffé, "220", 2ième étage, place centrale. — Appelez pour informations à Tél.: 529-3576.
12-3 (3 fs) 118

LIMOILOU, 4 pièces modernes, chauffées, eau chaude fournie. S'adresser à: 1130 GOUPIL, appt 5, $80.00. — Tél.: 661-7094.
12-3 (2 fs) 118

Village CHARLESBOURG, 4 pièces, 220, eau, vidanges compris. Pour adulte. Pour informations s'adresser à M. Nap. VILLENEUVE, 7440, Ave Loyola.
49850 (13-20-27-3) 118

4 PIECES CHAUFFEES

IL NOUS RESTE quelques 4 pièces dans le quartier Limoilou, à partir de $72.00 par mois. Concierge, stationnement, taxes incluses. TRUST ROYAL. Tél.: 529-0171 et le soir C. Roberge 653-9452.
12-3 (18 fs) 118

STS-MARTYRS

1050, 1060 RAYMOND-CASGRAIN, coin Bégin, 1½, 2½, 3½ 4½ et 6 pièces avec 1½ salle de bains, poêle, réfrigérateur, laveuse de vaisselle, ascenseur, buanderie, grande piscine, garage chauffé, service de concierge, $80 et plus. Tél.: jour: 681-6201; soir: 681-3815.
22-2 (1 ms) 118

ATTENTION L'ELYSEE

925, MYRAND SUD. Une des plus luxueuses maisons appartements à Québec. Logements ultra modernes. Magnifique Lobby, abri contre la radioactivité. Ascenseur, tapis, planchers en chêne, armoires en arborite, laveuse de vaisselle. Buanderie système de ventilation et alarme Télé-Câble. Incinérateur. Loker. Piscine insonorisée, garage chauffé. Balcon. 2 terrasses sur toit. Chauffage, thermostate individuel, services de concierge. Aucune taxe à payer. Piscine Loker gratuite. Poêle et réfrigérateur, si désiré. 3½ pièces: $100. et plus, 5½ pièces : $145.00 et plus. Occupation immédiate. Bureaux : 9 heures a.m. à 9 heures p.m. Tél.: 525-5427 ou 683-7474.
49445 16-* (1 ms) 118

Logements demandés

DESIRERAIS logement de 5 à 6 pièces, avec chambre de bain. Prix raisonnable. Appelez pour informations à Tél.: 529-8013.
11-3 (3 fs) 119

LOGEMENT de 5 pièces ou plus demandé. Appelez pour informations à Tél.: 653-7080.
50026 12-3 (2 fs) 119

Machinerie

PAY LOADER 1960 "Hough" 2½ verges, Pelle Unit ¾ verge. Camion International Modèle "200" avec boite d'acier et dompeuse.
13-3 (1 fs) 120

2 TRACTEURS "John Deere" 1010, état de neuf, 1 "bulldozer", avec "winch", 1 "Loader", aussi "float", 4485, 3e Avenue Ouest, St-Rodrigue. — Tél.: 623-1931.
49645 24-2 (1 ms) 120

VENTE, service, installations, réservoirs, pompes, boyaux, accouplements, nozzles, power take off, drive shafts, joints, équipement de lubrification et fittings alemite, car washers, washmobiles usagés sur rails en bon état. Achetons et vendons équipements usagés. R. ST-GERMAIN, Ltée. 6568, rue St-Laurent, Montréal, Québec.
50045 13-3 (1 fs) 120

Maison à vendre

RUE STE-URSULE, maison 10 unités (flats) revenu $138.00 par semaine. A vendre à termes faciles. Comptant requis $6,000. RAYMOND BELANGER, notaire, 764 Est St-Joseph, Québec. — Tél.: 523-5352.
49440 19-2 (1 ms) 127

VILLE STE-FOY, 6, 7, 8 pièces. — W. LEGARE INC., 2835, Chemin Gomin. Tél. : 653-3183 ou 653-4945.
49439 16-2 (1 ms) 127

RESIDENCE NEUVE, style colonial avec garage, 7 pièces, sous-sol préparé pour finir ,situé Bois de Boulogne, comptant discutable. Tél.: 653-2105.
49462 17-2 (1 ms) 127

QUARTIER Notre-Dame de Ste-Foy, belle résidence, 4 chambres à coucher, cuisine, dinette, salon, près école, transport, beau terrain, arbres, pelouse, $15,800. M. L. S. Charles Rouleau, courtier, Tél.: 653-9112.
49697 27-2 (1 ms) 127

DIRECTEMENT du constructeur, dans Québec, Sillery, Ste-Foy, maisons neuves ou renovées. Conditions faciles et échange possible. EUG. CHALIFOUR INC., Tél.: 681-6389.
49924 9-3 (1 ms) 127

PLAIN-PIED, 7 grandes pièces finies très moderne, construction 1ère qualité, terrain boisé. Situé 935 Avenue Toronto Ste-Foy. S'adresser ARTHUR BOUCHER, constructeur. Tél.: 681-1594.
49921 9-3 (1 ms) 127

VILLE LES SAULES, plain-pied, 6 pièces. A vendre pour cause de départ. S'adresser au propriétaire à Tél.: 527-5726.
11-3 (3 fs) 127

STS-MARTYRS, 901 Cardinal Rouleau, 6 logements, 1 libre, 3 garages, chauffé, Coin de rues. Appelez pour informations à Tél.: 653-8478.
50047 12-3 (2 fs) 127

ST-SACREMENT, Boulevard de l'Entente, face édifice des Richesses Naturelles, propriété en parfaite condition. 4 logements de cinq pièces. Bons revenus. Règlement de succession. Pour rendez-vous: M. BELANGER. Tél.: 527-1773 ou 527-7497.
50025 12-3 (2 fs) 127

BUNGALOW, 1½ étage, 26 x 32, 4 pièces, salle de bain, chauffage, eau chaude plainte, grand terrain, arbustes, possibilité finir haut, sous-sol. Paroisse ST-THOMAS D'AQUIN. Direct propriétaire. Tél.: 527-7190.
50071 13-3 (1 fs) 127

CHARLESBOURG, 8140 de Marseille, (Place Beau Site), 5 appartements plus salle familiale, construction 3 ans. Conditions faciles 30 ans. Terrain 100 x 115. Informations, jour: 529-2181, soir: 626-1359.
50089 13-3 (6 fs) 127

ENTREPRISES P.O. GIL

AUTOMOBILES

AUTOS A VENDRE

ACCESSOIRES — PIECES — REPARATION — SERVICE

Autos à vendre

CHEZ LAURENTIDE

LE PRINTEMPS EST COMMENCE
LE CHOIX EST TRES GRAND

1964 CHEVROLET
Sedan, avec radio, seulement 3,000 milles. **$2250**

1964 RAMBLER
Classic, coach, radio, 13,000 milles. **$1990**

1964 PONTIAC
"8" Hard-Top, 4 portes, power-steering, power-brakes, automatique, radio. Seulement 5,000 milles. **$3100**

1962 VOLKSWAGEN
Propre comme neuf. **$875**

1964 FORD
Station-Wagon, 6 cylindres, 13,000 milles. Garantie de char neuf. **$2100**

1960 VAUXHALL
sedan, bonne condition. **$690**

1960 PEUGEOT
Sedan, bonne condition. **$350**

1961 VOLKSWAGEN
Condition moyenne. Spécial à **$450**

1962 BUICK
Spécial, Station-Wagon, automatique, radio, Power-Steering **$1850**

1961 CONSUL
Sedan. D'une propreté rare. **$950**

1956 METROPOLITAIN
Hard-Top, seulement 29,000 milles. **$350**

1956 FORD
"6" sedan, automatique. 1er arrivé, 1er servi. **$119**

CHOIX D'UNE CENTAINE D'AUTRES VOITURES DE QUALITE

LAURENTIDE
AUTOMOBILES INC.
25, Dorchester Sud, Québec — 525-8181
CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT

13-3 (1 fs) A.V.

Achetez maintenant
VOTRE VOITURE USAGEE
pour la belle saison
Aussi choix de Wagonnettes

FORD 1963
Falcon, 4 portes, automatique
$1,695.

RENAULT 1960
4 portes
$200.

FORD 1962
Wagon, V-8, bon mécanique
$1,150.

MERCURY 1962
Vanette
$1,050.

HILLMAN 1962
Minx, 4 portes, automatique
$995.

FORD 1960
Panel
$895.

VOLKSWAGEN '59
Vanette
$350.

MOTEURS LTEE
777, Boul. Charest - Ouest — Tél. : 681-4626
DEPOSITAIRE FORD

13-3 (1 fs) A.V.

Les plus belles aubaines
en
VOITURES USAGEES
sont toujours chez
FRADET AUTO ENR.
105, Blvd HAMEL, coin Marie-Incarnation. Tél.: 681-6281
Garage : 20, rue Hermine, Québec — Tél.: 523-2828
Conditions faciles. Ouvert le soir.

49817 6-3 (s. au 27-3) A.V.

PRIX REDUITS

1964 BUICK Wild Cat	1963 BUICK H.T. 2 p.
1964 BEAUMONT 4 p.	1963 OLDSMOBILE 4 p.
1964 BUICK Spécial 4 p.	1962 CHRYSLER H.T. 2 p.
1964 ACADIAN 2 p.	1962 DODGE Station V-8
1964 PONTIAC H.T. 2 p.	1962 PONTIAC Conv.
	1963 GMC Panel

AUTRES MODELES 1951 à 1961
Jos. Bouchard Automobiles Ltée
Pontiac — Buick — Acadian — Vauxhall — G.M.C.
Boulevard Ste-Anne, Château-Richer
Tél. : 822-0571 — 527-5047 — 524-7417

50063 13-3 (1 fs) A.V.

Autos à vendre

VENTE "HI-VALUE" CAMIONS USAGES

1961 International	1961 International	1962 FORD	1964 International
4 TONNES	5 TONNES	3 TONNES	5 TONNES 10 ROUES
Dompeuse et boîte	Dompeuse et boîte	Châssis et cabine	Dompeuse et boîte
$2,500.	$3,000.	$1,975.	Garanti $9,000.

4 DEMONSTRATEURS "TRAVELALL" 1964

Excellent choix de camions dans tous les modèles.

SERVICE DE PIECES : JOUR ET NUIT — LIVRAISON : QUEBEC et BANLIEUE

INTERNATIONAL HARVESTER CO.
OF CANADA LIMITED
1300 ouest, boul. Charest — 527-2543 - 527-2544

"OK" VOUS SEREZ D'ACCORD "OK"
QU'IL N'Y A PAS DE MEILLEUR ENDROIT QU'AU CENTRE "OK"
pour l'achat
D'AUTOS USAGEES A PRIX SPECIAUX
NOUS VOUS OFFRONS
UNE GARANTIE DE 30 JOURS 50/50
PLUS LA NOUVELLE
GARANTIE GW. DE 12 MOIS

plus un droit d'échange si, pendant les premiers 7 jours de votre achat chez nous, vous n'êtes pas entièrement satisfait. Notre maison vous donne le droit de venir l'échanger pour une autre.

1963 OLDSMOBILE
Hard-Top, 2 portes, entièrement équipée, à l'état de neuf.

1961 CONSUL
Convertible, radio, recommandable comme 2ième voiture.

1964 Station-Wagon CHEVY II
4 portes, automatique, 6 cylindres.

En plus nous offrons une garantie GW. de 12 mois

CONDITION REMARQUABLE — PROPRETE IMPECCABLE
MEILLEURES CONDITIONS DE FINANCEMENT

LA PORTE AUTOMOBILES LTEE
"OK" 565, boul. Hamel — 529-4561 "OK"
"VOUS SATISFAIRE D'ABORD"

50091 13-3 (2 fs) A.V.

VOYEZ LA RAMBLER 1965
La FAMILIALE qui offre plus !

AMBASSADOR CLASSIC ET AMERICAN



N'achetez pas votre nouvelle voiture sans avoir vu et essayé la nouvelle "Rambler" chez J.-A. Bégin Ltée. Vous apprécierez le service.

Meilleure allocation d'échange

Demandez nos prix et vous constaterez que vous obtenez le meilleur chez :

J.-A. BEGIN AUTOMOBILES LTEE
ROND-POINT -- LEVIS -- 837-9363

50042 13-3 (20-3) A.V.

Réparations d'autos

A ceux que nous n'avons pas eu le plaisir de servir
NOUS VOUS INVITONS A NOUS VISITER
A VOTRE SERVICE EN TOUT TEMPS

EXPERTS EN
- Ressorts d'autos
- Camions
- Autobus
- Trailer van

Tél. RESIDENCE 837-2733

ET
- Shock Absorbers
- Air lifts
- Torsion Bars
- Coil Springs
- Ball Joints

Tél. GARAGE 837-2733

ROCK AUTO SPRING, ENR.
ROCK NADEAU, prop.
Représentant des Ressorts "McROBERT SPRINGS"
VENTE ET REPARATION
Route Trans-Canada, LAUZON, CTE LEVIS (1 mille de Lévis)

50043 (13-27-3) (10-24-4) R.A. C.L.

Autos à vendre

CHEZ TURMEL AUTOS

POUR MEILLEURE QUALITE ET BAS PRIX

63	CHEVROLET Impala	$2250.	
62	STATION-WAGON Pontiac	$1650.	
62	CHEVROLET Sedan	$1450.	
61	BUICK Electra	$1750.	
62	CHEVY II	$1250.	
58	MERCURY H.T.	$875.	
58	CHEVROLET H.T.	$750.	
57	PONTIAC Moteur neuf	$595.	

POUR L'ECONOMIE

64	AUSTIN "1100"	$1250.
63	RENAULT Comme neuf	$950.
62	ANGLIA	$750.
61	MORRIS Oxford	$775.
61	VAUXHALL	$650.
60	VAUXHALL	$550.
60	VOLKSWAGEN	$550.
61	VOLVO	$1050.

TURMEL AUTO INC.
1385, rue Dorchester-Nord - Tél.: 529-5319

50062 13-3 (mar.s. au 16-3) A.V.

Vous avez besoin d'une bonne
VOITURE USAGÉE ?
Vous aurez ce que vous cherchez
au rendez-vous de la qualité
CHEZ HUDON
1299 RUE DORCHESTER
(coin Julien)
TEL. : 525-4769

50050—13-3 (1 fs) A.V.

Le printemps est arrivé !
VENEZ VOIR NOS GRANDS SPECIAUX A CETTE OCCASION

EN SPECIAL

1965 MUSTANG, transmission au plancher, radio, etc.
1964 PLYMOUTH Fury, H.T., 2 portes, 6 cylindres, avec radio, transmission automatique, lave-vitres, chauffe-moteur, pneus blancs, grands disques de roues, lumières de reculons.
1963 RAMBLER Classic 660 - 4 portes, avec transmission automatique, radio, sièges inclinables, etc. **$1,695.**
1963 RENAULT Dauphine, 4 portes, tout équipé ..... **$ 795.**
1963 VOLKSWAGEN, tout équipé (49-151A) ..... **$1,195.**

UN CHOIX DE PLUS DE 85 AUTOS USAGEES DE TOUTES MARQUES DE 1960 à 1964
AUCUN COMPTANT
Jusqu'à 60 mois pour payer
AUTO MODERNE LIMITEE
DEPARTEMENT DES AUTOS NEUVES ET USAGEES
570, Boul. Hamel — Tél. : 529-5384
DEPARTEMENT DES AUTOS NEUVES
480-498 de la Couronne — Tél. : 529-5381

50092 13-3 (1 fs) A.V.

Accessoires d'autos

PIÈCES d'AUTOS USAGÉES
• SPECIAL: RECENTS MODELES •
(Assortiment complet)
Charlesbourg Pièces & Accessoires Ltée
265, 91e RUE est, CHARLESBOURG — MA 3-9843

49643 27-2 (13-3) A.A.

Autos à vendre

AUTOMOBILE 'Dodge' Sedan-Luxe 4 portes, 'Moteur neuf', Chromes Carrosserie. Parfaite condition. Vendra 1-3 du prix. La couleur: Blanc-Nasseau. Vendue: de préférence à un cultivateur économe. Ecrire pour informations: M.B. 1390, Chemin Ste-Foy "3" Québec 6.

49931 11-3 (1 ms) A.V.

"RAMBLER 1958" automatique, $300.00. A vendre pour cause de santé. Appelez pour informations à Tél.: le soir à 623-2428, le jour à 523-4956.

12-3 (3 fs) A.V.

1962 ANGLIA SPECIAL A $690.

1964 PARISIENNE V-8, Hard-Top, 1964 AUSTIN $1285., 1962 Station-Wagon PONTIAC, 1962 CHEVY II, $1395. 1962 ANGLIA $675., 1961 MORRIS Oxford, sedon $845., 1962 CHEVROLET sedan, 1962 VOLVO SPORT B-18 à $1575., METEOR 1956 $375., CHEVROLET 1960 automatique $1050., 1958 CHEVROLET Impala Hard-Top 2 portes $675., BUICK 1961 Electra $1950., 1959 BUICK Electra, Hard-Top, $1250., 1959 PEUGEOT $275., 1957 DODGE, Hard-Top, $275. TURMEL AUTOMOBILE, 1385, Dorchester-Nord, Québec. Tél: 529-5319.

49846 4-3 (1 ms) A.V.

Meilleures valeurs à plus bas prix
ROGER BARRÉ AUTOS
Le Centre de l'Auto et du Camion Usagés a Québec
1095 CANARDIERE
529-3331 - 529-3333

49967 10-3 (1 mer.s. au 15-3) A.V.

Autos à vendre

AUCUN comptant pour automobiles, 36 mois pour payer, 1958 à 1964, Chevrolet Pontiac, Ford, Buick, Chrysler, Plymouth Volkswagen, Vallant, Anglia, Falcon Envoy, etc. Allons chercher clients sur demande M. RACINE. Tél.: 529-4394.

49923 9-3 (1 ms) A.V.

FORD COACH 1955

Très propre, bonne condition. Pour informations s'adresser à Tél.: 863-0365.

50067 13-3 (1 fs) A.V.

AUTOMOBILE à vendre "Pontiac 1959", propre, moteur parfait état, belle opportunité, cause: de départ. Appelez pour informations à Tél.: 525-5716.

12-3 (3 fs) A.V.

VOLKSWAGEN $1755.
TOUT EQUIPE
$100. COMPTANT
PLUS TAXE DE VENTE
$15. PAR SEMAINE
JOS LAHOUD Auto Ltée
34, Dorchester
Québec, Tél.: 529-9051

48741 16-1 (1 mer.s. au 15-3) A.V.

Autos demandés

ACHETONS COMPTANT

TOUS modèles. Aussi vente, échange. BEAULE Auto. 25, 3e Avenue.

49716 1-3 (1 ms) A.D.

HUDON AUTOS

ACHETONS COMPTANT Hudon Auto Enr., 1299, Dorchester-Nord, coin Julien. Tél.: 525-4769.

49292 15-2 (1 ms) A.D.

Accessoires d'autos

PARTIES D'AUTOMOBILES neuves et usagées de toutes marques. Aussi WINCH (Grues) USAGEES. Achetons chars usagés accidents et "scrape". LUDGER FERLAND ENR., 661, 1ère AVENUE, Québec. Tél. : 524-2920.

49711 1-3 (1 ms) A.A.

ATTENTION . . . ANTI-VOL . . . automobilistes, dispositif silencieux, pratique, efficace, protégera votre voiture. Communiquez avec Québec Véhicules Moteurs, Anti-vol Regd., Ancienne-Lorette. — Tél.: 872-2301.

11-3 (3 fs) A.A.

MAURICE POIRIER

PIECES NEUVES et usagées de toutes marques d'automobiles et camions — Différentiel, transmissions, radiateur, grilles, moteurs, Hoist ruxtell. Attention spéciale au courrier. S'adresser à 589, 1ère AVENUE. Tél.: 529-0661.

49091 2-2 (mar.s. au 1-4) A.A.

M. MOTEUR ET TRANSMISSION



CHANGER pour remanufacturer ou faire réparer, toutes marques voitures. Aussi bas $2.50 par semaine. Garantie 100% 1265, St-Vallier-Ouest, Québec. — Tél.: 681-3304.

49642 26-2 (1 ms) A.A. j.n.s.

Tout espoir n'est pas interdit

MONTREAL (P.C.) — Selon S. E. Mgr André-Marie Cimichella, évêque auxiliaire de Montréal, tout espoir n'est pas interdit aux chrétiens qui "vivent anxieusement" les problèmes de la famille et du couple au 20e siècle.

"Des solutions sont en vue", a-t-il dit devant les membres de la Chambre de commerce de Montréal. Il a rappelé que la prochaine session de Vatican II se penchera sur la théologie chrétienne du mariage avec le même esprit "d'aggiormento" qui le caractérise.

Dans l'immédiat, on attend les consignes plus précises annoncées par le pape Paul VI en juin dernier. "Ces directives, a dit Mgr Cimichella, ne viseront pas à se substituer à la conscience des parents quant au nombre d'enfants qu'ils veulent se donner, mais porteront sur le choix des moyens mis en oeuvre.

"Le pape, a dit l'évêque auxiliaire de Montréal, s'est réservé la question de la moralité de l'emploi de certains produits parce que cette question ne pouvait être utilement discutée en congrégation générale au Concile".

Mgr Cimichella a ajouté que certains théologiens, dont le chanoine Louis Janssen, professeur à l'Université de Louvain, estiment que l'usage de ces nouveaux produits pourrait s'étendre à des cas où il faut régulariser le cycle féminin, protéger le temps de la lactation, guérir certaines névroses ou mettre un utérus malade au repos.

Plutôt une feuille de vigne comme emblème canadien

MONTREAL (P.C.) — M. Robert Cliche, chef québecois du Nouveau Parti démocratique, a déclaré qu'une feuille de vigne serait un symbole beaucoup plus approprié pour le Canada d'aujourd'hui, qu'une feuille d'érable.

"Tout le monde peut se rendre compte de la nudité du Canada", a-t-il dit à un congrès de nomination. "Nous avons peur d'offenser la puissance étrangère — les Etats-Unis — qui contrôle plus de la moitié de notre économie."

Le sous-marin peut-être une bouée à fuseau

MONTREAL. (P.C.). — Une bouée à fuseau, qui a pu ressembler à un sous-marin du haut des airs, est partie à la dérive il y a plusieurs jours, de sa position au site d'un navire qui a sombré dans le St-Laurent. C'est ce qu'un représentant des Transports a déclaré. La bouée, qui marquait l'endroit où le cargo Tritonica a sombré en juillet 1963, à la suite d'une collision avec le Roonagh Head, n'a pas encore été retrouvée.

Depuis lundi, la marine canadienne enquête sur un rapport d'un pilote d'avion, le capitaine Claude Laurin, qui a affirmé avoir vu ce qui a semblé être un submersible dans le St-Laurent, près de l'Ile-aux-Coudres.

Des porte-parole de la marine ont repoussé la possibilité que ce soit véritablement un sous-marin.

Formules en français au moins à Québec

OTTAWA. (P.C.). — Le député créditiste de Québec-Ouest, M. Lucien Plourde, s'est plaint aux Communes que les formules de demande d'emploi de la commission du service civil au port de Québec étaient rédigées uniquement en anglais et il a demandé au secrétaire d'Etat de faire les démarches nécessaires pour remédier à la situation.

M. Maurice Lamontagne a promis de se renseigner auprès de la commission du service civil.

Exposition des meilleures oeuvres typographiques

Typographie '64 — Une exposition des meilleures oeuvres typographiques au Canada — sera bientôt présenté au grand public de Montréal et de Toronto.

Une entente a été conclue avec les autorités du Salon du Livre de Montréal pour présenter Typographie '64 dans l'enceinte de la 7e Exposition internationale du livre français qui se tiendra cette année du 8 au 13 avril prochain. C'est la première fois que l'exposition Typographie '... est organisée dans le cadre du Salon du Livre de Montréal tenu au Palais du Commerce et dont l'assistance éventuelle pour cette année a été évaluée à 100,000 personnes.

L'exposition typographique se rendra ensuite à Toronto, où elle sera en montre du 28 avril au 24 mai 1965, au Royal Ontario Museum.

Typographie '64, jusqu'à ce jour, la sixième exposition typographique organisée conjointement par la "Society of Typographic Designers of Canada" et la Compagnie de Papier Rolland, Limitée. L'inauguration officielle en a été faite en octobre 1964, à la Galerie Nationale à Ottawa, où les autorités de l'exposition avaient proclamé les lauréats, choisis parmi les 218 participants.

Luca et Webber exposent

Yargo de Lucca, de Deux-Montagnes (Qué.) et Gordon Webber, de Montréal, exposent leurs oeuvres les plus récentes au Musée des Beaux-Arts de Montréal, dans le cadre de la série "Galerie 12". Cette exposition conjointe se terminera le 28 mars.

M. de Lucca a étudié au Staatliche Kunst Akademie, Stuttgart (Allemagne) et au Doerner Institut, Munich.

Il a exposé en Allemagne, en Suisse, au Brésil, aux Etats-Unis, en Italie et en France.

Il est représenté dans les collections permanentes de plusieurs musées d'Europe ainsi qu'au Musée d'art moderne de New York, au Guggenheim et ailleurs sur ce continent.

"La plus grande influence m'est venue de mon pays d'adoption, dit Yargo de Lucca. Bien caché derrière le masque de la réalité, je trouve de nouvelles expressions visuelles".

Gordon Webber demeure au 1162, Terrace Elgin, Montréal. Il est né le 12 mars 1909 à Sault-Ste-Marie (Ont.)

Professeur à l'Ecole d'architecture de l'université McGill, il a étudié au Ontario College of Art, au Art Students League de Toronto et au Chicago institute of Design.

Il a exposé déjà au Canada, à San Francisco, New York, Chicago, Auckland (N.-Z.) et Glasgow.

Ses oeuvres figurent dans des collections de Toronto, Montréal, Auckland et Glasgow.

Toutes ses recherches, au Canada comme aux Etats-Unis, ont été effectuées grâce à des bourses d'études.

Il dit de son style :

"Créer, par des formes et des couleurs, l'essence d'un endroit, d'un incident et dans la plupart des cas, l'aspect spatial où repose ou se meut l'objet".

Le père de Liz Taylor meurt d'une crise cardiaque

LONDRES (AFP) — Le père d'Elizabeth Taylor a été victime d'une crise cardiaque à Los Angeles. L'actrice américaine, prévenue cette nuit à Dublin où son mari Richard Burton tourne actuellement, a quitté immédiatement l'Irlande pour se rendre au chevet de son père.

A l'aérodrome de Londres, où elle a pris quelques minutes de repos avant de changer d'avion, la célèbre vedette, qui est victime depuis quelques mois d'une série d'événements fâcheux, semblait très déprimée par cette nouvelle épreuve.

"Encan de Gala"

Les Jeunes Associés du Musée des Beaux-Arts organisent cette année encore un "Encan de Gala" qui aura lieu mardi soir le 6 avril, à 21 h. (9 h.) dans la salle de conférences du Musée.

Les objets mis à l'enchère ont été gracieusement fournis par des amis du Musée et les profits de la vente serviront à l'acquisition d'oeuvres graphiques contemporaines. M. Timothy Carsley et Mlle Anne Belcourt organisent cette soirée.

Radio Sacré-Coeur
CKCV — 6.20 a.m.
CHRC — 6.45 p.m.

INTERVIEWS DE LA SEMAINE A TEMOIGNAGE
Samedi, 13 mars. — B. Dubé, s.j., et Jocelyne Sénécal. — Favorisez la vocation de vos enfants.
Lundi, 15 mars. — Abbé André Lamoureux et Soeur Anne-Dominique. — Doit-on parler du péché à l'enfant ?
Mardi, 16 mars. — Luigi d'Apollonia, s.j. — "Le Vicaire" Pie XII est-il coupable ?
Mercredi, 17 mars. — Henri-M. Guindon, S.M.M. — Avec le Seigneur, "on est sûr de son affaire".
Jeudi, 18 mars. — Marcel Clément : La religion : mon une affaire de pratique mais une affaire de vie.
Vendredi, 19 mars. — Soeur Gilbert, auxiliatrice. — D'un centre d'énergie atomique au laïcat missionnaire.
Samedi, 20 mars. — Ernest Gagnon, s.j. — D'où vient notre cléricalisme ?

DESSINATEURS
demandés immédiatement
Avons besoin de deux dessinateurs en mécanique et deux dessinateurs en structure, possédant au moins 5 ans d'expérience pratique. Il s'agit de positions permanentes. Occasion excellente d'entrer dans le service technique d'une industrie bien établie qui se développe rapidement.
Maller détails complets y compris âge, statut marital, éducation, expérience, références, etc.
Discrétion assurée. S'adresser à :
M. HERVE RIVARD,
FORANO LIMITEE
PLESSISVILLE, P.Q.

Argent à prêter
HYPOTHEQUE
Coronation Crédit
CORPORATION LIMITED
Société d'Entreprise de Crédit Inc.
529-9511
229 est, boulevard Charest
COMMERCIAL - RESIDENTIEL
48410 31-12 (s. au 24-7) 15

NOUS PRETONS JUSQU'A 100% ET PLUS
DE LA VALEUR MARCHANDE DE VOTRE MAISON, POUR LE REGLEMENT DE TOUTES VOS DETTES.
VOUS REMBOURSEZ UN MONTANT MENSUEL CONVENANT A VOS REVENUS TOUT EN PAYANT UN TAUX D'INTERET MINIMUM.
Le seul plan
DU GENRE AU CANADA
Ne s'applique pas pour l'achat ou la vente de propriétés.
Villes et Campagnes
EN CAS DE DECES, LE SOLDE DE VOTRE DETTE EST ACQUITTE.
En cas de maladie, vos paiements mensuels sont acquittés jusqu'à $5,000.,
EN CAS D'ACCIDENT, VOS PAIEMENTS MENSUELS SONT ACQUITTES TANT ET AUSSI LONGTEMPS QUE VOUS N'ETES PAS EN MESURE DE TRAVAILLER.
En cas de chômage, grève ou autres imprévus, vos paiements mensuels sont honorés pour une période de 6 mois et plus.
THIBEAULT & ASSOCIES INC.
285, St-Joseph Est — Québec, P.Q.
Tél. : 522-6464 — 623-0508
jour soir
Les plus grands courtiers en placements hypothécaires du Québec.
48641 18-1 (l.j.s. au 18-3) 15

A vendre — Divers

AUBÉ ESTAMPES
746, RACINE
QUEBEC
Tél. : 524-2783
49815 6-3 (s. au 27-3) 21

Chevaux à vendre

Toujours en main grandes quantités de chevaux, venant de l'Ontario livraison par vanne à Québec et N.-B
Achetons aussi à prix raisonnable, tous chevaux pour abattre
ALYRé LABRIE, Ltée
Pintendre, comté de Lévis
Rés. 837-9239 837-8989
Tél. : Bureau 837-7124
48651 16-1 (j.v.s. au 18-3) 55

Femmes, filles demandées
ELLE EST LA . . .
l'occasion que vous attendiez ! Un travail plaisant . . . des revenus intéressants . . . Comme représentante des produits Avon ! Territoires libres dans : St-Malo, St-Sauveur, Sillery, St-Sacrement, St-Esprit, St-Fidèle.
Tél. : 523-7706
11-3 (3 fs) 90

Première fois au Canada
COURS DE SECRETAIRE
DACTYLO-DICTAPHONISTE PAR
CORRESPONDANCE
LA SEULE ECOLE A VOUS FOURNIR LES MACHINES A LA MAISON PENDANT LE COURS.
Aucun frais supplémentaire.
IBM
ELECTRIC et DICTAPHONE
MACHINE A DICTER
Service de placement gratuit pour nos diplômées
L'ENDROIT OU VOUS DEMEUREZ N'A PAS D'IMPORTANCE
Pour informations, écrire seulement
ECOLE PROFESSIONNELLE ABC
50 Place Crémazie, suite 1201 E, Montréal 11.
49887 3-3 (1 ms) 90

Immeubles
Rue D'ASSISE —
6 logements chauffés, 1 de 6 pièces libre, prix $39,000.00.
Rue BOISCLERC —
5 revenus, rapporte 10% net, acompte $6,000.00.
Rue MAUFILS —
4 logements, 1 de 6 pièces libre, très bonne maison.
ST-PASCAL, rue Ste-Eugène —
2 logements de 5 pièces. Bonne condition.
Rue des FRANCISCAINS —
3 logements, 1 de 6 pièces et 2 de 5 pièces. Acompte $5,000.00.
Rue LOCKWELL —
3 logements de 5 pièces.
Paroisse ST-EUGENE —
9 logements, 6 de 5 pièces, 3 de 4 pièces, maison neuve, stationnement.
Rue de la REINE —
3 logements, bon prix.
STE-ODILE —
6 logements de 4 pièces modernes. Prix $43,500.00; acompte $8,000.00.
STE-FOY, Chemin St-Louis, paroisse Ste-Ursule — 2 logements de 6 pièces, 40,000 pds de terrain, prix $18,000.00.
ST-ROCH —
Salon de coiffure, équipement moderne.
ST-SAUVEUR —
restaurant, bons chiffres d'affaires, prix $4,000.00. Acompte $2,000.00.
MAURICE OUELLET, Courtier,
368, rue du Roi,
Tél. : 529-0707
13-3 (1 fs) 111

Instruments de musique
Grande Réduction
ACHETEZ MAINTENANT
Chansons—Instruments de Musique—Comptant ou mise de côté
Crédit Populaire.
Accordage et réparation de pianos
FRED TREMBLAY
448, 1ère Avenue - Tél. : 524-1090
49816 6-3 (mar.j.s. au 1-4) 115

P. GAGNE & FRERE
302, DUROCHER, QUEBEC

Choix complet d'accordéons de toutes marques "GAGNE" etc., etc., ainsi que représentant des Orgues Electriques "Electro-home" Spécialité : réparations d'accordéons de toutes sortes
Tél. : 525-8601
49814 6-3 (l.j.s. au 3-4) 115

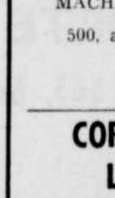
SPECIAUX
Saxophone Alto $189.95
Saxophone Tenor $249.95
Trompettes. Spécial $29.95
avec étuis

ST-CYR & FRERE
754, St-Joseph Est, Québec
Tél. : 522-1233 - 522-1234
49994 13-3 (l.mer.s. au 7-4) 115

Machinerie
PAY LOADER 1960
"Hough" 2½ verges
Pelle Unit
3/4 verge camion
International Modèle "200"
avec boite d'acier et dompeuse.
MACHINERIE MAHEUX
500, ave. St-Sacrement
683-8940
13-3 (1 fs) 120

CORDONNERIE LINGERIE
MACHINES pour poser oeillets, rivets, boutons, pression, snaps, perforation, etc., etc. Aussi crampes "Staples" de tous genres.
MONTREAL SHOE MACHINERY CO.
99 St-Vallier est
Québec. Tél. : 522-5694
50080 13-3 (1 fs) 120

Maisons à vendre
SI VOUS DEMENAGEZ A QUEBEC BIENTOT
. . . consultez-nous dès maintenant pour l'acquisition d'une
MAISON UNIFAMILIALE
MAISON A REVENUS
COMMERCES EN GENERAL
Courtage immobilier
YVES GERMAIN LTEE
321, St-Paul, Québec. Tél. : 529-8121
49990 13-3 (s. au 3-4) 127

Réparations de laveuses
BEATTY SERVICE

Réparation de laveuses Beatty, Connor Bendix Pièces pour toutes marques
QUEBEC SERVICE DE LAVEUSES INC.
213, 3e Avenue, Québec — 529-8479
49090 2-2 (mar.j.s. au 1-4) 188 A

Jules Chabot élu maire de St-Jacques-de-Leeds

M. Jules Chabot a récemment été élu maire de la localité de St-Jacques-de-Leeds, par acclamation.

Le magistrat sera secondé dans ses fonctions par M. Marcel Poulin, nouveau secrétaire-trésorier et les conseillers Philippe Gagné, Maurice Gagné, Lucien Nadeau, Bernard Cyr, Roland Pomerleau et Romain Guay.

St-Jacques-de-Leeds est située dans le comté de Mégantic.

LA TÉLÉVISION
A QUEBEC
4 CFCM-TV | 5 CKMI-TV | 11 CBVT-TV

SERVICE AUDITIF MAICO
895 Côte d'Abraham
VENTE D'APPAREILS AUDITIFS
LABORATOIRES DE REPARATIONS
BATTERIES DE TOUTES SORTES
Stationnement gratuit au garage White Rose

AUJOURD'HUI

SAMEDI

CANAL
8 h. 30 a.m.
11—Musique
9 h. 13
11—Aujourd'hui à CBVT
9 h. 15
11—Cours universitaires — Le monde nordique.
10 heures
11—Cours universitaires — Principe de science politique.
10 h. 45
11—Cours universitaires — Urbanisme.
11 h. 30
4—Mire et musique
11—Tour de terre — Les volcans.
12 heures p.m. (midi)
11—La souris verte — Maternelle.
12 h. 30
4—Nécrologie
11—Pépinot
12 h. 40
4—De tout, de tous
1 heure
4—La sieste — "Capitaine Ardent" — Mettant en vedette Renée St-Cyr, Yves Vincent et Roland Toutain. Adultes.
11—Championnat mondial de hockey amateur — Canada vs Tchécoslovaquie.
1 h. 30
5—Music
2 heures
5—World Hockey — Canada vs Czech.
3 heures
4—Grands moments du sport
11—Tire l'aiguille
11—Magazine féminin
2 h. 30
4—Invitation — "Le quatrième homme" — Mettant en vedette John Payne, Coleen Gray et Preston Foster. Film policier. Un fleuriste soupçonné de meurtre découvre le chef d'une bande. Adultes.
5—World of sport — International Curling.
11—F—MA — Questionnaire pour étudiants.
4 heures
4—Bowling
11—Les uns, les autres — Réforme en milieu paroissial.
4 h. 30
4—Film (?)
11—Images en tête — Projection du 3e film gagnant de la semaine précédente. Le magnétophone. Le montage du ruban. — Le film à l'affiche : "Farrebique", documentaire poétique de Georges Rouquier. La vie d'une famille paysanne durant les quatre saisons d'une année. Adultes et adolescents.
5 heures
4—Western
5—Dr. Who
5 h. 30
5—Buggs Bunny
6 heures
4—L'homme invisible
5—Teen Club

CANAL
6 h. 30
4—Revue sportive
11—Téléjournal
6 h. 45
4—Nouvelles.
11—Langue vivante
7 heures
4—Jeunesse d'aujourd'hui
5—The Beverly Hillbillies
11—Jeunesse oblige — Invités : Ginette Reno, Richard Proulx, Les Baronets et Normand Fréchette.
7 h. 30
5—The Untouchables
8 heures
4—Arrêtez-les
11—Thierry la Fronde
8 h. 30
4—A la brunante — "Le vrai coupable" — Mettant en vedette Raymond Souplex, Philippe Lemaire et Jean Dary. Drame social et policier. Le problème de l'avortement. Adultes.
5—NHL Hockey — Détroit at Montréal
11—La soirée du hockey — Détroit à Montréal
10 h. 10
4—Les nouvelles
10 h. 15
5—Juliette
11—Votre choix — Réal Caouette et ses invités : Aimé Major, Les Jérolas et Jacqueline Lemay.
10 h. 20
4—Nouvelles sportives
10 h. 30
4—Adagio — "Massacre à Fort Apache" — Mettant en vedette John Payne, Henry Fonda et Shirley Temple. Adultes et adolescents.
10 h. 44
5—Time Out for Sports
11—Téléjournal
10 h. 59
11—Supplément regional
11 heures
5—CBC-TV News
11—Nouvelles sportives
11 h. 08
5—Penthouse 5 : "Apache"
11 h. 15
11—Cinéma — "La rivière des massacres" — Western, avec Guy Madison et Rory Calhoun. L'amitié de trois officiers qui participent à la lutte contre les Indiens est troublée par l'arrivée d'une femme. Adultes.
12 heures a.m. (minuit)
4—Fin des émissions
12 h. 40
5—Sign Off
1 heure
11—Fin des émissions

DEMAIN

DIMANCHE

CANAL **8 h. 30 a.m.**
11—Musique
9 h. 13
11—Aujourd'hui à CBVT
9 h. 15
11—Cours universitaires — Cytogénétique.
10 heures
11—Cours universitaires — Le roman canadien-français au 20e siècle.
10 h. 30
4—Musique
5—Music
10 h. 45
11—Cours universitaires — Histoire de l'art.
10 h. 55
4—Horaire commenté
11 heures
4—La catéchèse
5—Church Service — St. James (R.C.)
11 h. 30
4—Long métrage — "Les disparus de St-Agil" — Mettant en vedette Michel Simon, Eric Von Stroheim et Aimé Clariond. Tous.
11—Le jour du Seigneur
12 h. 30 p.m.
5—Music
11—Le professeur Guillemin — "Châteaubriand".
1 heure
4—Symphonie de Boston
5—Sacred Heart Program
11—Récital
1 h. 15
5—The Living Word
1 h. 30
5—Country Calendar
11—Les travaux et les jours — La reconnaissance syndicale pour l'U.C.C., avec Gustave Larocque et Camille Moreau. L'actualité agricole. La taille des arbres fruitiers.
2 heures
4—La sieste — "Coupable" — Mettant en vedette André Le Gall, Raymond Pellegrin et Arlette Accard. Les remords de l'homme qui a trahi la confiance de son ami à la grandeur d'âme. Adultes.
5—French for Love
11—Ivanhoe
2 h. 30
5—The Valiant Years
11—Magazine international des jeunes
3 heures
5—Heritage
11—Championnat mondial de hockey amateur — Canada vs Etats-Unis.
3 h. 27
5—CBC-TV News
3 h. 30
4—L'heure des quilles
5—Wonderful World of Golf
4 heures
11—Cinéma 65
4 h. 30
4—Images de France
5—Wild Kingdom
11—Les 50 visages de l'Amérique — Les Etats-Unis: la Virginie.
4 h. 45
4—Surboum — Jeunesse en studio
4 h. 55
5—Profile

CANAL **5 heures**
5—The Nature of Things
11—A l'heure du Concile — Le Centre de formation interculturel de Pétropolis, au Brésil. Invités : le R. P. Vogel et le R. Soeur Marie de Saint-Etienne.
5 h. 30
5—Cine Club presents Charlie Chaplin
11—L'heure des quilles
5 h. 45
4—Ralliement des créditistes
6 heures
4—Nouvelles
5—Espionage
6 h. 10
4—Nouvelles sportives
6 h. 15
4—Québec en marche — Parti libéral
6 h. 30
4—Jeunes talents Catelli
11—Caméra 65
7 heures
4—Cinéma de Paris — "Huk" ou "L'Armanda sauvage" — Mettant en vedette George Montgomery, Mona Freeman et John Baer. Inspirés de faits réellement vécus aux Philippines par un colon américain. Adultes.
5—Patty Duke
11—Robin des Bois
7 h. 30
5—Flashback
11—Les intrépides
8 heures
5—Ed Sullivan
8 h. 30
4—Qui dit vrai ?
11—Les insolences d'une caméra
9 heures
4—Perry Mason — Aventures d'un avocat aux prises avec le crime.
5—Bonanza
11—Le théléthéâtre — "Le marin d'Athènes", de Réal Benoit, avec Gérard Poirier, Michèle Rossignol, Françoise Faucher, Lucie de Vienne, Maris-Josée Longchamps Paul Hébert et Christian Benoit.
10 heures
4—Aventures dans les îles avec le capitaine Troy et son bateau.
5—Seven Days
10 h. 36
11—Téléjournal
10 h. 51
11—Nouvelles sportives
11 heures
4—Nouvelles et météo
5—CBC-TV News
11 h. 06
11—Cartes sur table
11 h. 09
5—Sign Off
11 h. 10
4—Nouvelles sportives
11 h. 15
4—Fin des émissions
11 h. 30
11—L'art et les hommes "Réflexions sur la sculpture d'aujourd'hui, avec Alicia Penalba". Une émission de J.-Marie Drot.
12 h. 15 a.m.
11—Théâtre chez soi
12 h. 45
11—Fin des émissions

LUNDI

CANAL **9 h. 30 a.m.**
5—Music
9 h. 58
5—Opening
10 heures
5—Canadian Schools
11—Musique
10 h. 39
5—Across Canada
10 h. 58
11—Aujourd'hui à CBVT
11 heures
4—Musique
5—Friendly Giant
11—Long métrage — "Pour une nuit d'amour" drame, avec Odette Joyeux et Jacques Castelot. Une femme profite de l'amour qu'elle inspire à un pauvre innocent pour lui demander un ignoble service. A rejeter.
11 h. 15
5—Chez Hélène
11 h. 30
5—Butternut Square
11 h. 50
5—CBC-TV News
12 heures p.m. (midi)
4—Dessins animés
12 h. 15
4—Les nouvelles
12 h. 25
4—Les nouvelles sportives
12 h. 30
4—Nécrologie
12 h. 40
4—De tout, de tous
12 h. 55
11—Téléjournal
1 heure
4—Palmarès
11—Long métrage — "Sois belle et tais-toi", comédie policière, avec Henri Vidal, Mylène Demongeot et Darry Cowl. Une jeune fille, évadée d'une maison de rééducation, a épousé un jeune policier. Partagée entre d'anciens compagnons et son mari, elle aide à la capture de bandits. Adultes, avec réserves.
1 h. 45
4—Cinéroman — "Les Mordus"
2 heures
4—Féminité
2 h. 30
4—La sieste — "Les carottes sont cuites" — Mettant en vedette Jane Sourza, Raymond Souplex et Lucien Barou. Comédie facile. Manifestation d'amitié et d'entraide des enfants. Adultes et adolescents.
5—Music
2 h. 55
5—Opening
3 heures
5—Moment of Truth
11—Marie-Eve vous suggère . . .
3 h. 15
11—Des goûts et des couleurs — Décoration intérieure.
3 h. 30
5—Take Thirty
11—Miroir d'Eve — La femme à travers le monde — La Thaïlande.
4 heures
4—Capitaine Bonhomme
5—As the World Turns
11—Bobino
4 h. 30
5—Razzle Dazzle
11—La boite à surprise
5 heures
4—Télé-Popeye
5—World of Nature
11—Les enquêtes Jobidon — "Cinq à zéro". Stan est engagé comme assistant-entraîneur d'une équipe de hockey afin de surveiller les joueurs.
5 h. 30
5—Sir Lancelot — Histoire de cape et d'épées.
5—Music Hop
11—Atome et Galaxies

ciné BULLETIN

Voir "Valeur morale des films" chaque vendredi
COTES MORALES ET HORAIRES

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive Sud.

La classification morale est établie sur les films par l'Office catholique national des techniques de diffusion.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme, si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

T — TOUS : Films visibles par tous, y compris les enfants.
AA — ADULTES et ADOLESCENTS : Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).
A — ADULTES : Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes.
AR — ADULTES AVEC RESERVES : Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage.
D — A DECONSEILLER : Film dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.
P — A PROSCRIRE : Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

BIENVILLE. — Les hors-la-loi (A) à 7.00. South Pacific (AR) à née pour enfants à 2.00. Dimanche, matinée régulière à 1.30.

CAPITOL. — The Pleasure Seekers (AR) à 2.35, 6.00, 9.25. Man In The Middle (AR) à 1.00, 4.25, 7.50. Fin à 11.15. Samedi matin: Macbeth (AA) à 10.00.

CANARDIERE. — Sables brûlants (A) à 2.00, 5.05, 8.05. Médecin pour femmes (AR) à 12.40, 3.45, 6.40, 9.20. Fin à 11.15 hres. (3e semaine).

CARTIER. — Nouvelles à 2.35, 8.08. Ce monde infâme (D) à 2.42, 5.23, 8.15. A venir à 3.47, 9.20. Gibraltar (AR) à 1.00, 3.53, 6.33, 9.26. Fin à 11.01 hres.

CINEAC. — Le rendez-vous de septembre (AR) à 1.30, 5.00, 9.10. Court métrage à 6.50. Le dernier de la liste (AA) à 3.22, 7.20. Fin à 11.00 hres.

CLASSIC. — Sujet court à 1.20, 5.15, 9.15. Un homme doit mourir (AA) à 1.40, 5.40, 9.35. Les filles de l'air (A) à 3.25, 7.30. Fin à 11.10 hres.

EMPIRE. — Mondo Cane (D) à 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20 hres. Annonces et sujets courts à 1.00, 3.00 5.00, 7.00, 9.00 hres. Fin à 11.00 hres. (3e semaine).

IMPERIAL. — Sujet court à 1.00, 6.07. Le village des damnés (A) à 1.17, 6.24. Hurler de peur (A) à 2.38, 7.45. Le bal des adieux (A) à 3.58, 9.05. Fin à 11.14.

LAIRET. — Gibraltar (AR) à 1.00, 3.53, 6.33, 9.26. Nouvelles à 2.35, 8.08. Ce monde infâme (D) à 2.42, 5.28, 8.15. A venir à 3.47, 9.20 hres.

LAURIER. — South Pacific (AR) à 3.00, 8.45. Nouvelles à 2.45, 8.30. Les hors-la-loi (A) à 1.15, 7.00. Fin à 11.15. Dimanche: Soutl. Pacific à 12.45, 5.00, 9.15. Nouvelles à 3.10, 8.55. Les hors-la-loi à 3.30, 7.25. Fin à 11.40.

LEVIS. — Jack, le tueur des géants (AA) à 6.00, 9.15. Nouvelles à 7.30. Millionnaire de cinq sous (AA) à 7.45. Samedi, matinée pour adultes à 1.30.

LIDO. — Samedi, matinée pour enfants à 1.30. D'où viens-tu Johnny ? (AA) à 6.00, 9.36. Nous irons à Deauville (A) à 7.53. Dimanche: Nous irons à Deauville à 1.10, 4.36, 7.53. D'où viens-tu Johnny ? à 2.53, 6.00 et 9.21 hres.

PARIS. — Le prix de la luxure (D) à 12.05, 3.20, 6.30, 9.55. Accusé, levez-vous (AR) à 1.35, 4.55, 8.25. Actualités à 3.15 et 8.15 hres. (2e semaine).

PIGALLE. — La foire aux illusions (A) à 2.35, 6.25 et 10.05. L'inspecteur (AA) à 12.45, 4.35, 8.15. Actualités à 12.35, 4.26, 8.05.

PRINCESSE. — Sujet court à 1.00, 6.54. Doux oiseau de jeunesse (AR) à 1.25, 7.19. Le héros d'Iwo-Jima (A) à 3.29, 9.23. Espionnage à Hong-Kong (D) à 5.16. Fin à 11.10 hres.

RIALTO. — Les filles de l'air (A) à 12.45, 4.20, 7.40. Nouvelles et annonces à 2.30, 9.30. Un homme doit mourir (AA) à 2.45, 6.05, 9.40. Fin à 11.15 hres.

SILLERY. — 20,000 lieues sous les mers (T) à 7.30. Le sport favori de l'homme (A) à 9.43. Fin à 11.30 hres. Dimanche: 20,000 lieues sous les mers à 3.27, 7.26. Le sport favori de l'homme à 1.15, 5.27, 9.39. Fin à 11.30. Samedi, matinée pour enfants à 2.00: Branle-bas au Casino (AA).

ST-ROMUALD. — La bonne soupe (D) à 1.30, 6.00, 9.45. L'homme sans visage (?) à 3.15, 7.45. Samedi, matinée pour enfants: La plus grande aventure de Tarzan (A) et Escadrille Panthère (AA).

STUDIO 8. — Relâche jusqu'en mai.
VICTORIA. — Sujet court à 1.15, 5.10, 9.05. Les filles de l'air (A) à 1.35, 5.30, 9.35. Un homme doit mourir (AA) à 3.25, 7.30. Fin à 11.25 hres.

AU PALAIS MONTCALM
20, 21 mars, matinées et soirées
LES BEAUX DIMANCHES
La nouvelle pièce de Marcel Dubé
avec
Jean DUCEPPE - Marjolaine HEBERT — Yves LETOURNEAU - Denise PELLETIER - Richard MARTIN - Andrée LACHAPELLE - Jeannine SUTTO - Pierre ROUCHER - Claude PREFONTAINE - Michelle ROSSIGNOL - Roger GARCEAU.
Pièce en 3 actes et 2 tableaux. Mise en scène: Louis-Georges Carrier. Décors et éclairage: Jean-Claude Rinfret. Costume: Richard Laurin.
Billets en vente au guichet
MATINEES: Orch. $2.50 — $2.00; Balc. $2.50 - $2.00 - $1.50 - $1.00.
SOIREES: Orch. $3.00 - $2.75 - $2.50; Balc. $3.00 - $2.75 - $2.00 - $1.50.
Pendant cinq semaines, à la Comédie Canadienne, devant des salles combles.

AU PALAIS MONTCALM
JEUDI, 18 MARS, 8 h. 30 P.M.

★ FERNAND GIGNAC
MONSIEUR RADIO - T.V.
Billets en vente au guichet
Orch.: $3.00 - $2.50
Balc. : $3.00 - $2.00 - $1.50
Commandes postales acceptées

"UN GOÛT DE MIEL"
de
Shelagh De Laney
Théâtre de L'ESTOC
9 rue St-Louis
Réservation: 523-9740
Tous les jours jusqu'au 3 avril à 8h.30

THEATRE DU RIDEAU VERT
UNE création canadienne
UNE MAISON... UN JOUR...
de Françoise Loranger
Le grand succès de la saison. Tout Montréal en parle. Présentée au Théâtre Capitol, samedi le 20 mars, matinée et soirée.
Matinée : $0.75 à $2.00
Soirée : $1.50 à $3.00

CE SOIR A 8h. 30
LE CHANSONNIER
Sylvain LELIEVRE
CENTRE CULTUREL ST-JEAN-EUDES
1390, 8e AVENUE
$2.00 - $1.50 - Balcon: $1.00 - Rés.: 529-8927

L'Orchestre Symphonique de Québec
Septième Concert Saison 1964-1965

PALAIS MONTCALM —LUNDI SOIR
Chef d'orchestre
ROLAND LEDUC
Soliste :
OLIVER BUSWELL IV
violoniste
• BEETHOVEN • MENDELSSOHN • FAURE • De FALLA
BILLETS: 978 rue St-Jean, suite 107, Québec 4 — Tél.: 525-8405
ou 525-6046 ou au Palais Montcalm avant le concert.

BRIDGE CONTRAT

Par Louisette-F. PARADIS Maitre Br.

SAMEDI, LE 13 MARS

UN "SACRIFICE" QUI A FAIT DES . . . PETITS

Cette donne est sans doute une de celle qu'on voit réapparaître le plus souvent dans les diverses chroniques de bridge. Un bridgeur a simplement raconté qu'il avait joué ce coup au cours d'une partie libre et qu'il l'avait réussi ! Cet exploit est d'autant plus invraisemblable, même avec la plus extraordinaire des coïncidences, que le coup est déjà difficile quand on voit toutes les mains. Seul un grand champion, pourrait sans doute réussir ce petit chelem à cartes cachées, surtout si son adversaire de droite a ouvert de 5 Trèfles.

ANNONCES : Est donneur, personne vulnérable.

EST	SUD
5 ♣	Passe
Passe	5 ♥
OUEST	**NORD**
Passe	Contre
Passe	6 ♥

Comment Sud doit-il jouer après l'entame à Pique pour réussir le PETIT CHELEM A COEUR quelle que soit la défense ?

POUR EVITER LA COUPE MORTELLE :

Après la seconde levée, Sud (qui a vu en Est deux absences) sait qu'Ouest ne peut avoir plus de 2 cartes à Carreau. D'autre part, il est indispensable d'affranchir un petit Carreau du mort et il est donc nécessaire qu'Est n'ait plus de quatre Carreaux, ce qui était le cas. Comment dans ces conditions, "libérer" un Carreau (en coupant deux fois) sans se faire surcouper. Cela semble impossible et pourtant il y a un moyen très ingénieux : Sud doit JOUER LA DAME DE TREFLE et DEFAUSSER UN CARREAU de sa main (perdante sur perdante) !

Après ce sacrifice, le coup n'offre plus de difficultés. Sud coupe le retour à Trèfles, monte au mort avec le Roi de Carreau, coupe un Carreau (sur lequel Ouest est obligé de fournir), fait tomber les deux derniers atouts d'Ouest et COUPE UNE SECONDE FOIS CARREAU SANS RISQUE D'ETRE DUR-COUPE. L'As de Pique sert enfin de reprise de main pour utiliser les deux Carreaux maitres du mort.

Avouons que si le coup est fort joli, il n'était pas facile à trouver à la table . . .

CHEZ LES DAMES
25 FEVRIER

NORD-SUD

1) Mmes L. Arsenault et E. Huard, 2) Mmes J.-G. Dufour et J.-H. Dufour, 3) Mmes E.-B. Banville et A. Nadeau.

EST-OUEST

1) Mmes H. Croteau et C. Goodman, 2) Mmes O. Paquet et L. Tardif, 3) Mmes A. Baker et N. Rousseau.

A l'Union Commerciale

8 Mars

1) MM. N. Duchesne et J. Hazel, 2) Mme J. Hazel et H.-P. Laliberté, 3) M. et Mme H. Maheu, 4) MM. A. et J. Laliberté, 5) Mlles J. Bouret et C. Goodman.

AVIS

S.V.P. ne pas oublier que le 22 Mars prochain, il y aura à la salle de l'Union Commerciale un tournoi de Bridge-Duplicate MIXTE, à 8 heures.

AUTRE AVIS

On me prie de vous annoncer que les séances de bridge au Cercle Laval Montmorency ne reprendront que l'automne prochain.

Le Club de Bridge Duplicata St-Hyacinthe-Beloeil, vous invite à son Tournoi de Championnat "paires libres" pour le trophée La Pommerie Mont St-Hilaire Inc. Dimanche le 21 mars 1965 en la magnifique salle du Club de Golf Beloeil.

1ère séance à 1 h. 30 p.m.; 2e séance à 7 h. 30 p.m., précises, points de maitres et nombreux prix.

Le souper sera servi à ceux qui le désirent.

Directeur du Tournoi : M. Laurier Sauvé.

$1.25 par séance.

Louisette-F. PARADIS.

MOTS CROISES

PROBLEME No 46

HORIZONTAL

1—Araignée de Madagascar — Amuser, récréer.
2—Perroquet — Coup de dés qui amène deux as au trictrac.
3—Liquide — Doux, bienveillant — Petit de l'âne.
4—Planète — Préfixe.
5—Lettre grecque — Division du compas — — Pointe de terre qui s'avance dans la mer — Symbole chimique.
6—Partie la plus fine de la laine cardée — Monnaie espagnole.
7—Qui fleurit pendant l'hiver (Bot) — Humiliation, déshonneur.
8—Du verbe être — Adj. possessif — Graminée.
9—Terme de civilité et d'amitié quand on se quitte — Qui concerne l'homme.
10—Espèce de gnome chez les peuples scandinaves — Fine, adroite.
11—Interjection — Légumineuse — Brillant, éclatant — Conjugaison.
12—Cyclade — Punaise vivant sur l'eau appelée araignée de mer.
13—Qui n'est pas complet — Fixé par le destin — Epouse d'Abraham.
14—Qui n'a pas d'occupation — Calme, paisible.
15—Faire usage d'une chose pour la première fois — Petite trompe rustique.

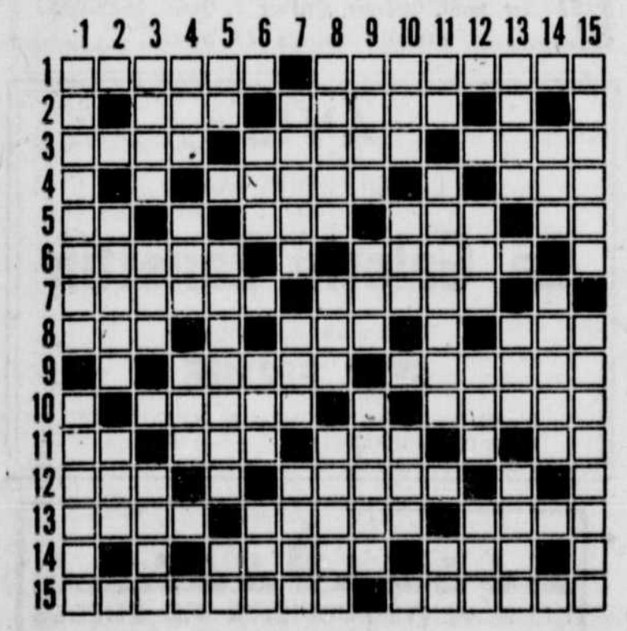
VERTICAL

1—Qui a les pennes rompues — Ile de la mer Egée.
2—Inflammation de l'oreille — Instrument pour enfoncer les pavés.
3—Désagréable à la vue — Grain du chapelet — Prénom masculin.
4—Adresse — Du verbe rire — Mesure agraire.
5—Symbole chimique — Grande mandoline en usage jusqu'au XVIIIe siècle — Pronom indéfini.
6—Grande ouverte — Pronom personnel — Cessation, interruption.
7—Petit wagonnet — Semblable — Récipient de forme variable.
8—Dépourvu, privé de; — Interjection — Habiller.
9—Déesse des Egyptiens — Donation entre vifs — En Orient riz au gras.
10—Instrument pour nettoyer le grain — Préfixe — Tranchant d'un instrument.
11—En les — Lieu élevé — Préfixe.
12—Prairie — Changement dans le plumage — Saur.
13—Fleuve de Laponie — Qui a peu de hauteur — Vaniteux.
14—Jamais (Vx) — Soutirée.
15—Assurer un revenu à; — Qui abat les forces, l'énergie.

Procurez-vous à la Librairie de L'ACTION la Clef des Mots Croisés par F. J. F. — Prix : $0.35

SOLUTION DU PROBLEME No 45

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	S	I	T	T	E	L	E	■	G	R	I	E	G	■	
2	A	N	E	E	■	A	I	R	U	R	E	■	C	E	P
3	O	R	T	■	A	M	E	S	■	I	N	I	O	N	
4	N	I	■	B	R	I	N	■	E	S	T	■	S	O	N
5	E	■	C	A	M	E	■	D	I	R	A	■	Y		
6	■	P	O	S	E	■	C	E	S	■	E	N	T	E	R
7	G	E	N	E	■	L	I	T	■	D	T	■	F	A	
8	E	N	E	■	R	E	L	E	V	E	R	■	S	A	I
9	L	U	■	A	■	A	■	N	O	S	■	H	U	I	S
10	E	L	O	G	E	■	P	I	S	■	G	A	I	N	■
11	■	T	■	A	M	E	■	R	■	L	A	I	E	■	L
12	V	I	E	■	I	L	S	■	T	O	U	R	■	B	A
13	■	E	M	U	L	E	■	P	O	U	R	■	V	R	I
14	A	M	I	■	I	V	R	A	I	E	■	A	N	I	S
15	■	E	R	N	E	E	■	S	T	R	O	B	I	L	E



LES ECHECS

NOUVELLES BREVES

— Los Angeles. La fondation Piatigorsky annonce un autre tournoi de maitres internationaux pour l'été prochain.

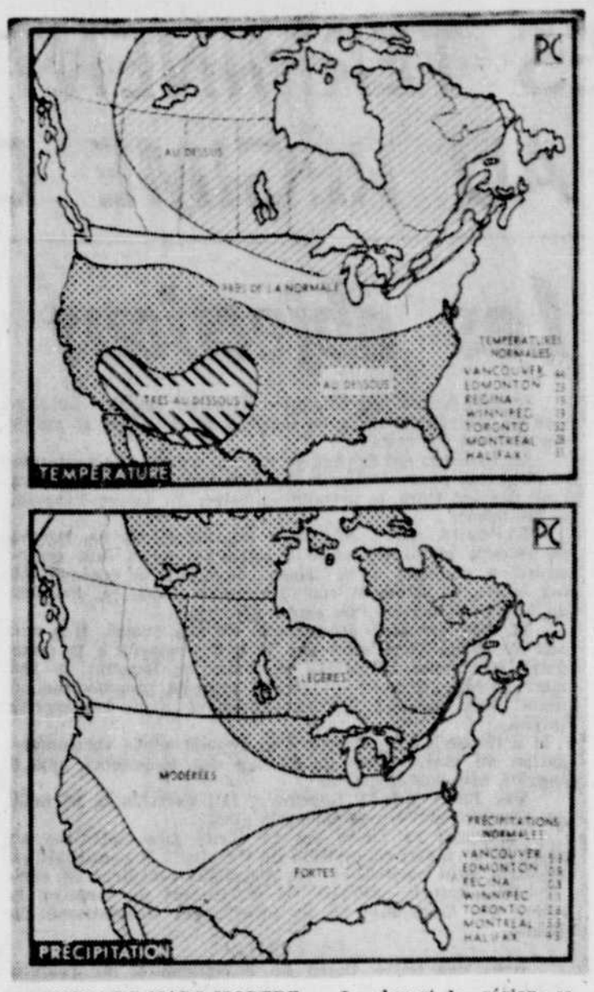
—Londres. Le tournoi des jeunes, organisé au cours des vacances de Noël, a réuni 320 participants représentant 110 écoles et 22 universités. Les joueurs étaient groupés en cinq classes, moins de 21, 18, 16, 14 et 12 ans.

— Montréal. Au tournoi pour le championnat de la ville, L. Witt, membre de l'équipe du Canada aux dernières Olympiades, est premier avec six gains sans défaite. Jules Thérien est en seconde place avec cinq gains et une défaite.

— Québec. Serge Lacroix (5½-1½) a repris la tête du tournoi classe A en gagnant en 7e ronde contre Jeannot Girard. Suivent dans le classement : Marcel Dion (xx) 4-1, Claude Fleury (x) 4-2, P.-H. Nadeau (xxx) 3½-½, et Jules Beaulieu (xx) 3-2. Les parties ajournées ou retardées sont indiquées par un x.

P. H. NADEAU

N.120365



● **MOIS DE MARS MODERE. — La plupart des régions canadiennes jouiront de températures au-dessus de la normale durant le mois de mars alors qu'aux Etats-Unis, ce sera le contraire, comme l'indiquent les prévisions de 30 jours du Bureau météorologique des Etats-Unis. Quant à la précipitation, elle sera légère dans le centre du pays et modérée dans les Maritimes et dans la région des Rocheuses. Ces prévisions ne sont cependant pas infaillibles et des changements sont susceptibles de se produire. (Graphique P.C.).**

Rapport Laurendeau-Dunton

Signal d'alarme pour réveiller les anglophones qui dorment en plein milieu de la crise

MONTREAL — (P.C.) — Le père Richard Arès, S. J., a déclaré devant les délégués des sections de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal réunis en journée d'étude que le rapport préliminaire de la commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme est un signal d'alarme.

Dans un exposé sur le rapport préliminaire de la commission Laurendeau-Dunton, le père Arès a déclaré que ce document est brutal, courageux, propre à réveiller les anglophones qui dorment en plein milieu de crise.

Quant à savoir si ce tocsin d'alerte sera entendu, le père Arès pense que ce sera le cas pour certaines élites, mais que "ce sera plus difficile de convertir la mentalité de 12 millions d'anglophones, de les convaincre de donner justice aux minorités francophones par exemple, d'admettre un statut spécial pour le Québec".

Le conférencier a noté que les commissaires sont plus sévères pour les anglophones que pour les francophones, qu'ils traitent plus durement les anglophones qui dorment que les séparatistes québecois.

"Le point de vue canadien-français, dit-il, a été fortement exposé. Les cinq commissaires anglophones ont fait montre de courage et de lucidité pour signer un rapport qui expose avec tant de brutalité l'état de crise. Que cette crise soit décrite, avec tant d'acquité, dans un rapport officiel du gouvernement central est énorme : si les anglophones ne se réveillent pas aux réalités canadiennes d'aujourd'hui, ce sera vraiment de leur faute".

Le rapport, selon le père Arès, met deux faits en lumière : les Canadiens français sont mécontents de la Confédération et les Canadiens anglais sont, soit satisfaits, soit indifférents.

"Les commissaires ont trouvé ce que Lord Durham a trouvé en 1838 : deux nations en conflit au sein d'un même Etat, a-t-il dit".

ONZE COMMISSIONS D'ETUDES POUR LE CONGRES DE L'U.N.

Par Roger Bruneau

Onze commissions d'étude ont été formés par les organisateurs du congrès de l'Union nationale qui se tiendra les 19, 20 et 21 mars prochain, à l'hôtel Reine Elisabeth à Montréal.

Ces commissions, qui siègeront intensivement durant les assises du parti, sont les suivantes: Constitution; Education; Les Loisirs, culturel et sportif; l'avenir économique du Québec a) économie urbaine b) économie rurale; Travail; Sécurité sociale; Structure du parti; Loi électorale; Justice et liberté civiles; commission des délégués d'expression anglaise et commission des groupes ethniques.

L'enregistrement des délégués se fera au cours de l'après-midi du 19 mars et la séance d'ouverture se déroulera à 8 hres 30 le soir, sous la présidence de M. Daniel Johnson, chef du Parti.

Le programme de la journée du samedi 20 mars comprendra, à 9 hres le matin, une assemblée plénière; séances des commissions d'étude à 10 hres, déjeuner-causerie à midi trente; séances des commissions d'étude à deux heures l'après-midi.

Le dimanche 21 mars, il y aura Assemblée générale à 8 hres 30 le matin et banquet de clôture à 12 hres 30 p.m.

On attend plus de 1,500 délégués à ce congrès.

Le programme ne prévoit pas d'élection pour un chef de parti, puisqu'il ne s'agit pas de ce qu'il est convenu d'appeler "une convention" qui se caractérise par la mise en candidature pour le choix d'un chef de parti.

Mort de madame veuve J.-A. Côté

Mme Vve J.-A. Côté, née Eva Blouin, est décédée à l'hôpital St-François d'Assise, à l'âge de 69 ans et 7 mois. Elle était domiciliée au 1235, 4e Avenue, à St-Fidèle.

Elle laisse dans le deuil son fils et ses filles, ses gendres et sa belle-fille : M. et Mme Robert Côté (Bernadette Bélanger), M. et Mme François Blais (Thérèse Côté), M. et Mme J.-Claude Vaudreuil (Yolande Côté); ses petits-enfants, Lise, Jacques, Luc et Chantale Blais; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, MM. et Mmes François Blouin (Léopoldine Laverdière), Arthur Larochelle (Marie-Louise Blouin), Mme Vve Napoléon Blouin (Marie Chabot), la R. S. Saint-Jean-de-Verceille (Marie-Anna Côté), des Srs de la Congrégation Notre-Dame, à Terrebonne, MM. et Mmes Alfred Bilodeau (Yvonne Côté), Philippe Côté (Emilienne Leclerc), MM. et Mmes Henri Dion et Arthur Laflamme, MM. et Mmes Alfred Bolduc (Marie Bilodeau), Eugène Labranche (Philomène Bolduc), Napoléon Marceau (Diana Bolduc), Cléophas Bilodeau (Auxilia Bolduc).

Les funérailles auront lieu lundi, à St-Fidèle. Les restes mortels sont exposés aux salons funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue.

Mort du cardinal Clemente Micara

Cité du aVtican (AFP) — Le cardinal Clemente Micara, pro-vicaire de Rome, est décédé, à l'âge de 86 ans. Il était malade depuis plusieurs mois.

Le cardinal Micara était né à Franscati, le 24 décembre 1879. Il fit ses études au collège Capranica et à l'université pontificale grégorienne, d'où il sortit diplômé en théologie, philosophie et droit canique. Ordonné en 1902, il devint rédacteur à la secrétairerie d'Etat jusqu'à son départ comme secrétaire pour la nonciature de Buenos Aires. Il fut en 1920 nonce en Tchécoslovaquie et en 1923 en Belgique.

Pie XII le fit cardinal en 1946.

SERVICE ANNIVERSAIRE



Le service anniversaire de M. J.-Albert Vézina, époux de dame Irène Mathieu, aura lieu samedi le 20 mars, à 9 heures, en l'église des Sts-Martyrs-Canadiens. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Décès de monsieur et madame Jean-Marc Thibault

VILLE LASALLE (Montréal) — Le 1er mars 1965, sont décédés accidentellement dans l'explosion de Ville Lasalle, M. Jean-Marc Thibault, et son épouse (née Lucienne de Carufel), âgés respectivement de 42 et 52 ans, demeurant à 0365, rue Bergevin.

Ils laissent dans le deuil leurs frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : le Rév. Père Lucien de Carufel, Jésuite missionnaire au Brésil, Paul-Emile de Carufel (St-Vallier, Bellechasse), Armand de Carufel (Montréal), Mme William Ramsay (Marie-Eva de Carufel), Port-Alberni, B.C., Mme Maurice Guay (Jacqueline Thibault), de Lauzon, Mme Paul-Emile de Carufel (Aldéa Maurice), de St-Vallier, Bellechasse, William Ramsay (Port - Alberni, B.C.), Maurice Guay (Lauzon).

Leurs neveux et nièces : M. et Mme Georges Roy (Lili-Anne de Carufel), de Québec, Margaret-Ann et Norman Ramsay, de Port-Alberni, B.C., et leur petit-neveu François Roy, Québec.

Cousins et cousines : M. et Mme Jules Paquin, Mme Juliette Paquin-Langlois, de Maskinongé, M. et Mme Arthur Clément, M. et Mme Ephrem Béchard, M. et Mme Albert Pichette, Mlle Marguerite de Carufel, Rév. Srs Marie-Madeleine, Marie-Amanda, des Soeurs Jésus-Marie, Rév. Sr Jules-Armand, des Soeurs Sts-Noms de Jésus-Marie, tous de Montréal, M. Ed. de Carufel, Mlle Florence de Carufel, de Louiseville, Mme Hardy Rousseau, de Baie-des-Sables, Matane, M. et Mme André Parizeau, M. et Mme Romuald Roy, M. et Mme J.-P. Pelletier, tous de Montréal.

Les funérailles ont eu lieu jeudi, en l'église Ste-Catherine-Laboure, et l'inhumation au cimetière de Côte-des-Neiges.

Mort de mademoiselle Noémie Thivierge

Mlle Noémie Thivierge, fille de feus Capitaine et Mme Napoleon Thivierge, est décédée le 12 mars 1965 à Lévis à l'âge de 88 ans. Elle demeurait à Lévis.

Elle laisse dans le deuil: ses belles-soeurs: Mme Lorenzo Thivierge de Québec; Mme Philippe Thivierge de Québec.

Ses neveux et nièces: Mère St-Eléonore des Soeurs Jésus Marie de St-Michel de Bellechasse; Mlle Gertrude Lecours de Lévis; M. Mme Jules Roy de Québec; M. Mme Jean-Louis Nadeau de Lévis; M. Mme Antoine Blanchet de Ste-Justine; M. Mme Conrad Charbonneau de Forestville; M. Mme Marcel Thivierge de Lévis; M. Mme Jean-Paul Thivierge de Québec; M. Mme Guy Thivierge de Québec; Mlles Fernande, Lucille, Irène et Françoise Thivierge de Québec.

Les funérailles auront lieu lundi à 9 heures en l'église Notre-Dame et l'inhumation se fera au cimetière Mont-Marie.

La dépouille mortelle est exposée à sa résidence 2 rue St-Julien à Lévis.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Claude Marcoux Ltée de St-Romuald.

Décès de Mme Vve J.-A. Bonvouloir

Mme Marie-Louise Bernard, épouse en premières noces de feu M. Romulus Cossette et en secondes noces de feu M. J.-Adolphe Bonvouloir est décédée le 11 mars 1965, à l'âge de 80 ans. Elle demeurait au 845, rue Belvédère.

Mme Bonvouloir laisse dans le deuil son fils, ses filles, sa belle-fille et ses gendres : Mme Joseph-A. Fortier (Angella Cossette), M. et Mme J.-A. Boucher (Antoinette Cossette), M. et Mme Armand Cossette, (Simone Labrecque), M. et Mme Gérard Zanettin (Hélène Cossette), Mme Lionel Rompré (Jeanne-d'Arc Cossette), son frère, ses soeurs, ses beaux-frères et sa belle-soeur : M. et Mme Elie Lévesque (Armélie Bernard), de Normandin, Mme Bruno Fraser (Alice Bernard) de Ste-Anne-de-la - Pocatière, M. et Mme Oscar Bernard (Dorila Trudel), de Normandin, Mme Vve Nelson Bernard (Emma Paquet), Mme Vve Léo Bernard (Marie-Anna Laganière), plusieurs neveux et nièces et petits enfants.

Mme Bonvouloir repose présentement à la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils Ltée, 46, St-Cyrille ouest.

Les funérailles auront lieu lundi le 15 mars 1965, en l'église des Sts-Martyrs Canadiens et l'inhumation au cimetière Belmont.

SERVICES SPÉCIAUX

FLEURS

pour toutes occasions

A.-F. BARDOU

Jardinier - Fleuriste

1091 Ch. St-Louis

Tél. : 527-3568

45759 19-9 (s. au 13-3) S.S.



Meilleurs prix en ville

MONUMENTS en beau granit, poli, solides, de première qualité. Directement de la manufacture à vous. Attention spéciale aux clients de l'extérieur. Prix réduits. Ecrivez-nous, cette annonce vaut $10. de réduction.

AGENTS DEMANDES

Villeneuve & Frère

1050 CANARDIERE

Tél.: 523-7482 - 523-5394

48964 30-1 (s. au 01-4) S.S.

DIAMANT GARANTIE



PLANS DE CREDIT

Epargnez de 20% à 50% au comptant

OMER ROUSSEAU

BIJOUTIER - IMPORTATEUR

DIAMANTAIRE

802 ST-JOSEPH — QUEBEC

10-12-15-17-19-22-24-26-29-31-3 (2-5-7-9-4) S.S.

Achetez directement DE L'IMPORTATEUR

ECONOMIES jusqu'à **50%**

SUR MONTRES

françaises, allemandes, suisses, etc.

Marques réputées

LONGINES — BULOVA — ACCUTRON

OMER ROUSSEAU ETC.



PRIX REDUIT

Montre 17 pierres Rég. $18.00 — pour..... **$9.95**

Spécialités :

Réparations de montres

par un

EXPERT SUISSE

aussi

Réparations de bijoux

OMER ROUSSEAU

importateur, bijouterie diamantaire

802 est, St-Joseph — Québec

(11-13-16-18-20-23-25-27-30-3) (1-3-6-8-4) S.S.

Une seule langue officielle pour le Québec

MONTREAL (P.C.). — La Société pour l'unilinguisme français au Québec a annoncé qu'elle lancera prochainement une vaste offensive à l'échelon provincial en vue d'obtenir que le Québec n'ait qu'une langue officielle.

Le but de la société est de forcer le gouvernement de M. Jean Lesage à décréter l'unilinguisme français dans la province.

Adopter le système parlementaire

OTTAWA — (P.C.) — Le député libéral de Lotbinière a émis l'opinion hier que le Canada devrait adopter le système parlementaire américain.

Parlant devant les membres du Club Richelieu d'Eastview, M. Auguste Choquette a déclaré que notre système parlementaire britannique a des écueils redoutables, et c'est ainsi qu'en voulant trop favoriser la démocratie, on paralyse le fonctionnement du Parlement.

avis de décès

BEAULIEU. — A Notre-Dame de Fatima, La Pocatière, le 12 mars 1965, à l'âge de 77 ans et 11 mois, est décédée dame Claire Robitaille, épouse de M. Emile Beaulieu.

Les funérailles auront lieu lundi, à 11 heures.

Départ des salons funéraires Roland Caron, à 10 heures 50, pour l'église de St-Pascal de Kamouraska et de là au cimetière paroissial. 13-3 (1 fs)

BEAULE. — A Québec, le 11 mars 1965, à l'âge de 35 ans et 3 mois, est décédé M. Gaudias Beaulé Junior, employé de John Ritchie, époux de dame Louisette Tessier, demeurant à 587, rue Nelson.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc., 224 ouest, St-Vallier, à 8 heures 45, pour l'église de Notre-Dame de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles. 12-3 (2 fs)

BENOIT. — A Québec, le 12 mars 1965, à l'âge de 90 ans et 3 mois, est décédée dame Marie-Louise Sioui, épouse de feu M. Gaudiasse Benoit.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ du foyer funéraire St-Antoine, 1451, Boul. Père Lelièvre, à 8 heuers 50, pour la chapelle de l'institution et de là au cimetière St-Charles. 13-3 (1 fs)

BONVOULOIR — A Québec, le 11 mars 1965, à l'âge de 80 ans, est décédée dame Marie-Louise Bernard, épouse en premières noces de feu M. Romulus Cossette et en secondes noces de feu M. Adolphe Bonvouloir, demeurant à 845, Belvédère.

Les funérailles auront lieu lundi, le 15 mars, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46 ouest, St-Cyrille, à 8 heures 45, pour l'église des Sts-Martyrs Canadiens et de là au cimetière Belmont.

Le trajet se fera en automobile. 12- 3(2 fs)

CANTIN. — A St-Raymond, le 11 mars 1965, à l'âge de 70 ans et 11 mois, est décédé M. Azarias Cantin, époux de feu dame Ernestine Dion.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ des salons funéraires Raoul Alain, 101, rue St-Joseph, St-Raymond, à 9 heures 45, pour l'église de St-Raymond et de là au cimetière paroissial. 12-3 (2 fs)

COTE. — A Québec, le 11 mars 1965, à l'âge de 69 ans et 7 mois, est décédée dame Eva Blouin, épouse de feu M. J.-A. Côté, demeurant à 1235, 4e Avenue.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 8 heures 45, pour l'église de St-Fidèle et de là au cimetière de Charlesbourg.

Le trajet se fera en automobile. 12-3 (2 fs)

COUTURE. — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 11 mars 1965, à l'âge de 90 ans et 4 mois, est décédé M. Omer Couture, ex-employé du chemin de fer, époux de feu dame Olivine Turgeon.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ des salons mortuaires Chabot & Frère, à 9 heures 45, pour l'église de St-Charles et de là au cimetière paroissial. 13-3 (1 fs)

DESCHENES. — A St-Gérard-Majella, le 12 mars 1965, à l'âge de 30 ans, est décédé M. Roland Dechênes, époux de dame Jeannne Daigle, demeurant à 240, Boul. Lamontagne.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ des salons funéraires Antonio Falardeau, 30, rue St-Joseph, à 8 heures 30, pour l'église de St-Gérard-Majella et de là au cimetière paroissial. 13-3 (1 fs)

DESROCHERS — A Québec, le 12 mars 1965, à l'âge de 82 ans, est décédée Mlle Clarina Desrochers.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires Louis-Philippe Lacroix, à St-Antoine de Tilly, à 8 heures 45, pour l'église paroissiale et de là au cimetière de St-Antoine de Tilly. 13-3 (1 fs)

HAMELIN. — A Grondines, le mars 1965, à l'âge de 6 ans, est décédé accidentellement, Antoine Hamelin, fils de M. Louis-Marie Hamelin et de dame Eva Rivard, demeurant à Grondines.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ de la demeure de ses parents, à 9 heures 45, pour l'église de Grondines et de là au cimetière paroissial. 13-3 (1 fs)

HAMELIN. — A Trois-Rivières, le 12 mars 1965, à l'âge de 82 ans et 6 mois, est décédée dame Justine Gagné, épouse de feu Georges Hamelin.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ des salons funéraires Alphée St-Amant, du Lac aux Sables, à 9 heures 45, pour l'église de Lac aux Sables et de là au cimetière paroissial. 13-3 (1 fs)

LACHANCE. — A Québec, le 12 mars 1965, à l'âge de 46 ans et 8 mois, est décédé M. Antoine Lachance, lieutenant pompier au poste no 10, époux de dame Gabrielle Paquet, demeurant à 323, St-Sauveur.

Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures.

Départ des salons Sylvio Marceau Inc., 270, Marie de l'Incarnation, à 9 heures 45, pour l'église de St-Malo et de là au cimetière St-Charles. 13-3 (2 fs)

MORISSETTE — A Québec, le 12 mars 1965, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Louis Morissette, époux de feu dame Victoria Paré, demeurant à Beaupré.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ des nouveaux salons de l'Assistance Funéraire Inc., 10195 avenue Royale, Ste-Anne de Beaupré, à 8 heures 40, pour l'église de Beaupré et de là au cimetière paroissial. 50088 13-3 (1 fs)

ROBERGE. — A l'hôpital St-Félix de Longueuil, le 11 mars 1965, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Jules Roberge, époux de dame Aldéa Morin.

Le service sera célébré à 8 heures a.m., lundi le 15 mars, en l'église de la paroisse St-Eusèbe de Montréal. L'inhumation aura lieu le même jour au cimetière St-Charles de Québec. 12-3 (2 fs)

ROY. — A Lévis, le 12 mars 1965, à l'âge de 67 ans et 10 mois, est décédé M. Amédée Roy, époux de dame Diana Auger, demeurant à 40, rue St-Onésime, Lévis.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ des salons Gilbert & Turgeon Ltée, 58, avenue Bégin, Lévis, à 8 heures 45, pour l'église du Christ-Roi et de là au cimetière Mont-Marie. 12-3 (2 fs)

TARDIF. — A Plessisville, le 12 mars 1965, à l'âge de 83 ans et 9 mois, est décédée Mlle Eugénie Tardif, soeur de feu l'abbé Alphonse Tardif et de Mlle Maria Tardif.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures en l'église de St-Calixte de Plessisville. 13-3 (1 fs)

THIVIERGE. — A Lévis, le 12 mars 1965, à l'âge de 88 ans, est décédée Mlle Noémie Thivierge, fille de feu le capitaine et Mme Napoléon Thivierge, demeurant à Lévis.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ de sa résidence, 2 rue St-Julien, à 8 heures 50, pour l'église de Notre-Dame et de là au cimetière Mont-Marie. 13-3 (1 fs)

SERVICE ANNIVERSAIRE

CAREAU. — Lundi, le 15 mars 1965, à 8 heures, en l'église du Sacré-Coeur, sera chanté le service anniversaire de M. Henri Careau, époux de dame Lucienne Fiset.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 49975 13-3 (1 fs) S.A.

REMERCIEMENTS

Profondément touché par les nombreuses marques de sympathie reçue lors du décès de leur très chère fille, soeur et nièce, Josette, Monsieur et Madame André DeSarzens et leurs fils Jacques et Alain et Monsieur et Madame Werner Hirsig, prient toutes les personnes qui n'ont pas pu être remerciées personnellement, de trouver ici l'expression de leur reconnaissance émue. 13-3 (1 fs) REM.

SIROIS. — Mme Raoul Sirois ainsi que ses fils André, René et sa fille Danielle remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie, lors du décès de M. Raoul Sirois, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles

A tous un cordial merci. 50070 13-3 (1 fs) REM.

Au sujet de la reconnaissance du français au N.-B.

OTTAWA — (P.C.) — Le député conservateur de Rimouski, M. Gérard Ouellet a demandé au secrétaire d'Etat s'il était en relations avec le gouvernement provincial du Nouveau-Brunswick afin d'assurer la reconnaissance officielle du français dans cette province avant 1967.

M. Maurice Lamontagne a répondu que la question relevait de la compétence du gouvernement provincial.

Mort du lt Antoine Lachance

Le lieutenant Antoine Lachance, membre de la brigade des incendies de Québec depuis plus de vingt ans, attaché au poste No 10, est décédé à l'âge de 46 ans et 8 mois. Il était l'époux de dame Gaby Paquet et domicilié au 323, rue St-Sauveur.

Outre son épouse, il laisse ses enfants : Guy et Nicole; sa mère, Mme Vve Alphée Lachance; sa belle-mère, Mme Vve Edmond Paquet; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs : MM. et Mmes Mendoza Lachance (Marguerite Cantin), Fernand Lachance (Germaine Lemoyne), Jean-Marie Lachance (Béatrice Falardeau), John Pickford (Rita Lachance), Cyrille Labrecque (Léliane Lachance), Roland Mathieu (Gisèle Lachance), Roger Garant (Dora Lachance), Charles Demers (Gaby Lachance), Marc Lachance (Pierrette Lachance, Mlle Marcelle Lachance, ses autres beaux-frères et belles-soeurs : MM. et Mmes Edmond Paquet (Cécile Dion), Robert Gaulin (Jeanne d'Arc Paquet), Arthur Paquet (Jeanne d'Arc Rodrigue), Mme Georgette Mathieu.

Les funérailles auront lieu mardi, à St-Malo. Les restes mortels sont exposés aux salons de la maison Sylvio Marceau, 270, Marie de l'Incarnation.

Choix complet de FLEURS

Fiez-vous aux experts de notre salon pour le choix de fleurs en toutes occasions.



Salon Fleuri

FLEURISTE

135 Est, St-Joseph Québec

COMMANDEZ PAR TEL. 524-5218

Chemins de fer nationaux

Le plus petit déficit enregistré depuis 1957

OTTAWA (PC) — Les Chemins de fer Nationaux ont enregistré au cours de l'an dernier un déficit de $38,700,000. En dévoilant devant le comité sénatorial sur les Transports la comptabilité du Canadien National, les administrateurs de cette compagnie d'Etat ont fait remarquer qu'il s'agissait là du plus petit déficit depuis 1957.

Pour la première fois, le chiffre d'affaires du CN a été rendu public, alors que les directeurs exécutifs répondaient devant le comité à une série de questions au sujet du bill devant approuver les dépenses du réseau ferroviaire jusqu'au 30 juin.

Le CN a bien réalisé un profit d'environ $20,000,000 en 1964, ce qui indiquait une amélioration sensible sur les années précédentes, mais il a dû payer les intérêts de ces lourdes dettes. Ces intérêts à rencontrer seraient annuellement d'environ $60,000,000.

En 1963, le CN avait enregistré un déficit de $43,000,000. Depuis 1961, ce chiffre diminuerait régulièrement d'année en année.

Pour les détails complets des opérations financières du CN, il faudra attendre le rapport annuel de la compagnie qui sera présenté au Parlement le mois prochain.

Toutefois, le comité sénatorial a encore appris hier que six des dix hôtels à travers le pays appartenant au CN ont réalisé des surplus au cours de l'an dernier. Le Reine Elisabeth à Montréal est au nombre des établissements qui ont fait des profits, tandis que le Château Laurier à Ottawa a dû déclarer un déficit.

LES COMMUNES TERMINENT L'ÉTUDE DU BILL RELATIF AU RÉGIME DE RETRAITE

Par BENOIT HOULE

OTTAWA (PC) — Les Communes ont terminé hier l'étude du bill relatif au régime national de retraite.

Le projet de loi, avant d'être adopté définitivement, sera encore sujet à un débat général et à la troisième lecture avant d'être envoyé au Sénat.

La Chambre a immédiatement après entrepris l'étude des modifications à la loi sur la sécurité de vieillesse incorporée au bill.

Le texte de la loi sur le régime de retraite n'a subi que peu d'amendements au cours de l'étude, article par article, qu'en ont fait les Communes.

En vertu de cette loi, à compter du 1er janvier 1966, tous les employeurs et employés devront verser 3.6 pour cent du salaire, à parts égales entre patrons et employés, soit 1.8 pour cent chacun, sur tout gain variant de $600 à $5,000 par année.

Les personnes travaillant pour leur propre compte devront verser 3.6 pour cent de leur salaire à compter d'un revenu de $800.

Les prestations versées en vertu de ce programme croîtront graduellement jusqu'à la maturité du régime, dans 10 ans. La prestation maximum sera de $104 par mois.

Les programmes privés de retraite qui existent actuellement, pourront soit être intégrés au régime national ou encore dattachés à ce régime.

REGLEMENTS

La pension de vieillesse de $75 payée aux personnes âgées de 70 ans et plus continuera d'être versée. L'âge pour avoir droit à cette pension sera réduit à 65 ans en 1970.

La Chambre a autorisé hier le cabinet à édicter des règlements relatifs au régime et à instituer un système de comptabilité à l'intérieur même du service du revenu consolidé.

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, Mlle Judy LaMarsh, a fait remarquer que la plupart des travailleurs prennent leur retraite avant l'âge de 70 ans et que même la coutume d'établir la retraite obligatoire à l'âge de 65 ans est de plus en plus répandue.

Elle a souligné qu'une personne qui gange $300 par mois à l'âge de 65 ans recevra, a maturité du régime, dans dix ans, une prestation de vieillesse de $75 et une pension de $75.

Dans le cas d'une personne mariée, la prestation sera de $225 par mois ou de 75 pour cent des gains du mari lors de sa retraite à 65 ans.

Pour une personne qui gagnait $200 par mois à 65 ans, la prestation sera de $125 ou de $200 pour un couple marié.

Les objections de M. Kroeker

OTTAWA (PC) — M. John Kroeker, actuaire au service du gouvernement, a de nouveau attaqué hier le système national de retraite.

M. Kroeker, qui est âgé de 33 ans, a tenu une conférence de presse pour dévoiler le texte de deux lettres échangées l'été dernier entre le premier ministre, M. Lester Pearson, et lui-même.

L'actuaire, qui a dit poser ses objections au régime de retraite plutôt par raisons politiques qu'en tant qu'actuaire, a expliqué qu'en faisant connaître le contenu de ces lettres au public il voulait démontrer que M. Pearson ne le jugeait comme "un esprit écervelé".

M. Kroeker était accompagné de son avocat. Il a été mis en congé forcé payé par le gouvernement à la suite d'une conférence de presse au cours de laquelle, le 1er mars dernier, il avait attaqué le système proposé comme étant une intrusion du gouvernement dans l'entreprise privée.

Il a dit qu'il se proposait d'en appeler d'une recommandation du surintendant du bureau des assurances, qui a suggéré son congédiement.

Une lettre que M. Kroeker a fait parvenir le 26 août au premier ministre commençait ainsi :

"Pourquoi ne dit-on pas la vérité aux Canadiens au sujet de ce projet de système de retraite"? Il continuait en exposant trois possibilités : les dirigeants canadiens ne comprenaient pas le système; ils craignaient de soulever la colère des Canadiens; ou ils méprisaient complètement le public.

LA VERITE

Dans une lettre, datée du 8 septembre, M. Pearson remerciait M. Kroeker de lui avoir fait connaître son point de vue mais disait qu'il ne pouvait accepter la déclaration voulant que pour certaines raisons la vérité était cachée au sujet du système. Le gouvernement a dit jusqu'ici et continuera à dire la vérité à ce sujet au meilleur de sa connaissance, déclarait la lettre du premier ministre.

M. Kroeker a ajouté qu'il avait envoyé des lettres semblables aux premiers ministres de toutes les provinces au cours de l'été dernier, en précisant qu'il avait utilisé tous les moyens à l'intérieur et à l'extérieur du gouvernement pour protester contre le système national de retraite obligatoire.

Il a fait remarquer que personne ne lui avait offert un emploi depuis le début de sa dispute.

Verres de Contact
Centre d'Application de Lentille Cornéenne
DR FERNAND BELLEMARE, M.D.
425 est, Boul Charest
Québec — 529-3694

Commerce de Gros
A VENDRE
Libraire, Jouets et menus articles
Bonne Clientèle établie depuis de nombreuses années.
Excellent placement pour établir ses fils.
Ecrire au Casier No 1797
L'Action, Québec.

LE BATONNIER
JEAN-PAUL GALIPEAULT, C.R.
JEAN GALIPEAULT, LL.L.
L'HON. ANT. GALIPEAULT, C.R.
"CONSEIL"
AVOCATS
580, Grande-Allée Est,
Suite 50 — Tél. : 525-4621


EQUIPEMENT de BOUCHERIE
NEUF et USAGE
HOBART
balance, calculatrice, hache-viande, scies à viande, trancheurs, délicatiseur à viande. Prix raisonnable, conditions faciles.
Victor Butchers' Supply Inc.
775, Côte d'Abraham, Quebec
Tél.: 522-4934

Marc Gilbert et Andre Letourneau
Ingénieurs civils
990, ave. Bégin
TEL. : 681-6151

CLINIQUE BEDARD
CURE DE DESINTOXICATION ET REHABILITATION DE L'ALCOOLIQUE
Pour informations :
Dr Alexandre Bédard
1165, Claire-Fontaine
Tél.: 525-7164

Mutual Steel & Metal Corp.
CORNIERES •
ACIER D'ARMATURE •
POUTRES • PLAQUES ETC.
TUYAUX D'ACIER
Neufs et usagés — Gros stock. Toutes les grosseurs et longueurs. Une visite est sollicitée.
4250, BLVD HENRI BOURASSA
Nord de la 18ème Rue passé l'hôpital de l'Enfant-Jésus
TEL. : 523-9126

SPENCER
ET SPIRELLA
Tous genres de Corsets, Ceinture pour dames, hommes et enfants
Brassières, corsets — Support orthopédiques, maternité ceintures chirurgicales, etc.
Mme C.-E. Pelletier
Spécialiste en corseterie médicale Marchande
1091, rue St-Jean Est.
Québec 4
Tél.: 522-7553

Benoit Dumais Ltée.
2320 rue Mont Thabor — Québec 3, P.Q.
TEL. : 523-2977
Maisons modèles: Loretteville, Tél.: 842-1647 · Orsainville, Tél.: 626-1704
ENTREPRENEUR GENERAL
Conseillers en immeubles et prêts hypothécaires

ATTENTION, CONTRACTEURS !
AUBAINES !
Machinerie en parfaite condition d'opération.
• Pelles "Northwest" modèle 25 • Pelles "Dominion" • Camions et Jeeps • Tracteurs • Compresseurs • Equipement de dynamitage, etc.
A VENDRE
Tél. : 653-7394 — Soir : 653-3650



• LE MAIL — Ottawa (Téléphoto UPI) — Les citoyens d'Ottawa espèrent pouvoir déambuler dans leur mail dont le plan apparait sur cette photo. Dès l'an prochain la rue Parks sera ouverte aux marcheurs. Une source de chaleur infrarouges placée dans le dôme de la rue réchauffera les piétons et fera fondre la glace en hiver. Des dômes plus vastes seront placés aux intersections. Des arbres et arbustes seront placés en bordure de cette rue. Le mail sera agrémenté de bistros extérieurs, d'une fontaine, une galerie d'art etc.

M. Macnaughton n'a pas encore décidé s'il quitterait son poste de député

Par KEN KELLY

OTTAWA (PC) — Le président de la Chambre des Communes, M. Alan Macnaughton, n'a pas encore décidé s'il quitterait son poste de député mais en réponse à tous les potins voulant qu'il y songe, il a admis que la tension nerveuse que lui ont imposée les deux années qu'il a occupé ce poste sous un gouvernement minoritaire, commence à lui peser.

"J'ai encore une besogne à accomplir", a déclaré vendredi au cours d'une interview le député libéral de Mont-Royal, qui est âgé de 61 ans et avocat.

Il ne regarde pas trop loin cependant. Il se contente de songer pour le moment à la période qui s'écoulera entre le moment présent et la fin de la présente session, qui a déjà établi un record.

Lorsque M. Macnaughton accepta la tâche de présider les débats parlementaires, il savait grâce à une expérience de 14 années combien il est difficile de diriger la barque parlementaire à travers la fureur des flots.

Le fait que le présent parlement est le deuxième qui se déroule sans que le gouvernement ait la majorité des 2665 sièges, constituait un risque spécial.

La souplesse que l'on connait à M. Macnaughton et l'esprit de conciliation dont il a fait preuve lorsqu'il fut le premier député de l'opposition désigné comme président du comité des comptes publics des Communes représentant autant de qualités que les députés des deux côtés de la Chambre se plurent à reconnaitre et qui étaient autant de titres pour lui mériter le poste de président des Communes en 1963.

En plus de tenir la barque en équilibre, M. Macnaughton a contribué et même présidé à une série de changements administratifs et collaboré aux travaux d'un comité de réforme de la procédure parlementaire.

Il a institué une réorganisation, avec l'aide du comité de la procédure auquel tous les partis étaient représentés, de tous les services du parlement, recrutant un personnel d'environ 1,000 personnes.

Le comité de la procédure qu'il présida comprenait des gens de la plus grande expérience. Il a proposé un grand nombre de changements dans les façons d'agir du parlement. Quelques-unes de ces réformes ont été mises à l'essai au cours de la présente session. Les Communes ont autorisé cette semaine que l'expérience soit continuée à la prochaine session.

De plus, le comité a avancé des idées radicales concernant la rationalisation des affaires des Communes, idées qui feront le sujet d'un débat au commencement de la semaine prochaine.

A différents intervalles, M. l'Orateur s'est attiré les bougonnements de tous les partis hors des Communes.

Les libéraux se sont plaints de ce qu'il donnait trop de liberté au chef de l'opposition, M. Diefenbaker, au cours d'orageux débats sur des questions délicates. Il n'en a pas moins exigé et avec succès que M. Diefenbaker présente des excuses en pleine Chambre pour certains outrages à des députés au cours du débat sur le drapeau. Ce n'était pas une mince affaire avec un parlementaire du calibre de M. Diefenbaker.

L'incident ne lui servit point auprès des partisans de M. Diefenbaker mais ils lui rendirent grâce lorsqu'il décida, au grand dam du gouvernement, de permettre la tenue d'un débat, en décembre dernier, au sujet d'une motion de l'opposition proposant de renvoyer en comité pour étude le modèle recommandé par le comité pour le drapeau. Sa décision prolongea de plusieurs jours le débat sur le drapeau.

M. Macnaughton estime avoir franchi bien des écueils grâce à sa ferme intention de ne pas détériorer une atmosphère déjà exécrable.

Son prédécesseur, M. Marcel Lambert, député progressiste conservateur d'Edmonton-Ouest, fut critiqué pour avoir tenu les rênes trop rigides. M. Macnaughton ne l'a pas oublié. Il a cherché à éviter une trop rigoureuse interprétation des règlements et il a parfois fermé les yeux sur les infractions de moindre importance.

Il a constamment eu pour principe, lorsqu'il faisait appel à l'observance des règles, que des hommes raisonnables devraient pouvoir trouver des solutions raisonnables à leurs divergences sans violer de façon flagrante les normes sanctionnées par la coutume.

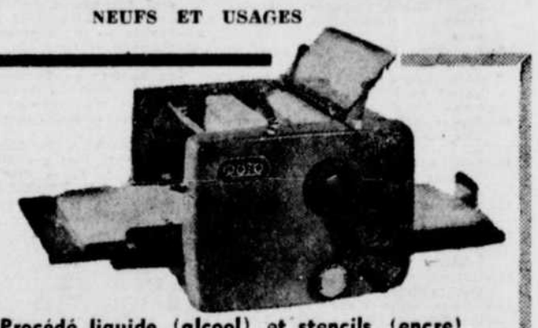
Dans l'actuelle atmosphère préélectorale, la tâche du président des Communes devient de plus en plus lourde. Les Communes ont déjà passé 233 jours des derniers 400 jours de la session sans que se manifeste quelque indice portant à croire que cette atmosphère va s'améliorer.

La santé de M. Macnaughton est en somme excellente si l'on fait exception de la dépression dont il fut victime en novembre, dépression qu'il attribua au surmenage et à la tension nerveuse.

Ses amis affirment qu'il lui tarde de consacrer plus de temps à sa famille qui comprend trois enfants encore dans l'adolescence et à son étude légale. Au point de vue financier, il est bien pourvu. Il est président d'une compagnie pharmaceutique et membre du conseil d'administration de la Banque Suisse.

DIRECTEUR GENERAL DES ECOLES
La Commission scolaire régionale De Tilly demande un directeur général des écoles.
Qualifications : Tout postulant devra être détenteur d'une licence en pédagogie, ou son équivalent, et posséder au moins dix ans d'expérience en enseignement. Il devra donner ses qualifications, son expérience et ses références.
Toute application sera reçue jusqu'à vendredi le 26 mars.
S'adresser à Yvon Lévesque, sec. pro tempore,
La Commission scolaire régionale De Tilly,
1088, route de l'Eglise,
Ste-Foy, P. Q.

DIRECTEUR FINANCIER
La Commission scolaire régionale De Tilly demande un directeur financier.
Qualifications : Tout candidat devra être c.a., et fournir ses qualifications, son expérience et ses références.
Toute application sera reçue jusqu'au 26 mars.
S'adresser à : Yvon Lévesque, sec. pro tempore,
La Commission scolaire régionale De Tilly,
1088, route de L'Eglise,
Ste-Foy, P.Q.

DUPLICATEURS SCOLAIRES
NEUFS ET USAGES

Procédé liquide (alcool) et stencils (encre)
Machines à : Photocopier, dicter, additionner, perforer, plier, adresser, collater, relier, clavigraphe, couteau à papier, brocheuse, etc.
DUPLICATEURS : offset, à stencil, à l'alcool & accessoires.
A.B.C. Stencil, Machines & Ameublement de Bureau Inc.
537 Est, boul. Charest, Québec 2, Qué. 529-9387
Etablie depuis 23 ans.

Une maison d'enseignement supérieur de la région de Québec
RECHERCHE
UN DIRECTEUR - ADMINISTRATEUR
pour ses services alimentaires
RESUME DE LA FONCTION :
Dirige et planifie tout le fonctionnement des services alimentaires; en établit les directives, procédures et méthodes;
Contrôle les coûts et le budget;
Dirige et forme le personnel;
Collabore à l'organisation des activités sociales du milieu.
QUALIFICATIONS REQUISES :
De préférence, un diplôme universitaire en administration de services alimentaires ou certificat d'études en hôtellerie et/ou plusieurs années d'expérience dans l'administration d'un grand cafétéria ou service connexe;
Aptitudes à diriger un personnel nombreux et varié;
Habileté évidente à l'administration.
Les candidats intéressés devront soumettre par écrit leur curriculum vitae et leur expérience à :
Casier No 1794, l'ACTION, Québec 2, Qué.

DEMANDÉ
Contremaitre ayant expérience dans le département de montage chaussures — procédé cimenté.
Nous considérerons les applications de toute personne ayant des connaissances sur les machines à tirer les bouts (Pull Over), monter les côtés (Side Laster) ou monter les bouts (Toe Laster) et se croyant apte à remplir la fonction de contremaitre
Bénéfices sociaux, vacances annuelles, assurance-groupe.
Les applications seront strictement confidentielles. — S.V.P. vous adresser à :
B. PAQUET, Surintendant,
J.-E. SAMSON INC.,
281 rue St-Vallier Est,
Québec 2, P.Q.
Tél. : 524-4676


faites tailler vos arbres durant Avril
Plantation de gros arbres
MOTOCULTURE MODERNE
Construction et entretien de parterres
623-1455

Calendrier

SAMEDI, 13 MARS 1965
Quatre-Temps
Ste Euphrasie

Demain :
2e dimanche du Carême
SOLEIL: Lever: 6.00 Coucher: 5.50
LUNE: Lever: 2.28 Coucher: 5.12

Les marées de samedi le 13
Hautes: 2.35 a.m. — 2.55 p.m.
Bassse: 9.30 a.m. — 10.53 p.m.
Les marées du dimanche le 14
Hautes: 349 a.m. — 4.08 p.m.
Basses: 10.54 a.m.
Les marées de lundi le 15
Hautes: 4.50 a.m. — 5.09 p.m.
Basses: 12.04 a.m. — 12.06 p.m.

PHASES DE LA LUNE EN MARS
Nouvelle lune le 3, à 4h. 56 a.m
Premier quartier, le 10, à 0h. 5 p.m
Pleine lune le 17, à 6h. 24 a.m
Dernier quartier le 24, à 8h. 37 p.m
N. B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure normale de l'Est.

"SON BONHEUR EST LE NOTRE"
Pas un papa pas une maman ne désire voir son enfant devenir une victime de l'alcoolisme, du dévergondage !
Que fait chacun ou chacune pour prévenir de telles catastrophes ?
Espace payé par H. Péloquin.

AVIS
LUNDI, LE 15 MARS
La Galerie Zanettin
28 Côte de la Montagne
SERA FERMEE
CAUSE DU DECES DE MME J.-A. BONVOULOIR, MERE DE MME ZANETTIN.

CLUB VENTE-PUBLICITÉ DE QUÉBEC
QUÉBEC SALES AND ADVERTISING CLUB

DINER - CAUSERIE
LUNDI 15 MARS
6 HRES P. M.
au Restaurant Marino
Causerie de
MAURICE BRIZARD
Directeur de la mise en marché Catelli - Habitant
Titre de la causerie
"Ayons le courage d'être des iconoclastes"
Tous les membres et leurs amis sont invités